Canadiana

LE JOURNAL

TEMPERATURE
Vallée d'Ottawa et région de Montréal — Principalement beau: température stationnaire ou un peu plus élevée.

TEMPE[redacted]URE
Région de Québec et Golfe—Quelques averses locales mais principalement nuageux à beau, et frais.

DEUXIEME ANNEE—N° 105 | MONTREAL, SAMEDI, 20 AVRIL 1901 | 12 PAGES: UN CENTIN

LE MANIFESTE D'AGUINALDO

La plupart des Philippins, ralliés "autour de la souveraine et glorieuse bannière des Etats-Unis," veulent la paix

L'ex-Président de la République des Philippines déclare qu'il doit se rendre à leur désir

Manille, 19.

Voici le texte du manifeste d'Aguinaldo au peuple philippin, manifeste qui vient d'être rendu public :

"Je ne crois ne pas me tromper en supposant que le malheureux sort que me réservait une fortune adverse n'est pas une surprise pour ceux qui étaient au courant des progrès de la guerre. La leçon éloquente des derniers événements et qui est venue récemment à ma connaissance démontre avec une force irrésistible qu'une complète cessation des hostilités et une paix durable sont non-seulement désirables, mais absolument essentielles pour le bien-être des Iles Philippines.

"Les Philippins n'ont jamais été effrayés de leur faiblesse et ils n'ont jamais hésité sur la route que leur indiquaient leur courage et leur énergie. Le temps est venu cependant où ils constatent que leur marche dans ce sentier est bloquée par une force irrésistible qui, tout en les arrêtant, éclaire leur intelligence et leur ouvre un chemin nouveau, en leur offrant la paix.

"Cette cause de la paix a déjà été joyeusement embrassée par la majorité de mes concitoyens, qui se sont ralliés autour de la glorieuse et souveraine bannière des Etats-Unis. Ils mettent leur confiance dans cette bannière et croient que, sous sa protection, le peuple philippin pourra atteindre toutes les libertés promises dont ils commencent à jouir. Le pays s'est prononcé en faveur de la paix, de façon absolument claire. Qu'il en soit ainsi. Il y a eu assez de sang, assez de pleurs, assez de désolation. Ce désir ne peut être plus longtemps ignoré par ceux qui sont encore sous les armes, s'ils sont animés du désir de servir notre noble peuple qui a ainsi clairement manifesté sa volonté. Cette volonté, je la respecte, maintenant que je la connais.

"Après mûre résolution, je déclare résolument devant l'univers, que je ne puis refuser d'écouter la voix d'un peuple soupirant pour la paix, ni les lamentations des milliers de familles qui désirent si ardemment voir leurs membres jouir de la liberté et de la générosité promise de la grande nation américaine.

"En reconnaissant et en acceptant la souveraineté des Etats-Unis dans tout l'archipel des Philippines, comme je le fais maintenant et sans réserve quelconque, je crois que je te sers, O mon pays bien-aimé. A toi soit le bonheur !"

Pour mettre en relief ce pas important dans la pacification du pays, le général MacArthur a ordonné la mise en liberté, sur prestation du serment d'allégeance, de mille prisonniers philippins.

LA ROYAL BANK EST ACCUSEE

D'avoir conspiré avec le faussaire Chisholm

Pour le couvrir de ses tripotages à la Montreal Cold Storage

Nous l'avons dit l'autre jour, M. Joshua A. Bell, président de la "Stanley Mining Company" intente à la Royale Bank of Canada un procès dans lequel viendrait le nom du trop fameux Chisholm. Ce procès porterait sur l'annulation d'un billet de $100,500 donné par M. Bell à la banque. Entre autres allégaés, la déclaration dit :

"Que le défendeur, le vingt-troisième jour de mars 1900, a conspiré avec Chisholm afin de couvrir les fraudes commises par ce dernier envers la Montreal Cold Storage and Freezing Company et envers la Croil and McCullough Dairy Company, à la condi tion que le dit Chisholm transporte à la banque 650,000 parts de la Stanley Minning Company, et que la dite banque paierait $30,000 au dit Chisholm sur les billets de M. J. D. McGillis, l'un des directeurs de la Montreal Cold Storage Company, lequel s'est rendu coupable de fraude en émettant des faux reçus et en empêchant la fraude d'être connue du public."

LOUIS FRECHETTE AU SAHARA

La "Patrie" signale la présence en ces régions d'un Canadien qui semble être le fils de notre poète national

Il voulait organiser une caravane de 300 Arabes, avec des chameaux, des porteurs, etc.

Le dernier courrier parisien nous apporte des nouvelles qui, vérifiées, ne manqueront pas de jeter des alarmes dans plus d'une famille canadienne. En effet, la "Patrie" de Paris (numéro du 5 avril) sous le titre: "Explorateurs déçus", publie la dépêche suivante de son correspondant orannais!

"Oran.—Il y a quelques jours arrivaient à AinSefra deux jeunes gens, MM. Chevillon, âgé de vingt ans, né Nangis, et Fréchette, âgé de seize ans, nà à Dubec (Canada), avec l'intention de se rendre à Tombouctou. Ils parlaient déjà d'organiser une importante caravane, pour laquelle ils voulaient recruter 300 Arabes, des porteurs, des chameaux.

"Malgré des avis prudents, les jeunes explorateurs, qu'on dit appartenir à une excellente famille, avaient résolu d'aller au Sénégal à travers le Sahara. On leur répéta qu'ils seraient pillés et tués à quelques jours de marche; ils réduisirent alors leur projet d'itinéraire, mais ils parvinrent à obtenir du général Bertrand, commandant la subdivision d'Oran, l'autorisation d'aller jusqu'à Igli. Néanmoins, ils commirent de telles imprudences que cette autorisation leur a été retirée. A leur arrivée à Daveyrier, on les ramena à Aïn-Sefra, d'où on les a dirigés sur Oran."

Il est évident que le correspondant orannais de la "Patrie", peu familier avec la géographie canadienne, a confondu "Dubec" avec Québec.

Cette erreur nous fonde à croire qu'il a pu s'en glisser d'autres dans sa dépêche, et qu'au lieu d'avoir 16 ans—ce qui est très invraisemblable—le jeune Fréchette en a plus de vingt, et dans ce cas, il nous serait facile d'identifier ce compatriote égaré parmi les Bedouins et les Kabyles. En effet, il y a une couple d'années, piqué de la mouche des aventures, Louis Fréchette, fils de notre éminent poète national, quittait Montréal pour les Indes à l'emploi d'une grande compagnie de navigation, et tout à fait disposé à voir du pays avant de revenir au Canada. Voilà ce que l'on sait de lui.

Ce qui nous fait présumer que l'aventurier dont fait mention la "Patrie" de Paris n'est autre que Louis Fréchette jeune, c'est que sa famille est originaire de Lévis, en face de Québec, et qu'en tout cas le nombre des Fréchette canadiens en Afrique septentrionale est trou rare pour donner lieu à un quiproquo.

FICHTING MAC

Envoyé aux Indes

Une embuscade

Dans une embuscade

Londres, 19— Dans une dépêche de Prétoria, datée d'hier, lord Kitchener dit:

"Je regrette de rapporter qu'un détachement du 9e Lanciers a ete pris dans une embuscade, que le lieutenant A. Macdonald et trois soldats ont été tués et que cinq autres ont été blessés."

Cartwright condamné

Le Cap, 18—Albert Cartwright, rédacteur en chef du "South African News", a été reconnu coupable de diffamation envers lord Kitchener. Il avait dit que le général en chef avait ordonné de ne pas faire de prisonniers. Lord Kitchener a nié que ce fût vrai. Il a prétendu avoir publié la lettre pour en obtenir un démenti.

Fighting Mac s'en va

Aliwal North, Colonie du Cap, 19. — Le général Hector MacDonald a été nommé à un commandement important sur la frontière afghane.

Les récompensés

Londres, 19. — La liste des officiers qui ont été promus et à qui on a accordé des honneurs pour leurs services dans le sud de l'Afrique, avant le 29 novembre 1900, alors que lord Roberts a laissé le commandement des forces anglaises dans l'Afrique Australe, remplit onze pages de la "Gazette."

Lord Kitchener, le général Buller, le général Forestier-Walker et le général White sont faits chevaliers de la Grand' Croix de St-Michel et St-George. Le général Kitchener, frère de lord Kitchener, le général Kelly-Kenny, le général sir Archibald Hunter et le général Lyttleton sont promus au grade d'adjudant-généra.

DE PARIS ET DE BERLIN

On proclame l'héroisme du Lieutenant-Colonel Marchand, le héros de Fachoda

Les réclamations de la France seront de 200,000,000 frs.

Les Allemands affectés

Pékin, 19 avril.—Les Allemands sont péniblement affectés par la mort du général Schwartzkopf. Le maréchal de Waldersee et la plupart des officiers de son état-major se sont sauvés en vêtements de nuit, le feu s'étant déclaré vers minuit. Plusieurs objets précieux ont été perdus ainsi que les archives allemandes relatives aux troupes des alliés.

Le général de Lessel, qui commande l'expédition de Paoting Fou, a perdu tout son vestiaire et doit attendre jusqu'à samedi prochain.

Paris, 19. — Les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères disent que les réclamations d'indemnité de la France se montent à 200,000,000 francs.

L'HEROISME DE MARCHAND

Une dépêche officielle de Pékin dit que le lieutenant colonel Marchand a été le premier à porter secours lors de l'incendie qui a détruit les quartiers généraux du feld maréchal Von Waldersee. Cette dépêche confirme celles qui avaient déjà été reçues à ce sujet.

Un consulat autrichien à Tien-Tsin

Vienne, 19.—Répondant à une interpellation au Reichsrath, aujourd'hui, le Dr Koerber, premier ministre, a dit que l'importance des intérêts commerciaux de l'Autriche en Chine rendait nécessaire l'établissement d'un consulat autrichie à Tien-Tsin. On a en conséquence pris un terrain pour le consulat, et le payement à la Thine a été réservé pour être réglé plus tard.

N, i, fini

Pékin, 19—Un décret impérial daté du 16 avril ordonne aux troupes chinoises de Howa Lou de se retirer immédiatement en dehors des grandes murailles.

Londres, 19— Une dépêche de Paris dit qu'à cause du décret ordonnant aux troupes chinoises de quitter le territoire placé sous la protection des troupes alliées, l'expédition franco-allemande a été abandonnée.

La France va rappeler 10,000 de ses soldats.

Encore Marchand

Berlin, 18. — Le comte de Waldersee télégraphie que le lieutenant-colonel Marchand, l'officier français qui, par son occupation de Fachoda, faillit amener une guerre anglo-française, s'est distingué par sa bravoure splendide dans l'œuvre de sauvetage.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Il ne couterait pas plus de $65,000,000, disent ses promoteurs, et il détournerait vers le Canada toute l'exportation de grain.

Ottawa, 19. — "Le canal de la baie Georgienne Ottawa et Montreal peut être construit pour $65,000,000 et si le gouvernement veut garantir deux et demi ou trois pour cent sur ce montant, ou coopérer d'une autre façon, le canal sera construit. Les capitalistes qui ont fourni les fonds pour la construction du canal de Manchester, du chemin de fec de Delagoa et de plusieurs chemins de fer dans l'Inde et du canal d'Amsterdam, sont ceux qui sont intéressés à ce projet de canal de la baie Georgienne."

"Cette déclaration a été faite au correspondant de la Presse Associée paë M. Johnston Edgerly, de Londres, qui est à Ottawa, avec M. Ernest F. Sawyer, I.C., aussi de Londres. Ces messieurs représentent la Georgian Bay, Ottawa, Montréal Ship Canal Company, en ordre pour commencer les travaux aussitôt que la compagnie ob'tiendrait l'aide nécessaire du gouvernement.

Lorsqu'on se sera assuré de cet aide, les travaux du canal seront commencés; et les pouvoirs d'eau, le long de la route, seront développés et utilisés pour des entreprises commerciales; les terterrains miniers et ceux qui produisent du bois à pulpe seront exoloités et la vallée d'Ottawa verra un grand développement de ses ressources naturelles.

M. Edgeély dit que le canal de vingt pieds sera assez profond pour permettre aux vaisseaux de Chicago, Milwaukee, Duluth, Fort Williams et autres ports d'aller directement à Montréal, Québec, Sydney, Halifax, St-Jean ou autres ports de mer canadiens, ou même de traverser l'océan si cela est nécessaire. Lorsque le canal sera terminé, le grain pourra être transporté à trois cents le minot des ports des lacs aux ports de mer et cela sera beaucoup moins que les taux que les exportateurs de grains ont à payer maintenant. Il en résultera que le commerce de grain prendra la route canadienne. Il n'est pas question de sentiment dans ce commerce de grain a dit M. Edgerby aujourd'hui. Les expéditeurs désirent le transport à bon marché. Il dit qu'ils ont correspondu avec la maison Armour et autres gros commerçants de grains américains qui approuvent la construction de la route de la Baie Georgienne. M. Edgerby dit qu'il leur a demandé quelle réduction de taux de transport il faudrait faire, afin de s'assurer du commerce de grains pour le Canada. On lui a répondu que une demie-cent ou même un huitième de cent par minot, s erait une différence suffisante pour s'assurer du commerce. M. Edgerby dit que la différence sera d'environ deux cents par miont et que cela sera plus que suffisant pour détourner le commerce de grain, non seulement de la route du canal Erié, de Buffalo, mais aussi de la route du Mississipi.

M. George W. Wisner, I. C. de Détroit, qui fait partie de la "Deep Water Commission of the United States", est venu à Ottawa, dit M. Edgerby, il a vu les plans du canal et a approuvé la route de la Baie Georgienne et a dit que le canal ne coûterait pas plus de $6,500,000.

CATHOLIQUE ET AUTRICHIEN

L'archiduc François annonce qu'il luttera contre toutes les tentatives de démembrement de l'empire

ET CONTRE TOUTES LES ATTAQUES CONTRE LA RELIGION

Vienne, 19.— En acceptant le patronage de l'Association des écoles catholiques d'Autriche, l'archiduc François a dit qu'il était prêt à combattre toutes les attaques contre la religion catholique et toutes les tentatives de démembrement de l'empire. Les radicaux prétendent que le discours est une attaque contre le protestantisme.

Ces paroles ont provoqué hier au reichsrath, des scènes tumultueuses. Les pangermanistes ont interpellé le gouvernement et violemment attaqué le duc pour l'aide par lui donnée à l'union militante du parti catholique. Ils ont soutenu que la conduite du duc avait été inconstitutionnelle. Le premier membre M. Koerber, a répondu que la conduite du duc n'engageait que lui seul, que ses prétendues remarques étaient des propos privés sans responsabilité constitutionnelle. Le premier a regretté les attaques des pan-germanistess.

Berlin, 19.—A Berlin, on s'occupe des paroles prononcées par l'archiduc François et on y voit la preuve que le prince s'est joint au camp des partis antiallemands. Presque tous les journaux le critiquent, et l'un d'eux dit que "dans son adresse, il prouve bien qu'il est dominé, comme toute sa famille, par le parti clérical." L'impression générale paraît être que le discours était prémédité et qu'en le prononçant pendant que le prince héritier d'Allemagne était à Vienne, l'archiduc a complètement manqué de tact.

L'EMPRUNT DE $300,000,000

Voté par le Parlement anglais. C'est le plus considérable des temps modernes. à part le fameux emprun-fradçais

Le prix du sucre et des conserves est déjà haussé

Londres, 19. — On se rend à peine compte de l'immensité de l'emprunt proposé ($300,000,000). A part le grand emprunt français, c'est le plus considérable des temps modernes. Il dépasse d'environ $100,000,000 le montant qu'on croyait d'abord nécessaire.

Les exempteront-ils ?

Londres, 19. — Sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier a dit à la Chambre des Communes aujourd'hui qu'il avait sous considération la question d'exempter de l'impôt les contrats de charbon faits avant le 18 avril.

Les Américains et le crmmerce du charbon

Londres, 19. — Les affaires d'exportation de charbon aux docks du Cardiff, étaient arrêtées aujourd'hui.

Les marchands refusaient d'expédier et de prendre la responsabilité de la nouvelle taxe tandis que les propriétaires de houillères répudiaient toute obligation.

Les exportateurs écossais de charbon sont d'opinion que les Etats-Unis vont certainement s'emparer du marché du charbon des Antilles.

Les propriétaires de vaisseaux de Glasgow s'attendent à ce qu'ils aient à payer une partie de l'impôt de leurs propres deniers.

LA TAXE SUR LE REVENU EN IRLANDE

Les commentaires des journaux de de l'après-midi ici suivent les brisées des journaux du matin et disent que la période aiguë d'irritation ne sera pas de longue durée. Les journaux irlandais condamnent la taxe sur le revenu et disent que la taxe sur le sucre pèsera lourdement sur l'Irlande, vu la pauvreté du peuple.

Une campagne Cobden

Londres, 19— Un comité du Cobden Club s'est assemblé ce soir et a décidé d'ouvrir une campagne d'agitation contre les taxes sur le sucre et le charbon.

Répondant à une députation composée de députés à la Chambre des Communes et réprésentant les intérêts du commerce de charbon ce soir, Sir Michael Hicks-Beach a consenti à un arrangement permettant aux exportateurs de charbon de remplir des contrats, en attendant une décision quant au montant de droit qui serait remboursé.

L'emprunt est voté

Londres, 19— La Chambre a adoptée la résolution de l'emprunt pour la guerre par un vote de 186 à 117.

LES PRIX MONTENT

Londres, 19—Les épiciers ont augmenté le prix du sucre d'un sou ce matin, à Londres. Les prix sont aussi haussés sur les conserves.

L'Associaton Conservatrice d'Ottawa

(Spécial au "Journal.")

Ottawa, Ont., 19. — L'Association Conservatrice d'Ottawa a tenu ce soir son assemblée annuelle. M. W. D. Hogg, C.R., a été élu président. M. R. L. Borden a prononcé son premier discours comme chef de parti.

LE RECENSEMENT

Deux comtés sont déjà récensés

Des machines à compter les existences

(Du correspondant du "Journal".)

Ottawa, 19. — Environ 200 compilateurs seront engagés à additionner les retours des énumérateurs du recensement. Deux comtés sont déjà complétés et les cahiers ont été reçus. Ce sont North Grey et Lennox. M. Blue est allé à Washington pour voir fonctionner et acheter au besoin des machines à compter.

WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 19— On réaffirme que l'état de Waldeck-Rousseau est réellement grave.

DES ANGLAIS ENTREPRENANTS

Washington, 19— E. Jessops & Sons, de Shefford, Angleterre, vont établir ici des usines pour acier gigantesques.

HONNEUR A GIROUARD

Londres, 19—Le lieut.-col. Girouard est nommé chevalier-grand-croix de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges.

Hello! c'est fini

Winnipeg, 19—La grève des télégraphistes est finie.

A-T-IL DEMISSIONNE

Toronto, 19. — Le bruit court que le colonel Leys, député de London, mécontent du gouvernement, aurait donné sa démission.

LES CHEVALIERS DE LA BOMBE

En veulent aux souverains d'Europe. On découvre, à la République Argentine, un complot eontre

L'Empereur d'Allemagne, le Tsar, le Roi et la Reine d'Italie, et le Comte de Turin

(Spécial au "Journal"

New-York, 19. — Le "New-York Herald" publie aujourd'hui cette dépêche spéciale:

Buenos Ayres, république Argentine, ce de Santa Fé, a saisi des documents 18.—

La police de Rosario, dans la province de Santa Fé a saisi des socuments qui prouvent qu'un complot a été fait récemment à Paterson, N.-J. contre la vie de l'empereur d'Allemagne, du tsar de Russie, du roi et de la reine d'Italie et du comte de Turin.

Une enquête a été commencée ici sur réception de dépêches de Berlin annonçant que la police berlinoise avait découvert un complot contre la vie de l'empereur Guillaume.

Ces dépêches disaient que des anarchistes de la république Argentine étaient les esprits dirigeants de ce complot et qu'on en avait arrêté un du nom de Romagnoli.

Les agents du gouvernement ont retracé les mouvements de Romagnoli qui a récemment quitté ce pays et on a découvert qu'il venait de Rosario, oùune société d'anarchistes existe depuis longtemps.

La police de cet endroit a immédiatement ouvert une enquête sur les quartiers de quelques-uns des anarchistes plus en vue, et a saisi des papiers importants ayant rapport à l'organisation de la société. Ces papiers ont démontré que Romagnoli avait agi sur des ordres directs venant de Paterson.

Une lettre lui avait été adressée l'informant qu'il avait été choisi par le sort pour assassiner l'empereur d'Allemagne en lui ordonnant de se rendre à Berlin immédiatement. Il a quitté Rosario peu de temps après et s'est embarqué ici.

Il n'alla pas directement en Allemagne, mais à Rome, où on suppose qu'il a communiqué avec des anarchistes italiens. Il est ensuite allé à New-York, évidemment pour recevoir les dernières instructions des chefs de Paterson. Il revint dans la république Argentine et a communiqué avec ses amis et est ensuite parti pour l'Allemagne, où il a été arrêté avant d'avoir pu exécuter les ordres qu'il avait reçus.

La police ne veut pas dire si des démarches ont été faites dans le but d'exécuter les résolutions de la société de Paterson qui aurait décidé l'assassinat du tsar de Russie et des souverains

Toutefois, les légations allemande, italienne et russe ont été mises en possession des faits.

LA QUESTION DU FRENCH SHORE

L'OPINION FRANÇAISE

On craint des troubles entre pêcheurs ues deux pays

(Spécial au "Journal.")

Le "Courrier des Etats-Unis" dit:

On mandé de Londres qu'une conférence relative aux pêcheries de Terre-Neuve a été tenue au Colonial Office, sous la présidence de M. Chamberlain. Assitaient à cette réunion: lord Lansdowne, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères; M. Bond, premier ministre de Terre-Neuve; M. P. Morris, délégué de la colonie; sir Henry MacCallum, ancien gouverneur de l'île, etc.

Il paraît que ces messieurs ont pris, au sujet de la question terre-neuvienne, des décisions importantes, mais quelles sont ces décisions? On l'ignore pour le moment, mais il est permis de supposer qu'elles seront plutôt défavorables aux intérêts de la France à Terre-Neuve.

Le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, déclarait, il y a quelques semaines, devant la chambre des députés, que les droits des pêcheurs français à Terre-Neuve étaient incontestables et incontestés. Incontestables, oui, mais non incontestés...... surtout depuis quelques années. Un journal parisien publie à ce propos le compte rendu d'un entretien avec le capitaine de frégate de Lapierre, qui a étudié sur les lieux mêmes la question des pêcheries de Terre-Neuve.

L'OPINION FRANÇAISE

—Il faut le reconnaître, a dit le capitaine de Lapierre, c'est un peu de notre faute si nous avons tant de mal aujourd'hui à défendre nos droits.

"Lorsqu'en 1853, l'Angleterre accorda à sa colonie de Terre-Neuve le bénéfice du "self-government", il fallait protester. Le traité d'Utrecht a été conclu, non avec le gouvernement local terre-neuvien, qui n'existait pas alors, mais avec la Grande-Bretagne, et notre diplomatie avait lq droit de faire les réserves les plus expresses sur un changement de régime politique qui pouvait compromettre nos intérêts légitimes. Si elle ne le fit pas, c'est qu'on était à la veille de la guerre de Crimée et que l'empéreur Napoléon III tenait à ce qu'aucun nuage ne vînt assombrir la fameuse entente cordiale.

"Ce qu'on appelle le "French shore", part du cap Saint-Jean et aboutit au cap Raye, en passant par le nord de Terre-Neuve. Nous avons, ou devrions seuls avoir le droit d'y pêcher, le traité d'Utrecht le déclarant en quelque sorte formellement puisqu'il ne fait aucune mention de concurrence éventuelle. La déclaration du roi Georges III, annexée au traité de Versailles (1783), donne à l'opinion que nous émettons une force singulière.

"Pour que les pêcheurs des deux nations ne fassent pas naître de querelles journalières, dit cette déclaration, sa majesté britannique prendra les mesures les plus positives en vue d'obtenir que ses sujets ne troublent en aucune manière par leur concurrence les pêches des Français pendant l'exercice temporaire qui leur est accordé sur les côtes de Terre-Neuve, et elle fera retirer, à cet effet, les établissements (anglais) qui y ont été formés."

"Savez-vous ce que répondent, à ce texte formel, les Terre-Neuviens et même de nombreux Anglais? Tout simplement que la déclaration de Georges III n'est pas authentique, en d'autres termes qu'elle est fausse! Or, l'original existe aux archives de notre ministère des affaires étrangères.

"Veut-on encore une nouvelle preuve que nous avons l'exclusivité de la pêche dans les limites du French Shore? Qu'on médite cette proclamation de l'amiral Cochrane, gouverneur de Terre-Neuve en 1828.

"—Attendu que des plaintes ont été faites devant moi, depuis plusieurs années, plaintes portant que des personnes malintentionnées employées dans les pêcheries anglaises, en se rendant aux pêcheries du Nord et de Labrador, ont mouillés leurs bateaux dans différents havres de la partie de l'île que l'on nomme communément le "French Shore", qui est réservée aux sujets français pour y exercer les pêches et y ont commis de nombreux méfaits sur la propriété des pêcheurs français, moi, gouverneur, je préviens toute personne malintentionnée qu'en cas de violence, j'appliquerai les procédés les plus rigoureux que la loi permet d'employer contre les auteurs de pareils méfaits.

"On le voit, antérieurement à 1853, c'est-à-dire lorsque Terre-Neuve était encore une colonie de la couronne britannique gouvernée par les ministres métropolitains, il y avait chance de s'entendre avec l'Angleterre, mais il n'en est plus ainsi maintenant et quoique nous n'ayons jamais eu affaire directement au gouvernement local terreneuvien, quand nous nous plaignons au Foreign Office des empiètements ou des tracasseries de sa colonie, le Foreign Office nous répond !:

"—Que voulez-vous que nous y fassions?'

"Cependant, quand ils veulent bien discuter, nos voisins nous disent: "Ah ça, pourquoi tenez-vous autant à votre "French shore"? La morue l'a presque abandonné et vos pêcheurs trouvent infiniment plus de poisson sur les bancs de Saint-Pierre et Miquelon. Et cela est tellement vrai que vous n'envoyez plus que de rares bateaux à Terre-Neuve. Donc, puisque vous n'exploitez plus votre concession, renoncez une fois pour toutes, moyennant compensation, à la clause du sempiternel traité d'Utrecht."

"La morue a, en effet, presque déserté le "French shore", mais rien ne dit qu'elle n'y reviendra pas. Et, d'ailleurs, nous avons besoin du "French shore" pour nous procurer de l'appât, de la boette. Le "French shore" est un réservoir inépuisable de boette, et sans boette, nous ne pouvons plus pêcher, attendu qu'on ne trouve ni harengs, ni caplans, ni encornets, dans les parages de Saint-Pierre et Miquelon.

"Mais c'est un gros dérangement pour nos bateaux que d'aller à Terre-Neuve, pour pêcher de la boette, aussi, avaient-ils autrefois l'habitude de l'acheter aux insulaires qui la leur apportaient à Saint-Pierre et Miquelon.

"Que fit le parlement de Terre-Neuve? Il prit un arrêté interdisant l'exportation de la boette. Il manqua de nous faire perdre une campagne et par un cruel retour des choses d'ici-bas, ruina les pêcheurs terre-neuviens eux-mêmes qui, avant ce malencontreux bill, vendaient pour deux millions d'appât à leurs confrères français.

"Les esprits sont tellement montés à Terre-Neuve, que l'année prochaine, si une transaction définitive n'intervient pas, il y aura des batailles entre insulaires et pêcheurs français."

LA BARATTE MERVEILLEUSE

Elle fait quelques victimes parmi nos cultivateurs

Les cultivateurs sont avertis de se tenir en garde contre un certain individu qui vend des barattes nouveau genre de $15 chacune. Il se donne beaucoup de peine pour convaincre ceux auxquels il s'adresse que son invention est mirobolante, par le fait qu'avec cinq ou six tours de manivelle elle tourne le lait en beurre. Il fait écarquiller les yeux des spectateurs assez grands pour le gober lui et sa machine, mais pas assez cependant pour qu'ils ne puissent découvrir son truc, qui consiste à laisser tomber dans le lait une poudre chimique qui a la propriété de le coaguler promptement. La machine fonctionne admirablement bien tant que notre homme est présent, mais aussitôt qu'il a dit : "Au revoir, monsieur", zut ! la victime constate que c'est la répétition du vieux dicton : "plus de pain que de beurre."

ACCIDENT A UN COCHER

Vers 10h. 30, hier soir, un cocher de place nommé Morneau, domicilié au No 17 ruelle Ste-Elisabeth, à Hochelaga, est tombé par accident en bas de son siège, dans la rue Notre-Dame, et s'est infligé des blessures au cuir chevelu. La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre Dame l'a transporté à cette institution.

PERSONNEL

M. W. R. Dunn, du "Halifax Chronicle," est en visite à Montréal depuis deux jours.

MONDANITES

EN VILLE

— Le 17 du courant, Mademoiselle Guimond, de la rue Cherrier, lançait des invitations, au nombre de cent, à une soirée qui a été absolument féerique. La très jolie et infiniment gracieuse hôtesse a fait les honneurs de sa maison avec une charmante affabilité et une exquise distinction. Le réveillon était délicieux et l'orchestre Blazzi a tenu les hôtes en gaieté jusqu'au petit jour.

Parmi les invités, on remarquait: Mesdemoiselles Bolduc, Théoret, Laurier, Lamarche, Dubois, Lesage, Clément, Neveu, Martineau, Beaudry, Bayard, Grothé, les docteurs Lauzon, Bayard, MM. Cléroux, E.E.M., Gosselin, Lauzon, Bumbray, E.E.D., St-Aubin, Jodoin, etc.

— M. et Mme A. J. Richard, de Québec, sont en ville pour quelques jours; ils sont descendus au Viger.

— Mme St-Louis, de Sherbrooke, passera quelque temps à la ville chez des amis.

— Mlle Desbarats, de Ste-Thérèse, est l'invitée de Mme Charles Tylie.

— Mlle Louisa Casault, de Québec, est depuis quelques jours en ville chez des amies.

— C'est avec plaisir que nous apprenons que Mlle Maria Tarte prend un mieux considérable.

— Madame E. Simard, est partie pour New-York, où elle passera quelques jours.

— Très "chic" partie de poker, jeudi soir, chez M. et Mme E. Tetrault, à leur jolie demeure de la rue St-Hubert.

— M. T. Wilson et Mlles Wilson, de la rue St-Louis, sont de retour de New-York où ils ont passé quelque temps.

— Jeudi soir, Mlles Fréchette recevaient à leur joli "home" de la rue Sherbrooke, quelques intimes à l'occasion du départ de Mlle Normandin.

— Mesdames Lanctôt et Wilson, qui ont passé quinze jours à New-York, sont revenues à la ville ces jours derniers.

OTTAWA

Mlle Greenshields est en ville, l'hôtesse de sir Wilfrid et de lady Laurier.

—Mlles Dansereau, de Montréal, sont venues passer quelque temps dans la capitale fédérale; elles sont les invitées de Mlles Chapleau.

—Mme et Mlle St-Denis Lemoine sont parties pour Atlantic City, où elles demeureront quelques semaines.

—Mme Yon, de Montréal, est à Ottawa, depuis quelques jours, en promenade chez sa sœur, Mme R. Chevrier, avenue Daly.

—Mardi, l'orateur de la chambre et Mme Brodeur donnaient un superbe dîner auquel étaient invités: Sir Wilfrid et lady Laurier, Mme et Mlle St-Pierre, Mlle Greenshields, M. et Mme A. A. Bruneau, M. et Mme O. Desmarais, Mlle Desmarais, M. et Mme A. T. Thompson, Mme Lash, Mlle Doutre, M. R. Préfontaine, M.P., M. H. G. Carroll, M.P., M. L. Lavergne, M.P., M. C. H. Parmelee, M.P., M. R. Lemieux, M.P., Dr Mignault M.P., M. C. Angers, M.P., M. A. C. O'Brien, M. J. T. Ferron, M. W. W. Edgar.

—Autre dîner très élégant chez l'orateur et Mme Power. La table était joliment décorée de rose et de blanc. Les convives étaient: l'honorable M. et Mme King, le sénateur et Mme Allan, le sénateur, Mme et Mlle Melvin-Jones, l'honorable M. Fisher, l'honorable M. Fielding, M. et Mme Schreiber, M. et Mme Newcombe, M. et Mme D'Arcy Scott, Mme Borden, Mlle Plunkett, le sénateur Loughead, le capitaine Agar Adamson.

—Les Canadiens-Français ont eu cette semaine un petit régal musical, au concert donné par l'Orphéon, à la salle Orme. Le programme, plein d'attraits, a été rendu d'une façon très artistique. Le directeur et les amateurs qui ont pris part au concert ont droit à nos plus chaleureuses félicitations. Parmi ceux qui se sont distingués: M. A. Tremblay, Mme N. Mathé, M. T. Lemay M. M. Dupont, M. C. Breton, M. J. B. Bertrand, M. P. Durocher.

—Brillante réception, ces jours derniers, chez Mme Power. Parmi les invités, lady Laurier, Mme et Mlle St-Pierre, Mlle Greenshields, lady Cartwright, lady Ritchie, Mme Brodeur, Mlle Doutre, Mme MontPlaisir, Mme Coutlée, Mme Vidal, Mme et Mlle Lavergne, Mme Maunsel, lady Bourinot, Mme St-Onge Chapleau, Mlle Patten, Mme Faribault, Mlle Girouard, Mme A. A. Bruneau, Mme et Mlle Desaulniers, Mlles Chapleau.

Maux de Gorge—BAUME RHUMAL

QUEBEC

—Mme Harry Oswald qui a apssé quelques jours chez son père M. Dunbar, C.R., rue St-Louis, est retourné à Montréal.

—Le capitaine J. B. Peters et M. Stuart Gillespie sont partis, mercredi, pour Anticosti, à bord du "Savoy".

—Mlle Leona Ross et Mlle Maud Ross sont de retour de Montréal où elles étaient en visite chez Mlle Tait.

—M. et Mme J. Cape-More ont passé quelques jours à Sherbrooke, les hôtes de M. et Mme Frank Grundy.

—Mme E. E. Webb et Mlle Stevenson sont parties pour Montréal.

—M. et Mme Ernest Pacaud, Mlle Pacaud et M. Lucien Pacaud sont à New-York.

—M. et Mme J. H. Lachance partiront pour un voyage en Europe, vers le milieu du mois de mai.

—Le Dr Beaupré, M. A.A. Charlebois, le juge et Mme Chauveau, M. Anger et Mlle Anger, M. Gaspard LeMoine, Mlle A. M. LeMoine, Mlle Cécile Gagnon, Mlle Augustine Gauvreau, M. et Mme H. D. Barry, M. W. Cook, Mme A. J. Messervey sont de retour de New-York.

—L'honorable John Sharples et Mme Sharples sont partis mercredi, pour un voyage de deux semaines à Boston.

—Le lieutenant-colonel Benson est arrivé en cette ville, mercredi, de Victoria, C. A. Mme Benson viendra bientôt rejoindre son mari.

—Le Dr et Mme R. G. Matte, M. et Mme A. J. Richard, M. Ed. Harper, M. Wade, et M. E. B. Garneau sont partis, mardi, pour Montréal.

—Mme Frank Thompson, de Sherbrooke, a donné un très-joli "euchre", cette semaine, en l'honneur de Mme Cape More de Québec. Les prix ont été remportés par Mme Lomas, et le lieutenant-colonel Fraser.

—Un brillant concert a été donné, mardi soir, à la salle du Y. M. C. A., par les élèves de Mlle Marier. La soirée a été des plus agréables, et toutes les personnes qui ont pris part à ce concert, méritent de sincères félicitations. Se sont particulièrement distinguées: Mlle Jetté, Mlle Dionne, Mlle Guérard, Mlle Hamel, Mlle Panneton, Mlle Minville, Mlle Lemieux, Mlle Bergeron, Mlle S. Bender, de Trois-Rivières, Mlle Bender, de Montmagny, Mlle Bergeron, Mlle Audette, Mlle J. Gagnon, Mlle Annette Bertrand, et Mlle Parent, fille de l'honorable S. N. Parent.

—Un charmant mariage a eu lieu, mardi matin, à la Basilique. M. George Belleau, fils du Dr. Belleau, conduisait à l'autel, Mlle Marguerite-Rita Baillargeon fille de feu Elzéar Baillargeon.

La mariée était ravissante dans une délicieuse toilette de mousseline de soie crême.

L'honorable L. P. Pelletier, son oncle, lui servait de témoin. La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Baillargeon, curé de St-Cyrille de l'Islet.

Après un somptueux déjeuner, à la résidence de l'honorable M. Pelletier, les nouveaux mariés sont partis pour New-York, accompagnés des souhaits de bonheur de leurs nombreux amis.

Parmi les invités l'on remarquait: Mme Baillargeon, l'honorable L. P. Pelletier et Mme Pelletier, le Dr et Mme Belleau; Mlles Belleau, M. et Mme Neuville Belleau, M. Jules Côté, M. et Mme Boisvert, M. et Mme Napoléon Pelletier, M. et Mme Joseph Fortier, M. et Mme Jules Baillargeon, M. Elz. Baillargeon et M. Charles Baillargeon.

—Un autre très joli mariage a été célébré, le même jour, au Couvent des Ursulines, de Bedford Park, New-York. Celui du Dr. Gustave Taschereau, de St-Ferdinand, neveu de feu le cardinal Taschereau, avec Mlle Mathilde O'Ryan de Sillery, Québec, qui a passé quelques mois au Couvent des Dames Ursulines, avec la mère Saint-Michel, sa sœur. M. l'abbé Burke a présidé la cérémonie, assisté de M. l'abbé Tétrault et de M. l'abbé P. Gravel. La bénédiction nuptiale a été donnée par Son Eminence le cardinal Gibbons.

IRIS.

18 Avril 1901.

LES 3 POIRIERS

Ces excellents acrobates canadiens viennent d'épater les Américains; ils arrivent d'une grande tournée aux Etats Unis, de la Californie, des Etats du Sud, de l'Ouest, etc., où ils ont rapporté un très grand succès; ils font des tours surprenants, comme double dislocation d'épaules sur barre fixe etc. Ils seront au Parc Sohmer Dimanche prochain, l'après-midi et le soir.

TRES VARIE

Le programme est très varié pour Dimanche prochain au Parc Sohmer.

GAZETTE DES DAMES

COMMENT SE FONT LES MARIAGES

"Mademoiselle, voulez-vous me permettre de parler à vos parents, puis-je espérer que vous voudrez bien me confier le bonheur de votre existence?" Un joli "oui" bien timide et bien ému, tombe des lèvres roses de la demoiselle et voilà un engagement qui, un mois après, se changera en un mariage, si cet engagement est ratifié par le papa et la maman. Alors commence pour la jeune fille la vie la plus charmante du monde. Elle vit dans un rêve enchanté. Le fiancé est rempli de prévenances, d'attentions. Il semble se fondre en tendresse et en admiration pour celle qui va devenir sa femme. Ouvre-t-elle la bouche, il approuve avant qu'elle ait parlé. Exprime-t-elle un désir, il se précipite pour le satisfaire. Est-elle souffrante, sa désolation fait peine à voir. Toute sa vie est suspendue au sourire de sa future compagne. Ce temps des fiançailles est inoubliable pour les femmes. Après les quatre semaines, au minimum, ou les deux mois, au maximum, que dureront les fiançailles, il en sera ainsi. Plus tard, les rôles changeront.

Sans s'en apercevoir, lentement, la femme s'asservit à la volonté de l'homme et les rôles sont alors renversés.

Maintenant, ... jeune personne rencontrera ... le monsieur qui doit devenir son maître? Le plus souvent chez des amis communs. Il est donc utile que les mères se sacrifient et qu'au lieu de rester bien tranquilles au coin du feu, elles conduisent leurs filles dans de petites réunions intimes et convenables où fréquentent quelques jeunes gens. Les réunions du soir sont plus particulièrement favorables parce que les hommes ne peuvent se rendre aux five o'clock. Seuls, les messieurs d'un certain âge sont libres pendant la journée et encore!

Quelquefois dans les petites villes une jeune fille peut être remarquée à la promenade, mais c'est rare. Il faut compter pour se marier sur les rencontres dans des maisons amies et aussi sur la bienveillance de certaines maîtresse de maisons dont la principale occupation est de se dire: "Tiens, tiens, Mlle X... ferait bien l'affaire de M. Y..." Et la bonne dame s'arrange pour que le jeune homme et la jeune fille se trouvent ensemble... par hasard. Notez qu'il n'est pas question ici de la marieuse professionnelle, mais seulement d'une amie obligeante.

Combien ont été mariés de cette manière et ne s'en sont jamais doutés.

A côté de cette façon, un peu officieuse, il y a le mariage d'amour, car quoi qu'on dise, le mariage d'amour existe encore tout en devenant plus rare. Les jeunes gens se rencontrent dans un salon, se plaisent, le laissent voir et tout devient facile, si les convenances et les rapports le permettent.

Les petits cercles du dimanche à Paris ou à la campagne sont très favorables aux mariages. Dans beaucoup de maisons, les parents consentent à recevoir ce jour-là les amies et amis de leurs filles et de leurs fils. On fait de la musique, on organise des parties de crocket ou autre jeu en chambre pendant l'hiver; parfois une petite sauterie. L'été, on joue au tennis, à d'autres jeux en plein air et on organise des rallyes-paper à pied. Il est rare que ces réunions ne deviennent pas la cause d'unions plus ou moins bien assorties. Néanmoins, malgré ce qui peut en résulter plus tard, le temps des fiançailles reste pour une femme l'époque la plus charmante de sa vie de jeune fille.

A la fin de chaque saison, les mariages deviennent la grande préoccupation mondaine, mais rarement il y en a eu autant d'annoncés qu'en ce moment. Il semble que le siècle nouveau ait une influence sur les jeunes hommes et leur communique le désir de se marier. Les demoiselles ne s'en plaignent pas, car devenir une épouse sérieuse et une mère de famille respectable doit être le rêve de toute jeune fille qui envisage sagement l'avenir.

Voici les derniers usages en fait de fiançailles. Nous pensons qu'il n'est pas inutile de parler de cela, puisque le code du savoir-vivre nous impose certaines lois.

Lorsque le jeune homme a été agréé par la jeune fille, à laquelle les parents auront préalablement demandé l'aveu de son affection pour celui qu'elle a choisi, et que les parents auront donné leur assentiment, un proche parent du jeune homme, à défaut du père et de la mère, ira faire la demande officielle aux parents de la jeune personne. La demande acceptée, il préviendra le jeune homme qui viendra remercier ses beaux-parents et recevoir d'eux l'autorisation de venir chaque jour. C'est le jour des fiançailles intimes et le jour où le fiancé envoie son premier bouquet tout blanc. Tous les jours ce bouquet sera renouvelé. On fait un abonnement avec le fleuriste, à moins que la jeune fille, dans un but de louable économie, demande à son fiancé de ne lui envoyer ces fleurs que de temps à autre.

Le jour des fiançailles officielles, quelques jours après la demande, les parents de la fiancée donnent un dîner intime, auquel assistent les parents du futur. Avant le dîner, le jeune homme offre la bague des fiançailles, après avoir auparavant consulté sa fiancée, afin qu'elle puisse choisir la pierre qu'elle préfère. A partir des fiançailles, le fiancé n'acceptera aucune invitation, à moins d'être sûr de rencontrer sa fiancée, qui de son côté, n'ira jamais à une réunion, dîner ou matinée, sans être sûre d'y trouver son futur mari. Lorsque les fiançailles sont décidées, le premier soin des parents doit être d'écrire un mot, sinon une vraie lettre, non seulement aux parents, mais encore aux amis très intimes. Dans cette lettre, on a soin d'indiquer une heure et un jour où l'on peut vous trouver pour que les personnes avisées puissent venir apporter leurs compliments. Le jeune homme sera présent, s'il le peut, aux jours de réception et ses futurs beaux-parents le présenteront aux amis et connaissances. Lorsque le fiancé est occupé dans la journée, ces petites présentations se font le soir. En Allemagne, où les mœurs sont moins policées que chez nous les jeunes gens envoient des cartes contenant leurs noms, et ce seul mot fiancés. C'est un peu brutal.

La corbeille se compose du trousseau que la famille donne à la future et des cadeaux que le fiancé et sa famille offrent à la jeune fille. L'envoi de la corbeille et la signature du contrat précède le mariage d'une dizaine de jours. Depuis l'année dernière, la mode consiste pour le fiancé à offrir un seul objet, au lieu de consacrer la somme dont il dispose à de menus bibelots. Les éventails, broches, bracelets, parures de fantaisie sont donc remplacés par une parure de prix qui ne se démode pas. Si l'on tient absolument à faire admirer la corbeille par les gens qu'on fréquente, on donnera le lendemain du contrat une grande matinée. L'exposition sera faite ce jour-là et non après le mariage religieux comme cela se faisait il y a deux ans.

Bl. de GERY.

AU PALAIS DE JUSTICE

Les héritiers du conducteur Ramsden obtiennent un jugement de $10,000 contre le G. T. R.

Intéressant jugement rendu contre M. Hurteau, marchand de pianos

COUR SUPERIEURE: JUGEMENTS

L'hon. juge Mathieu

Les Syndics de la Paroisse de St-Antoine de Longueuil vs Isaie Gingras et les demandeurs, req.—Motion des défendeurs pour règle.—Renvoyée.—D'après les dispositions des articles 832 et 833 C.P.C., le défendeur n'est pas sujet à la contrainte par corps en exécution du jugement rendu contre lui; vu qu'il n'est pas constaté qu'il ait eu la garde des deniers des demandeurs de l'autorité judiciaire.

L'hon. juge Davidson

Dupuis vs Vaillancourt.—Jugement prononçant la séparation de corps, sans frais.

—McDermott vs Harkins.—Jugement pour $124.50, pour loyer.

L'hon. juge Taschereau

Rochon vs St-Jean.—Jugement pour $52,00.—Action sur compte.

—Jodoin vs Ducharme, le curé et les Marguilliers de l'Oeuvre de Fabrique de la paroisse de St-Antoine de Longueuil, m.e.c.—Action renvoyée avec dépens, le demandeur ayant failli dans sa preuve. Il demandait la nullité du testament de feu Dame Désanges Jodoin, épouse de Mathieu Lussier, par lequel le défendeur était légataire universel et les mis en cause légataires particuliers.

—Paré vs Montreal Park & Island Ry.—Jugement suivant confession pour $83.00 avec frais d'action de cette classe, comme étant les intérêts dus au 3 mai 1897 au 8 mai 1898, sur une somme de $1649.43, montant accordé par les arbitres comme indemnité pour la valeur du terrain avec constructions, que la Compagnie a expropriés pour y faire passer sa voie ferrée, à Lachine.

L'hon. juge Curran

Robert vs Hurteau. — Action maintenue.—Le défendeur devra obéir au jugement sous huit jours de la date du jugement.

Le 28 décembre 1897, feu Edouard Mignault, époux de la demanderesse, a acheté par contrat un piano du défendeur Hurteau, au prix de $325.00, à raison de $10 comptant, et de paiements mensuels de $8.00.

Mignault est mort le 24 décembre 1899. Le montant payé sur le piano à cette date était de $174.00, laissant une balance de $151.

A la mort de son mari, la demanderesse résolut de quitter le pays et d'aller demeurer à Providence, Rhode Island, E.-U.

Elle alla trouver le défendeur et s'engagea par contrat à lui envoyer une traite à vue sur F. W. Cornell, Providence, pour $75 et à lui payer $10 par mois jusqu'à extinction de la dette.

Le défendeur accepta et signa ce nouveau contrat.

La demanderesse laissa le piano chez M. Hurteau pour être emboîté et expédié à Providence, et donna à M. Hurteau $10, pour les frais de transport.

Faisant honneur à ses obligations, la demanderesse, rendue à Providence, fit envoyer par son agent F.M. Cornell une traite à vue pour $75. Le défendeur accusa réception de cette somme mais refusa d'envoyer le piano à moins que la balance du prix ne fût complètement payée.

La Cour le condamne à expédier sous huit jours.

L'Hon. JUGE LANGELIER

Dame M.C. Cloutier et vir vs F.C. Cloutier et al.—Motions de la demanderesse pour homologation du rapport du praticien, accordée.

—Joseph Hébert vs Dame Eugénie Beaulieu et vir.—Jugement sur saisie-gagerie en expulsion pour $462.

—Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs C. Leguerrier.—Exception dilatoire renvoyée, aucun avis de dépôt et du certificat du Protonotaire n'ayant été donné au demandeur.

—Dame M.J. Beauchemin vs Dame S. Desroches et al.,—Motion pour rejeter la déposition de la demanderesse du dossier, renvoyée. L'objection à l'audition de la demanderesse aurait dû être faite avant son assermentation. Sa déposition, prise sans objections, ne peut être mise de côté: elle peut seulement perdre de sa valeur probante.

La Cour réserve à la demanderesse le droit de faire valoir, lors des plaidoiries, les objections qu'elle invoque contre son propre témoignage.

—Henry vs Beaudry.—Jugement prononçant la réparation de biens.

—Lecavalier vs Bellemare.—Jugement exparté pour $201,25.

—Boschen et al. vs Beaulieu.—Ordre au défendeur de se soumettre à la garde du shérif.

—MacDougall vs Rozand et vir.—Jugement sur saisie-gagerie en expulsion pour $160.

LE PROTONOTAIRE

—Turpin vs Johnson.—Jugement par défaut pour $256,59.

—Fortier vs Castonguay.—Jugement par défaut pour $142,00.

—Patenaude vs Edmond.—Jugement par défaut $1604.42.

L'Hon. JUGE DOBERTY.

—Dame Richard Ramsden vs G.T.R.—Verdict condamnant la compagnie à payer $10.000 à la demanderesse.

Richard Ramsden marié et père de cinq enfants mineurs, était conducteur d'un convoi de marchandises faisant le service entre Montréal et Brockville. Dans le nuit du 10 janvier 1900, à la gare de St-Henri, le convoi fut soudainement frappé par celui de Lachine. En essayant d'échapper au danger Ramsden fut broyé à mort.

La preuve a démontré que les soupapes et les freins de la locomotive du convoi de Lachine étaient défectueux et que le mécanicien, un nommé Broadhurst, en avait averti à maintes reprises les autorités compétentes.

Le jury, prenant ces faits en considération, accorde $6.000 à madame Ramsden et $4.000 aux enfants.

Les avocats de la défense ont prétendu que Ramsden, étant membre de la Grand Trunk Insurance and Provident Society, n'avait pas le droit de réclamer des dommages de la compagnie défenderesse, attendu de la dite société existe précisément pour mettre le G.T.R. à l'abri des risques de ce genre.

L'hon. juge Doherty rendra son jugement aujourd'hui sur ce point de droit, déjà soumis à la Cour de Révision sur un appel d'un jugement de la Cour du district de St-François.

Une jeune fille ne peut être belle si elle est pâle

La beauté chez la femme ne consiste pas seulement dans la régularité des traits; il faut avant tout que le visage ait cet air de santé, ce teint rosé, ces yeux brillants et cet éclat radieux qui vous charment et vous captivent. Pour obtenir ce résultat on se sert malheureusement trop souvent de poudres et de fards qui sont si nuisibles à la santé et qui gâtent à tout jamais l'épiderme. Le seul et unique moyen naturel d'avoir un beau teint c'est de faire usage du Vin St-Michel. L'insuccès est inconnu à ce célèbre tonique reconstituant, car il n'y a pas d'anémie, pas de pâleur et pas de débilité qui puissent résister aux effets bienfaisants de ce régénérateur du sang. C'est un vin d'un goût exquis, qui excite l'appétit, facilite la digestion, purifie et enrichit le sang. Il donne à la peau une teinte rosée, colore les lèvres, anime le regard, développe les muscles et fait circuler le sang pur, coloré et chaud dans les veines, enfin il rajeunit en donnant la force la vigueur, la santé et la beauté aux personnes faibles, pâles et sans énergie.

LES LICENCES A STE-CUNEGONDE

Le conseil municipal de Ste-Cunégonde a fixé mercredi comme suit les prix des licences du commerce à domicile:

Pour vente de fruits et de légumes	$27.50
Bière et spiritueux	27.50
Glace, par voiture	27.50
Menus objets	25.00
Pétrole	22.50
Pain et pâtisseries	12.50
Biscuits et farine	12.50
Colportage à pied	15.00
Eaux gazeuses, boissons douces, etc.	10.00
Cigarettes, cigares et bonbons	8.00
Blé d'inde chaud, en voiture	7.50
Blé d'inde chaud, fruits, légumes, bijoux, etc., à pied	5.00
Haillons et bouteilles	5.00
Crème à la glace	3.50
Huitres	3.00
Lait	2.00

Les musiciens ambulants paieront $10, et les propriétaires de chiens, $2 pour chaque animal.

—Les étudiants en médecine de Laval ont voté des condoléances à leur confrère M. Horace Gervais, à l'occasion de la mort de son aïeule, Madame Moore.

—M. Arthur A. Longtin, dessinateur aux bureaux de l'administration de l'a-du gouvernement fédéral l'offre d'une queduc de Montréal, vient de recevoir position semblable, mais avec un salaire beaucoup plus élevé. Il l'a refusée.

—Le "Silver Dollar Palace a été acheté par son ancienne propriétaire Mme Richardson.

CARNET DE LA POLICE

Le constable Beattie, du poste No 9, ayant pris en flagrant délit une bande de cambrioleurs à l'hôtel Bull's Head, au coin des rues Montgomery et Centre, hier matin, a réussi à mettre la main sur un d'eux. Pendant qu'il appelait des secours, il a reçu du prisonnier un croc-en-jambe qui l'a fait se dévisager contre l'avertisseur en fer, et le prisonnier s'est enfui. Quatre fois depuis deux mois, Beattie a surpris des cambrioleurs à cet endroit.

—Une femme du nom de Paquette a fait arrêter ces jours derniers ses deux enfants: une fillette d'une quinzaine d'années, et un petit garçon de 10 ans.

La première a été condamnée à trois ans de détention au Bos-Pasteur.

Quant au jeune garçon, que sa mère accusait de lui avoir dérobé une somme d'un dollar, la Cour l'a envoyé pour huit jours à l'Ecole de Réforme, en attendant qu'on le place dans quelque institution de bienfaisance.

Il a été prouvé, lors de l'enquête, que c'était sa sœur qui l'avait poussé au vol.

—François Fleury, ayant remboursé en entier l'argent qu'il avait pris à son patron, M. Ovide Moreau, marchand de poisson, a été remis en liberté sur un cautionnement personnel de $100 et un autre cautionnement du même montant.

—Le recorder Poirier a envoyé en prison pour deux mois, à sa propre demande, une vieille femme nommée Margaret Chapman, sans feu ni lieu.

—William Smith, pour avoir, en état d'ivresse, insulté un homme et deux femmes rue Lagauchetière, et donné un coup de pied à l'une de ces dames, s'est vu condamner par le recorder à $5 d'amende ou un mois de prison.

—Eugénie Ouellette, âgée de 19 ans, arrêtée par le capitaine Choquette sous l'accusation d'avoir été trouvée dans une maison de réputation douteuse, ruelle Mathieu, a été envoyée pour trois mois en prison par le recorder Poirier.

—Trois petits garçons ayant été amenés devant lui sous l'accusation d'avoir joué dans une voie publique, Son Honneur le recorder Poirier les a fait remettre en liberté après leur avoir fait des remontrances. A cette occasion, le recorder fait remarquer qu'il n'existe pas suffisamment d'endroits où les enfants puissent prendre leurs ébats.

—Madame Eudoxie Leriche, citée en cour de police sous l'accusation d'avoir volé une collerette appartenant à une dame Reeve, a été remise en liberté sur parole, en attendant son procès qui aura lieu mardi prochain.

COURRIER DE QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 19

Wilfrid Trépanier, le facteur trouvé coupable de vol d'une lettre, au bureau de poste est parti ce matin pour le pénitencier de St-Vincent de Paul, où il résidera pendant les prochains cinq ans. Le prisonnier est sous la garde du constable Normand, de la Police Provinciale.

—Le 8e bataillon sera passé en revue ce soir au manège militaire, par le lt.-colonel Oscar Pelletier.

—M. Gustave Gagné, l'organiste de la Basilique, s'est fracturé un bras hier, en faisant une chute dans l'escalier de sa résidence.

—La rumeur circule en cette ville, que les Révérendes dames Ursulines ne sont plus disposées à vendre les Plaines d'Abraham au gouvernement fédéral. On donne comme raison, qu'elles sont ennuyées du bruit que fait cette transaction, qui maintenant semble louche, et qu'elles ne veulent en aucune manière, s'exposer à la critique. Elles sont d'avis que les Plaines devisées en lots à bâtir leur rapporteront autant si non plus, que la vente au gouvernement fédéral.

—M. George Côté, agent d'assurances est décédé hier soir à la résidence de son frère, M. Eugène Côté, typographe à l'"Evénement", à l'âge de 41 ans. Il était aussi le frère de M. Alfred Côté, prote de l'"Evénement" et neveu de M. Isidore Côté, clicheur à l'imprimerie Nationale, d'Ottawa.

—Hier à la chapelle de St-Antoine de St-Roch a eu lieu le mariage du Dr Brodeur, de Wolfestoion à Mlle Victoria Blondin, de Montréal.

—Le bataillon du Séminaire, fanfare en tête, s'est rendu au Manège militaire hier après-midi, où il a fait les exercices militaires pendant une couple d'heures.

—Plus de 150 journaliers de Québec sont partis à bord du steamer "Savoy" pour passer l'été à l'île d'Anticosti. Ces gens seront employés dans les homarderies, feront du défrichement ou travailleront à la construction des quais.

—Un nommé Jos Cayer est actuellement dans la prison de Sherbrooke, pour avoir assailli un conducteur du Québec Central, tout près de la srarion de Dudswell.

Nous avons une journée des plus détestables aujourd'hui, pluie et brume avec un léger vent du nord-est.

Gradation

Un rhume de cerveau négligé dégénère en rhume et fluxion de poitrine. Le BAUME RHUMAL est le vrai spécifique à employer.

Un beau teint fait toujours plaisir.

L'ORIENTAL CREAM ou L'EMBELLISSEUR MAGIQUE du Dr T. Félix Gouraud, fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseur, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté, et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on se soit servi de remède. Il a été à l'essai pendant 53 ans et est si inoffensif — que nous avons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayer disait à une dame le haut ton, une patiente: "Comme vous vous en servirez, vous, les dames, je recommande la "Crême de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille dure six mois, même si l'on s'en sert tous les jours. LA POUDRE SUBTILE DE GOURAUD enlève tous les poils superflus sans endommager la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis, du Canada et de l'Europe. FERD. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y. Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation élégante, et mentionnez "LE JOURNAL." 2a eod

Purifie et Embellit la Peau. Aucun autre cosmétique fera cela

ECHOS ET GLANURES

L'enquête sur la mort du nommé James Collins, 177 rue Richardson, trouvé noyé, a révélé les faits suivants:

Le nommé Collins partit de chez lui le 17 novembre dernier, vers 6 heures du soir. Vers minuit, le constable Collins, du poste No 9, l'ayant trouvé couché sur le pont Wellington, le conduisit au poste de police. Le lendemain matin, comme il semblait parfaitement remis, on le remit en liberté, et depuis lors on ne l'a plus revu vivant.

Le défunt jouissait d'un excellent caractère, mais d'une médiocre lucidité d'esprit. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle.

—Les commissaires aux vives de la ligne Richelieu et Ontario pour la prochaine saison de navigation sont les suivants: "Québec", M. F. Monet; le "Montréal", M. F. Savage; le "Berthier", M. Bernier; le "Terrebonne", M. A. Bourque; le "Saguenay", M. T. Perras; le "Canada", M. N. Huet; le "Kingston", M. H. Singleton; le "Toronto", M. W. Amos; le "Columbian", M. O. Wilson; le "Bohemian", M. R. Watson.

—M. Napoléon Blondin, courtier d'immeubles, demeurant 1184 rue Berri est mort subitement ces jours derniers.

—Le financier James Ross, retour d'Angleterre, rapporte qu'une maison anglaise a commandé à la Dominion Iron & Steel Co., de Sydney, 150,000 tonnes de fer en gueuse par an, ce qui représente, aux prix actuels, environ $3,000,000 par an. Cette compagnie sera, d'après lui, capable de lutter avec les Etats, l'Angleterre et la Belgique pour le production des rails d'acier.

M. Ross vante beaucoup le succès remporté par M. McDonald comme surintendant général du réseau de la Compagnie générale de Traction, de Paris.

—Les employés de la maison Dupuis Frères ont fêté jeudi soir leur confrère M. Léon Dozois, rue St-André, à l'occasion de ses noces d'argent. Madame et Mesdemoiselles Dozois ont été charmantes.

—Mardi dernier, au Monument National, les nombreux élèves de madame Boudet (directrice des écoles de coupe du conseil des Arts et Manufactures), lui ont fait cadeau d'un magnifique secrétaire et d'un bouquet de roses, en reconnaissance de ses services.

—Le programme suivant sera exécuté dimanche à la Cathédrale:

A 10 heures, messe solennelle de César Frank.

Offertoire, Ave Maria, de Widor, M. Jos. Saucier.

A 7.15 heures, vêpres. Bénédiction du St-Sacrement, O Salutaris, duo, Rousseau, MM. A. Piamondon et Jos. Saucier.

Regina cœli, chœur de Rheinberger.

Tantum ergo, chœur G. Dethier.

LOTION PERSIENNE

Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rousseurs, le masque et autres taches de la peau,

La *LOTION PERSIENNE* est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable REMÈDE pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est *brunie par le soleil*, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraîcheur et son teint rose, en ajoutant une cuillérée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1594 Rue Ste-Catherine, Montreal.

Le Masque de Fer

Par ...
Oscar de Poli

No 12 (Suite)

mon consentement à mon mariage avec un autre prince souverain. Depuis quinze mois, c'est chaque jour, à toute heure, que je suis en butte à d'impitoyables obsessions. Pensez-vous que l'on m'ait épargné le terrible argument de mes devoirs envers mon pays, envers ma maison, saignée par celui qui vous envoie? En me mariant à la hâte, je réparerais, me disait-on, l'outrage fait à notre sang, et je rendrais en quelque sorte affront pour affront. Eh bien! supplications, obsessions, persécutions, devoirs, rien n'a pu me convaincre. J'ai défendu, gardé fièrement ma liberté, parce qu'avec elle je gardais aussi l'espoir, et je les garderai jusqu'au jour où je ne pourrai plus douter de mon malheur.

Emu d'admiration, le chevalier de Rohan écoute en frissonnant cette plainte superbe, et tout bas, avec un frémissement de douleur et de jalousie, il se dit:

—Comme elle l'aime!...

—Ce jour-là, monsieur, reprend la princesse de Savoie, ce jour-là seulement, je me souviendrai de ce que je dois à mon pays, à ma race, et je donnerai des lèvres le consentement qui me sera demandé. J'en mourrai, je le sens, je l'espère, et Dieu seul saura de quoi je meurs!

—Ce jour-là, madame, s'il plaît à Dieu qu'il vienne, il n'est pas un prince de l'Europe qui ne se tienne pour le plus heureux de la terre s'il peut mettre sa couronne aux pieds de tant de beauté, de jeunesse, de grâce, de grandeur d'âme! Pourquoi faire d'avance un pacte avec la souffrance, avec la mort? Pourquoi, vous aussi, vous condamner au supplice d'un mariage de nécessité politique, abdiquer votre droit au bonheur, briser votre existence dans sa fleur? Jetez les yeux autour de vous: n'est-il donc pas au monde un cœur digne de consoler le vôtre et de le réconcilier avec l'espérance, avec le bonheur, avec la vie?

—Ce jour-là, monsieur, s'il plaît à Dieu qu'il vienne, la princesse Marguerite de Savoie sera la femme du prince à qui vous allez porter, de la part du Roi votre maître, les insignes de l'Ordre du Saint-Esprit!

Louis de Rohan a mis tout son cœur dans son plaidoyer, dans sa discrète insinuation, mais la royale jeune fille n'en a pas compris le sens mystérieux, et c'est avec une énergie nuancée de sarcasme qu'elle a dit ses dernières paroles, bien faites pour décontenancer quelque peu M. l'ambassadeur extraordinaire.

Au même instant, la chasse se rapproche, des cavaliers apparaissent, la princesse reprend sa chevauchée, et le chevalier la suit, pâle, oppressé, le cœur amer et saignant.

De retour au palais ducal, il s'enferme dans sa chambre pour donner un libre cours à sa douleur.

—Comme elle l'aime! redit-il avec un accent effrayant de fureur jalouse.

Puis il pleure comme un enfant, non seulement à cause de ce qu'il souffre, mais aussi de ce qu'elle a souffert, de ce qu'elle souffre, de ce qu'elle souffrira.

Leur déchirement est le même: elle lui donne le viril exemple de la résignation, du sacrifice; sera-t-il moins vaillant qu'une jeune fille?

Insensiblement sa raison calme son cœur, mais la blessure en est encore saignante, et le sera toujours, pense-t-il.

Il vivra désormais avec ce pur et triste souvenir, mouillé de larmes, et ces larmes seront son doux réconfort.

Et puis, la vie a tant de surprises, qui sait si, quelque jour, le rêve angélique ne sera pas une angélique réalité?

Maintenant il faut penser au Roi.

L'ambassadeur de Sa Majesté très chrétienne écrit longuement, puis il appelle Pacôme Patruche, et lui demande à brûle-pourpoint:

—Sais-tu crever des chevaux?

—S'il le faut pour le service de mon maître, oui.

—Il le faut pour le service du Roi.

—C'est aussi mon maître.

—Tu vas prendre un temps de galop jusqu'à Paris.

—Bien, monseigneur.

—Voici ton passeport et cinquante louis pour ton viatique. N'oublie pas de mettre des pistolets dans tes fontes.

—Et ma bonne vieille rouillarde à mon côté, dit gaiement Patruche, qui croit flairer le danger,—une autre vieille connaissance.

—Maintenant voici tes instructions: tu remettras cette lettre au Roi.

—Au Roi? dit Patruche ébaubi.

—Au Roi lui-même, et, retiens bien ceci, sans que personne au monde puisse savoir que tu arrives de Turin, que tu viens de ma part et que tu retournes en Savoie.

—Mais, monseigneur, comment le pauvre diable que je suis pourra-t-il avoir l'honneur d'approcher Sa Majesté?

—Les poètes passent pour ingénieux.

—Et la garde qui veille aux barrière du Louvre?

—Elle sait que ces barrières ne sont pas faites pour les vieux soldats du Roi, et que le petit-fils d'HenriIV accueillie à la béarnaise les plus humbles de ceux qui l'ont servi.

—Çà, c'est vrai!

—Pars donc, mon brave Patruche, va comme Eole et reviens comme Borée.

—Au revoir, monseigneur.

—Encore un mot: la missive que tu portes ne doit, pour rien au monde, tomber en d'autres mains que celles du Roi.

—C'est entendu.

—En cas de péril, détruis-la.

—Et puis que ferai-je, monseigneur?

—Tu diras au Roi ceci: "M. le chevalier de Rohan, apprenant que le duc en question doit épouser la personne en question, demande à Votre Majesté s'il doit continuer sa route." Comprends-tu!

—Faut-il comprendre? demande Patruche avec une mimique de la plus spirituelle niaiserie.

—Oui.

—Alors je comprends, monseigneur, encore que les affaires des grands ne rapportent rien aux petits qui s'en mêlent,—rien que des horions.

Le chevalier ne put s'empêcher de rire, malgré son poignant chagrin, et son chargé d'affaires détale.

Pacôme Patruche ne perd pas de temps pour enfourcher un cheval de poste, et ventre à terre le voilà sur la route de Paris.

La nuit est claire, presque froide, mais à chevaucher grand train on se réchauffe. En trois jours, il fait une cinquantaine de lieues, passe le mont Cenis, arrive sans encombre à Chambéry. La frontière n'est plus loin, et M. le chargé d'affaires, galopant dans la nuit, se flatte de voir lever l'aurore en terre de France.

Pour distraire sa solitude et tromper sa fatigue, il repasse mentalement, pour la centième fois ses instructions; tandis qu'il gravit au pas de sa monture un affreux raidillon, il est tiré de sa méditation par le bruit d'un galop de cavalerie qui se rapproche, avec des cliquetis d'armes.

M. le chargé d'affaires se demande aussitôt si ce n'est pas lui qu'on poursuit. Dans le doute, il s'abstient d'aller au pas, et talonne sa bête à grands coups d'éperons.

Pacôme Patruche ne se trompe pas en pressentant que c'est à sa personne que l'on en veut. Le départ nocturne et précipité d'un serviteur intime du chevalier de Rohan a mis en éveil la sagacité du chef des sbires turinois; il est clair que ce départ cache quelque chose: très certainement ce valet de confiance emporte des papiers que Mgr le duc peut avoir intérêt à connaître. Les valets ne brillent généralement point un excès de bravoure; trois solides estafiers, déguisés en malandrins, et bien montés, suffiront amplement pour rattraper et mater celui-là.

Evidemment la police de Savoie fait du zèle, mais c'est le péché de toutes les polices.

Et qui sait si le chef des sbires agit de son propre mouvement, et s'il n'obéit pas à de hautes et mystérieuses instructions?

Madame Royale, bien qu'elle ne soit plus régente du duché, passe pour n'avoir rien abdiqué de son pouvoir, et l'on sait que sa politique ne répugne pas aux coups de force.

Pacôme Patruche ne sait pas cela, mais il agit tout comme, ce que c'est que d'avoir du flair!

Il éperonne désespérément sa monture, mais ce diable de raidillon la fatigue horriblement, et les trois estafiers gagnent sensiblement du terrain.

Des lueurs pâles annoncent l'approche du jour; la frontière est là; hardi, Patruche!

Tout en galopant, il arme ses pistolets, et, tout en les armant, il se demande s'il n'est pas en péril et s'il n'a pas le devoir de détruire la lettre du chevalier, car les estafiers ne sont plus loin.

Bast! ils ne sont que trois, et la frontière est si près; hardi, hardi, Patruche!

—Holà! mon gentilhomme, crie une voix rude et caustique halte et volte-face! Ho! ho! n'entendez-vous pas?

—J'entends bien! se dit "mon gentilhomme", comme Timothée Mijoton, en poussant de plus belle vers la frontière. J'entends bien, mais...

Mais le résultat ne répond pas à son effort; son cheval est sur les dents; encore deux minutes, et les chasseurs seront sur le gibier.

—Aux grands maux les grands remèdes! se dit Patruche d'un ton de généreuse résignation.

—Halte et volte-face! crie encore la rude voix, avec un accent de triomphe.

—C'est fait, messeigneurs! dit Patruche en se tournant du côté de l'ennemi.

Les estafiers poussent des exclamations de victoire et d'allégresse: sans doute on leur a promis quelque bonne aubaine en cas de succès.

Quand ils sont à vingt pas, deux coups de feu les saluent, deux chevaux se cabrent avec un hennissement de douleur, et s'abattent en roulant sur leurs cavaliers, hurlant de fureur.

Pacôme Patruche, après ce double coup d'adresse, reprend vivement la route de France; mais le troisième malandrin, à qui sans doute la colère, la rancune, l'espoir de l'aubaine mettent du cœur au ventre, se lance à sa poursuite, l'épée au poing, et va le gagner de vitesse.

Alors le ci-devant bas-officier fait tête à l'assaillant en disant avec un sourire d'amour et d'invincible confiance:

—A vous, mademoiselle Patruchette!

Et, tirant sa flamboyante rouillarde, il engage le combat: en trois passes, l'estafier est désarmé magistralement, et son cheval est féru d'un fier coup de pointe au poitrail.

—Homme de bien, lui crie gravement son vainqueur, apprenez que les petits n'ont rien à gagner en s'immisçant dans les affaires des grands,—rien que des horions!

Sentence couronnée par un tonitruant éclat de rire et par un joli temps de galop.

Un quart d'heure après, franchissant la frontière, Pacôme Patruche voit lever l'aurore sur la terre de France, et, dans la fière humilité de son âme, il rend grâces à Dieu de sa victoire.

Le treizième jour, ayant fidèlement crevé tous les chevaux possibles, il arrive à Paris, s'arrête dans la première auberge qu'il rencontre, avale un bouillon, répare le désordre de sa toilette, et se dirige au pas accéléré vers le Louvre.

La garde veille, et Pacôme rôde longtemps aux abords de la demeure royale sans découvrir le moyen de franchir les barrières.

Un capitaine sort du château; c'est le comte de la Motte, gentilhomme de la chambre du Roi.

Patruche croit le reconnaître, et son cœur a bondi: le comte de la Motte est un de ses anciens chefs.

Il bondit, comme son cœur, au-devant de l'officier, qui, dès le premier coup d'œil lui dit avec une bienveillance où perce l'estime:

—Mon brave Patruche, je suis heureux de vous rencontrer: vous étiez le modèle du régiment, et tout le monde vous y regrette encore: qu'êtes-vous devenu depuis que vous nous avez quittés?

Patruche fait le salut militaire et répond avec une visible émotion que M. de la Motte prend pour celle de la gratitude:

—Monsieur le comte, vous me rendriez orgueilleux; je suis bien fier de ce que vous avez la bonté de me dire: ah! ce n'est pas sans un rude crève-cœur que j'ai quitté le régiment, mais il le fallait pour soigner mon vieux père aveugle. Le bon Dieu me l'a repris, et maintenant puisque vous avez gardé de Pacôme Patruche un bon souvenir...

—Le meilleur souvenir, mon brave.

—Eh bien! j'espère que vous ne me refuserez pas votre protection.

—Ma protection?

—Pour arriver jusqu'à Roi.

—Vous voulez parler au Roi, Patruche? dit le comte de la Motte avec un accent de surprise.

—Tout de suite, s'il se peut.

—Votre cas est donc bien pressant?

—Tout ce qu'il y a de plus pressé.

—Il faut au moins le temps de prendre les ordres de Sa Majesté, qui travaille en ce moment avec le cardinal Mazarin.

—Monsieur le comte, je me flatte de n'être pas tout à fait un inconnu pour le Roi; d'abord, il accueille avec bonté les plus humbles de ceux qui l'ont servi.

—C'est vrai.

Ensuite, mon capitaine, si vous voulez bien lui dire: "Sire, c'est Pacôme Patruche, de Saint-Germain-en-Laye, que l'on regrette encore au régiment, et qui, sur la route de Landrecies, vous chanta trois petits couplets de sa façon, à preuve que Louis XIV lui fit remettre quatorze louis par Mgr le chevalier de Rohan. Il supplie le Roi de daigner le recevoir sans retard, c'est pour une grâce de laquelle dépend son bonheur! Si vous voulez bien dire cela au Roi, je suis sûre que Sa Majesté répondra: "Monsieur le comte, donnez l'ordre de m'amener Pacôme Patruche."

M. de la Motte sourit, et dit:

—Les braves ne doutent jamais de rien; attendez-moi là; je vais faire de mon mieux pour vous servir.

—Merci, mon capitaine! s'écrie Patruche avec effusion.

Les braves sont quelquefois prophètes, paraît-il: quand le cardinal se retire, le comte de la Motte, grâce à sa charge de gentilhomme de la chambre, entre chez le Roi, lui transmet respectueusement la requête du modèle des bas-officiers, dont il fait un chaleureux éloge, et reçoit cette réponse:

—Pacôme Patruche, de Saint-Germain-en-Laye? Je me rappelle, en effet. Donnez l'ordre de l'introduire.

Cinq minutes après, conduit par le comte de la Motte, Patruche franchit les barrières du Louvre, et, le cœur dansait une sarabande, il est en tête-à-tête avec le Roi, devant qui, raide comme un mousquet, il se tient, la droite au chef, attendant, en sujet qui sait vivre, que Sa Majesté lui adresse la parole.

Sous l'impression des excellentes nouvelles politiques que vient de lui communiquer le cardinal, Louis XIV est en bonne humeur.

—Faites-vous toujours de gais et braves refrains, comme à Landrecies?

—Sire, la muse ne bat plus que d'une aile depuis que j'ai quitté le régiment.

—Vous étiez, n'est-ce pas, au chevalier de Rohan?

—Sire, je n'ai pas quitté le service de Mgr le chevalier.

—Pourquoi n'avez-vous pas suivi votre maître en Italie.

—J'ai eu l'honneur de le suivre. J'arrive de Turin.

—De Turin? dit Louis XIV en fronçant les sourcils avec une expression de surprise et de sourde inquiétude.

—Que Votre Majesté me pardonne si le plus humble de ses sujets a sollicité l'honneur de l'approcher; mais j'avais ordre de ne remettre qu'entre ses mains cette lettre de mon maître.

Louis XIV brise hâtivement le scel de la missive qui lui présente Pacôme Patruche, et dont voici la teneur:

(A Continuer.)

Pour Guérir la Grippe en deux jours Laxative Bromo Quinine enlève la cause.

CHEZ NOS GENS

Le soldat Bruneau à sa famille--Revenant au Canada--Témoignage d'estime.--Chômage anticipé.--Mortalité parmi les Canadiens,--Une séance à l'Institut Canadien de Fall River.--La société St-Jean-Baptiste de Lawrence.--Les menuisiers canadiens.--Coups de rasoir.--Les médecins canadiens élisent leurs officiers.--La prochaine Saint-Jean-Baptiste à Woonsocket.

New-Bedford

LE SOLDAT BRUNEAU ECRIT A SES PARENTS

New-Bedford, 18.— Après un long et inquiétant silence de deux mois, le soldat Eugène Bonneau, de New-Bedford, vient d'écrire à sa mère une charmante lettre pour la rassurer sur l'état de sa santé.

Dans le cours de sa narration des événements intéressants dans lesquels il joue un rôle très actif, il donne une description graphique d'une expédition militaire de deux mois dans l'intérieur des terres, par monts et par vaux, laissant sur leur chemin un certain nombre de chevaux qui succombent à la fatigue et à la misère d'une marche pénible dans des chemins tantôt vaseux, tantôt rocailleux et escarpés. Malgré tout cela, le soldat Bonneau se déclare satisfait de son sort ; il est plein de courage et de bonne volonté et il sait que ses chefs sont contents de lui.

"Pour notre religion, dit le soldat Bonneau, nous avons toutes les facilités que nous pouvons désirer ; je vais à la messe tous les dimanches, excepté quand je suis de garde ou que ma compagnie reçoit l'ordre de partir pour une longue marche de pratique."

Dans un post-scriptum il ajoute qu'il n'y a pas beaucoup de malades de ce temps-ci, que la température est au beau et que sa compagnie est rentrée dans ses quartiers généraux à 11 heures du soir après une expédition mouvementée et accidentée de deux mois.

Note.—Des amis de la famille Bonneau font prière aux autres journeaux de reproduire ces bonnes nouvelles.

—M. Zéphir Garceau est parti hier après-midi par le train de 4 heures 40 pour aller passer quelques mois au pays natal. A l'occasion de son départ ses nombreux amis se sont réunis pour lui causer une agréable surprise. Ils se sont rendus ensemble à la demeure de M. Eugène Henner et lui ont présenté une très belle pipe en écume de mer pour lui exprimer leur estime et lui souhaiter un bon voyage. L'orchestre Marshall avait été engagé pour la circonstance et l'on a passé ensemble quelques heures des plus agréables.

— Une centaine d'amis de M. Frédéric Jarry se sont réunis à sa résidence à l'encoignure des rues Bullard et No. Front et lui ont présenté un fauteuil d'un grand prix. M. Brouillette se fit l'interprète de tous en lisant au héros de la fête une adresse des plus flatteuses tendant à reconnaître la courtoisie la justice et toutes les bonnes qualités que déploie M. Jarry dans l'accomplissement des fonctions importantes qu'il remplit à la manufacture Whitman. Les joyeux convives prirent le souper, firent du chant et de la musique et s'amusèrent si bien qu'il était trois heures du matin lorsqu'on se sépara. Cette démonstration fait grandement honneur à M. Jarry et à ceux qui l'ont organisée.

Lawrence

CHOMAGE ANTICIPE

Lawrence, 18. — La rumeur de la fermeture de plusieurs de nos manufactures dans un avenir prochain semble causer un malaise général. Nous conseillons à nos compatriotes de prendre sérieusement la chose en considération et de ne pas se décider sur-le-champ à retourner au Canada. Les frais de voyage sont onéreux et il n'y a rien à y gagner, d'aller y faire seulement une promenade. Non que nous voulions déconcerter ceux qui ont l'argent nécessaire et les qualités voulues pour se fixer sur des terres qui sont des plus avantageuses à ceux qui désirent se livrer à l'agriculture. Mais réfléchissez-y bien, il vous faudra vous passer de bien des douceurs que vous goûtez ici.

Nashua

Nashua, 18. — M. Louis Nadeau est mort samedi matin à sa résidence, rue East Hollis. Le défunt habitait cette ville depuis 26 ans et était tenu en grande estime par ses concitoyens. Il était membre de plusieurs sociétés de bienfaisance, entre autres la Cour Marquette, Forestiers d'Amérique. Il laisse une épouse éplorée et trois enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi à l'église St-François-Xavier.

—Mme Narcisse Loranger est décédée dimanche à sa résidence, rue Myrtle. La défunte laisse après elle un époux éploré et plusieurs enfants. Les funérailles ont eu lieu hier matin à l'église St-Louis de Gonzague au milieu d'un grand concours de parents et amis.

L'INSTITUT CANADIEN A FALL-RIVER

Fall-River, 18. — L'Institut Canadien dont les salles sont situées au No 104 rue Bank, a donné une agréable veillée, hier soir, à laquelle ont assisté les membres et leurs amis.

L'orchestre Lallier faisait les frais de la musique.

Il y a eu du chant par MM. A. Tourangeau, J. Philippe Alarie, Eugène Verrier, Emile Bouffard et Frédérick Gallipeau et par Mlles Doucette et Nellie Carney.

Des solos de piano ont été admirablement exécutés par M. Edouard Baribault et Mlle Morrot.

Mme David a fait du chant et de la musique.

Des duos de piano ont été fort habilement exécutés par les demoiselles Chapelles et les demoiselles Voisard.

M. Frédérick Pelletier a joué le cornet avec beaucoup de succès et le Dr David a prononcé un charmant discours.

La veillée a obtenu un succès complet. Elle était sous la direction des MM. Emile Bouffard, L. J. Chaperon et O. Gervais.

LA SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE DE LAWRENCE

Lawrence, 18—Dimanche dernier a eu lieu à la salle de la société St-Jean-Baptiste, l'élection des officiers de la nouvelle cour des Forestiers Catholiques qui portera le nom de cour Ste-Marie.

M. Siméon Viger présidait l'assemblée et M. A. E. Roberge agissait comme secrétaire temporaire. Le Rév. Père McKenna fut choisi comme chapelain. A l'ouverture de l'assemblée le Père McKenna fit la prière d'ouverture et l'on procéda ensuite à l'élection des officiers qui donna le résultat suivant : Chef ranger, Denis Holihan ; vice-chef-ranger, John P. Ford ; ancien chef-ranger, Patrick Boore ; secrétaire-archiviste, M. E. Roberge ; secrétaire-financier, Thomas F. Connors ; trésorier, Rév. Père McKenna—temporairement ; syndics, 1er, Charles Donovan ; 2ème, C. F. Carrington ; 3ème, James Donovan ; médecin examinateur, Thomas Tétreau. Le Rév. Père McKenna prononça quelques bons mots d'encouragement à la nouvelle cour et l'on ajourna.

LES MENUISIERS CANADIENS

Worcester, 18—Les menuisiers canadiens syndiqués ont eu une assemblée à la salle St-Jean-Baptiste, rue Bartlett, mardi soir, à laquelle il a été décidé de convoquer tous les menuisiers canadiens de cette ville à une assemblée qui aura lieu mardi soir à la salle St-Jean-Baptiste. Le but est de promouvoir les intérêts du syndicat parmi les gens du métier et obtenir par là moins d'ouvrage et plus d'argent. Un comité composé de MM. J. Marc Aurèle, Geo. N. Huot et Jean A. Millette est chargé des détails. Un membre de l'union 23 a été admis. Reçu une demande des cigariers syndiqués priant de ne pas acheter un certain cigare. On a fait droit à la demande.

APRES 55 ANS.

Fall-River, 17—M. Joseph Caron père de Mlle Perpétue Caron, modiste sur la rue Thomas, est allé visiter des parents à Providence la semaine dernière. Il a rencontré sa marraine, Mme Narcisse Lachance, âgée de 87 ans. Il ne l'avait pas vue depuis 55 ans.

M. Caron, âgée de 67 ans, paraît aussi âgé que sa marraine qui porte allègrement le poids de ses années et possède toutes ses facultés mentales.

LE CERCLE SAINTE-CECILE DE NORTHAMPTON

Northampton, 17— Le Cercle Ste-Cécile qui devait répéter ici le drame "La Martyre", le 21 mars, mais qui n'a pas pu le faire à cause de mauvais temps, donnera sa représentation le 24 avril, toujours sous les auspices de l'église du Sacré-Cœur, à la salle "Home Culture Club".

—Le Cercle a élu dernièrement ses officiers comme suit : M. R. W. Lyman, président ; M. A. Despault, secrétaire-archiviste ; M. N. Brais, trésorier ; Mme O. A. Parenteau, directrice, et M. Z. Parenteau, régisseur de théâtre.

COUP DE RASOIR

Woonsocket, R. I., 17— Amédée Beauchêne, 38 ans, a failli mourir par la perte du sang à la suite d'une chicane avec un Italien qui aiguise les rasoirs à Mainville. Beauchêne venait de faire aiguiser son rasoir mais n'étant pas satisfait il refusa de payer. L'Italien lui porta alors un coup à la tête et le sang jaillit à flots. Il a été transporté à l'hôpital de Woonsocket. L'Italien s'est enfui dans les bois.

LES MEDECINS CANADIENS

Manchester, N.-H., 17. — La Société Médicale française du New Hampshire a eu ses élections semi-annuelles avec le résultat suivant:

Docteur A. W. Petit, Nashua, président; Dr. J. A. E. Lanouette, Manchester, vice-président; Dr A. E. Sylvain, Manchester, secrétaire; Dr P. G. Laberge, Manchester, secrétaire; Dr M. E. Guillette et Dr A. E. Brien, Manchester, Dr J. Thériault, Concord, comité exécutif, Dr M. A. Lavallée, Suncook, Dr E. M. Togas, Dr G. E. Lemaitre, Dr Emile St-Hilaire et Dr C. G. Valcour, conseillers.

Après avoir entendu sir William Hingston et le Dr L. A. Demers, de Montréal, les membres présents ont pris part à un banquet au Club Joliet.

Southbridge

Southbridge, 18. — On vient d'apprendre du coroner de Rochester, N.-Y., la mort d'Elzéar Bélanger, âgé de 38 ans. Les détails manquent. Le défunt laisse sa mère, deux frères et une sœur demeurant rue Crystal. On a télégraphié pour faire venir le corps à Southbridge, où aura lieu l'enterrement. En même temps le coroner a été prié de donner des nouvelles de la mort de Bélanger. Le défunt était bien connu en ce village, avait travaillé dans presque toutes les manufactures de lunettes et comptait un très grand nombre d'amis. Il excellait à son métier. Musicien d'habileté, il avait fait partie de plusieurs fanfares et dans sa jeunesse s'était fait une réputation de danseur et de comédien. Bélanger a aussi été milicien de la compagnie K pendant un certain temps.

Woonsocket

NOUVEAUX OFFICIERS

Woonsocket, 17.—La Garde Richelieu a eu une assemblée importante, mardi soir. Le lieutenant Louis Valois ayant résigné, le capitaine Paul St-Jacques fit les nominations suivantes: 1er lieutenant, Henri Bélair ; 2e lieutenant, Louis G. Cabana ; 1er sergent, Napoléon Lavimodière ; 2e sergent, Ephrem Bessette ; 3e sergent, Ernest Martineau; 4e sergent, Jos. Lavallée ; caporaux, Charles Larose, Alfred Bois, Charles Lavimodière. Ces nominations ont été ratifiées par la compagnie.

M. Henri Bélair était auparavant 1er sergent et M. Cabana était simple soldat.

CYPRIEN DUMAS

M. Cyprien Dumas, chauffeur à la manufacture Dunn, est décédé mardi soir à 7h. 55 à sa demeure, 154 rue Privilège. Il avait pris la grippe il y a cinq semaines et n'avait pu guérir. Il était né à Québec et était âgé de 47 ans. Il demeurait ici depuis sept mois à peine. Il était veuf et il laisse six enfants: Louis, Albertine et Léda Dumas, de Woonsocket ; Mme Eva Déry, Mme Rosanna Donaldson et Mlle Délima Dumas, de Montréal. Son père est mort il y a deux ans et sa mère est morte en juillet dernier. Il laisse trois frères et cinq sœurs: Jean et Joseph Dumas, de Woonsocket, et Antoine Dumas, de Worcester, Mme Marie Cousin et Mme Maggie Grenier, de Worcester ; Mlle Léa Dumas, de Woonsocket ; Mme Katie Hurens, de Québec et Mme Georgianna Fournier, de Tellahassee, Alabama.

LA ST-JEAN-BAPTISTE SERA FETEE DIGNEMENT A WOONSOCKET

Le comité d'organisation de la fête de St-Jean-Baptiste vient de lancer 198 invitations pour la grande parade qui aura lieu le 24 juin à la suite de la grand-messe solennelle qui sera célébrée au Précieux-Sang. Dix-huit sociétés de Woonsocket sont invitées à parader. Les 180 autres invitations sont envoyées à des sociétés de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York. Dix-huit sociétés de ce dernier Etat recevront des invitations.

—M. Euclide Dion, boulanger chez M. Louis Brodeur, doit partir vendredi pour aller demeurer à St-Simon de Bagot, P.Q., afin de boulanger à son compte, son beau-père, M. Misael Lemieux lui ayant acheté une belle propriété dans le village de St-Simon, propriété de M. Napoléon Simard.

LES CANADIENS DE FITCHBURG

Fitchburg, 18—Les habitants du district de Cleghorn et surtout la population canadienne-française sont en armes contre les autorités municipales, qu'ils accusent de leur refuser leur juste part de patronage. La dernière injustice a été faite à MM. Normandin Frères, qui étaient les plus bas soumissionnaires pour la construction des trottoirs en béton et auxquels les commissaires des chemins n'ont pas donné le contrat. M. le conseiller M. L. N. M. Deschênes dit qu'il a protesté auprès des commissaires et que le président Joel a répondu qu'il ne connaissait pas l'ouvrage de MM. Normandin.

La Grippe—BAUME RHUMAL

SOUS LA FOI DU SERMENT

UNE ATTESTATION FORMELLE

Province de Québec,
District de Québec.

Je soussignée, Joséphine Lazroix, épouse de Jacques Drouin, de la cité de Québec, déclare solennellement que j'étais malade d'une dyspepsie intestinale; que je souffrais de cette maladie depuis plusieurs années, après avoir fait l'essai de plusieurs remèdes mais sans effet; que l'on m'a conseillé l'usage du VIN DES CARMES pour cette maladie; que j'ai fait l'essai de ce vin et que TROIS BOUTEILLES seulement de ce vin m'ont complètement guérie et que je ne saurais trop le recommander. Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment sous l'empire de l'Acte de la Preuve en Canada (1893).

JOSEPHINE LACROIX,
192 rue Boisseau.
Québec.

Reçue devant moi, à Québec, la présente déclaration solennelle, le trois janvier mil neuf-cent-un.

FERD. AUDET, N.P.

Nouvelles Maritimes

La navigation est déjà ouverte sur plusieurs points du St-Laurent

Le barrage du Cap Rouge, près de Québec, a été emporté hier

Le "Jacona" entrera dans notre port dimanche ou lundi

LES BOUEES EN PLACE

Les bouées seront placées aujourd'hui sur le Lac St-Pierre et dès demain soir il y en aura en nombre suffisant pour les besoins de la navigation à cette saison. Le premier steamer qui arrivera à Montréal sera le "Jacona" de la ligne Thomson, qui doit arriver à Québec ce matin.

LES QUAIS

Le déblaiement des quais se poursuit avec activité et les compagnies de navigation commenceront incessamment à faire construire de nouveaux hangars.

LE "JACONA"

Pointe-aux-Pères, 19.—Le "Jacona" de la ligne Thomson, venant des ports de la Méditerranée, est passé ici à 5.50 heures ce soir. Ce steamer est attendu à Montréal lundi après-midi.

LE BARRAGE DU CAP ROUGE

Québec, 19.—Enfin, elle s'en va la glace qui était retenue au Sault du Cap Rouge et menaçait d'y rester encore une quinzaine. Elle s'est mise en marche vers 8 heures ce matin et à 8.30 heures les bateaux passeurs et autres petits bateaux recevaient instruction de se mettre à l'abri pour laisser passer les banquises. A 10 heures, les premières banquises faisaient leur apparition devant la ville, et au moment où je vous écris ces lignes, une foule de curieux, du haut de la terrasse, contemple, la descente des glaces. Malheureusement une brume épaisse couvre le fleuve et il est impossible de voir ce qui se passe du côté de Lévis. Il est tout probable que la glace sera toute passée ce soir, et alors la navigation entre Québec et Montréal sera ouverte. Les bateaux de la Compagnie du Richelieu pourront entrer dans notre port dès dimanche prochain.

La débâcle a été dommageable à la jetée de St-Nicolas, qui a été raccourcie d'une quarantaine de pieds.

Les bateaux passeurs sont sous vapeur et feront probablement plusieurs voyages dans le cours de l'après-midi.

A SOREL

Sorel, 19.—Le reste de la glace entre Montréal et Sorel est passée la nuit dernière. Les bateaux de la Compagnie du Richelieu partiront lundi matin pour Montréal. L'eau continue à baisser.

A BERTHIER

Berthierville, 19.—La navigation est ouverte entre Sorel et Berthier. Il est venu un bateau ce matin.

LA LIGNE ELDER-DEMPSTER

La Compagnie Elder-Dempster a augmenté sa flotte de deux nouveaux navires. Ce sont le "Lake Manitoba" et le "Lake Michigan", d'une capacité de 12,000 tonnes chacun. Ces navires seront affectés au transport des passagers et des marchandises. La même compagnie a aussi fait dernièrement l'acquisition d'un troisième navire, le "Lake Simcoe", qui fera son premier voyage le 20 juin. Ce navire a une capacité de 5,500 tonnes ; c'est un véritable palais flottant.

LE PRIX D'UN HOMME ARTIFICIEL

Un chirurgien anglais qui a raccommodé de pied en cap un vieux soldat mutilé dans la campagne d'Egypte, s'est amusé à calculer à combien reviendrait un invalide idéal.

Une paire de bras coûte 18 livres sterling, et, avec des mains artificielles 35 livres; les jambes articulées reviennent à 28 livres et un faux nez métallique à 16 ou 20 livres environ. Pour 26 livres, ont peut avoir deux oreilles munies de tympans résonnateurs. Un râtelier coûte de 8 à 18 livres, les yeux 6 livres.

Bref, les dépenses qu'entraînerait la restauration d'un vétéran aussi endommagé qu'on peut l'être théoriquement sans perdre la vie, s'élèveraient à 120 livres, environ, $600.

C'est pour rien.

PARC SOHMER

DIMANCHE, 21 AVRIL
(Après-midi, 3 heures ; soir, 8 hrs)

QUATUOR DE NEGRES, un des grands succès de Koster & Bial, de New York (Merra-Makers Colored Quartet), MM. Smith, Gordon, Ashley, Clancy.

Mlle EMMA ZEPP, soubrette américaine.

LES SOEURS GRANT (Lillie et Anna), duettistes et danseuses.

JACK HUMES, acrobate et bouffonneries.

Mlle HILDA LEWIS, trapèze.

Mlle MARCELLE DUCAS, nouvelles chansons parisiennes.

LES 3 POIRIERS, anneaux romains, barre horizontale, double dislocation d'épaules sur barre fixe.

Admission, 10 cents.

SOIREES DE FAMILLE

"Les Boulinards"

La Direction a mis à l'affiche pour jeudi, 25 avril, "Les Boulinards" de Maurice Ordonneau, Albin Valabrègue et Kéroul. Cette comédie en trois actes est un feu roulant de mots d'esprit, d'allusions fines, de reparties piquantes; les situations sont renversantes, les caractères d'un comique achevé. Aussi, depuis le lever du rideau jusqu'à la fin, c'est une hilarité irrésistible, continuelle.

On se rappelle que "Les Boulinards" a déjà été jouée aux Soirées de Famille. Son succès a été alors assez marquant pour qu'il ne nous soit pas nécessaire de le rappeler. C'est surtout dans cette pièce que M. Duhamel a révélé son jeu inimitable du bourgeois parvenu.

La distribution est des mieux faites. Nous y voyons MM. Roy, Duhamel, Bédard, Tremblay, Delagny, Denis, Morin, Lacasse, Marin, etc..., etc. La représentation sera précédée d'un brillant lever de rideau. Les prix sont toujours de 15, 25 et 35 cents, pour la saison supplémentaire.

THEATRE DE LA GAIETE FRANCAISE

Nous constatons avec plaisir que ce coquet théâtre prospère de jour en jour, car cette demaine, aux représentations de 'Martyre", la salle offrait, par son public nombreux et choisi, un aspect superbe.

Ce drame ne pouvait manquer d'attirer beaucoup de monde, car c'est à la demande générale que la direction s'est décidée à reprendre cette pièce déjà connue du public montréalais.

L'interprétation en est parfaite, les rôles ayant été confiés à des artistes consciencieux, dont l'éloge n'est plus à faire. Cette excellente troupe mérite donc, au plus haut point, nos félicitations.

MM. Meussot, Valhubert, Villeray, Moran, Terdié, du Castel, Frankel et Saunard, et Mmes Verteuil, Duvernay, Brémont et Petitjean, peuvent se glorifier des applaudissements qui ne leur ont pas été ménagés.

Les dernières représentations de "Martyre" auront lieu aujourd'hui et demain (matinée et soirée) et remporteront certainement le succès des précédentes.

La semaine prochaine, "Les Deux Orphelins."

COURRIER DE JOLIETTE

(De notre correspondant particulier)

Joliette, 19 — Le collège Joliette se prépare à donner une grande séance dramatique, musicale et littéraire. Avec le R. P. M. Roberge, aidé du Rév. P. Dessert, il y a toujours régal littéraire et musical au collège.

Le Rév. Père supérieur Cyrille Beaudry, a préparé seul tout un programme et un prospectus. Trois générations d'élèves ont passé sous sa houlette de professeur, de directeur et de supérieur, missionnaire, apôtre, éducateur et quand il le veut, prédicateur éloquent. Le Rév. Père C. Beaudry a rempli toutes ces missions avec un zèle apostolique remarquable.

—M. le curé P. Beaudry qui aime beaucoup le chant et la musique vocale — un grand partisan du chant grégorien — a remercié au prône, messieurs les choristes et musiciens de l'orgue, et ces messieurs se sont déclarés enchantés des félicitations que M. le curé leur avait adressées.

On parle d'organiser en leur honneur un grand pique-nique concert vers la mi-juin. La fanfare de la ville — M. Beaudoin, directeur — la fanfare et l'orchestre du collège — Révérends PP. Dessert et Roberge, directeurs, seront les contributeurs de la partie musicale. Plusieurs ténors ont promis leurs concours. On a déjà sollicité la collaboration de quelques voix féminines, mais elles sont toujours si gênées.

—A l'institut de Joliette on parle d'un réveil sérieux. Trois jeunes littérateurs se promettent de nous donner de bonnes conférences. Deux ou trois vieillards, guéris de leur érysipèle, nous ferait part de leurs réminiscences. Il y aura aussi de la musique. Les MM. Beaudoin (J. A. B. et C. G. H.) nous ont dit: Si Clio et Melpomen en sont, Therspicore en sera elle-même.

—Une mort étrange est arrivée ici hier. M. Damase Soulières, journalier, qui a travaillé tout l'hiver dernier sur la Gatineau, est descendu ici il y a 2 mois et mourait mercredi des fièvres.

—M. Albert Gervais, propriétaire-éditeur de l' "Etoile du Nord" se rétablit faiblement de l'amputation qu'il a subi il y a quatre semaines. Ce monsieur n'a pas visité son magasin ni son imprimerie depuis le temps que sa maladie l'a retenu dans sa chambre.

—Les affaires marchent vite à Joliette. M. J. L. Préville va livrer au commerce deux magasins et deux logements avant le 15 du mois de mai ; M. Pagé en aura un autre avant longtemps ; M. Euclide Baril va terminer deux beaux logements ; M. H. Leprohon et M. J. A. Leprohon en auront trois à louer avant le 8 de mai. Et d'autres que je vous mentionnerai plus tard.

—Samedi soir M. Osias Marsan a été fêté en grand. Ses amis voulaient enterrer sa vie de garçon. La fête a été joyeuse. M. Marsan a remercié ses amis et a su répondre aux politesses qu'il avait reçues.

—M. le curé a fait construire, au cimetière, une maison pour un gardien. On nous rapporte que M. St Amand, tailleur de pierre sera le titulaire de la nouvelle position.

—La descente des billots est commencé, mais l'eau est très basse, heureusement que MM. W. Copping, A. A. Larocque et M. Larin ont de grandes et puissantes "dams" pour faire flotter leur bois, car autrement le flottage ne se ferait qu'au mois de juillet, à force de bras.

Il y a cette année près d'un demi million de pieds de bois de plus dans les rivières L'Assomption et Ouareau.

—L'année dernière les propriétaires des scieries de notre région ont fait des profits variant de $20,000 à $30,000. M. Larocque a dû faire $50,000 de profit.

—M. Joseph Lavoie, qui a dernièrement acheté l'hôtel de M. Aimé Riopel, se trouvait à l'étroit et il vient de faire construire une annexe de 40 pieds par 35 pour salle d'échantillons.

Il avait un excellent commis de bar, M. Léon Beauparlant, mais il a jugé à propos de lui donner un adjoint. Il a engagé comme gérant de son hôtel M. B. J. Williams, un jeune homme tout à fait qualifié et compétent pour la besogne. M. Williams possède l'anglais et le français, a de l'expérience et du savoir vivre, nul doute que ses nombreux amis le visiteront chez M. Lavoie.

—M. Archie Pelland qui a tenu l'hôtel Rivard est parti depuis vendredi, le 12, sans laisser de nouvelles à sa femme. Elle le croit parti pour le Klondyke où il a des intérêts miniers.

—On peut vous annoncer avec joie que la débâcle s'est opérée ici sans dommages pour personne. On avait craint pour M. Eugène Bordeleau, dont le moulin se trouve dans une île, mais la Providence l'a toujours préservé. M. Bordeleau a eu souvent recours à la protection divine, et a fait célébrer des messes à cette intention.

—Les sucres sont finis. C'est un immense fiasco et ce qui est plus malheureux c'est le présage d'une mauvaise récolte de grains.

VELOX.

Rhume obstiné. BAUME RHUMAL.

LE DERNIER CONCOURS

M. de Labriolle donnera demain, samedi, à 10 heures a. m., dans la salle du premier étage de l'Université Laval, le sujet du concours littéraire qui terminera l'année académique.

DEUX GUERISONS EXTRAORDINAIRES OBTENUES PAR L'USAGE DES PILULES MORO

M. Eugène Beaujot souffrait de Dyspepsie depuis deux ans et était devenu épuisé, amaigri, sans forces et avait toujours mal au cœur

M. NOEL DECERF SOUFFRAIT DES REINS ET DE RHUMATISME, IL ETAIT RENDU A BOUT ET POUVAIT A PEINE SE TRAINER

Les Pilules Moro guérissent ces deux hommes et aujourd'hui ils sont en parfaite santé

L'homme est industrieux ; ils sont rares parmi nous, ceux qui ne travaillent pas. Le riche travaille pour conserver et agrandir sa fortune ; le pauvre pour procurer à sa famille le pain quotidien. L'ambition et la nécessité sont les deux grands inspirateurs du travail, mais l'assurance du succès réside dans la bonne santé.

Se tenir en bonne santé, afin de remplir sa tâche et de réussir, voilà pour chaque homme la question vitale.

Les PILULES MORO sont le remède à prendre pour l'homme fatigué et souffrant et qui le guériront des maux auxquels il est exposé ; elles sont bonnes pour l'homme de bureau comme pour celui qui est obligé de gagner sa vie au bout de ses bras ; elles guérissent les maux de tête, la mauvaise digestion, l'amaigrissement, les douleurs de rognons, le mal de reins, les points de côtés et les rhumatismes.

TEMOIGNAGE DE M. NOEL DECERF

"C'est pour le mal de reins, les douleurs dans le dos et dans les jambes et les rhumatismes que j'ai pris les Pilules Moro, et elles m'ont fait un grand bien. Je souffrais depuis des années, et j'étais rendu à un point où je pouvais à peine travailler ; je passais les nuits sans dormir, tant je souffrais, mon appétit était mauvais et mes vivres digéraient mal ; j'étais d'une grande faiblesse et rendu à bout.

"Douze boîtes de Pilules Moro me guérirent complètement et aujourd'hui je suis mieux que jamais. Mes douleurs de rhumatisme sont disparues, mes reins sont forts, j'ai bon appétit, mon estomac digère bien et je dors bien la nuit ; je vaque à mes occupations sans fatigue et je crois que les Pilules Moro m'ont sauvé la vie.

NOEL DECERF,
Spring Valley, Bureau Cté, Ill."

NOEL DECERF

TEMOIGNAGE DE M. EUGENE BEAUJOT

"Lorsque j'ai commencé à prendre les Pilules Moro, mon estomac était tellement faible que le seul fait de me mettre à table me donnait mal au cœur ; c'était de la dyspepsie dont je souffrais, car je mangeais peu et tout me restait sur l'estomac, tant j'étais épuisé.

"Voyant sur les journaux tous les certificats publiés en faveur des Pilules Moro, je résolus d'en prendre ; la première boîte me soulagea et quelques boîtes en plus me guérirent. Les Pilules Moro remirent mon estomac à neuf et maintenant je mange ce que je veux, sans trouble et sans difficulté et j'ai même engraissé de plusieurs livres, je suis fort et robuste et tous mes troubles sont disparus.

EUGENE BEAUJOT,
Whitewood, Assa., Canada."

L'estomac et les rognons sont les organes les plus importants du corps humain et sans leur fonctionnement, il est impossible à l'homme d'avoir une bonne santé. Lorsque les vivres digèrent mal ou que les voies urinaires sont en mauvais état, des maux de cœur se font sentir, la langue est chargée et épaisse, les étourdissements surviennent, cet homme est sans ambition et la vie est pour lui remplie de misères.

Tous les organes se ressentent de ces dérangements et l'homme qui souffre de dyspepsie ou de mal de rognons devient bientôt épuisé dans tout son être. Quelques boîtes de PILULES MORO prises à temps lui feront toujours un grand bien et rétabliront les hommes affaiblis par le mauvais fonctionnement de leur estomac ou de leurs rognons.

Les PILULES MORO guérissent aussi le battement de cœur, les douleurs de rhumatisme, les scrofules, les étourdissements, les langueurs, les troubles nerveux et toutes ces maladies si communes chez les hommes qui ont abusé de leur santé, soit par excès de travail ou de mauvaise conduite. Elles sont par excellence le purificateur du sang, dont l'homme qui a travaillé fort toute l'année, sans prendre soin de sa santé, a besoin pendant les mois remplis de dangers du printemps, pour refaire son système délabré et pour fortifier et enrichir son sang.

Il n'est pas nécessaire pour prendre les Pilules Moro, de consulter les Médecins Spécialistes de la Compagnie Médicale Moro, car elles guérissent généralement seules ; cependant, ces MEDECINS sont toujours à la disposition des hommes malades et leurs Bureaux de consultations gratuites sont ouverts tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à huit heures du soir, au No 1724 rue Ste-Catherine. Les hommes qui demeurent à la campagne ou aux Etats-Unis peuvent écrire et leurs lettres seront répondues avec soin et exactitude ; la correspondance des hommes malades est tenue strictement confidentielle. Si vous ne pouvez obtenir les Pilules Moro chez votre marchand, elles vous seront expédiées sur réception du prix ; elles coûtent 50 cts la boîte ou six boîtes pour $2.50. Adressez vos lettres comme suit :

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
No 1724 rue Ste-Catherine, Montréal, Canada.

Les Américains à Paris

Paris, 19— La fête annuelle au profit de l'Association des artistes américains a attiré mardi soir, au Nouveau-Théâtre, une salle de milliers d'Américains telle que l'on n'en avait jamais vue de pareille.

Onze artistes français et américains ont posé, avec des femmes de la société, dans des tableaux vivants reproduisant leurs œuvres ; le fils de Millet s'était chargé l'"Angelus; le tout formait une tentative unique de reproduction artistique.

Mme Eames Story a chanté ; elle était en excellente voix et ce fut l'événement de la soirée, car depuis plusieurs années elle ne s'était pas fait entendre à Paris.

L'auditoire, composé en grande partie de dames américaines, a été d'une réserve curieuse, faisant contraste avec les démonstrations du public français.

Mme Patti, qui est à Paris, va aussi chanter, au théâtre de la Gaîté, dans une représentation de charité. On ne l'a pas entendue à Paris depuis dix ans.

L'Irrédentisme au Brésil

Gênes, 19. Avril.—Les cartes se brouillent dans l'Amérique du Sud. L'escadre italienne se rend au Brésil pour protéger la colonie italienne "très turbulante". Celle-ci prépare de sérieux embarras au gouvernement italien, car elle demande l'annexion pure et simple d'une portion de territoire à l'Italie.

Les effectifs de l'armée française

Paris, 19.—D'après le budget du ministère de la guerre pour cette année 1801, les effectifs des corps de troupes sont ainsi composés:

Infanterie.—364,278 sous-officiers, caporaux ou soldats.

Troupes d'administration.— 14,423 sous-officiers, caporaux ou soldats.

Cavalerie.—66,799 sous-officiers, brigadiers et cavaliers.

Artillerie.—71,099 sous-officiers, brigadiers et artilleurs.

Génie.—12,348 sous-officiers, caporaux et soldats.

Train des équipages.—10,053 sous-officiers, brigadiers et soldats.

E W Grove
Cette signature est sur chaque boite des vraies Tablettes LAXATIVE BROMO-QUININE, le remède qui guérit le rhume en un jour.

Un éboulis aux sources St-Léon

Louiseville, 19—Mercredi, dans la nuit, un sérieux éboulis s'est produit aux Sources St-Léon. Environ deux arpents de longueur sur 3-4 d'arpents de largeur de terrain ont glissé dans la rivière. Celle-ci s'est trouvée par le fait presque totalement remplie. L'eau rejaillit avec une telle force qu'elle a démoli la bâtisse dans laquelle on procédait à l'"embarillage" de l'eau minérale.

Inutile de dire que les citoyens qui demeurent dans le voisinage du théâtre de l'éboulement ont été beaucoup surpris du spectacle qui s'est offert à leur vue, par suite de la constatation du plateau de terre considérable glissé dans la rivière.

Les éboulis sont communs cette année.

Indigestion

Est à peu près le premier symptôme de la dyspepsie et autres maux d'estomac qui occasionnent la mauvaise santé et nombre d'autres maladies. Le manque d'espace ne nous permet pas de donner tous les symptômes et causes de l'indigestion. Un des principaux, est le gaz dans l'estomac après les repas, causant la colique, les vents et autres maux d'estomac. Burdock Blood Bitters corrigent l'acidité et le mauvais fonctionnement de l'estomac. Voici un témoignage pour prouver ce que nous disons :

Voici ce que John Fisher, de Douglas, Man., a à dire des B. B. B.

"Il y a quelque temps, je souffrais beaucoup d'indigestion. Un jeune homme étant arrêté chez moi, me conseilla d'essayer Burdock Blood Bitters, avant cela j'avais essayé de nombreux remèdes, mais aucun ne m'avait soulagé. Après avoir pris quelques doses de B. B. B. le soulagement se fit sentir comme par enchantement, et je puis maintenant manger trois bons repas par jour, sans ressentir de mauvais effets, et bien que je sois âgé de soixante-sept ans, je puis faire chaque jour la journée de travail d'un homme ordinaire, grâce aux B. B. B.

Mars 1900.

Mme John Riley, West Liscomb, N. E.—"J'ai employé les B. B. B. contre l'indigestion et ils agissent comme un charme. Avant de commencer à en prendre j'étais maigre et épuisée de santé et je ne retirais que peu de force de ma nourriture ; deux bouteilles m'ont complètement guérie."

PROCTOR'S | 10c 25c 50c
Le THEATRE POPULAIRE des FAMILLES
Représentation Continue.

Louise Beaudet, les frères Martine, la famille Onri, les sœurs Whiting, les chiens Parker, Bell & DeVeaux, Clifford & Burke, Monsieur Lores Grimm, Katatechnoscope et vues de voyage.

Numéros spéciaux pour femmes et enfants.

Après-midi : Orchestre, 25c ; tous autres sièges, 10 cts.

Portes ouvertes à 1.30 heures et 7 heures p.m., tous les jours.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
Entrée principale, 1440 Ste Catherine. Téléphone Bell : Est 1734. Téléphone des Marchands : 524. Semaine du 15 avril
"Les Trois Mousquetaires"
PAUL CAZENEUVE dans d'ARTAGNAN.

Représentations tous les soirs à 8.15 hrs. Matinées tous les jours à 2.15 hrs. Pas de représentation le dimanche.

Prix : soirées, 10c, 20c, 25c, 30c. Matinées, 10c 15c (pour dames seulement) et 25c.

Semaine prochaine : L'Ami Fritz et le Pater.

Théâtre de la Gaieté Française. Tél. Bell 1954 Est
(Entre les rues Shaw et Papineau). Semaine commençant le Lundi, 15 Avril :
"MARTYRE"
Tous les soirs, à 8 heures. Matinées—Lundi, Mercredi, Jeudi, Samedi et Dimanche, à 2.15 hrs. En matinée 1000 sièges à 10c pour Dames. Prix populaires, 10, 20 et 30c. 100-6

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
The International Limited.

Quitte Montréal tous les jours à 9.00 a.m. arrivant à Toronto à 4.40 p.m., Hamilton 5.40 p.m., London 7.30 p.m., Détroit 9.40 p.m. (temps central), et Chicago à 7.20 le lendemain matin.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Train Rapide entre Montréal & Ottawa

Quitte Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, à 9.50 a.m., 4.10 p.m., et arrive à Ottawa à 12.15 et 6.35 p.m. Des trains locaux pour tous les endroits sur le C.A.R. jusqu'à Ottawa, partent de Montréal à 7.40 a.m., tous les jours excepté le dimanche, et 5.50 p.m. tous les jours.

La Route Pittoresque Pan-Américaine pour Buffalo.

Bureau des Billets pour la ville, No 137 rue St-Jacques et à la Gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN
SERVICE des TRAINS d'OTTAWA
DE MONTREAL.

Départ de la Gare rue Windsor: 9.30 a.m., 9.55 a.m., 4.10 p.m., 6.15 p.m., *10.00 p.m.
Départ de la Gare Place Viger: 8.30 a.m. 5.40 p.m.
* Quotidien. Les autres trains les jours la semaine seulement.

Des Trains Express

laissant la Gare Windsor à 9.55 a.m. et à 4.10 p.m. tous les jours de la semaine, arrivent à Ottawa (Central Station) à 12.10 p.m. et à 6.30 p.m. respectivement.

ar VOIE DU C. P. R., à L'EXPOSITION PAN-AMERICAINE, BUFFALO

Trains spéciaux du Dimanche
VAUDREUIL ET RETOUR.

Un train spécial laissera Montréal, gare Windsor, pour Dorval, Vaudreuil et les gares intermédiaires, à 10 a. m., les dimanches durant avril. Pour revenir les trains quittent Vaudreuil à 4.40 p.m. le même jour.

Bureau de la ville pour billets et Télégraphe, 129, RUE ST-JACQUES, voisin du Bureau de Poste.

BREVETS D'INVENTION CANADA ET ETRANGER
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS
107 RUE ST. JACQUES, MONTREAL

ALLEZ AU PROCTOR

Car le programme sera très intéressant la semaine prochaine

Ce qui sera donné la semaine prochaine au Proctor promet de constituer le meilleur programme de la saison. Beaucoup de soin a été apporté au choix des artistes : les principaux ont été triés sur le volet parmi ceux qui se font les plus gros salaires dans le vaudeville. Joseph Hart, le comédien désopilant, autrefois de la compagnie Hallen et Hart, paraît dans un acte de sa composition, avec la jolie Carrie de Mar. Cette petite pièce est intitulée "La visite du docteur Chauncey" et a été représentée d'un bout à l'autre des Etats-Unis, remportant partout les plus vifs succès.

M. Hart n'est pas seulement un excellent comédien, il est aussi un auteur dramatique de distinction. Il a étudié à fond le public, dont il provoque toujours les bravos et les applaudissements par ses gais couplets et ses bons mots. Sa compagne, Mlle de Mar, est une petite femme très vive, pleine de vie et d'entrain. Elle est célèbre pour le bon goût qu'elle apporte au choix de ses toilettes. Elle portera ici plusieurs primeurs commandées aux grandes maisons de mode de Paris et nouvellement importées.

Mlle Katherine Osterman, une comédienne de grand talent est aussi un numéro d'une importance capitale. Elle sera vue dans une petite pièce intitulée "La Veuve", écrite expressément pour elle par A. Kraus. "La Veuve" plaira certainement au public éclairé du Proctor, car c'est une comédie d'un style pur et châtié qui tient du classique. Mlle Osterman sera aidée par Irving Brooks, un jeune comédien d'avenir. Warren et Blanchard, duettistes vont jouer une pochade intitulée "Mon valet", qui leur fournira l'occasion de montrer leurs aptitudes à danser et à chanter. Carrington et Holland représenteront une opérette. Ce sont des artistes de talent dont le chant a été apprécié partout. Un acte de comédie musicale sera donné par les frères Petching et R. H. Mohr exécutera des caricatures rapides et donnera une idée de son talent de ventriloque. Plusieurs vues animées d'un grand intérêt et inédites passeront devant l'objectif du kalatechnoscope. Il est facile de prédire le grand succès du Proctor la semaine prochaine : les gens de goût s'y rendront, comme les musulmans se rendent à la Mecque. M. Proctor promet que les engagements nouveaux seront dignes des autres et que le programme méritera toujours l'encouragement de la haute société montréalaise.

UN MANUSCRIT DU CORAN

On vient d'exposer à Londres, un exemplaire du Coran, unique dans son genre. C'est un manuscrit de 1m65 sur 80 centimètres, écrit en caractères usités aux Indes au seizième siècle.

C'est un monument précieux de la calligraphie hindoue de cette époque.

JEUNES ET VIEUX
Renforcés et Reconstitués

HOMMES J FAIBLES

Soulagement immédiat. Guérison assurée de perte de vitalité, de mémoire, impotence, faiblesse, débilité, insomnie, abus, excès, etc. 30 années de succès en Europe. Efficacité garantie.

PASTILLES DU DR. JEAN, $1.00 le flacon, par la malle, cacheté franco. Adressez : Cie Médicale du Docteur Jean, B. P. Boite 187, Montréal, Qué.—Et toutes pharmacies. Ecrivez pour notre livre "Hommes faibles et fatigués". Demandez notre blanc de consultation. Envoyez gratis sur demande.

Transatlantiques

Plus vite, toujours plus vite ! Nos trains de chemins de fer nous emportent aujourd'hui avec des vitesses que l'on n'aurait jamais cru réalisables il y a quelque dix ans : nous voici arrivés tout près de 100 kilomètres à l'heure. Les paquebots transatlantiques, de leur côté, atteignent des vitesses sans cesse croissantes; après 15 nœuds, 19 nœuds, 22 nœuds, 25 nœuds !

Le progrès est incessant sur terre et sur mer. La navigation transatlantique, la concurrence aidant, subit depuis quelque temps des transformations si grandes qu'il est utile de ne pas les laisser passer inaperçues. L'Angleterre qui a si longtemps occupé le premier rang, est largement dépassée ; c'est l'Allemagne qui a conquis le record des vitesses depuis trois ans et deux de ses paquebots n'ont pas d'analogues dans le monde entier.

Le premier est en service depuis plusieurs années, le "Kaiser-Wilhelm-der-Grosse", de la Compagnie du Lloyd de l'Allemagne du Nord ; le second depuis quelques mois le "Deutschland", de la Compagnie rivale hambourgeoise américaine. Après le succès du premier de ces navires, la Compagnie hambourgeoise donna l'ordre à son constructeur la Société Vulcan, de Stettin, de réaliser un navire encore plus grand et encore plus rapide. Ainsi fut construit le "Deutschland", le paquebot le plus vite qui soit à flot au commencement de ce nouveau siècle. Coût : 16 millions 500,000 francs.

Sa coque en acier mesure 208m50 de longueur totale : 20m42 de largeur et 13m40 de creux. Le tonnage brut est de 16,500 tonneaux et le déplacement au tirant d'eau de 8m25, de 23,000 tonneaux. Ce navire a cinq ponts ; la coque est divisée par des cloisons étanches en 24 compartiments, dont 17 vont jusqu'au pont supérieur, et il existe en outre un double fond dont une partie peut être utilisée pour lest. Le "Deutschland" progresse à une vitesse moyenne supérieure à 23 nœuds et sa puissance est de 36,000 chevaux.

Le "Kaiser Wilhelm-der-Gross" spécimen mis en service en 1898, avait seulement comme longueur totale 197m70 sur une largeur de 20m20, un creux de 13 mètres, un déplacement de 20,000 m., une puissance de 29,000 chevaux, et une vitesse de 22 nœuds 79. Nos meilleurs marcheurs français, la "Lorraine" et la "Savoie" de notre Compagnie transatlantique, mis à la mer en 1900, ont 177m50 de long, 18m20 de largeur, un creux de 12 mètres, un déplacement de 15,000 mètres, une puissance de 22,000 chevaux et une vitesse de 21 nœuds 90 (aux essais). C'est déjà bien, surtout avec des ports comme les nôtres qui, malheureusement, manquent de profondeur.

Le "Deutschland" est un navire tout-à-fait exceptionnel et intéressant à tous les points de vue. Son appareil moteur se compose de deux machines à quadruple expansion. Chaque machine, logée séparément dans un compartiment étanche, possède dix cylindres à haute et basse pression disposés en tandem. La condensation s'effectue par surfaces avec pompes à air. La surface utile est de 2,000 mètres carrés. Les hélices ont quatre ailes avec un diamètre de 6m80. Les arbres des machines en acier ont 63 centimètres 1-2 de diamètre. La vapeur est produite à une pression de 15 kilogr. par seize chaudières cylindriques tubulaires. La surface totale des grilles est de 203 mètres carrés et les surfaces totales de chauffe de 7,940 mètres carrés. Il existe à bord 66 machines auxiliaires avec 112 cylindres, ce qui, avec ceux des 12 machines principales fait un total de 124 cylindres. Parmi ces machines auxiliaires figurent 12 pompes à vapeur d'épuisement d'un débit collectif de 4,000 mètres cubes à l'heure.

Les installations électriques comportent trois dynamos de 700 ampères et de 400 ampères accouplées directement à des moteurs spéciaux. Le courant dessert 2,500 lampes dont 1,000 de 25 bougies et le reste de 16. Une partie du courant sert au chauffage de 8 poêles électriques, de 2 chaudières à chauffer l'eau et de 2 chaudières à cuire les œufs.

Le "Deutschland" est muni de 28 embarcations pouvant recevoir 2,000 personnes. L'état-major comprend 17 officiers, le personnel de la machine est de 254 hommes, le personnel de service de 218 hommes, l'équipage de 54 ; au total 543. Les installations sont faites pour 450 passagers de 1ère classe, 300 de 2e classe, 300 de 3e classe. Les cales peuvent contenir 600 tonnes de marchandises et les soutes 4,500 tonnes de combustible. La dépense effective en marche est de 572 tonnes par vingt-quatre heures, soit de 0,662 kilog. par cheval heure. Le navire peut donc porter du combustible pour huit jours de marche à toute puissance.

Cette immense construction a donné d'excellents résultats. De Sandy Hook au cap Lizard, le navire a maintenu sa vitesse à 23.36 nœuds, supérieure de 0.57 nœud à la meilleure vitesse moyenne du "Kaiser-Wilhelm-der-Gross", et fit la traversée en cinq jours, sept heures trente-huit minutes. Le "Deutschland", partie de New-York une heure après le "Kaiser-Wilhelm-der-Gross" le rejoignit au bout de vingt-deux heures et demie. Evidemment, c'est un succès.

Mais l'exemple est-il à suivre ? A cette vitesse, on dépense en combustible 3,000 tonnes par voyage, et l'on peut se demander si des navires de cette taille peuvent ne pas ruiner les Compagnies, à moins d'énormes subventions. On a chez nous, en particulier, pensé que de tels paquebots ne pouvaient être que des réclames coûteuses et ne donneraient que de mauvais résultats au point de vue commercial. Ce n'est pourtant pas l'avis de tous les Américains. Le "Scientific American" notamment, croit à l'avenir de ces navires gigantesques.

Les frais de construction et les dépenses d'un paquebot comme le "Deutschland" sont énormes. Pour une traversée de Hambourg à New-York on brûle 3,400 tonnes qui, au prix moyen de 22 fr. 50 la tonne, donnent 70,500 fr. Les charges fixes, intérêts et amortissements sur un capital d'établissement de 10 p. c. non seulement en raison de la durée du navire, mais encore parce que les paquebots peuvent être dépassés par de nouveaux et perdre la popularité qui assure les grosses recettes. Enfin, on peut estimer le total des frais de toute nature, charbon, équipage, provisions, droits, assurance à 250,000 fr. par voyage.

Que peut-on espérer comme recettes ? On élève les prix avec ces navires rapides. Un des derniers passages d'Amérique en Europe a produit une recette de 715,000 fr., sans compter le transport des malles. Avec la traversée de retour, qui a produit moins, on peut compter sur 1 million en chiffres ronds pour le passage aller et retour. En déduisant 500,000 fr. de dépenses, il reste encore 500,000 fr. pour le profit réalisé en trois semaines. Mais ces bénéfices ne sauraient se renouveler l'année durant. Pendant six mois peut-être, il y aura de grosses recettes : pendant trois mois, équivalence entre les dépenses et les recettes ; pendant trois mois réparation au port, etc., et pertes. Mais il est certain aussi que le voyageur ira tout au paquebot neuf et rapide.

Le journal américain cite le fait suivant. Pendant une semaine au départ de New-York, l'"American Line "a embarqué 90 passagers de première classe, la "White Star Line", 60 ; le "Furst-Bismark", de la ligne hambourgeoise-américaine, 55, et le "Deutschland", de la même ligne, 281. Tout nouveau, tout beau. Au reste, le "Kaiser-Wilhelm-der-Gross", lui aussi, réussit également à faire de bonnes recettes. Ce sont toujours les gros qui mangent les petits.

Les grands paquebots fournissent aussi, du reste, d'autres avantages que la vitesse et le confort. Le "Scientific American" résume une des traversées les plus mouvementées du "Deustchland". Parti de Cherbourg le 17 septembre dernier, à six heures quarante de l'après-midi, le paquebot rencontra un fort vent avec mer de travers, malgré laquelle il réalisa une vitesse de 22 nœuds pendant dix-sept heures. Pendant les vingt-quatre heures suivantes, il fit 440 milles avec une mer très grosse et perdit du temps pour chercher un homme tombé à la mer. Le 19, tempête ; on maintient la vitesse à 20 nœuds, mais le gaillard d'avant se couvrait d'eau qui s'écoulait en cascade de chaque côté. On jugea prudent de ralentir la vitesse à 13 nœuds 1-2 pendant quatre heures. Dans ces conditions, le roulis était presque nul, et il ne fut pas même nécessaire de mettre les cordes dites "violons" sur les tables pour le déjeuner. Le lendemain, on reprenait la vitesse de 21 nœuds.

Il résulterait de là que les grandes masses avec des coques de 200 mètres, bien qu'actionnées par 37,000 chevaux à des vitesses de 21 nœuds, ne ressentent pas des vibrations trop considérables et que l'équilibre y est relativement satisfaisant. Le passager tient compte de ces avantages.

En tous cas, le problème posé est résolu. Le "Deutschland" est construit pour aller d'Europe en Amérique en cinq jours et huit heures. Mais est-ce une limite? Ira-t-on plus loin? On peut se demander, en effet,—et c'est la question que pose la "Scientific American"—quelles seraient les conditions d'établissement d'un paquebot effectuant la traversée de l'Atlantique en quatre jous? Cela revient à concevoir un paquebot faisant 30 nœuds à l'heure.

Le "Deutschland", tel qu'il est, mais en substituant à son appareil moteur de 36,000 chevaux un autre capable de développer 83,000 chevaux, soit 2 fois 1-4 la puissance actuelle, serait complètement insuffisant ; il faudrait allonger sensiblement la coque. On serait conduit à une longueur de 233 mètres, à 28m60 de largeur et à 9m15 de tirant d'eau. Et dès lors, il faudrait employer 110,000 chevaux. Appliquer sur chaque hélice 37,000 chevaux ce qui serait bien hardi, mettre en feu 43 chaudières doubles avec 352 foyers, enfin consommer 1,700 tonnes de charbon ou 6,800 tonnes pour quatre jours. Et, par précaution, le navire devrait loger encore 10,000 tonnes de combustible. Voilà ce qu'il faudrait pour abréger la traversée d'un bon jour! Ce n'est pas peu, et cela coûterait beaucoup.

Il semble donc que le "Deutschland" soit bien près de la limite pratique que nos constructeurs de paquebots puissent atteindre. Nous voilà arrivés pour les navires au même point que pour les locomotives à vapeur. Nos locomotives ont été poussées à peu près à la limite de leur puissance. Les paquebots y touchent de leur côté. Il faudra chercher autre chose si l'on veut dépasser les vitesses obtenues sur terre et sur mer ; changer notre mode de production de l'énergie, modifier les formes, etc. Et cela aussi viendra à son heure!

("Débats")

H. de PARVILLE.

LE DERNIER " TRUST "

Capital, la bagatelle de $25 millions

Milwaukee, Wis., 19—Le "Sentinel" dit :

Les cinq plus grandes compagnies manufacturières de machines à vapeur stationnaires des Etats-Unis vont être concentrées en une gigantesque "combine" avec un capital de $25,000,000.

La compagnie E. P. Allis, de cette ville, sera en tête de la liste, et Charles Allis sera le président du bureau si elle est formée. Les compagnies qu'on sont : la E. P. Ellis Company, de Mils'attend à voir entrer dans le combine des directeurs de la nouvelle compagnie waukee, la Pennsylvania Iron Works Company, de Philadelphie, la Gates Iron Works Company, de Chicago, la Fraser et Chalmers Company, de Chicago, et la Dixon Manufacturing Company de Scranton, Pa.

M. Morgan à Paris

Londres, 19 — M. J. Pierpont Morgan accompagné de son fils et de ses petits-enfants, est parti ce matin pour Paris.

Les Anglais achèteront des chevaux ici

Toronto, 19 — Le lieutenant-colonel Dent, qui est venu en Canada pour acheter des chevaux pour l'armée anglaise, a discuté le but de sa visite avec le premier ministre et l'honorable M. Dryden, hier. Ils ne sont arrivés à aucune conclusion, mais, d'après une déclaration faite par le colonel Dent, il est évident que le gouvernement impérial se propose de porter son attention sur le Canada comme future station d'achat pour l'armée.

Maximo Gomez aux Etats-Unis

La Havane, 18 — Le général Maximo Gomez fait des préparatifs pour aller aux Etats-Unis visiter M. Estrada Palma. Il sera accompagné par son fils Urbain et restera probablement aux Etats-Unis jusqu'au retour de la commission spéciale envoyée par la convention. Il veut attendre une résolution définitive au sujet de l'amendement Platt, afin d'éviter d'être accusé d'avoir fait le voyage pour un motif politique. Il a toujours exprimé le désir d'aller voir le peuple des Etats-Unis et de le remercier de l'aide prêtée par lui, à Cuba, dans la guerre contre l'Espagne.

Emeute en Sicile

Palerme, 19— Une grave émeute s'est produite dans la commune de Sommatino. Le commissaire de police avait interdit la cérémonie d'inauguration d'une croix et la population protesta.

On fit intervenir les soldats, qui déchargèrent leurs fusils sur le peuple. Cinquante arrestations ont été opérées. Il y a eu dix morts et quinze blessés grièvement.

Fin du " ring " du pétrole

Londres, 19—Le correspondant viennois du "Daily Chronicle" affirme que le "ring" du pétrole autrichien qui existe depuis plusieurs années va être rompu le 1er mai.

TRAMWAYS OUVERTS

Des tramways ouverts seront mis en circulation dès le premier jour de beau temps, aujourd'hui, peut-être.

L'Asthme—BA ME RHUMAL

ECHOS D'OTTAWA

La statue de la reine cause des ennuis

Le canal de la baie Georgienne

(De notre Correspondant Particulier.)

Ottawa, 19.—On est bien embêté avec la statue de la reine. On ne sait pas où la placer. Trop près du chemin, cette statue cacherait la moitié de l'édifice central. Trop près de l'édifice, on ne sait pas au juste quel serait l'effet. Toujours est-il qu'on parle d'aller la planter derrière l'édifice, près du pavillon que protège les deux vieux canons de Sébastopol.

—M. Sawyer, ingénieur anglais, déléguué des capitalistes intéressés à la construction du canal de la Baie Georgienne, a convoqué pour mercredi prochain tous les députés du gouvernement à la chambre des communes où il leur exposera les conditions auxquelles ce canal peut être construit. M. Sawyer a déjà eu une vingtaine d'entrevues avec le gouvernement à ce sujet.

—L'honorable M. Powet, président du Sénat a donné, hier soir, un banquet à Mgr Falconio, dans les appartements du Sénat. Etaient présents Mgr Duhamel, sir Wilfrid Laurier, Mgr Routhier, M. L. P. Brodeur, sir Mackenzie Bowell, les RR. PP. Etienne, secrétaire du délégué papal et Fallon.

—Le comité des comptes publics siègera mercredi, sur l'affaire Charleson, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

LE JUIF LASAAR

Mourra probablement en prison

Buffalo, N.-Y., 19. — Le juif Max. Lasaar, prisonnier à Erié à la suite d'une condamnation qui fut prononcée contre lui pour vol de diamants venant du Canada, doit sortir de prison le 13 mai, mais il s'attend plutôt à mourir avant de recouvrer sa liberté. D'abord Lasaar, en outre de ses deux mois d'emprisonnement, doit payer une amende de $5,000 à laquelle il n'est pas en état de satisfaire, et, ensuite, il est atteint de consomption et ne peut plus guère vivre longtemps.

La production de l'argent

New-York, 19.—L'année dernière, la production de l'argent dans le monde s'est élevée à 5,400,000 kilos. C'est le chiffre le plus élevé qui ait jamais été obtenu. Il est supérieur de près d'un million de kilos à celui de l'année 1891 (4,280,000 kilos.)

Les principaux pays producteurs se classent comme il suit, en 1900 :

	kilos
Etats-Unis	1,850,000
Mexique	1,730,000
Australie	420,000
Autres pays	1,400,000

C'est la production du Mexique qui revendique l'augmentation constatée; car les Etats-Unis sont inférieurs de 120,000 kilos à leur production de 1893, et l'Australie l'est de 215,000 kilos à celle de 1894.

Sur l'année 1891, le Mexique a gagné 110,000 kilos, et les autres Etats en ont gagné 350,000.

Les bicyclettes au Siam

New-York, 19.—Il y a déjà à Bangkok, capitale du royaume de Siam, 2,500 à 3,000 bicyclettes, en usage dans toutes les classes de la société. La bicyclette jouit dans cette ville d'une popularité générale; les rues sont d'ailleurs bien pavées et horizontales.

Les marques anglaises, américaines et allemandes sont à peu près les seules connues.

Les principaux importateurs de cet article sont : son altesse royale le prince Nara, The American Importing Co., Smith, Feftsch et Cie, Siam American Trading Co, The Siam Electricity Co, et Seekak Dispensary.

Le Kronprinz part pour Berlin

Vienne, 19.—Le prince héritier Frédéric-Guillaume est parti hier pour Berlin. L'empereur François-Joseph l'a accompagné à la gare. Le prince s'est incliné et a baisé la main de l'empereur; l'empereur a relevé le prince et l'a embrassé sur les deux joues.

rente gouverneur de Cuba

Cébu (île de Cébu), 19—Le gouvernement de la province de Cébu a été inauguré hier et Julio Llorente, juge à la cour suprême des Philippines, né à Cébu, a été nommé gouverneur civil.

La commission des Etats-Unis aux îles Philippinef espère que la mesure va contribuer à la pacification de Cébu, ajoutant qu'en cas de négative, on aurait recours à un gouverneur militaire.

On craint la peste en Australie

Paris, 19.—Des télégrammes de Melbourne annoncent que la peste bubonique augmente en Australie et que la propagation du fléau provoque de sérieuses alarmes.

Il y a eu plusieurs cas dans l'Australie occidentale. Deux décès ont eu lieu à Brisbane.

Le Cap, 19 avril.—Dix nouveaux cas de peste bubonique, dont deux parmi les Européens; deux nouveaux décès.

Le successeur de Fava

Rome, 19 avril.—Hier, le roi Victor-Emmanuel a signé un décret mettant à la retraite le baron Fava, ancien ambassadeur à Washington, et lui donnant comme successeur le marquis Carbonaro di Malaspina.

Contre les phtisiques

Le conseil d'hygiène de l'Etat Colorado, vient de décider que tous les maîtres et élèves, atteints de la phtisie, seraient exclus des écoles publiques. S'il existe, à la connaissance du public, un cas de phtisie dans la famille d'un enfant qui fréquente l'école, cet enfant devra présenter un certificat du médecin constatant qu'il n'y a pas de danger de contagion.

Vous ne pouvez jamais être assez sur vos gardes

Un faible rhume peut vous conduire à la consomption ; un léger mal de gorge causer votre perte.

Evitez tout cela par l'usage nécessaire du VIN MORIN "CRESO-PHATES."

Mort dans des circonstances étranges

Dornwall, 19 — Wellington Barnhart, qui fut pendant plusieurs années voyageur de commerce pour Shorey et Cie et Peek et Cie, de Montréal, a été trouvé mort, près du village de Maxville, mardi dernier. M. Barnhart ne travaillait pas depuis quelque temps, et était en visite chez un cousin, demeurant à Maxville.

Lundi matin, il sortit pour faire une promenade et comme il ne revint pas le soir, on se mit à sa recherche. Mardi matin son cadavre fut retrouvé dans un buisson. Il ne portait aucune marque de violence.

Le coroner McDiarmid a tenu une enquête et le jury a rendu le verdict suivant :

"Le défunt a trouvé la mort dans des circonstances inconnues."

Il y aura examen du cadavre par les médecins légistes.

Extinction de voix—BAUME RHUMAL

DUPUIS ✦ FRERES

Habillements de Garçons et d'Enfants

Comme notre Département d'Habillements faits, pour hommes, n'est pas surpassé au Canada, nous voulons qu'il en soit de même dans le Département d'Habillements faits pour garçons et enfants. Vous avez le droit d'attendre cela de nous, car presque chaque point de couture dans ce département est fait dans nos ateliers, c'est justement ce qui nous met au premier rang dans le commerce des Hardes faites. En achetant chez nous, vous épargnez tous les profits intermédiaires que vous êtes obligé de payer ailleurs. La qualité ne laisse rien à désirer, et chaque habillement portant le nom " DUPUIS FRERES " est d'un fini parfait. Les tailleurs qui ont la charge de ce département ne veulent pas qu'il en soit autrement.

Habillements de garçons pour première communion, en serge noire pure laine, avec remplis ; votre choix dans 4 nouveaux dessins, depuis . . $3.75 à $7.00

TRÈS SPÉCIAL—180 Habillements d'enfants, 2 morceaux en étoffe unie pure laine dans les nouvelles couleurs de gris, drab, brun et bronze ; valeur régulière $5.25. Votre choix à . $3.75

TRÈS SPÉCIAL—Habillement pour homme, en étoffe bleu-marin et noire, avec veste croisée ; valeur régulière $15.00. Notre prix, seulement $12.00

VAISSELLE ! VAISSELLE !

Avantage exceptionnel d'acheter à la douzaine, si vous le voulez, au lieu d'acheter un service tel que préparé par les manufacturiers. Immense variété de tout ce qu'il y a de plus riche et de plus nouveau en fait de Vaisselle d'Autriche, Royal Emporium, fine semi-porcelaine anglaise. Vous avez l'avantage de choisir, dans les vaisselles ci-dessus, la quantité de morceaux qui vous convient sur la base du prix régulier des services à dîner. Vous pouvez donc acheter un service à dîner complet, et limiter, selon vos besoins, le nombre de morceaux que vous désirez avoir, et ce, à un prix réellement bas.

Service à dîner en vaisselle anglaise fleurie, 97 morceaux. Prix très spécial.......... $6.00	Service à dîner en riche semi-porcelaine enluminée, nouveau dessin 1901, 97 morceaux. Prix spécial $12.00	Service à dîner en porcelaine d'Autriche, 100 morc., avec bords de fantaisie et bouquets de violettes or, &c. $24.00

GLACIERES ! GLACIERES ! GLACIERES !

Le temps est arrivé pour les Glacières. Nous en avons une énorme quantité de tous les goûts et de tous les prix, parmi lesquelles vous n'aurez que l'embarras du choix. Les prix sont de $10 à $50. Venez les voir et vous pourrez alors mieux apprécier la supériorité de leur fini.

DUPUIS FRERES, Le Grand Magasin Départemental de l'Est, 1571 à 1589 Rue Ste-Catherine.

Le Magasin de l'Ouvrier

AUTHIER & FRERES,

Marchands de Nouveautés

2203 RUE NOTRE-DAME, 2203

3e Porte de la rue de la Montagne

MONTREAL.

GRANDE LIQUIDATION ! ! !

C'est le Stock complet de C. P. CHAGNON, Magasin de l'Ouvrier, qui sera liquidé à 25c dans la piastre, par

Authier & Freres,

2203 RUE NOTRE-DAME.

Il nous est impossible de continuer le commerce dans le magasin de C. P. CHAGNON. Nous serons donc obligés de faire des sacrifices énormes sur les prix de toutes ces marchandises. Le temps est limité pour les écouler. Ne perdez pas cette occasion si vous voulez le bon marché. Voici une liste de prix :

SPECIAL

Plaid écossais, valeur 12½c pour	4c
Toile à rouleaux valant 6c pour	2¾c
Indienne garantie, de couleur, valant 7c pour . .	3¾c
Coton à tablier, verge de large, pour	6c
Flanellette, grande largeur, pour	3¾c
Coton blanc, valant 12c pour	6c
Corps tout laine, rose et blanc, pour dames, valant 50c pour	20c

ETOFFES A ROBES

Etoffes à jupons, verge de large, pour	6¾c

Une quantité énorme de BRODERIE sera sacrifiée durant cette grande vente à 25c dans la piastre.

Aussi un lot considérable d'étoffes à robes dans les patrons les plus nouveaux, à 25c dans la piastre.

SPECIAL

Manteaux pour dames, valant $6 à $9, seront vendus à .	50c
Chapeaux en feutre pour dames, valant $1.25 pour . .	5c

CORPS ET CALEÇONS

Corps et Caleçons "fleeced" valant 75c pour	39c
Chaussons en laine pour hommes, valant 18c pour . .	9c
Chaussons en cachemire noir et couleur, à moitié prix.	
Plumeaux à . . .	2c
Beaver double largeur, valant $2.00 la verge pour . .	40c

TWEEDS

La seule place où vous trouverez des tweeds tout laine pour . 19c

Tweeds, qualité supérieure, 25c, 35c, 45c, 50c, 75c, $1.00 et $1.25 valant trois fois plus.

COUVERTES

Couvertes blanches valant $4.75 pour	$1.75
Couvrepieds blancs valant $1.75	85c

SPECIAL

Tapis, Prélarts, Blinds, Coton jaune, Indienne, Damas, Etoffe à Robes, Soies, Garnitures de toutes sortes, Matinées, etc.

TAPIS ET PRELARTS

Un lot de Tapis et Prélarts sacrifiés à 25c dans la piastre.

Assortiment considérable de PRELARTS :

Prélarts valant 22c pour . .	15c
" " 25c pour . .	17c
" " 30c pour . .	19c
" " 35c pour . .	22c
" " 40c pour . .	25c

Assortiment considérable de Tapis pour être vendu à grand sacrifice, depuis 7½c, 10c et 12½c.

Tapis de Turquie valant 50c pour	25c

Il nous est impossible d'énumérer toutes les marchandises que nous avons en stock. Venez voir cette grande vente qui commencera LUNDI. Elle éclipsera tout ce qui s'est vu dans la ville de Montréal. Tout le public se rappellera cette vente unique du 20ième siècle.

☞ Billet de char donné gratis à tout acheteur ☜

Rappelez-vous que cette vente monstre se fera au No. 2203 Rue NOTRE-DAME

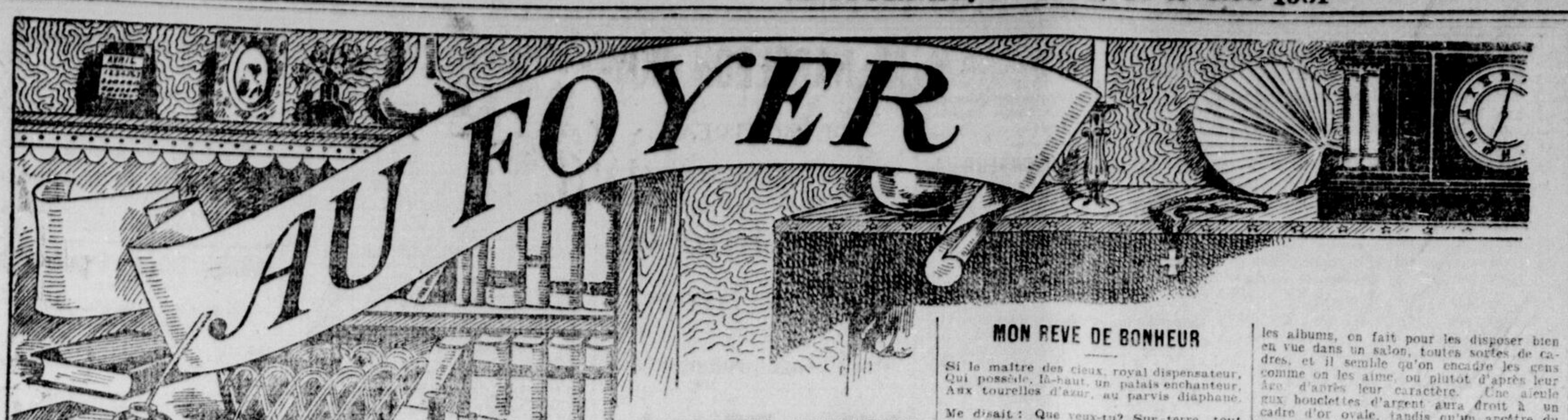

AU FOYER

Causette

Je lisais, ce matin, dans une Revue d'Outre-Mer, une anecdote-quiproquo de chemin de fer qui m'a fort amusée. Je crois vous être agréable, mesdames et charmantes lectrices, en la transcrivant ici:

Il y a quelques jours, une jeune fille, nommée Marguerite, quittait son village situé dans le comtat Venaissin, pour aller rendre visite à une proche parente qui habitait Nîmes. C'était son premier voyage. Elle était simple d'esprit et son éducation s'était faite à peu de frais. Ses connaissances en géographie ne s'étendaient pas au-delà de son village et de deux ou trois bourgs les plus proches. Au départ, sa mère lui recommanda à plusieurs reprises de faire bien attention aux stations pour descendre quand on l'appellerait, car on lui avait souvent parlé des voyageurs endormis ou inattentifs qui avaient été emportés par la locomotive au-delà du but de leur voyage. Le sifflet a retenti, le train s'ébranle, voilà notre Marguerite partie. Elle fait des efforts pour ne pas s'endormir, et résiste quelque temps au sommeil; mais le mouvement de la voiture, auquel elle n'est pas accoutumée, produit son effet sur elle: sa tête s'appesantit, ses yeux se ferment, elle dort. Combien de temps dormit-elle? Je l'ignore. Mais tout-à-coup la locomotive, qui ralentissait depuis quelque minutes sa course impétueuse, s'arrête, le sifflet retentit; Marguerite se réveille en sursaut et en se réveillant elle entend la voix du serrefrein qui longe la ligne des wagons en criant: Marguerite! Marguerite! Elle se trouble, elle s'inquiète, elle s'agite: "Marguerite! se dit-elle en parlant à elle-même, selon l'usage des méridionaux, Marguerite! C'est bien ton nom, ma pauvre! c'est toi qu'on appelle, il faut vite descendre. Ah! je sais, c'est probablement ma tante qui m'aura reconnue et qui m'appelle... Ici, monsieur, ici! ouvrez-moi, je suis Marguerite! il n'y a pas une minute à perdre." L'impassible employé lui ouvre, elle descend, le sifflet du machiniste retentit de nouveau, et le train se remet en route. Marguerite a saisi le chef de gare par le bras: "Me voici, monsieur, s'écrie-t-elle. On m'a tout de même joliment appelée Marguerite! C'est bien camplaisant d'appeler ainsi chaque voyageur par son nom. C'est moi qui suis Marguerite! Où est donc ma tante? Le chef de gare part d'un éclat de rire, et ce n'est qu'au bout de quelques instants qu'il retrouve assez de sang-froid pour expliquer à la candide voyageuse que, de même que le Pirée n'est pas un nom d'homme, Marguerite est, sur la ligne du chemin de fer de Nîmes, un nom de lieu, et que la villa d'un personnage historique de la cité gallo-romaine de Nemausis s'est métamorphosée, après dix-huit siècles, en un bourg considérable, appelé Marguerite, chef-lieu du canton, situé à six kilomètres de l'ancienne capitale des Volces aréconiques. Je ne vous affirme pas que Marguerite, la naïve homonyme du chef-lieu, ait très bien compris cette explication érudite, mais elle comprit qu'elle s'était trompée de station. Elle se résigna à trois heures d'arrêt forcé, et elle employa ce temps à dire son rosaire, car si Marguerite n'était pas bon géographe, elle était bonne chrétienne." Je sais dans notre bonne vieille province de Québec, une fillette du nom de Malvina à qui une aventure semi-analogue est arrivée.

Quelle multitude! Quelle avalanche! Quel empressement! S'agit-il de la débâcle? ou de l'ambulance? Non, il s'agit, tout simplement, d'un embarquement, sur les six heures, dans un tramway de la rue St-Denis.

Vous en savez quelque chose, mesdames et chères lectrices, puisque je reçois aujourd'hui la dixième lettre me demandant, en grâce, de vouloir bien y rémédier. Y remédier! C'est fort, et pour qui me prenez-vous donc? Ma plume n'est pas la baguette féerique de Morgane ou d'Urgonde, de suave mémoire. Le seul privilège que j'aie à votre disposition, est celui de demander, — ouvertement — à messieurs les conducteurs, comment il se fait que cette ruche humaine, cette cohue peut entrer et surtout tenir "all in a row," dans un local de cette dimension... S'ils se donnent le plaisir de me répondre, je me donnerai celui de vous en informer.

SOLANGE.

L'amour est semblable à l'année ; sa plus belle saison est son printemps.

ERNEST LEGOUVE.

ECHOS FEMININS

C'est au profit de l'hôpital Saint-Joseph que la manifestation artistique des Amateurs a eu lieu en l'hôtel du marquis de Lillers, avenue Montaigne.

Tout l'armorial de France s'y trouvait représenté par des œuvres de véritable valeur, à côté de noms célèbres ou sympathique.

Montrant le bon exemple de la charité, nous voyons en première ligne les noms vénérés de S. A. R. Mme la duchesse de Chartres, de S. A. R. Mme la Comtesse de Flandres. Deux aquarelles lumineuses représentant une perche et une carpe, une autre fort jolie, étalant un bouquet de Colchiques, sont simplement signées Françoise d'Orléans ; deux peintures d'une couleur très juste Orage au mont Dore et étang en Ardennes confirment le talent de Mme la Comtesse de Flandre. S. A. R. Mme la princesse Waldemar de Danemark a envoyé plusieurs aquarelles très intéressantes : des pigeons, des tourterelles, difficultés de tons blancs et gris, admirablement résolues, entre autres de superbes roses blanches dans un vase aux reflets bronzés qui font l'admiration des connaisseurs. S. A. R. Mme la Duchesse de Vendôme expose un dessus de porte, pavots et clématites d'un très joli effet.

La Vicomtesse de Suarez d'Aulan se révèle comme statuaire d'avenir dans un groupe de plâtre teinte, une mère et son enfant. La Baronne Thina de Beck Frus expose à titre de document précieux et curieux, une poésie de S. M. Oscar II, avec traduction du Suédois en regard et illustration à l'aquarelle des bords du Sund.

La Baronne Creuzé de Lesser nous retient avec deux petits portraits d'officier sur un joli fond de paysage. Des ornements d'église brodés d'après une tapisserie du XVIIIe siècle prouvent que la baronne manie l'aiguille aussi bien que le pinceau.

Un gracieux paravent pyrogravé de la générale Deerécagoix. La marquise Doria expose deux plats de faïence dont un aux armes de sa famille. La baronne d'Eichtal se fait remarquer par un coffre cuir et cuivre et un modelage de terre qui n'est point banal. Des aquarelles exquises de la Comtesse de Florian.

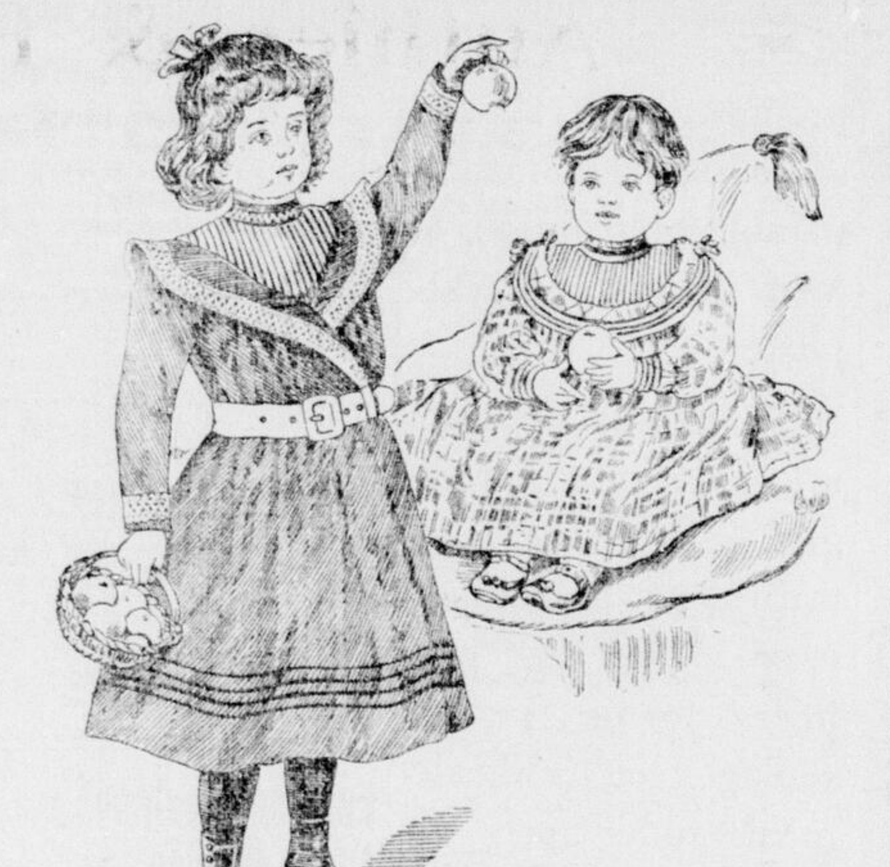

Robe pour petite fille de 3-5 ans. Vue du dos.

La baronne Lambert, née de Rothschild, est une véritable artiste, ses cinq pastels et dessins sont parfaits. La ressemblance, la finesse, la couleur, tout y est. Elle a tous les dons. La comtesse Guy de Larochefoucauld nous fait revivre l'Exposition par ses aquarelles. La marquise de Mac-Mahon, née Vogué, excelle dans les arbres au feuillage changeant, difficulté absolument vaincue par elle ; — et l'on dit que les femmes du monde ne travaillent point ! — La Comtesse de Mramont Fargues a brodé sur drap d'or des ornements d'église aux fleurs variées. Heureuses celles qui peuvent travailler pour la maison du Seigneur ! La vicomtesse de Miramon-Fargues a des panneaux de bois et des plateaux pyrogravés et peints ainsi qu'une reliure de missel qui est une véritable œuvre d'art. La vicomtesse de Saint-Pierre a peint un abat-jour et une guirlande de fuschias pour garniture de robe. Lady Lasson a un bien joli berger au pastel. Voici deux pastels, deux portraits excellents de la duchesse d'Ursel et un buste en marbre de la duchesse d'Uzès dont le talent nous est connu. J'en passe et des meilleurs. Qu'ajouter à ces compliments que j'aurais voulu rendre moins brefs ? Cette exposition d'amateurs prouve plusieurs choses : d'abord que la richesse et la noblesse trouvent le temps d'acquérir le talent ; que la générosité et la bienveillance sont des vertus capitales chez elles ; que chacun de ces amateurs sent le besoin de passer utilement ses loisirs et que l'art les attire et les charme.

L'Hôpital Saint-Joseph fera de belles recettes, grâce à ces heures de travail dérobées au plaisir, et avouez-le, Mesdames, ces heures-là sont celles qui paraissent les meilleures !

A. PIAZZI-DELCAMBRE.

Ce qu'un homme a médité un an, une femme le renverse en un jour.

DEMOSTHENES.

PETITE POSTE HEBDOMADAIRE

LYSANGE :— Merci, ma chère petite. Votre message et la si jolie carte pascale m'ont profondément touchée. Vous sympathisez avec Solange, et vous avez voulu que votre nom de fantaisie eût une certaine analogie avec le sien. Bon petit cœur, pur comme le lys, céleste comme l'ange. Oui, les anges n'ont de notre nature que la partie supérieure, la tête pour comprendre Dieu, le cœur pour l'aimer, avec deux ailes rapides pour mépriser la terre et planer au plus haut des cieux. Revenez souvent "Au Foyer", je serai toujours heureuse de vous recevoir.

MATHUSALEM, Québec :— J'ai reçu trop tard le message pour y répondre à la date fixée. Le siècle nouveau vous attriste et pour cause... Il a écrit : "La plus grande douleur de ceux que Dieu condamne à vivre vieux est celle de voir tous les siens disparaître autour de soi, et de rester seul de son siècle pour en porter le témoignage et le souvenir."

MISS LITTERATURE :— Si j'avais le loisir de cataloguer mes souvenirs bibliographiques, je pourrais sans doute en extraire une bibliothèque à l'usage des jeunes personnes, telle que vous la désirez, peut-être quelque jour me donnerai-je ce plaisir de repasser "Au Foyer" l'élite des livres purs, des chefs-d'œuvre en tous les genres qu'on peut mettre entre les mains d'une jeune fille, sans crainte d'éveiller quelque voix indiscrète au fond de son cœur ou de voir la rougeur lui monter au front. Mais pour aujourd'hui je regrette de ne pouvoir me rendre à votre désir, je me borne à vous nommer mes auteurs favoris, le Vicomte de Poli, Paul Féval, Roger Dombre, Mesdemoiselles Marlitt, Marie Thérèse Alphonse K arr, Mesdames Craven et de Ségur. Cette dernière pour les petits enfants.

NEMO :— Chopin, le pianiste naquit à Varsovie en 1810 et mourut à Paris en 1849. Les malheurs de la Pologne, avaient donné ce jeune Polonais à la France, qui fut toujours la terre généreuse de l'hospitalité pour tous les exilés. Il y a peu de temps, j'ai vu au Père Lachaise, son mausolé. Il est surmonté d'une statue de femme en pleurs.

VIR TROIS-RIVIERES :— J'ai lu avec beaucoup de patience votre tirade. En réponse je vous ferai observer que vous avez pris un moyen péremptoir pour avoir raison, c'était de faire à la fois la demande et la réponse.

BLUET, Ottawa. — Je ne sais trop par quel hasard votre jolie fantaisie n'a pas été signée. Je la passerai bientôt "Au Foyer" en bonne et due forme. Elle m'est parvenue trop tard pour le numéro de Pâques.

PAUL HYSSONS. — Votre poésie de samedi dernier a été malheureusement imprimée trop vite. L'épreuve y aurait gagné à être corrigée. La seule réparation sera sa réimpression.

TAMBOUR-MAJOR. — C'est Démocrite qui riait toujours et Héraclite qui pleurait. Lisez donc l'Optimiste de Colin d'Harleville, il vous enseignera à rester gai. Ah ! pour ça, oui, savante, hélas ! non ; mais studieuse jusqu'aux dents...

MOUSTACHE BLONDE. — Flatteur, va ! "Short ans sweet !" Oui, comme Janus qui dit à droite ie. au passé, je suis l'expérience, à gauche : je suis l'espérance. Sufficit !...

ALOUETTE. — "Gentille, bel oiseau du printemps ! Venez, venez, joyeuse à notre doux foyer." Notre numéro de Pâques vous est parvenu enfin, et vous en êtes enchantée. Charmante de nous le dire si gracieusement. Maintenant que vous avez une vague idée de mon affection, je réponds à vos questions (1). Concedo. Ah ! si les hommes avaient des cœurs de femmes, la vie deviendrait je crois, par trop monotone.

"C'est la nature qui le donne
A bon droit nous la bénissons.
Pour nous avoir formé des cœurs de deux façons.
Car que deviendraient les familles,
Si les cœur des jeunes garçons
Etaient calqués sur ceux des filles?
C'est peu d'avoir chacun le nôtre;
Nous en cherchons pourtant un autre..."

(2) Je trouve que c'est parfaitement vrai et je vous cite cette pensée de Madame de Girardin : Sur cent hommes, vous en trouverez deux spirituels ; sur cent femmes, vous en trouverez une bête. Voilà la proportion.

(3) Merci, merci. Rien ne pouvait m'être plus agréable que ce souvenir. A bientôt, petite alouette, je vous remercierai directement dans une longue, longue épître qui sera commencée au moment où vous lirez ce message.

JE VOUDRAIS QUI M'AIME, Waterloo. — Je viens, avec regret, vous informer que je ne connais pas de collectionneurs du genre mentionné. La prochaine fois, prenez donc un nom de plume un peu moins expansif...

SOLANGE.

MON REVE DE BONHEUR

Si le maître des cieux, royal dispensateur,
Qui possède, là-haut, un palais enchanteur,
Aux tourelles d'azur, au parvis diaphane.

Me disait : Que veux-tu? Sur terre, tout se fane
Et tout s'anéantit dans un suprême adieu ;
Viens choisir dans mon ciel. Moi, je dirais à Dieu:

Rendez-moi cet ami de mes jeunes années
Qui m'aimait d'amour tendre et que nos destinées
S'unissent à jamais!... Son cœur comprenait bien

Que mon cœur était fait et créé pour le sien ;
Or, c'est là le bonheur idéal et le rêve
Qui hante mon esprit sans repos et sans trêve.

C'est bien peu : être aimée et aimer en retour!!!
Suivant moi, c'est beaucoup et sans aucun détour,
Je dis que c'est fort rare et qu'il faut de l'adresse:

Pour reconnaître un cœur débordant de tendresse !

SOLANGE.

COURRIER DE LA MODE

En ce moment, on ne voit que brillants mariages dans les églises élégantes de Montréal, ces belles églises où les jeunes couturières vont admirer les toilettes de noces fournies par les grandes maisons.

C'est ce qu'elles nomment "aller chercher des idées". Ces idées leur servent ensuite, soit pour elles-mêmes, soit pour les dames qu'elles habillent. C'est pourquoi les modèles nouveaux sont rapidement copiés. J'ai vu, à moins d'un mois de distance, la reproduction fidèle des formes de robes que j'avais admirées à un mariage modeste célébré dans une simple petite paroisse des faubourgs de Paris. Les étoffes n'étaient pas les mêmes, mais l'effet était tout aussi heureux, quoique moins riche. Car, c'est une erreur de se figurer pour la cérémonie du mariage. On fait de ravissantes robes de mariées en petit lainage d'un prix modique.

Il en est de même pour les toilettes de demoiselles d'honneur. Les robes que nous indiquons en satin, soie, panne et vrai crêpe de Chine, sont combinées la plupart du temps de façon à pouvoir se reproduire en tout autre tissu. Aussi pour demoiselles d'honneur, nous recommanderons d'abord: le crêpe de Chine, laine et soie, puis le voile de laine, voile de la Vierge, très fin et très transparent, le Mikado, tissu ajouré genre résille, très bon marché et le frou-frou de laine, ressemblant à une légère popeline.

La mousseline Liberty est aussi fort jolie, de même que l'éolienne et différents genres de crêpes. Nous parlons seulement pour les rappeler des draps "idéal" si fins, si soyeux et dans lesquels on trouve les teintes les plus fines et les plus douces. Il est charmant d'être demoiselle d'honneur, mais il faut, malgré la joie de remplir cette fonction, rester pratique et choisir tissu et nuance pouvant servir, soit pour toilette de soir, soit pour toilette de jour.

Sauf exception, s'appliquant aux femmes très âgées ou souffrantes, les mères de mariées doivent choisir des couleurs plutôt gaies. Il est inutile de se vieillir par trop. Il suffit que les étoffes un peu lourdes et les jupes à longues traines indiquent que celles qui les portent sont des mères, sans ajouter encore à la sévérité de l'ensemble par des ajustements trop sombres. Nous conseillons aux mamans, dont les cheveux sont encore noirs ou blonds, de prendre une de ces belles soies pékinées à larges rayures, ciel, roses, mauves, à semis de beaux bouquets brochés imprimés sur chaîne. La panne légère, les brocarts, les soies damassées sont également indiqués pour ces belles robes de cérémonie et, comme nous le disions plus haut, les jeunes mères peuvent choisir dans les nuances claires, telles que: gris argent, vert pâle, toute la gamme des roses un peu jaunis et des bleus verdis. Les mamans aux cheveux grisonnants auront le choix parmi les nuances un peu éteintes, comme: gris nickel, vieux bleu, lavande, rubis et toutes les nuances se rapprochant du violet.

Comme garniture, on emploiera de belles dentelles blanches véritables ou ces dentelles fantaisies guipure ou Venise, qui servent à faire de si beaux cols et de si jolis ornements en pointe. L'or et les paillettes, employés discrètement, pourront aussi se combiner avec des guipures, comme par exemple une belle broderie de perles d'or et de paillettes venant se poser entre les fleurs et les feuilles des motifs. Cela se complète par quelques araignées de fil d'or. On peut donner à ces dentelles rebrodées la forme d'un boléro ou d'un empiècement, qui retombe devant en deux longs pans genre étole, garnis au bas d'une frange en pluie, faite de perles d'or.

Les capotes allant avec ces robes sont en fleurs et tulles, assortis comme nuances. Les jeunes filles préfèrent la toque au grand chapeau genre Watteau, en quoi elles ont tort, car le vrai chapeau rond leur va beaucoup mieux et leur donne une allure jeune et gaie, tandis que la toque et surtout les lourdes toques plates qui se font cette saison, ne sont pas du tout à leur avantage.

Pour en terminer avec les robes de mariage pour les mamans, les tantes et les dames du cortège, nous ajouterons que toutes ces robes se font princesse et à traine d'au moins 160 cent. à partir de la taille. Les traines sont molles et garnies en dessous de plissés de mousseline de soie, assortie comme teinte, et disposés sur plusieurs rangs en forme de dents, de manière à produire un joli effet de froufrou lorsque la jupe se retourne. C'est ce qui enlève l'aspect un peu sec de certaines robes de belle étoffe, qui ne supporteraient aucune sorte de garniture dans le bas. Ne pas oublier qu'il faut toujours que les balayeuses soient plus claires que la robe elle-même.

Blanche de GERY.

LES ARTS PRATIQUES

De plus en plus les femmes reviennent en ce moment aux ouvrages de crochet perlé et aux broderies perlées. Elles font de larges bourses-aumonières en crochet que l'on monte à d'anciens fermoirs ce qui leur donne un ravissant petit cachet d'antan.

On fait aussi la bourse longue, très longue, avec deux coulants, d'un côté l'on mettra les pièces d'or, ce côté sera arrondi et l'autre pour la menue monnaie d'argent, il sera carré, chaque coin orné d'un grelot plein, du même métal qu'est mélangé le travail de la bouse; perles dorées, argentées ou d'acier. Ces bourses longues se passent dans la ceinture, elles se font assez longues pour que les deux bouts puissent retomber aisément de chaque côté.

On ne laisse plus les photographies dans les albums, on fait pour les disposer bien en vue dans un salon, toutes sortes de cadres, et il semble qu'on encadre les gens comme on les aime, ou plutot d'après leur âge, d'après leur caractère. Une aïeule aux bouclettes d'argent aura droit à un cadre d'or ovale, tandis qu'un ancêtre du temps de Louis XIV sera placé dans un cadre du temps. Les amies de nos jours sont rangées côte à côte dans quelques cadres plus ou moins fantaisistes, panoplie, etc., etc., tel ce porte-photographies, genre quelque peu art nouveau par les motifs de décoration qui se font soit en taffetas ou en drap découpé, les motifs retenus tout autour par des points de feston très lâches. Le fond sera en tissu granité.

Les photographies retenues par deux bandes brodées dans le bas; le haut arrêté par un ruban tendu et fixé en deux endroits, entre lesquels passent les photographies, cette panoplie, porte-photographies, est accrochée au mur par un ruban noué ou une cordelière. On peut employer pour ce petit travail les morceaux de tissu inutilisés aussi les teintes ne sont pas indiquées il suffit que les tons ne soient pas criards entre eux.

On a découvert que l'ingénieuse façon d'utiliser un verre à boire dépareillé, il devient une fois garni un très gentil cache-pot ou porte-bouquet.

Autour du verre, en haut et en bas on mettra une petite passementerie d'or sur un ruban de velours au milieu, un morceau de broché de soie quelconque. Puis un ruban avec un nœud court tout autour l'agrémentant coquettement.

Voulez-vous une charmante façon d'utiliser une relieure ancienne, on trouve très facilement encore de ces anciennes reliures en se promenant sur les quais. Du moment que la couverture seule vous intéresse et que vous ne la désirez absolument pas ornée d'armoiries rares, le prix n'en sera pas élevé.

Donc, une fois en votre possession vous pouvez à votre choix en faire soit une boîte à papier, à mouchoirs, en enlevant l'intérieur et dissimulant l'épaisseur des pages avec un large galon ancien. L'intérieur se double de soie, ou encore cette reliure fera une gaine parfaite pour une glace de voyage, collée d'un des côtés intérieurs de la reliure et bordée d'un ruban, sera solidement fixée.

L'autre partie intérieure doublée de soie, la glace est bien protégée; vous voulez en faire une glace de table: vous ouvrez et retournez votre reliure qui forme alors chevalet et votre glace est de forme voulue; vous voyez que c'est bien facile.

Lorsque vous achetez des gravuees anciennes tout encadrées, le plus souvent très mal, quelquefois sous simple passe-partout, tendez tout autour, en façon de cadre, un galon doré ancien, que vous trouverez sur de vieilles chasubles. Ce genre de cadres, faciles à faire, peut encore servir pour entourage de glace dans un cabinet de toilette, ou dans une antichambre.

ARACHNE.

BOUQUET DE PENSEES

On ne saurait trop conseiller aux femmes de dire du bien des autres, et d'en faire dire d'elles-mêmes.

SEGUR.

Les femmes ont le génie de la charité. Un homme qui donne ne donne que son or, la femme y joint son cœur. Un louis aux mains d'une femme bonne soulage plus de pauvres que cent francs aux mains d'un homme : la charité féminine renouvelle chaque jour le miracle de la multiplication des pains.

ERNEST LEGOUVE.

La nature a dit à la femme : Sois belle si tu peux, sage si tu veux ; mais sois considérée, il le faut.

BEAUMARCHAIS.

LES EPREUVES D'UNE FEMME

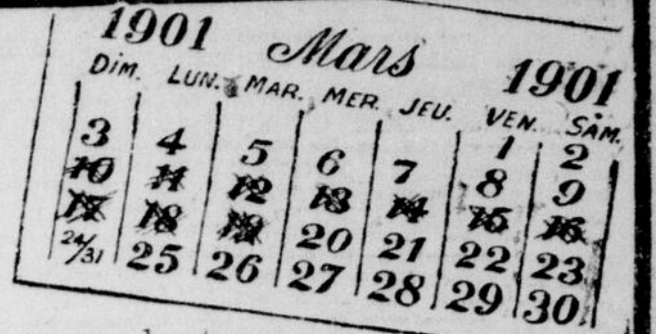

1901 Mars 1901

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
3	4	5	6	7	1	2
10	11	12	13	14	8	9
17	18	19	20	21	15	16
24/31	25	26	27	28	22	23
					29	30

Les femmes comprendront facilement la signification de ce calendrier avec ses dix jours biffés, car pour un grand nombre d'entre elles, et ceci au mieux aller, un mois n'a plus qu'une vingtaine de jours où elles peuvent vaquer à leurs occupations sans trop souffrir, le reste du mois est perdu pour elles. Il y a même des jours où les douleurs qu'elles endurent leur font presque désirer la mort.

Souvent elles ont cherché du soulagement chez leurs médecins ou ailleurs, mais sans résultats, cependant il y aurait du soulagement pour ces femmes car madame Patrice, madame Exilia Brunette, madame Desroches, souffraient de maux semblables et elles ont été guéries, et l'histoire de leurs souffrances et de leurs guérisons racontées par elles-mêmes intéresseront les femmes qui souffrent des mêmes maux et qui obtiendront les mêmes résultats en employant les mêmes moyens.

"Lorsque j'ai commencé à prendre les Pilules Rouges, dit Mme Desroches, il y a deux ans, je souffrais de grande faiblesse générale, mal de tête, douleurs dans tous les membres ; j'étais malade au lit, j'avais les lèvres blanches, la figure pâle, les ongles bleus, les mains et les pieds glacés. J'ai pris les Pilules Rouges pendant un an et elles m'ont complètement guéris. Si je redevenais faible, anémique et souffrante comme je l'étais, je les reprendrais de nouveau, étant sincèrement convaincue qu'elles sont un tonique et un régulateur sans égal. J'ai aussi pris les Tablettes Purgatives pour la constipation dont je souffrais et elles ont guéri mes intestins."—MDE DELIA DESROCHES, 436 rue Rose Délima, St-Henri, Montréal.

"J'ai commencé dit Mme J. Patrice à prendre les Pilules Rouges au mois d'avril dernier et je les ai prises pendant quatre mois. Dès le premier mois je sentis du soulagement, et après trois autres mois, tous mes maux étaient disparus.

"J'étais malade depuis huit ans, mes périodes étaient douloureuses, duraient longtemps, m'affaiblissaient beaucoup, et m'obligeaient de prendre le lit, je souffrais aussi de tous les maux qui accompagnent la faiblesse générale, comme mal de tête, mal de côté, douleurs de reins, points de côté et nervosité.

"Deux médecins, à plusieurs reprises m'avaient prodigué leurs soins sans aucun résultat. Les Pilules Rouges firent disparaître mes maux comme par enchantement, rendirent la force à mes membres affaiblis, firent de moi une femme nouvelle et me guérirent de tous mes maux.

"J'ai écrit plusieurs fois aux médecins spécialistes, ils m'ont toujours répondu avec soin et leurs bons conseils m'ont été d'une grande valeur.—MADAME JOSEPH PATRICE, Rigaud, Co. Vaudreuil, Qué.

"Tous les quinze jours j'étais obligée de prendre le lit, affaiblie que j'étais par des pertes qui me rendaient d'une faiblesse extrême, et d'une fois à l'autre n'ayant pas le temps de reprendre mes forces, j'étais rendue aux dernières extrémités. Je me faisais soigner continuellement par des médecins, mais j'étais toujours pareille. J'ai été ainsi malade pendant huit mois ; et un jour, une de mes amies me conseilla de prendre les Pilules Rouges. Il était temps. Je souffrais le martyre, j'avais de la peine à me tenir debout. Je ne pouvais faire aucun ouvrage, pas même laver la vaisselle sans m'asseoir, tant j'étais faible et tant j'avais de douleurs aux reins, aux jambes, dans le bas-ventre et dans les hanches.

"Les Pilules Rouges me rendirent à la santé et je leur dois la vie, elle m'ont guérie de ces pertes continuelles dont je souffrais. Mais périodes sont aujourd'hui régulières et je me sens beaucoup plus forte.

"J'ai consulté par lettres les Médecins Spécialistes, et ils m'ont beaucoup aidée de leurs conseils.—MDE EXILIA BRUNETTE, Clarence Creek, Ont."

La meilleure réclame faite en faveur des Pilules Rouges, est celle faite par les femmes guéries qui disent à leurs amies et à leurs voisines le bien qu'elles en ont obtenu, et qui les encouragent à suivre leur exemple et se guérir, en publiant leurs témoignages: mais dans ces témoignages publiés, il faut aussi remarquer que la grande majorité de ces femmes qui étaient si malades et se sont guéries, ont pris la peine d'écrire aux Médecins Spécialistes et par leurs conseils et l'emploi des Pilules Rouges, elles ont obtenu guérison à leurs maux. Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire pour les femmes qui veulent prendre les Pilules Rouges de consulter les Médecins Spécialistes, car les Pilules Rouges guérissent presque toujours sans autre aide les femmes malades.

Mais on ne saurait trop conseiller aux femmes qui auraient perdu patience ou qui seraient malades depuis longtemps et auraient abandonné les Pilules Rouges avant d'obtenir leur guérison, de recommencer leur usage et aussi de consulter les Médecins Spécialistes, car peut-être n'ont-elles pas pris les Pilules Rouges comme elles auraient dû les prendre, alors elles apprendront d'eux ce qu'elles devraient faire pour se guérir. Leurs avis sont gratuits, que vous leurs écriviez ou que vous alliez les consulter à leurs bureaux au No 274 rue St-Denis, Montréal.

Nous avons retranché de nos remèdes le nom du Dr Coderre. Les Pilules sont connues à présent sous le nom de PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE. Les femmes doivent refuser comme imitations toutes Pilules Rouges vendues de porte en porte, ou celles vendues au 100 ou à 25c la boîte ; elles seront expédiées au Canada et aux Etats-Unis sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50.

Adressez vos lettres comme suit :

Cie Chimique Franco-Américaine,
No 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
La Cie d'Imprimerie Electrique
(LIMITÉE)
PROPRIETAIRE
MILTON McDONALD, - Gérant.

A Montréal (livré à domicile) $5.00 par année
Hors Montréal .... 3.00 " "
Edition Hebdomadaire.... 1.00 " "

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL 20 AVRIL 1901

IL EST TEMPS D'AGIR

Le long débat qui vient de se terminer sur la question des facilités de transport ne paraît pas avoir beaucoup avancé les choses. M. Monk a touché du doigt le défaut de la politique ministérielle quand il a dit que la désunion parmi les ministres était la cause principale de tout le mal. Ces divergences, cette faiblesse, n'ont jamais été plus évidentes qu'aujourd'hui ; et elles nous surprennent d'autant plus que la tactique suivie par le gouvernement donnait à espérer une direction énergique comme conclusion du débat. Les membres du cabinet ont attendu jusqu'à la dernière minute pour prendre la parole. Ils ont laissé aux députés le soin de renseigner la Chambre, d'exprimer leurs vues avec l'intention probable d'étayer sur ces renseignements une politique qui recevrait l'appui unanime de la Chambre. Mais nous ne sommes pas plus avancés.

S'il est possible de conclure à quelque chose de certain, c'est que l'on commence à hésiter entre Montréal et Québec. Les ministres d'Ontario, n'ont pas ouvert la bouche. Le chef du cabinet, M. Laurier, n'a pas parlé, lui non plus. Seuls MM. Davies, Tarte et Fitzpatrick ont pris part à la discussion et chacun d'eux à ses opinions personnelles difficiles à accorder ensemble.

M. Davies paraît plutôt pencher pour Québec, M. Fitzpatrick est aussi en faveur de l'ancienne capitale. Seul, M. Tarte, tient encore résolument à Montréal. Nous oublions l'honorable M. Dobell, un autre partisan de Québec. Cela fait donc deux contre deux, et peut-être trois contre un. Voilà le plus clair du débat. Ce n'est pas très encourageant. On a beau dire qu'il faut faire ceci et cela, parler ne donne pas grand résultat, agir serait préférable. Or, pour agir avec fruit, il faut l'union, il faut le concours décidé des hommes qui dirigent le pays. Ce concours fait défaut.

Le ministre des Travaux Publics peut-être bien disposé mais s'il n'est appuyé qu'à moitié par les uns et combattu par les autres ses bonnes intentions ne produiront aucun fruit. Ce sera l'inaction complète ou l'action à moitié accomplie. Tandis qu'il nous faudrait l'action bien déterminée à remédier à toutes les lacunes qui nous empêchent de jouir des avantages de tous les déboursés déjà faits pour nous assurer notre part légitime dans le commerce d'exportation.

Pendant que nous discutons, nos voisins agissent et profitent de nos hésitations.

Le pays admet généralement que Montréal doit être la tête de la navigation océanique, mais il ne faut pas se cacher qu'ici et là une opinion différente commence à s'exprimer, précisément parce que Montréal n'a pas encore donné, comme port d'exportation, tous les avantages que les grands travaux entrepris en sa faveur faisaient espérer. Et plus on attendra, plus cette opinion s'eccentuera. Pourquoi, pendant qu'il en est encore temps, ne pas réparer cette erreur, en donnant généreusement l'impulsion décisive qui nous mettrait en état de lutter avec succès contre les ports américains. Si c'est la route du Saint-Laurent qui a besoin d'améliorations, rendons-la sûre sans plus tarder ; si ce sont les assurances maritimes qui profitent d'un monopole, créons une assurance maritime assez forte pour rassurer les compagnies de transport et leur ôter de l'esprit qu'en fréquentant notre port, ils risquent tout leur avoir. Que la Commission du port elle aussi cesse ses hésitations et qu'elle se mette résolument à l'œuvre pour outiller Montréal à la perfection.

Nous ne gagnons rien à ces atermoiements, si ce n'est dépenser de l'argent en pure perte. Il faut avancer ou reculer, conserver à Montréal sa prépondérance ou en faire le sacrifice à l'avantage de Québec ou des ports étrangers.

Nous n'avons aucune jalousie contre Québec, au contraire ; nous admirons son esprit d'entreprise qui depuis quelques années l'a mis en évidence parmi les villes du continent. Mais parce que Québec s'occupe de ses intérêts ce doit être une raison de plus pour faire valoir les nôtres. Il sera trop tard lorsque le commerce, faute de commodités ici, faute aussi de facilités entre Québec et Montréal, aura pris une autre direction.

Devant les hésitations évidentes du gouvernement, la députation du district de Montréal a un devoir important à accomplir: qu'elle s'affirme énergiquement en faveur d'une politique vigoureuse pour conserver à notre district sa part légitime du commerce national. Il y va de son intérêt puisque la prospérité de toute la région qu'elle représente dépend beaucoup de la prospérité de Montréal.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Parce que l'on a suggéré d'adjoindre au conseil de l'Instruction publique dans la Nouvelle-Ecosse un bureau consultatif de cinq ou six membres choisis parmi le personnel enseignant, la "Patrie" en prend occasion pour accuser le conseil de l'Instruction publique dans la province de Québec, de manquer à son rôle et à son devoir, et elle demande qu'il sorte de son apathie, qu'il cesse de siéger à huis clos, qu'il s'occupe de la question du traitement des instituteurs, qu'il siège plus souvent, qu'il exige des rapports plus complets du surintendant, qu'il travaille mieux à populariser l'agriculture, "et que de choses encore," pour couvrir toutes ses exigences qu'elle ne sait plus exprimer.

Si ce sont là toutes les réformes scolaires que la voisine croit destinées à changer le fruit de notre enseignement, elle nous induit à douter de sa compétence et à croire que tout son verbiage tend plutôt à attirer l'attention sur elle qu'à provoquer un résultat pratique.

Par exemple, c'est une accusation toute gratuite que celle d'apathie portée contre le conseil de l'Instruction publique. Le conseil ne siège que deux fois l'an, mais il épuise presque toujours les sujets soumis à ses délibérations, et lorsqu'ils sont ajournés à une séance ultérieure, c'est afin d'avoir plus de temps pour les étudier. Le progrès n'est pas toujours l'adhésion spontanée et irréfléchie aux suggestions nouvelles. Telle innovation brillante et pleine de promesse de prime abord, est quelquefois jugée dangereuse, réflexion faite, et dans ce cas, un ajournement n'est-il pas préférable à une adhésion précipitée, regrettée ensuite, dont l'expérience exigerait le rappel et qui, par conséquent, interromprait la suite dans les programmes, si nécessaire au développement réfléchi de l'intelligence de l'enfant.

Quand est-ce que le Conseil a fait preuve d'apathie et de faiblesse ? Ce n'est pas tout de le dire, il faudrait le prouver.

Notre confrère ne sait-il pas aussi que parmi les membres actuels du Conseil, on compte des personnes qui ont fait partie longtemps de l'enseignement et de l'inspectorat ? Ces hommes continuent encore à s'occuper d'éducation et ils connaissent aussi bien que n'importe qui les besoins de l'enseignement.

Populariser l'enseignement de l'agriculture à l'école, est un sujet bien digne d'attention, mais il y a longtemps que le Conseil s'en occupe et de toutes façons, seulement, il ne peut pas exiger que cette branche seule de l'enseignement soit donnée dans les écoles de la campagne parce qu'alors on l'accuserait de vouloir fermer à une grande partie de la jeune génération toutes les autres carrières vers lesquelles elle peut se sentir attirée.

Mais là où l'incompétence ou l'audace du confrère passe les bornes c'est lorsqu'il demande au Conseil de s'occuper du traitement des instituteurs. Il y a incompétence si le confrère ignore que le Conseil, en ce qui le regarde, a réglé cette question, il y a trois ou quatre ans, et c'est de l'audace, si le confrère sachant ce qui se passe au Conseil par la simple lecture de ses procès-verbaux, cherche à rejeter sur lui la responsabilité d'un état de chose lamentable dont le gouvernement seul est coupable.

Le Conseil n'a pas craint de faire son devoir sur cette question. Il a voté une résolution priant le gouvernement de fixer le salaire des instituteurs à $100 au moins par année. Le gouvernement Marchand a reconnu la justice de cette demande en lui donnant force de loi par un arrêté du conseil, mais un mois après, il a cédé devant la mauvaise humeur de ses partisans et il a rappelé sa décision.

Voilà les faits. Ils sont à l'honneur du conseil de l'Instruction publique, et si la "Patrie" désire sincèrement l'amélioration du sort des instituteurs elle n'a pas besoin d'attendre l'action de celui-ci, elle n'a qu'à exiger de ses chefs qu'ils soient aussi courageux que les membres du conseil de l'Instruction publique et qu'ils obligent les municipalités à se montrer justes pour ceux et celles qui instruisent les enfants.

Ce sera plus pratique que d'attaquer à tort et à travers, une institution composée d'hommes sincèrement dévoués à la cause de l'éducation.

LA REVISION DES LISTES

On nous cite un fait qui prouve qu'il est toujours prudent de suivre nos adversaires sur tous les terrains et surtout aux revisions des listes.

Dans la paroisse de Ste-Scholastique, nos adversaires avaient réussi à faire inscrire sur la liste électorale quantité de noms dont plusieurs surprirent nos amis. Ceux-ci s'adressèrent à M. Benjamin Beauchamp pour obtenir justice et notre ami qui est toujours prêt à combattre, se rendit au conseil au jour indiqué. Résultat: trente-huit noms d'électeurs qui n'avaient pas le droit de figurer sur la liste furent retranchés.

Si tous nos amis étaient aussi vigilants que ceux de Ste-Scholastique et aussi dévoués que M. Beauchamp, les résultats changeraient.

On rapporte que M. Ethier, l'unique, aurait dit qu'il préfèrerait avoir une meule au coup que M. Beauchamp à ses trousses.

C'est un beau témoignage en faveur de l'activité et de l'énergie de M. Beauchamp.

◆

M. Tarte croit que l'Intercolonial ne paie pas beaucoup mieux qu'autrefois. A quoi a donc servi d'enrichir les propriétaires du Drummond ? L'on disait pourtant que c'était pour avoir des surplus que le Drummond était ajouté à l'Intercolonial.

Cet aveu du ministre des Travaux Publics venant si tôt après la confession du "Telegraph" indiquerait que le gouvernement ne peut plus avaler les vantardises de M. Blair.

◆

M. Blair a dit l'autre jour qu'il se souciait fort peu de ce que le parti libéral a pu dire dans l'opposition. Naturellement, ajoute le "Times" de Moncton, parce qu'alors le ministre des chemins de fer se prétendait conservateur. Il n'est devenu libéral que le jour où il a vu les chances de ce parti s'améliorer.

◆

Une dépêche de Petitcadiac, N. B. annonce qu'un grand nombre de citoyens prennent encore la route des Etats-Unis, ce printemps.

◆

Un correspondant d'Alexander, Manitoba, écrit qu'un M. Tremonth possède deux orangers portant des fruits dont quelques uns sont aussi gros que les produits importés.

LE R. P. COUBE

Au cours de ses études sur les prédicateurs du carême, publiées dans la "Gazette de France", M. Joseph Thirion consacre la page suivante à la prédication du R. P. Coubé :

"Si nous avions dix justes, nous sauverions la France", répète souvent l'un des hommes politiques les plus perspicaces de notre temps, l'un des maîtres incontestés de la presse contemporaine, que nous ne nommerons pas ici, car sa modestie ne nous le pardonnerait pas. En entendant, l'autre soir, le R. P. Coubé, dans une de ses conférences aux hommes à Saint-Honoré d'Eylau— la dernière de ce carême— cette phrase si juste en sa conception biblique nous revenait à la mémoire, et nous nous disions, qu'à coup sûr, point ne serait besoin de dix missionnaires de si grand courage et si réel talent, pour sauver la France catholique et la tirer, avant peu, du sommeil léthargique dans lequel l'ont plongée, depuis trop longtemps, des influences dissolvantes et morbides.

Tracer ici, même en quelques traits rapides, le portrait du R. P. Coubé serait œuvre inutile et superflue. Il est de ces réputations auxquelles on ne pourra jamais rien ajouter : celle du R. P. Coubé est de ce nombre.

A la vérité, ce n'est pas une chaire de paroisse parisienne— si importante soit-elle— qui conviendrait à son talent : de succès plus légitimes, il doit encore être couronné : la chaire de Notre-Dame en marquera la gloire.

Avec cette liberté de langage dont devraient toujours user les prédicateurs de la chaire chrétienne, le R. P. Coubé exposait, il y a quelques jours, devant un magnifique auditoire, les principaux devoirs qui incombent à tout homme de par sa qualité de membre d'une nation catholique.

De cette conférence, si remarquable, à la fois par la magnificence d'expression par la justesse, et disons le mot, le courage d'exposition, il faudrait tout citer, tant elle répond adéquatement à l'état d'âme contemporain.

Après avoir rappelé quel fut le rôle magnifique de la France du passé, fondant le pouvoir temporel de la papauté avec Pépin et Charlemagne, suscitant à travers le monde le grand mouvement des croisades, boutant l'Anglais hors de France, à la suite de Jehanne, la bonne Lorraine, conservant intact le dépôt de ses traditions nationales en refusant de reconnaître comme légitime héritier de ses rois très chrétiens Henri le Béarnais avant qu'il n'eût abjuré l'hérésie, le R. P. Coubé fait ressortir par contraste l'attitude humiliée des catholiques de nos jours : "Dormiunt multi", s'écrie-t-il après saint Paul.

"Nous connaissions jusqu'ici trois Eglises, ajoute-t-il, l'Eglise triomphante au ciel, l'Eglise souffrante au purgatoire, l'Eglise militante sur la terre. Il était réservé à la honte de notre époque d'en découvrir une quatrième, "l'Eglise dormante". Cette attitude, le R. P. Coubé la flétrit, comme indigne de chrétiens véritables, dont toute la vie doit se résumer en ces deux mots : prière et action.

Les catholiques doivent donc être hommes d'action, et d'action "vigoureuse", qui, selon le R. P. Coubé, doit revêtir trois caractères.

Elle doit être, tout d'abord, "patriotique." Le patriotisme, en effet, bien loin de se trouver affaibli par les enseignements de l'Eglise, en reçoit, tout au contraire, une éclatante confirmation : il est d'essence religieuse, étant fait tout entier et d'abnégation et de dévouement.

Cette action patriotique se traduit naturellement, chez le catholique, par l'obéissance aux lois et au gouvernement de son pays. Mais, ajoute de suite le R. P. Coubé, cette obéissance n'est due qu'aux lois justes et équitables, et souvent il se rencontre dans l'œuvre des législateurs humains des lois mauvaises, des lois impies. "Celles-là, s'écrie le prédicateur, elles sont nulles de plein droit. Le catholique a l'impérieux devoir d'y résister et de leur "désobéir", il a le devoir de les "violer" et de les mépriser." C'est d'ailleurs l'enseignement que donnait, il y a quelques années, le Pape Léon XIII dans son Encyclique "Sapientiae Christianae, dans laquelle il disait : "Resistere officium est et parere scelus" : "Résister est un devoir ; "obéir est un crime." C'est un crime, répète le R. P. Coubé, en appuyant sur le mot sur lequel il reviendra, d'ailleurs, dans la suite.

A l'appui de son dire, le R. P. Coubé cite de nombreux exemples historiques des plus connus, qu'il serait de ce fait inutile de rappeler ici, si l'un d'eux n'empruntait aux circonstances présentes une importance toute exceptionnelle. "Julien l'Apostat, rappelle le prédicateur, défend aux chrétiens d'étudier les belles-lettres, et immédiatement il se trouve des évêques pour ordonner à leurs peuples d'étudier Homère et Virgile, Démosthène et Cicéron, Pindare et Horace. C'est qu'alors le but de l'apostat était des plus visibles. Il voulait en retirant aux chrétiens la culture intellectuelle, leur retirer l'enseignement. "C'était un ancêtre," messieurs, conclut le R. P. Coubé.

Un troisième devoir du chrétien, en tant que citoyen, est le devoir électoral. On doit voter, c'est un devoir sacré ; l'abstention est une lâcheté et une honte. On doit voter selon sa conscience, se souvenant de cette parole si juste de l'évêque de Bayonne, disant à ses diocésains: "Rappelez-vous que les bulletins que vous mettrez dans l'urne seront dépouillés deux fois: une première fois par les hommes ; une seconde, au tribunal de Dieu."

Enfin le catholique ne doit jamais voter contre sa religion, c'est-à-dire ne jamais voter pour un homme hostile à la religion.

La conséquence de ce devoir électoral est celle-ci: "Tout catholique doit prendre une part active à l'action électorale."

"C'est une œuvre essentielle, primordiale, conclut l'orateur, une œuvre que l'on doit soutenir par tous les moyens possibles: par la parole, par la plume, par l'influence personnelle, même et surtout par "l'argent".

Il faut donner beaucoup à l'œuvre électorale, il faut donner à cette œuvre, "avant même de donner à toutes les œuvres de bienfaisance et de charité, car celle-là est fondement de toutes les autres."

"Il vous servira bien, conclut l'orateur, de fonder des hospices ou des hôpitaux, si le législateur de demain doit les laïciser ; il vous servira bien de construire des écoles, si le législateur de demain doit y faire donner l'enseignement que votre conscience réprouve."

UN RELIGIEUX INVENTEUR

On annonce qu'un découverte précieuse a été faite par le P. Paulin, du couvent des Capucins, de Sainte-Marguerite, en Ligurie. Marchant sur les traces de Mgr de Florini, évêque de Pontremoli, également capucin, il a inventé un nouveau système d'avertisseur électrique pour éviter la rencontre des trains. L'appareil est, dit-on, de maniement facile, et ne tient pas plus de place sur la machine qu'un cadran ordinaire à boussole. Le P. Paulin est allé à Rome pour expérimenter son système.

Parapluie lumineux

On lit dans le "Salut public de Lyon:"

Ces jours derniers, un jeune homme qui faisait l'ascension d'une montagne de 1,100 mètres d'altitude fut surpris par la pluie. Il ouvrit aussitôt un parapluie qu'il avait eu la précaution d'emporter. Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'il aperçut le parapluie devenir lumineux.

Les baguettes de fer avaient été électrisées. Les gouttes en tombant lançaient des étincelles. L'ascensionniste put de la sorte s'éclairer pendant 700 mètres.

La Science de la Vie

C'est dans un jardin de patience que la force croît le mieux.

Rien n'est plus habile qu'un conduite irréprochable.

Le bonheur vrai se paie peu S'il coûte trop cher, il est faux.

La politesse et la complaisance ont parfois le secret de se faire ouvrir les portes qui restent parfois fermées à l'esprit, à la science et au talent.

Lourd esprit tient ferme.

Ne se défier de personne est simplicité; se défier de tout le monde est folie, se défier de soi est le premier pas vers la sagesse.

L'impatience ne délivre d'aucun mal; au contraire, c'est un mal très cuisant que l'on ajoute à tous les autres pour s'accabler.

FENELON.

Combien de gens meurent avant d'avoir fait le tour d'eux-mêmes.

SAINTE-BEUVE.

COURRIER DE MARIEVILEL

(Spécial au "Journal")

19 avril.

Plusieurs citoyens importants de Marieville, se sont formés en club qui dirigera l'exposition provinciale des étalons, à Marieville, le 15 mai prochain. M. Gélineau, hôtelier de Marieville, a été nommé président du club.

—Une excursion des gens de Marieville, sous les auspices de l'Union Musicale, aura lieu à la High Gate Spring, vers le 25 mai prochain. M. le notaire Fontaine espère avoir un beau succès dans cette entreprise.

—M. Florentin Duclos, bourgeois de Marieville, est sérieusement malade d'un rhumatisme inflammatoire.

—M. Edouard St Jean, musicien de Marieville, a eu le chagrin de voir son superbe chien enlever par les gypseys.

—Mlle Carreau, gentille demoiselle de M. Honoré Carreau, de ce village, recevait la visite de son frère Ernest, étudiant en loi, à Granby, ces jours derniers.

—Le nouvel hôtel de M. Deslauriers est commencé d'hier ; M. le maire Préfontaine assistait à la pose de la première pierre.

—M. le notaire Dussault, de St Césaire, était en visite hier, chez son ami M. le notaire Fontaine.

—Une bourse d'argent contenant plusieurs dollars a été trouvée ces jours derniers et est déposée chez M. Stanislas Duclos, hôtelier à Marieville ; on croit que c'est le portemonnaie d'un commis-voyageur.

—M. Isaïe Bédard, tailleur de Marieville aura probablement le contrat, pour les habits des membres de la fanfare de Marieville.

—M. L. Krushner, marchabd, est décidé de rester au milieu de nous ; son magasin offre maintenant un aspect invitant, étant fourni d'un stock neuf et à la mode.

—Il sera présenté une requête à la prochaine séance du conseil, pour demander une taxe sur tous les colporteurs dans le village et pour faire mettre le marché libre à tous ceux qui voudront y venir vendre des fruits et des viandes.

—M. Moïse Bessette, conduisit son bœuf livres, et en retournant à son étable, le sur la balance, hier, il pesait près de 1800 bœuf s'embarrassa dans une perche et se cassa une patte ; sur le champ, M. Bessette le vendit à M. Monast, boucher, qui le tua aussitôt.

—M. Joseph St Jean, orfèvre, doit partir bientôt pour les Etats-Unis où il visitera l'exposition de Buffalo.

—M. François Ledoux, riche rentier du village de Marieville, a appris de son fermier, qu'il avait fait près de 300 livres de sucre et trente gallons de sirop à sa magnifique sucrerie de Ste Angèle.

—Mlle Annie Murphy se rétablit peu à peu ; on espère qu'elle sera bien avant longtemps.

—Les jeunes demoiselles de notre village sont en pourparlers dans l'organisation d'un banquet en l'honneur des "vieux garçons" de notre village ; M. Pierre Ledoux et M. Frédéric Desmarais seront certainement du nombre de ces derniers.

—On parle de mettre les trottoirs à la corporation, ce qui serait beaucoup plus agréable, pour les voyageurs, car dans plusieurs rues il est difficile de se promener.

—La semaine dernière il y eut une assemblée au chef-lieu, entre les divers membres du conseil et des manufacturiers pour s'entendre au sujet d'un bonus demandé par une compagnie de Toronto, pour établir à Marieville une manufacture de tricots ; le conseil n'a pu accorder le bonus, faute de garantis ; il est bien prêt à accorder un bonus de $20,000 à $30,0000 à des manufacturiers solvables.

UN DES MEILLEURS TRAITS

Du "Pyramid Pile Cure"

Est le fait qu'il guérit toutes les formes d'hémorroïdes, sans causer la moindre douleur. Ce résultat désirable ne s'obtient pas par l'usage d'opiats injurieux qui tout simplement amortissent ou paralysent les nerfs des parties affectées et à la longue empirent les choses. Il guérit uniquement par ses remarquables qualités curatives et adoucissantes. Il procure un soulagement prompt et guérit en même temps insensiblement le patient. Le merveilleux de cette cure et que tout s'effectue sans la moindre douleur.

Il y a trop longtemps que le "Pyramid Pile Cure" est connu du public pour que l'on se permette d'analyser et de donner une idée de son efficacité. Ces mérites sont reconnus partout. On ne le classent point au rang des onguents, suppositoires, pilules, etc. Vous ne courez aucun risque en l'essayant et il a cet avantage sur la plupart des remèdes nouveaux.

Si jamais vous êtes affectés d'hémorroïdes ou d'autres douleurs rectales n'oubliez pas le "Pyramid Pile Cure." Préparé par la "Pyramid Drug Co." Marshall, Mich., et vendu dans toutes les pharmacies pour la somme de 50c le paquet.

M. NAPOLEON ROY
DE MONTREAL
Guéri de
Bronchite et d'Asthme
Par l'usage prolongée du
Vin Morin
Creso-phates

M. Napoleon Roy, de Montréal, nous dit : J'ai employé un grand nombre de remèdes, dépensé beaucoup de temps et d'argent pour me guérir d'une Bronchite et Asthme que je n'ai jamais pu réussir à améliorer notablement.

Néanmoins, je n'étais pas encore découragé ; il me restait un Tonique à essayer,—Tonique dont on disait le plus grand bien. Tous les jours je voyais, dans les journaux, de célèbres cures opérées par l'action prompte, sûre et puissante de cette incomparable préparation, le **Vin Morin** "Créso-phates."

Je résolus de faire usage de cette prodigieuse médecine, commençant immédiatement. Dès les premiers temps je fus soulagé, et radicalement guéri après un usage prolongé de ce haut produit scientifique. Je ne puis exprimer tout le bonheur que j'éprouvai alors. Plus de Bronchite, plus d'Asthme, et mon état de santé général excellent. Je jouissais véritablement de la vie ; de ce bien-être inexprimable goûté, après une longue maladie, dans le retour parfait des forces et de la santé. Je recommande le **Vin Morin** "Créso-phates" aux malheureux qui souffrent de Bronchite et, en général, de maladies pulmonaires.

MONTRE DE DAME

Nous donnerons une Montre de Dame, une petite beauté, à face découverte et boitier en nickel, cadran en porcelaine décoré, aiguilles finies en or, mouvements recommandables à cylindre et à remontoir tout à fait gratuitement aux personnes qui vendront seulement que 3 doz. de paquets de graines de Pois d'Odeur. Chaque paquet en contient une grande variété odorantes et de toutes les couleurs. Vous pouvez gagner cette belle montre dans une après-midi en vous mettant à l'œuvre de suite. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les graines. Vendez-les, remettez-nous l'argent et nous garantissons que votre montre vous parviendra sûrement sans aucun frais. Ecrivez dès aujourd'hui car la saison pour vendre de la graine de Pois d'Odeur est courte. Cie. Seed Supply, Toronto, Can.

GRATIS

Nous donnerons cette magnifique Bague finie en Or ornée d'une magnifique imitation de diamant aux personnes qui vendront seulement que 10 paquets de graines de Pois d'Odeur à 10c. le paquet. Chaque paquet en contient une grande variété des plus odorantes et de toutes les couleurs. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les graines. Vendez-les, remettez-nous l'argent, et nous vous enverrons gratuitement cette belle Bague dans une boîte doublée en velours. Ecrivez dès maintenant car la saison pour vendre de la graine est courte. Cie. Seed Supply Toronto, Can.

GRATIS

Nous donnerons cette magnifique Montre avec boitier en nickel poli, bords ornés, aiguilles marquant les heures, les minutes et les secondes, comme prix à ceux qui vendront, à 10c. chaque, rien que 3 douzaines de Médaillons Photos du nouveau Roi et de la nouvelle Reine. Ces portraits sont bien finis en couleurs riches sur un fond doré quelque chose de tout à fait nouveau. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Photos. Vendez-les, remettez-nous l'argent et votre Montre vous sera envoyée, soigneusement empaquetée. Cie. Home Publishing, Boîte 2809 Toronto.

D. PARIZEAU
Bureau principal et clos:
512 Lagauchetière. Tél. Bell Est 1878. March. 739. — BOIS DE SCIAGE.
BOIS DE CHARPENTE.
Clos : Canal Lachine, Bassin No 3 rue Ottawa. Tél. Marchands 1303 ; Côte St Louis du Mile-End, rue St Laurent, Tél. Marchand 110.

MAISON A VENDRE

Un cottage en brique solide avec fondation en pierre de taille, localité centrale.

Prix modéré, conditions faciles. S'adresser au No 75 rue Sanguinet.

ATELIER DE MARBRE ET GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisses et de cimetières, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire des Carrières de Granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU et ATELIER
COTE DES NEIGES, MONTREAL.
Téléphone Bell Up 1466.
(Connection gratuite pour Montréal.) 47-1a

Montreal Trust & Deposit
COMPANY,
ROYAL INSURANCE BUILDING.
A. M. CROMBIE, Gérant.

Allez-vous au bord de la mer ?
Allez-vous à la camagne ?
Traversez-vous l'Atlantique ?
SI OUI,

Placez votre vaisselle d'argent et autres objets de valeur où ils ne pourront être volés ni brûlés. Venez voir nos voûtes et jugez par vous-mêmes.

NOUS INVITONS L'INSPECTION

Les charges varient de 10 cts. en montant, par semaine. Accès facile et toutes commodités de 9.30 hrs. à 5.30 hrs.

DÉPARTEMENT DE DÉPOT
(Trust Department)

Cette Compagnie agit comme curateur des biens de faillites, administrateur de successions, caution judiciaire dans les causes civiles, exécuteur testamentaire, enrégistreur et agent de transfert pour les associations et le placement d'argent en dépôt, sous la direction de son bureau de directeurs. La Compagnie garantissant principal et intérêt.

BUREAU DE DIRECTEURS

George Hague, écr., président; l'honorable L. J. Forget, vice-président; R. Wilson-Smith, écr., Allan R. Macdonell, écr., Hector Mackenzie, écr., Edwin Hanson, écr., Frank W. Ross, écr., le lieut.-col. Fred. Henshaw, Robert Archer, écr.

Lumière Electrique et... Force Motrice
Au Meilleur Marché

La LACHINE RAPIDS offre les taux les plus bas pour la lumière électrique et la force motrice.

Des contrats seront pris pour n'importe quelle période, au choix du client, au même prix par an, que ce soit pour un an ou pour dix ans avec bénéfice de la réduction qui pourrait être faite plus tard avant l'expiration du contrat.

Courant fourni pour :
Eclairage de Maison, Eclairage de Magasin, Annonce, Lampes à Arc, Eventails, Ascenceurs.
Force motrice pour :
Manufactures, Registres de ventes, Emmagasinage à froid, etc.

Venez à nos bureaux voir la liste des moteurs qui sont mûs à l'heure présente par le courant fourni par cette compagnie.

Voyez nos pratiques et vous serez convaincus que nos moteurs et notre service sont sans égaux.

Lachine Rapids Hydraulic & Land Co.
LIMITED
38 CARRE VICTORIA
200-n

Montreal Carpet Beating Co.
623 RUE LAGAUCHETIERE
(Près de la Rue Côté)
L'établissement le plus grand et le mieux équipé de toute la ville de Montréal.
Tél. Bell (Main) 716
104—j n o ETABLI EN 1874

CORS-VERRUES-DURILLONS
"ANTIKOR-
-LAURENCE"
Remède sûr et efficace pour enlever promptement et sans douleur les
Cors, Verrues et Durillons
Energique, Inoffensif et Garanti.
EN VENTE PARTOUT
Envoyé par la poste sur réception du prix 25c. le flacon.
A. I. LAURENCE, Pharmacien, Montréal
PLUS DE CORS AUX PIEDS !

Cartes Professionnelles

AVOCATS

F.J. Bisaillon, C.R.
Arthur Brossard, LLB
Hector Roannes Bisaillon, LLB
Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 et 13 Côte de la Place d'Armes.
MONTREAL.

McGibbon, Casgrain, Ryan & Mitchell
AVOCATS
Bâtisse de la Canada Life,
Rue St-Jacques, Montréal.
R. D. McGibbon, C. R. Percy C. Ryan
Th. Chase-Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell Edouard Surveyer
Lawrence Macfarlane

J. Cléophas Lamothe, L.L.B.
AVOCAT
Bâtisse de "LA PRESSE," chambre 11
Rue St-Jacques, coin St-Lambert
Téléphone Bell Main 3553 297-jno

Hon. L. O. Taillon, C.R.
J. Alexandre Bonin, C.R.
L. J. S. Morin, L.L.B.
TAILLON, BONIN & MORIN, Avocats
... 180 Rue St-Jacques ...
Edifice de la "Banque d'Epargne,"
1er Etage, Chambres Nos. 1, 7 et [illegible]
57-n Tél. Bell Main 1587

La Merchants Collecting Association
—DU CANADA—
30 Rue St-Jacques Montréal, Qué
Agence commerciale. Notre système prône. Collections faites partout. Commissaires dans toutes les villes du Canada. Tél. Bell Main 1254

NOTAIRES

Tel. des Marchands 111 Tel. Bell 1871
LEANDRE BELANGER
Notaire, Comptable et Commissaire . . .
58, RUE ST-JACQUES
116, RUE VISITATION } MONTREAL.
50-1aa

Garand & Bourgeois
— NOTAIRES —
97 Rue St-Jacques—Chambre 74
M. BOURGEOIS tiendra bureau du soir à sa résidence, No. 1017 Rue St-Denis.
Argent à Prêter sur Hypothèques
49

ARGENT A PRETER
SUR HYPOTHÈQUES SEULEMENT.
On prête de l'argent par petits et gros montants. Conditions faciles aux emprunteurs solvables.
W. J. PROULX, NOTAIRE, 15, Rue St-Jacques
Bureau du soir 990, rue St-Laurent. [illegible]

DENTISTES

GENDREAU...
Dentiste
22 Rue St-Laurent, Montréal
Téléphone Bell Main 2813

Arthur Lemieux
CHIRURGIEN-DENTISTE
Gradué du Collège Dentaire de Philadelphie. 187 rue St-Denis
MONTREAL
Tél. Est 1224. 43-1aa

Trestler, Globensky & Martel
DENTISTES
sont déménagés à leur ancien bureau
No. 2 Rue ST-DENIS, Coin Craig
MONTREAL
Téléphone (Main) 153 [illegible]

Dr R. A. BRAULT
CHIRURGIEN-DENTISTE
ANCIEN BUREAU DU Dr PEPIN
268, rue St-Laurent
Tél. Bell E. 1743.
Heures de Bureau:—de 9 heures à 6
221ao

ARCHITECTES

L. Z. Gauthier
Architecte et Evaluateur
Bâtisse Banque d'Epargnes, No. 180 Rue St-Jacques, 8me Plancher, No. 7, Montréal
Bell Tél. Main 2137. 124-1a

O. DUFRESNE, Jr. & FRERE
BOIS DE SCIAGE,
EN GROS . . .
2388, rue Notre-Dame
MONTREAL

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN
Munie de toutes ses améliorations modernes.
THEO. LANCTOT, Propriétaire.
68 jno

[illegible] Rue Notre-Dame [illegible]
COLLETS, CRAVATES, CHEMISES.
L. P. LEBEL
Merceries !
1633 rue Notre-Dame, Près la Côte St-Lambert
BRETELLES, GANTS, ETC., ETC.
137-1aa

Entrepot autorisé No 1. Tél. Bell Main
CHOISEUL MATTE,
COURTIER EN DOUANES,
Cie d'Entrepôt Canadien, 191, des Commissaires Agence Générale
109-1a MONTREAL.

Fournitures de Lampes Electriques
25 p. c. d'escompte en avril.
Téléphonez : Main 1033, pour estimés.
THE SAYER ELECTRIC CO.
60 et 62 — Square Victoria
92-jno

40 années d'expérience
A. ROUSSEAU, Constructeur [illegible] Expert Mécanicien et Ingénieur,
Evaluateur de dommages causés par le feu. Bureau: Chambre 11 [illegible] 83, Résidence: 42 rue Beaver, Hochelaga.

LA CHINE EN 1899

Par M. Jules Duckerts

Il existe plusieurs opinions au sujet de la Chine et du profit qu'en peuvent tirer les nations industrielles et commerçantes, mais ces opinions diverses se ramènent en somme à deux expressions extrêmes.

Suivant l'une, l'Empire du Milieu serait pour ces nations un pays de Cocagne offrant à leur activité un champ d'action sans pareil. Cet avis optimiste semble partagé par les diverses puissances qui s'entrejalousent en ce moment à Pékin, et ailleurs, et n'aboutissent à rien de concluant parce qu'elles espèrent toutes, dirait-on, profiter de la lassitude des autres pour avoir la meilleure part.

D'après la seconde conception, pessimiste celle-là, la malheureuse Chine empêtrée dans des préjugés de tous genres, entichée de mœurs et d'usages qui sont un obstacle invincible à tout progrès tel que nous l'entendons en Europe, n'est pas digne de convoitise ; ses habitants qu'ils soient 400 millions ou beaucoup moins nombreux, étant des anachorètes sans besoins de nos produits ou ne pouvant les utiliser que dans une mesure négligeable.

"Comme nourriture le travailleur chinois a le riz.. un peu de poisson, de graisse, quelques fruits ou quelques légumes complètent son alimentation... Il boit de l'eau, rarement du thé et seulement en infusion très légère. Il ne connait pas la bière, le vin, ni les spiritueux... Son vêtement est fait de cotonnade grossière et la façon ne coûte presque rien. Il va pieds nus ou porte des sandales de paille. Le chauffage est absent par les plus grands froids et comme éclairage on a de petits plateaux avec des mèches de sureau ou des lampes de terre cuite coûtant trois centimes.

On se prend à cette lecture, à envisager l'opinion pessimiste comme étant la vraie. Et M. Duckerts, qui n'est pas un voyageur à la Pierre Loti, voyageant par amour du pittoresque, mais un homme d'affaires, un économiste du moins ne s'avançant qu'à coup sûr dans ses déductions, s'approprie ces réflexions peu encourageantes d'un autre économiste, lequel disait :

"Le Monde civilisé s'apprête à enfoncer les portes de la Chine, mais il ne fera pas un sou de bénéfice de plus qu'aujourd'hui, en vendant ou achetant des marchandises. Il trouvera toutefois un grand profit momentané à organiser industriellement le pays chinois. Plus tard, ce dernier se fera rembourser largement en devenant exportateur. Mais nous n'en sommes pas là."

Les premières lignes de la citation confirment donc l'opinion pessimiste indiquée ; les dernières font allusion à ce fameux péril jaune dont l'appréhension hante déjà tant de cervelles.

Il faut d'abord écarter cette illusion que l'immense empire chinois pourrait offrir un exutoire à la surpeuplée Europe : "Il n'y a en Chine qu'une douzaine de milliers d'Européens et leur "nombre n'augmente guère. Le pays "n'a pas de place pour l'émigration, "chaque coin de terre y est occupé et "l'étranger n'y est pas sympathique". Cela on ne le sait que trop, mais de ce que chaque coin de terre soit occupé, suit-il vraiment qu'il n'y ait pas de place pour de nouveaux occupants, quand le sol si fertile, si riche en produits minéraux, sera mis en valeur ? Evidemment non, mais il faut entendre, sans doute, l'affirmation de M. Duckerts en ce sens, que le Chinois, étant prolifique, s'il en est, (on estime que son pays a 100 habitants par kilomètre carré et l'Europe en moyenne 40) se chargera lui-même de remplir les vides qui pourraient exister encore au cas où, à plus de bien-être, correspondrait un développement plus intense de sa population. Cette constatation préliminaire est singulièrement décevante du point de vue européen et la même a été faite par M. Jules Leclercq à Ceylan où tout le sol étant approprié, il n'y a plus de place pour les nouveaux venus, au banquet de la vie, en ce paradis terrestre.

Si on ne peut coloniser la Chine, on ne peut davantage la conquérir, d'après M. Duckerts ; bien plus encore que la haine des étrangers, elle a ses traditions quarante fois séculaires qui rendraient impossibles une administration politique aux mains des puissances modernes. Pour le prouver, l'auteur dénie toute valeur, à l'exemple dont on voudrait argumenter, des Anglais dans l'Inde. "Les Anglais, dit-il, ont trouvé aux Indes une absence complète de cohésion, tandis qu'en Chine, les vice-rois, quelle que soit leur autonomie relative, sont toujours restés les représentants d'un pouvoir central unitaire."

En d'autres passages du livre, nous apprenons ce que nous savions déjà, que la Chine est un des pays du monde les moins gouvernés et que tout l'effort de la machine administrative se résume à exprimer le plus possible le gousset du contribuable : "le principal devoir du fonctionnaire est de maintenir l'ordre et de rapporter le plus d'argent possible à son supérieur hiérarchique." On se demande dès lors comment le Chinois peut tant tenir à son gouvernement qui le pressure et lui rappelle à tout instant par le genre de coiffure imposé que sa domination est le résultat de la conquête :

"Alors qu'ils n'étaient encore les maîtres que de la presqu'île de Liaohung, ils (les Tsing, après avoir supplanté les Ming), avaient contraint les indigènes à porter, comme eux, la longue tresse avec les cheveux rasés sur le devant de la tête. A leur avènement au pouvoir, ils forcèrent, sous peine de mort, tous les habitants à faire de même ; de sorte que cette bizarre coiffure à laquelle les Chinois paraissent si attachés n'est en réalité que le signe de leur soumission à la dynastie étrangère, qui s'est imposée chez eux et qui les régit depuis plus de 300 ans."

Le passage est curieux, en ce qu'il indique l'origine peu connue d'une coutume baroque, mais surtout en ce que, contrairement à l'opinion de M. Duckerts, il prouve la possibilité pour le Chinois de s'adapter à des manières d'être qui ne sont pas conformes à ses traditions séculaires. On ne voit pas bien pourquoi les puissances étrangères ne pourraient pas gouverner le Chine comme la dynastie mandchoue actuelle qui s'est si bien enracinée, qu'elle apparait dans certains de ses représentants comme la gardienne fidèle de la vraie "chinoiserie" contre les partisans des diables d'Europe et de leurs idées.

Au surplus, il est vain de se demander si les puissances pourraient gouverner la Chine, puisqu'on est assuré que leur rivalité les dispensera de répondre à la question par la pratique, à part les Russes, qui, tôt ou tard, mettront la main sur la Mandchourie, s'ils ne l'ont déjà fait ; ces Russes qui ont une façon de gouverner à laquelle les Chinois ne résistent pas plus que nous ne résisterions nous-mêmes. N'ont-ils pas, à Blagovenschenk, précipité dans l'Amour quelques milliers de malheureux Chinois, hommes, femmes, enfants, fait d'abord nié et aujourd'hui avéré !

Donc, il résulte des enseignements du livre de M. Duckerts que le vrai profit de l'Europe à enfoncer à nouveau les portes de la Chine consistera à l'organiser industriellement... pour la mettre à même d'échanger ses produits contre les nôtres. Ce ne sera pas un mince résultat, quoi qu'en pensent les protectionnistes féroces qui entendent faire décréter par leur gouvernement l'abrogation de la loi économique en vertu de laquelle les produits s'échangent contre des produits, comme ils s'en prendraient à celle de l'offre et de la demande, voire de l'attraction moléculaire si celle-ci les gênait dans leurs manigances.

Les Belges ont déjà commencé à fonder en Chine les industries qui n'existaient pas. La plus grande partie des rails pour le chemin de fer Pekin-Hankow sera fournie par les aciéries de Hanyan . . . ont hauts-fourneaux, laminoirs, fonderies, ateliers de construction, installés par nos soins. Hong-Kong possède des raffineries de sucre. L'état a des ateliers pour la frappe de la monnaie. "Ils sont de création récente et l'on assure qu'il n'en existe nulle part de plus vastes et de mieux outillés. Plusieurs arsenaux fabriquent du matériel de guerre et il existe des chantiers de construction navale à Foutchow et à Takou qui sont bien outillés. Il y a quelque part une fabrique de zinc, mais une seule et qui produit ... 20 kilogs de ce métal par jour.

Puis il y a des filatures de soie, naturellement, au nombre de 25, érigées par des Européens pour le compte des Chinois ; des filatures et tissages de coton, comptant ensemble 500,000 broches ; des tanneries, mais primitivement outillées.

On fabrique à domicile le savon, le vernis, le papier, les allumettes. La bière, les produits chimiques, l'albumine à Shanghaï et Hankow en diverses fabriques.

L'ouvrier chinois est habile, patient, sobre, ne connaît ni dimanches, ni fêtes, et se contente d'un salaire infime. Il se fait à tous les métiers, y compris celui de carrossier. "A Shanghaï, à Honkong, "ils fabriquent des voitures "imitant les meilleurs modèles impor- "tés d'Europe et d'Amérique". Quand on songe que la Chine possède dans son sol les métaux, y compris l'or et le charbon, facilement exploitable, il y a vraiment de quoi faire trembler les partisans européens et américains du système mercantile. Nous essayerons de nous rendre compte par le livre de M Duckerts dans un prochain article, de la mesure dans laquelle il est raisonnable pour le moment de trembler en face du monde chinois, si bien doué et si stagnant.

(Gazette de Liège.)

Le Grand Boom Sud Californien

Si vous prenez un dictionnaire anglais et si vous l'ouvrez au mot "boom", vous y verrez que ce vocable se traduit par les locutions françaises "se précipiter avec des cris" et "battre de la grosse caisse". Mais ces interprétations sont insuffisantes. Elles ne donnent pas du mot "boom", puis dans l'acception où il figure ci-dessus, une explication satisfaisante. L'excellent "Dictionnaire de Slang", de notre collaborateur M. Charles Legras, vous renseignera plus exactement.

Voici comment il définit cette chose bien anglo-saxone et mieux encore, bien américaine, le "boom" : "Espèce de coup de Bourse. Quand le bruit court d'une prochaine hausse de certains titres, il y a tout de suite plus d'acheteurs que de vendeurs, et les prix s'élèvent. Cela confirme le bruit; de nouveaux acheteurs arrivent et les prix montent encore. Tant que cela dure, il y a "boom" sur ces actions. Le contraire de "boom" est le "slump". A la bonne heure, nous voilà prêts à goûter, comme il le mérite, le curieux tableau du grand "boom" californien de 1886 à 1888 tracé par un témoin oculaire, M. Th. Kirchhoff, dans son amusant volume intitulé : "Joyeusetés calénforniennes".

M. Kirchhoff, de San Francisco, accomplit sa tournée au plus fort de la crise, soit en automne 1887. Il commença par une halte à Santa Barbara, où il eut un avant-goût de la spéculation effrénée, soit du grand "boom" sur les terrains à bâtir qui sévissait plus loin. Cette petite ville, paisible et déserte d'ordinaire, regorgait d'une foule disparate. Les hôtels étaient pleins de voyageurs pressés, à la mine préoccupée, qui s'arrêtaient pour souffler entre deux trains, puis reprenaient leur course avec des airs plus mystérieux encore qu'à l'arrivée. Dans les cafés, des bandes d'ouvriers mexicains attirés par le bruit des immenses ouvrages qu'on allait entreprendre jouaient au "monté", en attendant les entrepreneurs.

De Santa Barbara, M. Kirchhoff se rendit par mer à San Diego. Il se trouvait, cette fois, sur le théâtre même des opérations. Il descendit dans un hôtel recommandé et demanda une chambre pour huit jours. Mais la patronne ne le laissa pas achever sa phrase: "Vous venez pour acheter quelques lots de terrain, Monsieur? Précisément, j'ai des occasions excellentes. Je vais vous faire voir... — Pardon, madame, interrompit M. Kirchhoff, auriez-vous l'obligeance de me faire voir tout d'abord la chambre que vous me destinez? — Oh, Monsieur, cela n'a pas d'importance. Il vaut bien mieux que nous commencions par visiter les lots. Vous ne trouverez pas d'occasions semblables de longtemps. Allons, je vous emmène."

Et M. Kirchhoff eut beau insister, il lui fut impossible de prendre possession de son appartement. Une voiture était avancée. La patronne de l'hôtel s'y installa, fit monter son hôte à ses côtés, et fouette, cocher! On parcourut au grand trot la ville de San Diego, du Nord au sud, et de l'Est à l'Ouest. De temps en temps, la voiture s'arrêtait et l'Américaine désignait à M. Kirchhoff la superficie, les avantages et le prix du "lot" qu'il avait devant les yeux. Puis elle donnait ordre de continuer sa course. Chemin faisant, elle récitait un boniment appris par cœur qu'elle servait sans doute à tous ses clients:

"San Diego, Monsieur, comptait l'année dernière 7.000 habitants. Cette ville en compte aujourd'hui 15,000. En 1900, ce sera une cité de 500,000 âmes. La brise de San Diego, Monsieur, est d'une douceur incomparable. Voyez ce site, voyez cette végétation. Les canaux d'irrigation nouvellement construits auront bientôt fait de transformer ce pays en un verger riant et parfumé. Nous savons, d'ailleurs, de source certaine, que les grands milliardaires de New-York et de Chicago ont l'intention de venir se fixer à San Diego. Demain, notre ville aura détrôné San Francisco."

M. Kirchhoff, anéanti par ce flot de paroles, laissait causer ce cicérone cicéronien. Il passa à San Diego quelques journées réparatrices, puis il s'enfuit sans avoir acheté le plus petit lot. La patronne l'accompagna au départ d'un œil rancunier. Elle regrettait sans doute tant de littérature dépensée sans nul profit.

Dans le voisinage de San Diego, M. Kirchhoff visita une ville nouvelle qui faisait l'objet d'un "boom" immense. A vrai dire, la ville même n'existait pas encore ; mais il n'y manquait rien... que les maisons. Une canalisation de 64 kilomètres l'alimentait d'eau potable. Elle était sillonnée de canaux, d'égouts et de conduites pour le gaz. Des mâts de fer s'élevaient de loin en loin, prêts à recevoir des lampadaires électriques. Des rangers doubles d'orangers, de citroniers, d'amandiers, d'oliviers, de bananiers, de grenadiers, s'étendaient à perte de vue et donnaient leur nom aux principales voies. En quatre mois, une compagnie vendit pour 1,110,000 dollars de terrains à construire sur l'emplacement de cette ville qui ne fut d'ailleurs jamais entièrement construite.

Tout cela n'était rien en regard du vent de folie qui soufflait sur la ville de Los Angeles et sur la contrée immédiatement avoisinante. A Los Angeles même, 480 courtiers, installés à demeure, harcelaient le voyageur, obstinés à considérer l'inoffensif touriste comme un client honteux, acharnés à faire des dupes. Très amusé et sûr de lui-même, M. Kirchhoff se défendait mollement contre leurs entreprises. A toute heure du jour et presque de la nuit, les courtiers venaient solliciter à son hôtel l'honneur d'une visite et finissaient par emmener ce client malgré lui, dans un coupé moelleux ; n'importait-il pas d'inspirer confiance, pour lui faire visiter aux portes de la ville, des sites ravissants, des sites à vendre, que l'étranger n'eût jamais découvert tout seul ? Non contents de promener M. Kirchhoff, les courtiers de Los Angeles tenaient à le nourrir et à l'abreuver encore. Ils le traitaient royalement dans les premiers cabarets de la ville. M. Kirchhoff laissait faire. Et il se prit à bénir le "boom."

Certaines Compagnies faisaient les choses plus grandement encore. Elles louaient d'immenses breacks et un orchestre. Elles commandaient aux premiers fournisseurs de la ville un lunch sardanapalesque et puis, aux accords d'une valse viennoise exécutée par un orchestre tzigane, tous les passants, amateurs d'excursions à bon marché, étaient invités à monter dans les breacks. Et l'on se rendait ainsi sur un terrain vague où devait s'élever sous peu une ville baptisée avant sa naissance, Magnolia, Melrose, Pomona ou Gladstone.

Tandis que les serviteurs dressaient les tables et rafraîchissaient le champagne, on procédait à une petite enchère des lots disponibles. Après quoi, l'agent de la Compagnie annonçait qu'on allait procéder à un tirage au sort ; la Compagnie offrait à ses clients du jour les cinq somptueux hôtels, seuls édifices déjà construits et qui annonçaient les rues principales de la ville à venir. Des acclamations frénétiques saluaient les cinq gagnants. On lunchait bruyamment et copieusement, puis on rentrait à Los Angeles, toujours au son de la même musique enragée. La fête recommençait le jour suivant sur un autre point du territoire. De la sorte, un lot vendu hier 25 dollars en valait 50 le lendemain, 100 le surlendemain... et 5 six mois plus tard.

Au reste, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les suites du "boom" ne furent pas absolument désastreuses. Il ne survint aucun krach inopiné et la baisse se produisit insensiblement. Les terrains reprirent peu à peu seulement une valeur normale. Les jours vraiment mauvais furent de courte durée. Aujourd'hui, la Californie du Sud est en pleine prospérité et en plein progrès. Les villes projetées par les grands spéculateurs n'ont pas été construites, ou bien l'on a construit des hameaux où l'on devait bâtir des métropoles. Mais les villes qui existaient déjà se sont rapidement développées. Los Angeles comptait 50,000 habitants au moment du grand "boom". Elle en compte aujourd'hui plus de 86,000. (Débats.)

LA DECENTRALISATION DE L'INDUSTRIE

Le jour où les procédés mécaniques de filatures et de tissage étant connus, l'on découvrit l'application de la vapeur comme force motrice des machines nouvelles, une révolution économique et sociale sans précédents s'annonçait aux moins clairvoyants. Chose inerte et sans vie, s'il était privé de la force encore mal disciplinée de la vapeur, l'outillage industriel allait se grouper, de plus en plus, autour des foyers d'énergie créés à proximité des bassins houillers ; au lieu de rester installé dans le modeste atelier du producteur isolé, le métier à tisser d'abord, toutes les autres mécaniques inventées par le génie industriel ensuite allaient se concentrer dans de grandes usines.

Pour vivre de son travail, l'homme devait suivre l'outil et s'encaserner dans les vastes manufactures que vit s'édifier le début du XIXe siècle ; de producteur indépendant qu'il était, il tombait au rang d'un salarié soumis à toutes les vicissitudes résultant des fluctuations d'un marché mondial ; ayant perdu la propriété de son outil, il devait bientôt renoncer à la reconquérir jamais, car la perfection croissante des mécaniques en augmentait le prix dans des proportions fabuleuses—le métier à faire les dentelles, qui vaut plus de 25,000 francs, a remplacé les bobines de la dentellière—et la production en grand nécessitait la mise en œuvre de capitaux énormes.

Bientôt, pour faciliter le recrutement de ces capitaux, il fallut inventer une forme nouvelle d'Association : la Société anonyme. Le patronage individuel disparaissait [illegible] et faisait place à un patronat collectif, c'est-à-dire anonyme ; pour défendre ses droits, faire entendre ses revendications, le patron d'autrefois, devenu ouvrier, s'associait à ses compagnons de misère. Le prolétariat se dressait menaçant, vis-à-vis du capital.

Les phénomènes de concentration ne s'arrêtent pas là. Depuis quelques années, les producteurs s'entendent entre eux pour régler les conditions du marché ; il n'est presque pas d'articles de consommation courante qui n'obéissent, dans leurs fluxtuations de prix, aux décisions des Cartels; si ces Associations nouvelles ont laissé aux entreprises qui en font partie leur individualité propre, elles en ont singulièrement limité l'usage en déterminant l'étendue de la production et les prix de vente ; aux Etats-Unis, les Associations de producteurs ont fait un nouveau pas dans la voie de la concentration ; elles ont fusionné les usines, annihilé l'autonomie des entreprises particulières ou sociétaires, ruiné celles qui ne voulaient pas entrer dans la "combinaison" ; les trusts" accomplissent, vis-à-vis des simples Sociétés anonymes, le rôle que celles-ci ont elles-mêmes joué à l'égard des petites entreprises individuelles.

Toute l'histoire économique moderne se trouve donc dominée par la tendance à la "concentration" ; les petits ateliers se fusionnent en grandes usines ; les capitaux s'associent, les hommes emportés par le même mouvement se divisent en deux classes rivales.

Les conséquences de ces faits sont incalculables. Malgré toutes les enquêtes, malgré les recherches les plus patientes et les plus méthodiques que de problèmes sont restés jusqu'à ce jour sans solution ! La vie économique moderne est si complexe que l'observateur ne peut se défendre, devant l'étendue immense de sa tâche, d'un sentiment de découragement.

Nous avons parlé des phénomènes de concentration. Ceux-ci se marquent non seulement dans la constitution de l'industrie, mais encore dans la structure sociale des pays industriels. La constitution des grands centres industriels a drainé des campagnes toute une partie de leur population normale. En Allemagne, d'un recensement à l'autre, on constate une diminution de 700,000 personnes dans le nombre des agriculteurs.

En Belgique, les mêmes faits s'observent à une échelle plus réduite. On lira avec intérêt les chiffres qui suivent: Si l'on considère, à part les communes belges de plus de 5,000 habitants et celles dont la population est inférieure à ce chiffre, on constate qu'en dix ans, soit de 1880 à 1890, les premières ont augmenté de 21.79 pour cent, tandis que l'ensemble des secondes a augmenté de 0.99 pour cent seulement. Cette inégalité dans le mouvement ascensionnel se traduit, à un autre point de vue, dans les chiffres suivants : en 1880, les parties urbaines de la Belgique (communes de 5,000 habitants et plus) représentaient 43.05 p.c. de l'ensemble de la population du Royaume; en 1890, elles groupent les 47.19 p.c. de cette population. Pendant la même période, les parties rurales (communes de moins de 5,000 habitants) tombent de 56.94 p.c. à 52.30 p.c. de la population totale du pays. Cet affaiblissement des campagnes se remarque particulièrement dans les provinces industrielles; dans le Hainaut, par exemple, la population des campagnes n'est plus, en 1890, que de 49.81 p.c. de la population de la province, alors qu'elle en représentait les 78.02 p.c. en 1846.

Ces chiffres généraux se passent de commentaires. Ils traduisent ce qu'on a appelé la "congestion" des centres urbains. Sous l'empire de diverses circonstances, parmi lesquelles le développement de l'industrie occupe le premier rang, les villes tendent à augmenter leur population dans des proportions qui dépassent de loin la moyenne d'accroissement des autres communes. Comparant leur population en 1896 avec les chiffres du recensement fait cinquante ans auparavant, en 1846, nous obtenons les coefficients d'augmentation suivants pour les communes composant l'agglomération bruxelloise: Bruxelles: 57 p.c.; Anderlecht, 738 p.c.; Ixelles, 281 p.c.; Laeken, 617 p.c.; Molenbeek-St-Jean, 349 p.c.; Saint-Gilles, 1063 p.c.; Saint-Josse-ten-Noode, 109 p.c. ; Schaerbeek, 271 p.c.; Etterbeek, 533 p.c.

Ce qui montre bien l'importance du facteur industriel dans ce mouvement puissant, c'est le taux d'augmentation des communes où l'industrie a pris un grand développement. De 1846 à 1896, Charleroy a vu sa population augmenter de 207 p.c.; Gilly, de 199 p.c.; Jumet, de 174 p.c.; Marchienne-au-Pont, de 525 p.c.; Montigny-sur-Sambre, de 234 p.c.; Châtelet, de 212 p.c.; Châtelineau, de 350 p.c.; Courcelles, de 227 p.c.; Dison, de 124 p.c.; Herstal, de 120 p.c.; Marcinelle, de 477 p.c.; Ougrée de 303; Quaregnon, de 142 p.c.; Lodelinsart, de 146 p.c.; Monceau-sur-Sambre, de 430; Mont-sur-Marchienne, de 268 p.c.; Angleur de 326 p.c., etc.

Arrêtons ici cette énumération. Elle ne pourrait, si elle était prolongée, que fatiguer le lecteur, car, poursuivie d'un bout à l'autre, elle aboutit, sur tous les points, à une conclusion identique ; les localités industrielles ont pris un développement énorme, excessif, par rapport au reste du pays.

Les conséquences de la concentration excessive de l'industrie sont trop bien connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Si, sous le rapport économique, elles ont été parfois favorables, elles se sont montrées souvent désastreuses à l'égard de l'hygiène et de la paix sociale.

Le socialisme a tiré de la loi économique de la concentration des conclusions pessimistes, désespérantes. Non seulement les ateliers des petits patrons sont, d'après lui, condamnés à disparaître jusqu'au dernier, mais les entreprises de moyenne importance sont menacées d'une décadence prochaine par les Sociétés anonymes, que les "trusts" ou entreprises géantes, absorberont à leur tour. Le jour où la concentration économique sera complète, le socialisme n'aura plus qu'à décréter le retour à la collectivité des instruments de travail; la partie la plus rude de sa tâche, la dépossession des petits exploitants aura été accomplie par le capitalisme lui-même.

Dans leurs calculs, les socialistes n'ont oublié de tenir compte que d'un élément, mais il est capital : c'est que le système industriel moderne n'est qu'un stade de l'évolution incessante qui se remarque dans toute l'histoire de l'humanité ; l'organisation d'aujourd'hui sera-t-elle celle de demain ? Au moyen-âge, à l'époque de la splendeur de la vie corporative, ne croyait-on pas que la société industrielle resterait à jamais figée dans le moule si admirablement et si fortement conçu où elle était enserrée ? Plus tard, lorsque Colbert créait de toutes pièces le régime économique qui devait dominer pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, ne pensait-on pas que les manufactures, avec leur privilèges, leurs monopoles, leurs exemptions de droits, leurs protections douanières, réalisaient à jamais le type immuable de la grande production ? Ces organisations ont disparu à jamais et sont entrées dans le domaine de l'histoire ; il a suffi pour cela qu'on trouvât certaines applications mécaniques et qu'on inventât la machine à vapeur.

Rien ne nous [illegible] qu'un fait analogue ne se produira plus; rien ne nous assure que les découvertes nouvelles n'iront pas à l'encontre de la concentration industrielle qui caractérise l'heure présente.

La question du transport de l'énergie électrique employée comme force motrice n'est encore entrée que dans la voie des expériences. On ne peut dire encore, avec certitude, que l'électricité est appelée à supplanter la vapeur. Cependant, dès à présent, les applications réalisées sont assez nombreuses et assez importantes pour mériter un examen attentif.

Dans le rapport de la Chambre de commerce de Lyon pour l'année 1899, le président de cette importante Association écrit ce qui suit : dans les ateliers de guipure et de passementeries de la Croix-Rousse s'est dessinée une transformation industrielle intéressante, le remplacement de la force musculaire de l'ouvrier, qui était le moteur dans presque tous les ateliers, par l'énergie électrique distribuée à domicile.

Ce n'est pas à Lyon, toutefois, que les distributions d'énergie électrique ont pris tout leur développement. On en donne pour raison que la transformation des anciens métiers mécaniques est très coûteuse et que les frais ne peuvent guère en être supportés par les ouvriers à domicile. Ne pourrait-on ajouter que les principaux fabricants, outillés mécaniquement, se soucient médiocrement de faciliter une évolution qui pourrait rendre inutiles leurs installations ?

A Saint-Etienne et dans les environs, la Compagnie électrique de la Loire distribue l'énergie électrique à cent kilomètres de distance et actionne plusieurs milliers de métiers à tisser les rubans; les ouvriers à domicile qui les emploient et qui étaient sur le point d'être absorbés par l'usine, continuent à travailler paisiblement chez eux.

Mais c'est surtout en Suisse que les distributions d'énergie électrique se sont multipliées et ont été employées à des buts industriels multiples. Certaines distributions établies dans des centres ruraux, celle de la Gaule, par exemple, établie sur le Doubs, ont véritablement enrichi la population des communes desservies ; 5,500 volts transportés sur 34 kilomètres dans 17 localités y servent à l'éclairage public et privé et à faire mouvoir l'outillage de l'industrie horlogère ; des transformateurs placés dans des cabines installées à l'entrée des villages, alimentent à basse tension deux réseaux de distribution secondaire, l'un servant à l'éclairage et l'autre aux applications mécaniques.

A la Chaux de Fonds, à Le Locle où plusieurs milliers d'ouvriers horlogers exercent leur métier, les distributions d'énergie électrique installées dans ces centres manufacturiers ont permis à une industrie nationale traditionnelle de résister à la concurrence des Etats-Unis où la production mécanique est organisée.

Depuis les premiers essais de transformission d'énergie électrique, les progrès réalisés ont été, peut-on dire, incessants. Aujourd'hui la transmission électrique est possible jusqu'à des distances considérables. En 1898, on pouvait déjà étendre son rayon d'action jusqu'à 50 kilomètres, ce qui permet de couvrir par des lignes rayonnant du centre un district de 2000 à 5000 kilomètres carrés, soit beaucoup plus que ce qui serait nécessaire pour fournir l'énergie électrique aux tisserands des Flandres ou aux armuriers à domicile de la province de Liège.

On trouve aujourd'hui des machines-outils électriques pour tous les travaux d'atelier : des tours, perceuses, raboteuses, fraiseuses, des métiers à tisser, des machines à coudre, etc. Enfin, le rendement des moteurs électriques varie dans des limites beaucoup moindres que pour les machines à vapeur ou à gaz et, en même temps, le rendement d'une transmission électrique à faible distance dépasse aisément 80 pour cent.

Sans doute, on ne peut dire que les transmissions d'énergie, si elles étaient généralisées, auraient pour conséquence de faire disparaître les grands centres industriels qui se sont créés dans tous les pays.

Des causes nombreuses s'opposeront toujours à ce résultat. Les usines métallurgiques, par exemple, se grouperont de préférence, comme aujourd'hui, autour des centres houillers où elles tirent le combustible à bon compte. Mais toutes les industries manufacturières qui n'obéissent pas dans leur groupement, à la nécessité de se procurer la matière première sur les lieux mêmes où celle-ci se trouve produite, toutes ces industries peuvent recevoir de transmissions électriques généralisées, une orientation toute différente de celle que nous constatons actuellement. Malgré tout, la tendance générale n'en sera pas moins opposée à celle que nous avons sous les yeux et que nous sommes trop enclins à considérer comme immuable.

Ainsi que le dit M. Charles Benoist dans un remarquable article de la "Revue des Deux-Mondes" : de toute manière, on ne risque rien d'affirmer que la position de la question sociale, qui n'eût évidemment pas été la même sans les applications industrielles de la vapeur, ne sera évidemment point la même après la domestication industrielle, plus facile et plus complète de l'électricité. C'est une vérité en elle-même banale, dont les socialistes, les sociologues et quiconque, en un mot, s'occupe de la science ou du gouvernement des sociétés, feraient sagement de s'habituer à tenir compte."

ZED.

UN INCENDIE A MAGOG

La pompe et les boyaux brulés.—$50 mille de dommages

Magog, 19.—Vers deux heures et demie ce matin un incendie s'est déclaré dans l'hôtel de ville. Dans l'édifice étaient le marché et la station de feu.

Le feu a fait des progrès si rapides que la seule pompe à incendie que possédait Magog, les échelles de sauvetage, les boyaux etc., qui se trouvaient là ont été brûlés avant qu'on ait eu le temps de les sortir.

Le feu s'est rapidement communiqué à la sellerie de M. C. Renaud, au magasin de chaussures de M. J. Normandin, au magasin de quincaillerie de M. Gauvin Frères, à la maison du Dr. G. G. H. Béique, à la grange du Dr Goyette et à la maison du Dr Chalmers, occupée par le Dr West.

Les pompiers de Magog ayant perdu les moyens de combattre l'incendie, le maire a téléphoné à Sherbrooke, demandant assistance. Vers cinq heures, des pompiers de Sherbrooke arrivaient avec une pompe et eurent bientôt fait de maîtriser le feu. Ils sont partis à midi et trente minutes pour retourner à Sherbrooke ; tout danger ayant disparu.

Les pertes sont estimées à cinquante mille dollars.

La troupe de Prices Wibber qui a joué à l'hôtel de ville hier soir à perdu tous ses bagages qu'elle estime à trois milles dollars.

POUR LES JEUNES FILLES DES MANUFACTURES, PALES, FAIBLES et SANS COULEUR: "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. Morin.

LA VRAIE CAUSE DE NOMBREUX MAUX

Est la constipation, une irrégularité qui est corrigée et permanemment guérie par le Dr Chase's Kidney Liver Pills.

Demandez à tout médecin respectable quelle est la cause des plus grands dérangements de l'organisme et des plus grandes souffrances et il vous nommera invariablement la constipation ou inactivité des intestins. Il ajoutera que ceci ne serait pas, si les gens voulaient s'occuper convenablement de ce très important organe.

Par ignorance, négligence ou un sentiment de fausse pudeur, on laisse les intestins venir dans un état de constipation chronique, et suivent les désordres des reins, la torpeur du foie, l'indigestion et une complète désorganisation des systèmes digestifs, filtrant et excrétoire.

L'appendicite, l'inflammation des intestins, la maladie de Bright et toutes les complications horriblement douloureuses que comportent ces maladies sont habituellement le résultat direct de la négligence à tenir en état régulier et normal les intestins.

Beaucoup s'imaginent qu'il y a des prescriptions pour la constipation et se droguent avec des sels ou autres compositions fortes malsaines et affaiblissantes qui font fonctionner les intestins mais qui, prises souvent, amortissent et paralysent l'organisme, de telle sorte qu'il devient incapable d'agir lui-même et ne subit pas l'influence des substances curatives.

Les Dr Chase's Kidney Liver Pills agissent naturellement et agréablement sur les intestins et, par leur effet tonique et renforcissant, guérissent complètement et permanemment la constipation.

Personne de ceux qui se rendent compte de la grande importance de tenir les intestins en bon état ne peut oublier que les Dr Chase's Kidney Liver Pills sont les plus grand régulateur du système filtrant et excrétoire—le foie, les reins et les intestins.

Comme remède de famille pour prévenir et guérir la constipation, l'excès de bile, la dyspepsie, l'inactivité du foie et les très nombreux maux qui suivent ces dérangements, les Dr Chase's Kidney Liver Pills sont de beaucoup les premières et dépassent de loin au point de la santé toutes les autres préparations similaires en Amérique. Une pilule la dose. 20c la boîte chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.

A LOUER

Quatre BUREAUX (en suite), situés
44 RUE ST-VINCENT,
venant d'être réparés, seront loués à $13.00 par mois à un bon locataire.

S'ADRESSER À
L. J. A. SURVEYER,
6 Rue St-Laurent
103—18, 20

Compagnie des Chars Urbains DE MONTREAL.

AVIS DE DIVIDENDE.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux et demi pour cent (2 1-2 p.c.) sur le capital payé de cette Compagnie a été déclaré, pour les trois mois finissant le 31 mars dernier, payable mercredi le premier jour de mai prochain, aux Actionnaires enregistrés, vendredi le douzième jour d'avril à 4.00 hrs p.m. Les chèques seront expédiés, aux Actionnaires, par la malle, le 30 courant.
Par ordre du Comité.
MARTIN H. WATTS, Secrétaire.
Montréal, 10 avril 1901. 97 11-20-30

Emmagasinage et Charroyage.

Excellents avantages pour emmagasiner les Pianos, Meubles et effets de ménage.
Meubles, Pianos et articles fragiles déménagés par des hommes d'expérience.
Nos prix sont extrêmement modiques.

KING'S CARTAGE & STORAGE
BUREAU : - - 380 RUE ST-JACQUES
ENTREPOTS: 29 et 31 RUE WILLIAM
N J S—N

ELECTROTYPIE et STEREOTYPIE

GRANDS ANNONCEURS Ayez nos prix pour stéréotypes ou électrotypes. Nous savons ce qu'il vous faut. Hughes Electrotype and Stereotype Foundry. Tel. Main 3162, 18 rue St George. 82-j n o

"Argenterie Durable"
FAITE et GARANTIE par
MERIDEN B. COMPANY.

Une ligne très complète de cette marque authentique, dans Services à Thé, Porte-Gateaux, Porte-Fruits, Etc., et aussi les derniers modèles pour

"1847 Rogers Bros."
Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Etc.

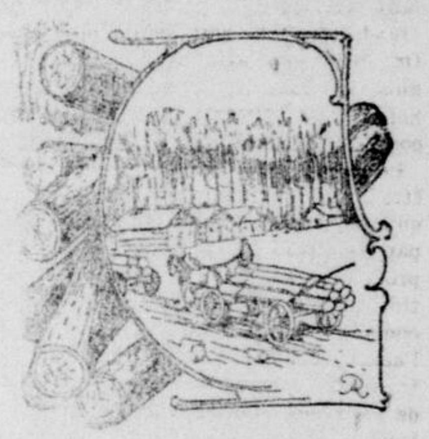

U. PAUZE & FILS
ENTREPRENEURS
Manufacture de Portes, Chassis, Moulures.
Ameublements d'Eglises, Communautés, Etc., Etc.
193 Rue St-Urbain
MONTREAL

Ceux qui désirent se procurer un bon article à un prix raisonnable devraient acheter seulement

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

Tous ses ingrédients sont de première classe il ne contient aucun alun, et coûte au consommateur, cinquante pour cent moins que les poudres importées également pures.
La véritable poudre "Cook's Friend" est préparée par W. D. McLAREN, Montréal, et la marque de commerce est sur chaque paquet.

GRATIS

Nous avons récemment introduit de jolis cadres à Photographies vraiment artistiques. [illegible] une prime d'une valeur exceptionnelle, [illegible] 33 primes de valeur. [illegible] THE COLONIAL ART CO., Confederation Bldg., Toronto.

GRATIS

Nous donnerons cette magnifique Bague finie en Or, ornée de 3 beaux brillants [illegible] de la Reine [illegible] Vendez-les, remettez-nous l'argent et vous recevrez cette superbe Bague gratis. Cie. Art Supply, Boîte 2808 Toronto, Can.

BAGUE EN OR SOLIDE

ornée d'un vrai Grenat et de 8 vraies perles Orientales, [illegible] magnifiques Photographies de la Reine, grandeur Cabinet, [illegible] Cie. Art Supply, Boîte 2808, Toronto, Canada.

L'Alcool, voila l'Ennemi !
victimes de la boisson, voulez-vous vous guérir de cette vilaine habitude ?
Prenez le "Remède Végétal Dixon"
Le seul Spécifique infaillible contre l'alcoolisme . . .
Recommandé et employé par le Dr Mackay, spécialiste de Québec, comme bien supérieur à tous les "Gold Cures" ou autres remèdes. Guérison parfaite garantie ou argent remboursé.
Peut etre pris n'importe ou, sans publicité, sans perte de temps, sans danger.
Témoignages de cas extraordinaires guéris visibles à notre bureau. Visite instamment sollicitée. Renseignements confidentiels fournis sur demande. Adressez à
J. B. LALIME, Agent de la "Dixon Cure"
572 RUE ST-DENIS, MONTREAL.
AVANT LA GUERISON.
APRES LA GUERISON.

GRATIS Nous donnerons gratuitement cette magnifique Bague Finie en Or, ornée d'une belle imitation de diamant, aux personnes qui vendront à 10c. chacune

ON DEMANDE DES DAMES
Gratis

GRATIS

GRATIS
Cie. Dix, Boîte 2807 Toronto, Canada.

OR PUR

OR PUR
Cie. Home Publishing, Boîte 2809 Toronto.

GRATIS
Nous avons récemment introduit de jolis cadres à Photographies vraiment artistiques. ... une prime d'une valeur exceptionnelle ... 35 primes de valeur. Vendez les cadres, retournez nous l'argent et la prime que vous aurez gagnée vous sera envoyée franco.
Colonial Art Co., 6 Confederation Bldg., Toronto.

GRATIS.
$10,000 de Valeurs données Gratuitement
Dames et Fillettes demandées ... 36 Primes Précieuses, au Choix. ... ABSOLUMENT GRATIS.
ROYAL ACADEMY PUBLISHING CO., Dept. 6 Toronto.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure — No 2374 — Azarie Brodeur, demandeur, vs Georges Roe, défendeur. Le 29ème jour d'avril 1901 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 7 rue Hutchison en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Anatole Cherrier, H. C. S. Montréal, 20 avril 1901. 105-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit — No 2185 — Jos. Vallier, demandeur, vs S. Richard, défendeur. Le 29ème jour d'avril 1901 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur au No 120 rue St Norbert en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. F. X. St [illegible], H. C. S. Montréal, 20 avril 1901. 105-1

—Le cadavre de l'Indien John E. Splir, du No 85 rue Versailles, tué par un convoi de chemin de fer, a été réclamé par fils du défunt. L'enquête a lieu aujourd'hui.

EGOUT

Département de la Voirie

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité et portant à l'endos "Soumission pour égout", seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à MARDI, le 30 AVRIL 1901, à MIDI, pour la construction d'un égout dans la rue ou partie de rue ci-dessous mentionnée, avec les raccordements nécessaires, suivant les profils et devis, que l'on peut voir au bureau de l'Inspecteur de la Cité, savoir :

Rue Labelle, de la rue Bélanger en allant vers le nord.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de la Voirie après la réception des dites soumissions.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

La Commission se réserve le droit d'accepter des soumissions pour un ou plusieurs égouts.

AUX INTERESSES

Les propriétaires qui désirent faire des raccordements devront en donner avis à l'Inspecteur de la Cité, sans retard, car une fois l'égout construit, ils devront se procurer un permis et déposer un certain montant d'argent pour couvrir le coût approximatif du dit raccordement. Toutes réclamations pour égouts déjà existant dans la dite rue devront être produites au bureau de l'Inspecteur de la cité sous deux mois après l'achèvement du nouvel égout.

Toutes informations se rapportant à l'égout que l'on doit construire seront fournies au bureau de l'Inspecteur de la Cité.

Le tout d'après le règlement No 191 et ses amendements.

(Par ordre)

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau de l'Inspecteur de la Cité,
Hôtel de Ville.
Montréal, 19 avril 1901. 105-2

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit — No 1152 — A. E. Blanchard, demandeur, vs H. Trosby, défendeur. Le 29ème jour d'avril 1901 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 38A avenue Laval, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Adhémar Cuisset, H. C. S. Montréal, 19 avril 1901. 105-1

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit — No 9402 — F. Libersant, demandeur, vs Joseph Belec, défendeur. Le 29ème jour d'avril 1901 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 487 1-2 rue Craig, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause consistant en poêle, chaises, fixtures de magasin, etc. Conditions : argent comptant. Adhémar Cuisset, H. C. S. Montréal, 19 avril 1901. 105-1

CHEZ LES ANGLICANS

L'archevêque Bond ne semble pas avoir les sympathies de la Congrégation

L'affaire Steene tourne à l'aigre

Les choses se corsent énormément dans le landerneau anglican et la crise dont nous donnions l'autre jour le premier mot tourne définitivement à l'aigu. Depuis la dernière assemblée de la congrégation de la Christ Church Cathedral, le professeur Steene a eu une entrevue avec l'archevêque Bond, mais il parait que celui-ci persiste à refuser de sanctionner la nomination du professeur Steene comme assistant-pasteur de l'église. La congrégation maintient de son côté le choix qu'elle a fait du professeur Steene et prétend faire respecter sa décision, même s'il faut une scission, un schisme anglican et la fondation d'une nouvelle église.

Des autorités anglicanes, interrogées à ce sujet, déplorent sincèrement que les choses en soient rendues si loin. D'après elles, l'église d'Angleterre est assez libérale et assez large d'idées pour ne pas supporter de scandale à la discussion de certaines théories, et notamment de celles du professeur Steene. D'après elles toujours, il est peu sage à un archevêque de défier le vœu unanime d'une congrégation sans donner la moindre raison.

L'archevêque Bond est évidemment mal venu de s'opposer à la nomination du professeur Steene à la Christ Church Cathedral après avoir favorisé de toutes ses forces son entrée au Diocesan Theological College. Le professeur Steene ne prêche pas autrement aujourd'hui qu'il prêchait alors, et s'il était assez religieux pour devenir le principal du collège de théologie, il l'est suffisamment pour être assistant-pasteur à la Cathédrale Anglicane.

M. MELOCHE A COBOURG

M. F. Meloche partira bientôt pour Cobourg, Ont., pour la décoration de l'église paroissiale de cette ville dont il vient d'obtenir l'entreprise.

UN ARCHITECTE DE 17 ANS

Il y a quelques semaines, les directeurs du Conseil des Arts demandaient à leurs élèves du Monument National de s'exercer au plan d'un appareil de sauvetage convenable au Monument National. Un grand nombre d'architectes en herbe ont soumis leurs plans et il en est vraiment de fort drôles. Le premier prix semble tout indiqué au fils aîné de M. Meloche, décorateur, qui n'a que dix-sept ans.

Le jeune Meloche témoigne d'une extraordinaire aptitude à l'étude de l'architecture.

LE SOLFEGE

Lundi après-midi aura lieu au Monument National, à deux heures, une répétition de solfège pour les dames seulement.

—Son Honneur le juge Langelier a autorisé Dame Annie Dowling, veuve de John Cross, à procéder "in forma pauperis" contre la compagnie du G.T.R., à l'emploi de laquelle son mari s'est fait tuer à la Pointe St-Charles, en janvier dernier.

L'IMMIGRATION AU CANADA

Elle est beaucoup plus considérable cette année que l'année dernière

Les Quatre cinquièmes des Italiens arrivés ces jours derniers sont placés

L'immigration est beaucoup plus considérable cette année que l'an dernier à la même époque, nous dit M. John Hoolahan, commissaire de l'immigration.

Sur environ un millier d'Italiens qui sont arrivés à Montréal depuis un mois, il n'en reste plus que 200 qui ne sont pas encore placés. Ils sont à la charge des sociétés italiennes qui s'occupent de leur trouver du travail. Très peu de ces immigrants ont un métier et ceux qui ont déjà trouvé du travail sont employés comme terrassiers par des compagnies de chemins de fer.

On avait parlé, il y a quelques mois, de la construction à Montréal, d'une maison de refuge pour les immigrants. M. Hoolahan, interrogé hier à ce sujet, a répondu que ce bruit n'a rien de fondé et qu'il n'est pas à sa connaissance qu'il ait jamais été question de mettre une telle idée à exécution.

TRUCS DE DIPLOMATE

L'Italie voulait intimider ses alliés

Londres, 19— On télégraphie de Berlin au "Dailey Telegraph" que l'empereur d'Allemagne a fait entendre qu'il était décidé à faire à l'Italie les concessions les plus larges dans les traités commerciaux en ce moment à l'étude entre les deux pays, dût-il même, en le faisant, déplaire aux agrariens. D'après le même correspondant, l'Autriche serait également désireuse de donner des satisfactions identiques à l'Italie. Ainsi disparaitrait donc la cause du mécontentement qui existait chez les Italiens contre le renouvellement de la Triplice et cela explique dans une certaine mesure, pourquoi le comte de Bulow s'est empressé d'aller voir M. Zanardelli à Vérone avant que le duc de Gênes ait eu le temps de se rendre à Toulon. L'Allemagne s'est émue de cette visite et l'Italie a obtenu d'elle ce qu'elle voulait en simulant des avances —toutes platoniques du reste — à la France.

Cette tactique, très intelligemment inaugurée par M. Prinetti, a dû prouver à M. Delcassé que les avances de l'Italie étaient beaucoup moins faites [illegible] à la France que pour intimider l'Allemagne.

Le nouveau câble français

Londres, 19.—On mande de Shanghaï au "Standard", le 7 avril, que le nouveau câble français aboutit à Hanoï ; il relie Amoy avec la ligne Great-Northern et permet ainsi à l'Indo-Chine de communiquer avec la France sans employer le câble anglais.

Voie peu solide

Marlboro, 19. — Les récentes pluies ont détrempé la voie de la ligne électrique Marlboro et Westboro, de telle façon qu'on ne pourra pas s'en servir avant qu'elle ait été arrangée. L'ouverture qui devait avoir lieu le jour des Patriotes est remise indéfiniment. Il faudra attendre qu'il fasse beau pour niveler les rails. Cette ligne est devenue la farce de la ville. On se demande, en s'abordant, quand aura lieu l'ouverture, remise depuis l'automne dernier.

La lutte contre un "trust"

Boston, 19. — Avant-hier, la Législature, par un vote de 174 à 8, a adopté en troisième lecture la projet de loi défendant à tout commerçant dans le Massachusetts de vendre les produits d'aucun syndicat ou personne qui demande aux détailleurs de s'engager à ne pas vendre les produits d'un rival. Cette loi est surtout contre le trust du tabac.

Infirmité profitable

Nashua, N. H., 19. — Joël E. Emerson, qui a déjà été en prison, a été arrêté ici sous l'accusation de s'être servi de la poste pour frauder des compagnies d'assurance. On ne cite pas moins de sept cas où il a obtenu de $175 à $150 en prétendant avoir été victime d'accidents. Il parait qu'il peut se démettre la cheville du pied gauche à volonté.

Les budjets militaires

L'Allemagne a un budget total de 5 milliards 072,000,000, l'Italie de 1,655 millions. Le service des écoles absorbe en Allemagne 622 millions, en Italie 685 millions ; l'Allemagne dépense pour sa flotte et son armée, 1 milliard 20 millions ; l'Italie 353 millions. Pour l'armée seule, la première, 829 millions, la seconde, 239 millions.

Il est vrai que le total de la richesse de l'Allemagne est évaluée à 201 milliards, celui de l'Italie seulement à 79 milliards. Relativement au total de la fortune nationale, les dépenses militaires (armée et marine) représentent en Allemagne, 0.51 pour cent, en Italie, 0.44 pour cent ; celles pour l'armée seule, en Allemagne, 0.38, en Italie, 0.30 pour cent.

Proportionnellement au total des dépenses, l'Allemagne consacre à la défense nationale 19,97, l'Italie 21,23 pour cent du budget.

Par rapport à leur population, les cinq grandes puissances représentent la proportion suivante :

Italie, 6,63 soldats par mille habitants, représentant une charge moyenne de 7 fr. 47 par habitant ; Autriche, 7,92 soldats, coûtant 9 fr. 21 ; Allemagne 10,75 soldats, coûtant 14 fr. 08 ; Russie, 7.04 soldats, revenant à 5 fr. 63 à chaque habitant ; France, 15,71 soldats par mille habitants, représentant pour chaque contribuable une charge moyenne de 17 fr. 25.

Journaliste condamné

Le Cap, 17— M. R. H. Malan, rédacteur du "Ons Land", a été condamné à un an de prison pour diffamation contre le général French et es troupes.

Encore les nouvelles négociations

Londres, 18— Le "Sun" d'aujourd'hui en confirmant la rumeur que les négociations de la paix entre lord Kitchener et les généraux boers ont été re- [illegible] croit que quelques chose va être fait dans ce sens pendant l'absence de sir Alfred Milner.

Le journal dit aussi, que la division règne dans le gouvernement au sujet du remplacement de sir Alfred Milner. Mme Botha sert encore d'intermédiaire.

Le Croup— BAUME RHUMAL

PAR MARCOTTE FRERES

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de HAMEL & BLEAU, manufacturiers de la ville de Maisonneuve,

Faillis.

Suivant l'ordre de la Cour en date du

Le soussigné vendra par encan public à tant dans la piastre, Mercredi, le premier de Mai prochain (1901) à onze heures a.m., au bureau de Marcotte et frères, encanteurs, No 69 rue St Jacques, à Montréal, les biens meubles des faillis, consistants :

1o Bois de sciage préparé sous différentes formes $238 32
2o Dettes de livres d'après listes 609 95

A la même heure, deux lots de terre mesurant 25 x 100 chacun et formant une même exploitation, étant les lots de subdivision 42 et 43 du lot originaire officiel No 8 du cadastre du village incorporé d'Hochelaga, ayant front rue Létourneux, avec les bâtisses dessus construites et les machines mûrées ou attachées à la dite bâtisse avec leurs accessoires, moins les suivants, savoir :

1. Machine à mortoiser et ses outils $150 00
2. Machines à tenons pour jalousies 65 00

qui pourront cependant être vendues au prix ci-dessus mentionné. La manufacture sera ouverte aux visiteurs les 29 et 30 avril de 9 heures a.m. à cinq heures p.m.

Pour informations, s'adresser au curateur.

J. M. MARCOTTE,
Curateur,
26 rue St Jacques.

MARCOTTE & FRERES,
Encanteurs
Montréal, 20 avril 1901
105 20-24-27-30

SHERBROOKE

Incendie—Chicaniers en cour—L'association agricole empruntera $30,000—Bureau de poste fermé—A New-York—Diner annuel—Blessé à la manufacture Jenckes— Le champion Pelletier

(Spécial au "Journal.")

Sherbrooke, 18. — Le chirurgien-major A. W. Worthington, de Sherbrooke, est mentionné dans les dernières dépêches de lord Roberts pour service méritoire.

—Un feu qui aurait pu causer un gros dommage a eu lieu hier.

La propriété de J. A. Archambault, N.P., située sur le terrain Belmont, un édifice de trois étages, valant près de $2000, et le contenu, a été brûlée de fond en comble. Il y avait dans la maison le ménage qui est tout perdu.

On a craint un instant pour les bâtisses de la manufacture de poêle. La propriété incendiée était assurée pour $600 dans l'Ottawa.

—Mardi après-midi, quatre hommes, Jos. Trépanier, Louis Leclaire, Noël Côté et Henri Robida, ont été amenés devant le magistrat du district pour avoir causé une bagarre à l'hôtel City, samedi soir.

Les quatre hommes sont entrés vers 11 heures dans l'hôtel, disant qu'ils le videraient. Il y avait plus de 25 personnes dans le café. Une bagarre s'ensuivit et plusieurs y prirent part. A la fin, on vint à bout d'arrêter les quatre hommes, cause du trouble.

Leur procès a été ajourné à demain, à la demande de Emile Rioux, avocat.

—Une assemblée de la Société Agricole des Cantons de l'Est a eu lieu mardi.

La Société se propose d'émettre des bons pour $30,000, un fonds d'amortissement devant être préparé pour 30 ans.

On estime que les améliorations que l'on désire faire coûteront les $30,000.

On a décidé d'augmenter les prix de $100 sur les végétaux et $150 sur les bêtes à cornes.

—M. E. W. Browing, de Sherbrooke, et maintenant en charge de la machine à composer Monoline, du "Morning Post," de Hamilton, Ont., vient d'accepter une offre des propriétaires de la Monoline de prendre charge des machines qui seront exhibées à la grande exposition de Buffalo.

—M. Lazare Daigle a vendu sa propriété sur la rue Wilson à M. Jacob Fraser, du Pacifique Canadien.

—L'eau a beaucoup monté depuis 2 jours, ayant submergé les rues Windsor et de l'Eau, plusieurs caves sont complètement inondées. On s'attend à ce que l'eau montera encore un peu.

—Le bureau de poste de Marsboro est fermé. Le maître de poste, ayant son salaire réduit, se retire. C'est très ennuyeux, car il y a près de 60 familles qui sont privées du service postal. Les plus proches endroits où ils peuvent retirer leur malle est Echo Vale, 4 milles et Piopolis, 4 milles. Milan étant à dix milles.

M. S. L. Spafford, gérant de la Nicholas Chemical Co, de Capelton, doit nous laisser pour demeurer à New-York où il représentera la même compagnie.

—Les funérailles de Mme Cave, épouse de M. Geo. E. Cave ont eu lieu hier à l'église St-Patrick. Le Rév. M. Fisette officiait. Les porteurs étaient MM. J. Chesney, F. L. Beau, W. Burns, J. Bramball, R. N. Arkley et J. H. Cameron.

La musique fut rendue par le chœur St. Patrick. M. Ed. Codère touchait l'orgue.

Le Libera fut chanté. M. W. Tracey chantant le solo "Dum Veneris" et M. Arthur Genest, "Dies Irae."

Beaucoup de fleurs, messes, etc., furent offertes par parents et amis.

—La compagnie "A" du 53ème régiment de Sherbrooke, capt. R. J. Spearing et lieut. J. C. Robins a donné son souper annuel hier soir. Le lieut.-col. Frase était l'invité spécial. Toute la compagnie assistait, on fit du chant, musique, etc. Parmi ceux qui égayaient les convives étaient MM. Arthur Lemoine, sergent, H. Fuller, sergent, chant, soldat de ligne Wombwell et Upton, ainsi que maître de bande, Andrew Barrie, musique instrumentale.

—Un nommé Boutin, vieillard de 54 ans, main-d'œuvre aux usines Jenckes, a été victime d'un accident, ce matin, qui peut lui causer la perte d'un membre. Une machinerie pesant plus de 1500 livres s'est renversée sur sa jambe et l'a cassée en plusieurs endroits. L'ambulance l'a conduit à l'hôpital protestant.

—La lutte entre Pierre Pelletier, homme fort d'ici et M. H. Bourret, champion léger de l'Amérique a eu lieu hier soir au Patinoir.

Pelletier a gagné ayant levé 17 1-2 livres de plus que son adversaire.

La lutte était pour le titre de champion de l'Amérique et un enjeu de $200.

Pelletier qui est bien connu ici est tout jeune, dans la trentaine. Il est employé chez Jenckes.

L'arbitre de la lutte était M. L. H. Olivier, épicier. Beaucoup de monde assistaient à la lutte.

—Comme résultat d'un voyage fait dernièrement à Washington, Philadelphie, N.-Y. et Baltimore par M. James Wright, président de la Société Calédonienne de Montréal, il se peut qu'une réunion générale des sociétés nationales écossaises de l'Amérique du Nord, ait lieu à Montréal l'été prochain.

PAR BENNING & BARSALOU

Vente Très Importante AU COMMERCE

Les soussignés vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St Pierre,

MERCREDI, LE 24 AVRIL, A DIX DIX HEURES A. M.

Un assortiment considérable de Nouveautés, Confections, Lainages, Merceries, Articles de fantaisie, Chaussures, Claques, etc., etc.

— AUSSI —

A DEUX HEURES A. M.
(Par Catalogue)
33 Caisses Toiles de ménage,
Toiles à Nappes,
Essuiemains et Serviettes,
Toiles à Rideaux,
Canevas, etc., etc.
Venant d'arriver de Glasgow.
Vente sans réserve.
En lots pour convenir au commerce.

BENNING & BARSALOU,
105 20-23-24 Encanteurs.

Aux Hotels

M. et Mme A. E. Brien, New-York ; W. D. McCaghey, hon. juge Choquette, Québec ; John Laird, Québec ; W. H. Parker, Lac La Pêche ; J. E. Munro et Mme Munro, Boston ; B. G. Buttolper, Providence ; F. A. Montelind, Cincinnati.

Sont à l'hôtel Riendeau :

Alb. Levasseur, Victoria ; R. P. de Laronde, St Andrew ; P. Peloquin, St Ours ; C. O. Roberge, Victoriaville ; Cal. Beaulieu, St Jérôme ; Robert Barras, Québec ; C. H. R. Lamanger, Coteau Landing ; Mlle Sarah Bellefeuille, Lorenzo Bellefeuille, Trois-Rivières ; Edm. Bilodeau, Québec ; L. H. Landry, Arsonia ; M. C. Hale, Trois-Rivières ; C. Beaulieu, Saint-Jérôme ; D. A. Pontbriand, Sorel ; Francis Royer, St Aggpit ; J. C. Raymond, St Hyacinthe ; N. T. Poulin, Québec ; Jos. Ledoux, Belœil ; Noé Matte, Vankleek Hill ; M. Paquette, Cité ; A. Pérodeau, St Ours ; J. A. Girard, St Hyacinthe ; Fletcher Meunier, Trois-Rivières ; Oscar Nobert, St Maurice ; L. P. Lacourcière, St Hyacinthe ; S. Venne, St Jacques ; J. A. Belleau, Ottawa ; J. E. A. Giroux, Québec ; D. S. Davignon, St Dominique ; Ph. Marineau, Québec.

—Sont à l'hôtel Richelieu :

Chas H. Martin et Mme Martin, Québec ; A. Parent, E. Rousseau, St Zéphirin ; C. Miller, New-York ; F. J. McDonald, Lancaster, Ont. ; Jos. Côté, St Benoit, E. P. Benoit, St Benoit ; A. W. McPherson, Ottawa ; A. Beauchamp et Mme Beauchamp, Ottawa ; Joseph C. Cary et Mme Cary, Québec ; James Scott, New-York ; E. E. Bouchard, Waterloo ; J. C. Percheron, Champlain ; Alb. Kebol, Toronto ; J. A. Lebel, St Constant ; A. D. Powell, New-York ; J. A. O'Reilly, Toronto ; Arthur Longtin, St Hyacinthe ; E. Powers, St Hilaire ; A. Kelly, St Athanase ; J. A. Légault, Vaudreuil ; O. B. Mireau et Mme Mireau, Boston, Mass. ; A. P. Coyle, New-York ; Henderson, Lawrence, Mass. ; A. L. Giroux, Arthabaska ; Alb. Côté, Manchester, N. H. ; A. Ruthford et Mme Ruthford, Guelph, Ont. ; A. Turcotte, Louiseville ; Jos. Langlois, Z. Langlois, Yamaska ; Adélard Giroux, St Basile ; Horace Deschamps, St Guillaume.

—Sont à l'hôtel St Laurent :

H. Bourassa, Trois-Rivières ; N. Casault, Napierville ; W. H. Cameron, Ottawa ; A. Meloche, Melocheville ; Ed. Mazin, Troy, N. Y. ; Wm Gammon, Québec ; Alp. Mireault, Ottawa ; Wm Davenport, New-York ; Chs Blouin, Sherbrooke ; W. Dantheny, Cornwall ; E. Racette, Springfield, Mass. ; Thos. Pepin, St Jérôme ; F. Dayton, Saratoga ; Sam. Hally, Syracuse.

—Sont enregistrés à l'hôtel St James :

Dr R. M. S. Migneault, H. P., Yamaska ; F. Bédard, Watertown ; J. D. Temple et Mme Temple, Pembroke ; Henry Hoyle jr., Champlain, N. Y. ; Henry Hoyle, Lacolle, P. Q. ; E. J. Ferris et Mme Ferry, D. York, Ottawa ; Louis Fournier, Saint-Romuald ; E. L. Chamberlain, Boston, Mass. ; F. M. Logan, Wolfville, N. E. ; W. K. Mason, Hawkeskury, Ont. ; Arthur Campbell, L'Orignal ; L. H. Lemoine, Almonte, Ont. ; J. B. Durocher, Coaticook ; Dr J. S. Taupier, Chambly ; Nap. Patrie, St Jean, P. Q. ; Alfred Mercure, St Lazare ; L. T. Campeau, Rigaud ; Frank H. Norris, Toronto ; P. C. McGillivray, Ottawa ; Thos. Brown, Huntingdon ; Arthur Choquette et Mme Choquette, Hoyloke, Mass. ; W. Jarratt, Chicago, Ill. ; A. J. Brown et Mme Brown, St Catherine, Ont. ; Emile Daoust, Longueuil ; A. W. Cole, New-York ; Amédée Caron, Acton —ale ; W. . C. Jones, Island Pond. —t.

—Napoléon Guilbault, pour avoir, le 20 décembre dernier, assailli le nommé A. Bayles, 17 rue Resther, a été condamné hier par le recorder Poirier à $5 d'amende et aux frais, s'élevant à $12.

GUERIT LES IVROGNES

Un remède remarquable que les ministres, les médecins, et tous ceux qui s'occupent de tempérance recommandent

Se donne secrètement dans le café, le thé ou la nourriture, guérissant l'ivrogne sans qu'il s'en aperçoive

Le remède s'envoie à tous gratis

Après plusieurs années de tentatives incessantes, le Dr. J. W. Haines a finalement réussi à s'assurer la sanction des professions pour son remède remarquable le Spécifique d'Or. Ce remède est inodore et sans goût, il se donne dans le thé, le café, le lait ou la nourriture; de cette manière l'ivrogne en est inconscient. Son effet est remarquable, guérissant dans un laps de temps très court les cas même les plus remarquables, guérissant les cas les plus invétérés sous le plus court délai.

Le Rév. Schimpfelman, un théologien allemand de renom dit : Il me fait plaisir de vous annoncer que plusieurs cas d'ivrognerie ont à ma connaissance été guéris avec le Spécifique d'Or. La manière secrète de l'emploi est certainement un grand point en faveur de la tempérance.

Le Dr René Chabot, l'un des plus grands médecins dit — Le Spécifique d'Or est le seul remède contre l'ivrognerie. Il ne laisse aucun mauvais effet, je l'ai très souvent prescrit à mes patients avec des résultats satisfaisants.

Franklyn Waters, renommé par ses conférences sur la tempérance dit : L'éloquence ne peut pas obtenir les résultats merveilleux du Spécifique d'Or. Toutes les femmes devraient faire leur possible pour que le Spécifique d'Or soit sous leur main en temps opportun, elle peut le donner à son mari sans qu'il s'en aperçoive, c'est un avantage considérable.

Madame Irène Florence, Boîte 138, Franklin, Warren Co. Ohio, dit : Pendant plusieurs années, j'ai été en proie à la privation, à la disgrâce, à la misère, parce que mon mari était adonné à l'habitude de l'ivrognerie. Un jour on me parla de votre Spécifique, je m'en procurai, je le mélangeai avec la nourriture et le café de mon mari, comme le remède est sans goût, inodore, il ne s'aperçut de rien, et il se trouva guéri sans le savoir. Votre remède est vraiment merveilleux je désire que les autres en profitent, aussi je m'empresse de vous envoyer ce témoignage.

Envoyez votre nom, votre adresse au Dr. J. W. Haines, No 1032 Glenn bldg. Cincinnati, Ohio, et il vous enverra par la malle, gratis, un échantillon de ce remède ainsi que les directions, catalogues, témoignages nombreux de ceux qui ont été guéris et sauvés d'une vie de dégradation, de pauvreté extrême et de disgrâce.

Pour la perfection du WHISKEY ECOSSAIS à l'Exposition de Paris
Le Champagne ROYAL SEC
— A REMPORTÉ —
"Le Grand Prix"
A L'EXPOSITION DE PARIS
Le vin pour le peuple ! Pintes, $15. Chopines, $16. Demiards, 1 douzaine, $5.50. S.

MAGNIFIQUE MONTRE GRATIS!
La Cie. Toronto Premium, Boîte 2808, Toronto.

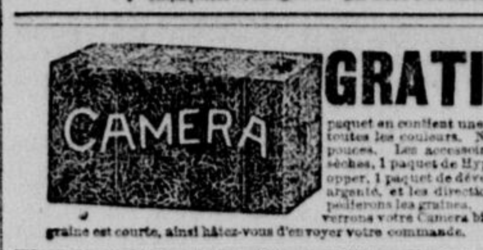
GRATIS
Cie. Seed Supply, Toronto, Canada.

CAMERA GRATIS
Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Épingles. ... et nous vous enverrons votre Camera tous frais payés.
La Cie. Dix, Boîte 2807, Toronto, Canada.

VIOLON GRATIS
Cie HOME PUBLISHING, Boîte 2809, Toronto, Canada.

GRATIS
Nous donnerons ce magnifique Bracelet en argent sterling avec vrais cadenas et clé aux personnes qui vendront seulement que 15 paquets de graines de Pois d'Odeur à 10c. le paquet. ... vous enverrons gratuitement ce magnifique Bracelet en Argent Sterling, forme gourmette, avec cadenas et clé.
Cie. Seed Supply. Toronto, Canada.

GRATIS
Cie. Home Publishing, Boîte 2809, Toronto.

$5.00 à $10.00 PAR SEMAINE.
GRATIS
On demande des Garçons, des Fillettes, des Hommes et des Femmes qui désirent gagner de $5.00 à $10.00 par semaine. Pouvez-vous arranger les neuf lettres mélangées dans cette annonce, pour former un des mois de l'année?
Si vous le pouvez, envoyez-nous la réponse de suite, avec 5 cents pour frais, et nous vous expédierons une boîte échantillon de RED CROSS REMEDY, et aussi Gratuitement, une Magnifique Épingle à Cravate pour Dame ou Monsieur, ornée de Pierres Étincelantes. Nous vous expliquerons aussi comment gagner de $5.00 à $10.00 par semaine, en travaillant pour nous pendant vos loisirs. Aucune expérience requise.
LA CIE. RED CROSS REMEDY,
200, Confederation Building, Toronto.

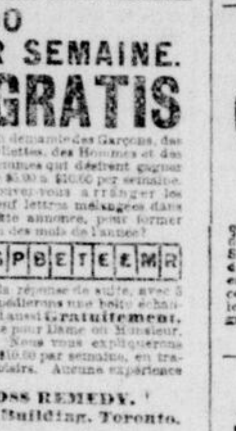
GRATIS.
La Cie. Parfume, Boîte 2808 Toronto.

GRATIS
Nous donnerons cette Magnifique Bague finie en Or, ornée de trois superbes Brillants, aux personnes qui vendront à 10c. chaque, rien que 10 Médaillons Photos du nouveau Roi et de la nouvelle Reine. Ces portraits sont richement finis en couleurs sur un fond doré, quelque chose de tout à fait nouveau. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Photos. Vendez-les, remettez-nous l'argent et votre Bague vous sera envoyée par le retour de la malle, dans une boîte doublée en velours.
Cie. Home Publishing, Boîte 2809 Toronto.

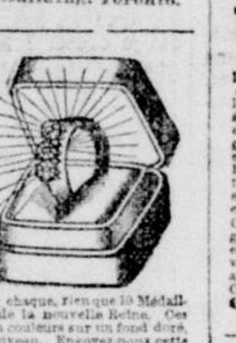
Bague en Or Pur GRATIS.
Cie. Toronto Premium, Boîte 2808, Toronto.

GRATIS
Chaîne de Dame en Gold Alloy Pur, de 48 pouces, patron fashionable queue de renard, égal en apparence et endurée à une chaîne en or pur, ... la Reine, grandeur Cabinet, bien finies, à 10c. chaque. ... Cette belle chaîne.
Cie. Art Supply, Boîte 2808, Toronto, Canada.

GRATIS
Cie. Art Supply, Boîte 2809 Toronto, Can.

SOIE
Vu certains arrangements spéciaux faits avec de grandes Manufactures nous avons pu acheter une quantité énorme de magnifiques Coupons de Soie, et nous nous proposons de donner une belle bargain de Soie aux dames qui s'occupent d'ouvrages de fantaisie tels que Coussins, Cravates, Echarpes, etc., et autres articles utiles et d'ornements. Les morceaux viennent en variété de patrons, sont de bonne grandeur et bien assortis. Tant qu'il y en aura ils se vendront à 15c le paquet ou 2 paquets pour 25c. McFarlane & Cie., Toronto

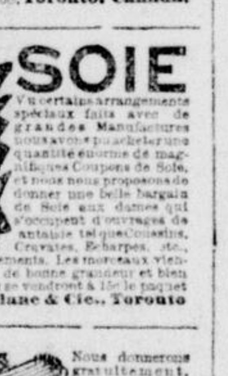
GRATIS
PREMIUM SUPPLY, Boîte 2808 Toronto.

AUTOHARPE GRATIS
Nous donnerons gratuitement, cette Autoharpe, au son doux, à ceux qui vendront rien que ... beaux portraits de la Reine Victoria, bien finis, grandeur Cabinet, à 10c. chaque. Cette Autoharpe est un des instruments les plus populaires — est facile à apprendre et fait un bel accompagnement pour la voix.
Cie. Art Supply, Boîte 2808, Toronto, Can.

OR SOLIDE

GRATIS Gagnez cette magnifique bague en or ornée d'une superbe imitation de diamant, en vendant seulement 10 épingles à cravate à 10c. Écrivez et nous vous enverrons les épingles. ... dans une boîte doublée en velours.
Cie. Toronto Premium, Toronto, Can. Boîte 2801

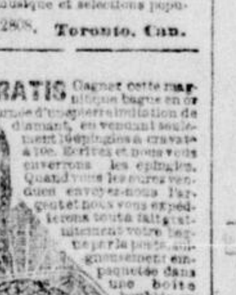
GRAPHOPHONE GRATIS
Cie. Art Supply, Boîte 2808, Toronto, Can.

FREE MONTRE EN OR
Nous donnerons une magnifique Montre de Garçon en Nickel poli, aux personnes qui vendront seulement que 2 dzs. de Portraits de la Reine bien finis, grandeur Cabinet, à 10c. chaque, ou bien cette magnifique Montre finie en Or, ... seulement que 4 dzs. de Portraits. Ils se vendent comme des gâteaux chauds. Écrivez pour les Photos, vendez-les, remettez-nous l'argent, et nous vous expédierons votre Montre, franco. Cie. Art Supply, Boîte 2808, Toronto.

GRATIS
STEREOSCOPE
Cie. Art Supply, Boîte 2808, Toronto, Canada.

REVUE ENFANTINE

PETIT ENFANT, PETIT OISEAU

Petit enfant, petit oiseau !
Quand tu fredonnes dans ma chambre,
Je me crois en plein renouveau,
Fût-ce aux tristes jours de décembre.

Petit oiseau, petit enfant !
Les murs noirs, les pages méchantes,
L'ennui, le brouillard étouffant,
Tout s'éclaircit lorsque tu chantes.

Il fait soleil dans la maison
Sur chaque meuble où tu te poses ;
Ton sourire à chaque saison
Donne des lilas et des roses.

Je cesse un moment de souffrir ;
Tes baisers sont mes seules trêves.
Dans tes yeux je vois se rouvrir
Le ciel clos de mes anciens rêves.

Des fleurs vives de ta gaîté
Dieu veut que ma force renaisse...
Sitôt que l'enfant a chanté,
Le père a repris sa jeunesse.

VICTOR de LAPRADE.

LEGENDE PASCALE

"Bonne maman, dit la petite Jeanne à sa grand'mère qui revenait de l'office du Jeudi-Saint, je n'ai pas vu les cloches partir pour Rome!

—Comment, tu crois encore ces contes-là! s'écria Lucien d'un ton moqueur.—Mais, c'est Nounou qui l'a assuré, déclara Marguerite qui partageait l'opinion de sa sœur.—Justement des contes de nourrices! fit Pierre qui pensait comme son frère.

—N'est-ce pas que c'est vrai, bonne maman?

—N'est-ce pas que ce n'est pas vrai, bonne maman?

Ainsi interpellée, la bonne dame dut remettre les choses à point, mais, voyant les fillettes attristées de la perte de leur naïve croyance—car on souffre toujours d'une désillusion, même dans un cœur de six ans—elle ajouta: "Cependant, Dieu peut faire parfois des miracles pour récompenser la confiance de ses créatures. Je me souviens, à ce propos, d'un récit que j'ai entendu dans ma jeunesse."

Ces mots: "je me souviens" étant toujours l'annonce d'une intéressante histoire, les enfants se groupèrent bien vite autour de la grand'mère qui, commodément installée dans son fauteuil, continua en ces termes:

"Un bon curé de campagne tomba malade au milieu du carême, et malgré les soins dont il fut entouré, la semaine sainte arriva sans qu'il ressentit aucune amélioration dans son état. Il se désolait des difficultés que ses paroissiens allaient rencontrer pour faire leur communion pascale; un vicaire du bourg voisin venait dire la messe le dimanche seulement ; les fervents remplissaient quand même leur devoir, mais les tièdes, les indécis dont il fallait ranimer le zèle, les vieux pécheurs, endurcis ou indifférents dont il faisait diminuer le nombre chaque année Satan garderait-il encore sa proie? Et la fête de Pâques qu'il solennisait toujours avec pompe serait-elle, cette fois, à peine différente des autres jours? "O bon Jésus, suppliait le malade, si vous daigniez encore me guérir pour le jour de votre sainte Résurrection!"

Le saint prêtre avait chez lui deux enfants de sa sœur, un petit garçon et une petite fille doués d'une piété sincère et ingénue et d'un petit cœur compatissant et généreux.

"Ecoute, sœurette, dit l'aîné, la veille du Jeudi-Saint, j'ai, je crois, une heureuse inspiration. Les prières du Saint-Père sont bien sûr, n'est-ce pas les meilleures. S'Il priait pour notre oncle, le Bon Dieu l'exaucerait certainement.

—Mais Il ne sait pas.

—J'ai trouvé un moyen sûr et rapide de l'en informer et d'implorer son intercession ; tu sais que demain les cloches vont à Rome recevoir la bénédiction du Pape, en glissant une lettre dans une......

—Ah! voilà la difficulté!

—...La petite cloche qu'agite l'enfant de chœur, ne fait-elle pas le voyage aussi?

—Oui, c'est vrai, ce sera très facile d'y placer un papier."

Après un moment de réflexion, la fillette proposa: "Puisque notre oncle voudrait être guéri pour Pâques, si l'on demandait au Saint-Père de dire la messe le Samedi-Saint à cette intention?

—Tu as raison... mais la petite pièce d'argent qu'on donne pour cela au simple pasteur n'est pas une offrande digne du chef de l'Eglise!"

Quoique ce fût un gros sacrifice pour eux, les petits décidèrent d'envoyer la belle pièce d'or qu'ils avaient eu pour étrennes. La supplique que le garçonnet rédigea avec une application extraordinaire fut placée le lendemain matin dans la clochette, avec mystère.

Le vicaire suppléant pouvait venir célébrer les offices des trois derniers jours de la sainte semaine ; en s'en retournant au presbytère, les enfants entendirent le brave homme qui remplissait les fonctions de sacristain et de sonneur, se plaindre de ne pas retrouver la sonnette, ce qui leur fit dire que le bonhomme était bien ignorant pour ne pas savoir qu'à ce moment toutes les cloches grandes et petites émigraient à Rome.

Le Samedi-Saint, au moment du "Gloria", le sacristain heurta, à son grand étonnement, la fameuse clochette qui rendit un son cristallin.

"Elle est de retour", pensèrent le neveu et la nièce du curé. Celui-ci se trouva soudain moins souffrant dans l'après-midi et put le lendemain, ô prodige, aller à l'église offrir le Saint-Sacrifice ; une ardente action de grâces monta de son cœur vers le ciel et lorsqu'il monta en chaire, il s'adressa à ses paroissiens en termes particulièrement chaleureux et persuasifs. Inutile de dire si les enfants se félicitèrent du succès de leur pieuse entreprise.

GISELE.

EN CONNAISSEUR !

—Ah! vraiment, s'écrie Frédéric, voilà un joli barbouillage ! Qui est-ce qui a pu s'amuser à "déshonorer" ainsi notre nouveau tableau ? Il a fallu être fièrement ignorant pour crayonner ces abominables magots.

—Mais, dit le professeur de dessin, ne vous montrez-vous pas, mon enfant, un peu trop sévère ? Ce barbouillage dénote une main exercée. Ce coup de crayon ne manque pas de hardiesse......

—Vous plaisantez, monsieur, je le vois à votre sourire railleur, à votre regard malicieux. Vous voulez tout bonnement, n'est-ce pas, que je vous explique "pourquoi ces fameux "bonshommes" ont le tort de se prélasser sur notre beau tableau neuf ?

—Eh bien ! oui, Frédéric, répond le professeur, vous avez deviné. Faites-moi la critique de ces "bonshommes". Quand cela vous plait, vous appréciez assez sainement un dessin.

—Oh! monsieur, vous faites trop d'honneur à "cela" en l'appelant un dessin. Celui qui s'est livré à un semblable passetemps avait bien peu de ...ore moins d'amour-propre.

—Je vous écoute avec plaisir, Fré-

habile en théorie, négligez-vous autant la pratique ? Dès que vous le voudrez, je le vois vous serez l'un de mes meilleurs élèves. Et pourtant, si ; j'inscrivais au-dessous du "barbouillage" le nom de son auteur !

—Est-il possible ! monsieur, balbutie Frédéric en rougissant, je serais...

—L'auteur de ces "magots"... Oui, mon ami. Ne vous souvient-il pas de cette orageuse leçon pendant laquelle, il y a huit jours, vous avez jeté le désordre au milieu de vos camarades ? J'ai calqué plusieurs des dessins prétendus avec lesquels vous vous faisiez gloire de provoquer un fou rire parmi mes autres petits étourdis.

Cependant, Frédéric, en agissant ainsi, vous commettez une mauvaise action car, non seulement vous empêchiez vos camarades de travailler, mais, encore, vous trahissiez la confiance de vos parents, qui espèrent voir leur fils se montrer reconnaissant des soins dont il est entouré...

Frédéric avait d'abord baissé la tête. Maintenant il fixe un regard loyal et brillant sur son excellent professeur.

—Merci, monsieur, dit-il, vous m'avez corrigé de mon outrecuidance autant que de ma paresse. Le rôle de "connaisseur" appartient aux vrais savants et j'ai tant à apprendre !... Du moins désormais, serez-vous content de mon application...... Je veux que, d'ici peu, l'indocile élève soit devenu l'un des meilleurs de votre cours.

Frédéric a tenu parole.

V. VATTIER.

PORTIERE UNE DEMI-HEURE

MONOLOGUE

(Louise, habillée en portière, portant sa poupée, entre, l'air honteux, et, après un soupir, va se placer devant la glace.)

Suis-je assez laide comme cela !

Maman m'avait bien prévenue, mais je ne voulais pas le croire. "Louise, m'a-t-elle dit dernièrement, ma patience est à bout, la première fois qu'on me fait encore des plaintes sur ton bavardage, je t'habille en portière."

Et m'y voilà, en portière !...

J'en rirais bien si je n'avais pas envie de pleurer.

Ce n'est pas tout : papa, à déjeûner, m'a annoncé qu'il avait commandé un bâillon pour moi pour moi ; il m'a expliqué que c'est un bâton de la longueur d'un sucre d'orge qui se place en travers, dans la bouche, et qu'on attache, avec deux cordons, derrière la tête, ni plus ni moins que le mors d'un cheval.

Après déjeûner, j'étais avec ma bonne, elle s'est fâchée et a été dire à maman que je l'assommais et qu'il lui était impossible de rien faire quand j'étais près d'elle. Alors maman a tiré de son armoire ce costume, que je dois garder jusqu'à ce que je sois restée une heure sans ouvrir la bouche.

Je me suis d'abord bien désolée ; mes sœurs ne pouvaient pas s'empêcher de rire. Paul m'a appelée la mère Picon, Mme Du Moulin... à paroles ; je ne savais plus où me cacher, enfin je suis venue dans cette chambre que l'on traverse rarement, et où je suis sûre de ne trouver personne pour faire la conversation.

Il me semble que je ne suis pas plus bavarde qu'une autre. Avec qui pourrai-je causer ? Mes sœurs me renvoient quand elles travaillent, mon frère se bouche les oreilles et se sauve aussitôt que je commence, et je reste le plus souvent avec Pipette.

(Elle serre sa poupée sur son cœur.)

Chère Pipette ! tu m'aimes bien, toi, tu ne te moques pas de moi comme Paul, tu ne me dis pas toujours de me taire comme ma bonne, tu ne me fais pas répéter deux fois comme grand-père.

Il n'y a que grand-père qui me fasse recommencer ce que je dis.—Il a l'oreille dure, grand-père.

Il faut cependant bien employer mon temps. Une heure sans parler !... Et si j'allais en perdre l'habitude ; si j'allais devenir muette ! Maman ne s'en consolerait jamais.

Allons ! mettez-vous là, Pipette.

(Elle arrange sa poupée sur un fauteuil en face d'elle.) Nous allons travailler bien gentiment ; surtout ne me faites pas causer puisque je suis ici pour avoir trop causé. (Elle prend une broderie que Pipette a dans les mains.) Voyons un peu où est cette broderie ? Comment ! toujours au troisième œillet. Vous n'y avez donc pas travaillé depuis hier ?

Avez-vous étudié votre piano au moins ? je ne sais, mais j'ai vu bien de la poussière sur le clavier.

Et vos lettres, mademoiselle ? Où est votre livre ? pas de soins de votre livre ; il est tout corné et il y manque des feuillets.

Commencez : B, A, ba. B, E, bé. B, I, bi. (Elle met la tête de sa poupée près de son oreille comme pour écouter.) Pas mal, pas mal.

Mais qu'est-ce que je vois ? vous avez perdu une boucle d'oreille et puis votre jupe est toute chiffonnée ; on dirait que vous vous êtes roulée sur l'herbe. Si vous ne ménagez pas mieux vos affaires, je vous mettrai une robe de toile de coton et vous resterez dans votre chambre.

Votre robe est remplie de taches. Vous avez beau faire l'étonnée ; il y a des taches là, sous le menton. Fi ! que c'est laid de manger malproprement. Pour une fois que je ne vous ai pas mise à côté de moi à table, vous en avez fait de belles, à ce que je vois. C'est comme Suzanne qui ne sait pas se servir de sa fourchette pour manger sa viande et se barbouille de confitures au dessert.

Allons ! travaillez donc, Mademoiselle, il n'est pas nécessaire de me regarder, les bras pendants, lorsque je vous fais des observations. Madeleine, qui est cependant bien paresseuse, en est à son dixième œillet, et vous avez commencé le même jour.

Ah ! votre aiguillée set finie ; attendez que je vous en enfile une autre. Ce serait plutôt à vous de le faire ; vous avez de meilleurs yeux que moi.

Qu'on a du mal à élever les filles !

Les garçons, cela s'élève tout seul. Il faudra que je demande à maman de m'en acheter un. On dit aussi qu'ils sont plus faciles à marier que les filles, ce que je ne comprends pas, puisque tous les homme qui se marient en prennent une.

A propos de mariage, il paraît que ma cousine Adèle en fait un très beau. J'ai vu le futur ; il portait un gros bouquet blanc à sa fiancée.

Nous avons même causé quelques temps dans le salon. Adèle set si longue à sa toilette à présent. —

—Je l'ai trouvé moqueur ; il avait l'air de ne pas prendre au sérieux ce que je disais. Tu as dû t'en apercevoir Pipette ; c'est ce jour où je t'avais menée faire des visites avec moi.

(Elle regarde la pendule.)

Encore une heure !

Oh ! que le temps me paraît long ! Comme c'est triste, la solitude ! Ce silence m'endort, il me semble que je suis en prison... (Elle baille.) vie qu'on me mette le bâillon. C'est pour le coup qu'on se moquerait de moi.

J'entends Paul qui sort.

(Elle ouvre la fenêtre.)

Il va à son lycée. Paul ! Paul ! Adieu !... Il se retourne... il rit... il me fait les cornes. Ah ! j'oubliais ces affreux habits. Heureusement que les cassants ne m'ont pas vue : je serais la fable de tout Paris. Il faut pourtant en finir avec ce vilain déguisement.

Allons ! Pipette, soyons raisonnables, ne me donne plus de distractions.

(Elle brode avec ardeur ; de temps en temps elle examine l'ouvrage de Pipette et lui donne, par gestes, des explication sur son travail. On voit qu'elle fait des efforts pour ne pas parler.

Pendant ce temps sa mère entre, s'avance derrière elle et lui enlève doucement son bonnet. Louise se lève, surprise, sa mère la déshabille et l'enfant paraît en jolie toilette de ville.)

Ah ! maman ! y a-t-il longtemps que tu es là ? .

LA MERE

Mon enfant, je te tiens compte du moindre effort.

(Elles s'embrassent et sortent.)

J. BARBIER.

CHANSONS D'AUBE ET DE SOIR

Des mains...

CARISSIMAE.

De blanches mains d'amour, de rêve et de (lumière,
De blanches mains d'éternité
M'ont effleuré ce soir d'un geste de prière
Où passait toute leur bonté.

Elles semblaient m'offrir, sous le ciel tiède (et calme
Qui les choyait d'un souffle pur,
Leur divine candeur, comme une grande (palme
De rayons, d'aurore et d'azur.

O le céleste émoi de leur longue caresse !
L'amour s'éveillait dans mon cœur
Et marchait au devant de ma pâle jeunesse
Avec un sourire vainqueur.

En moi vibraient des voix, des voix mys- (térieuses
Où ravivait tout l'autrefois
Et mon âme entr'ouvrant ses ailes ra- (dieuses
Chanta pour la première fois !

Tout n'était que splendeur, tout n'était (qu'harmonie,
Des fleurs s'élevaient vers mon cœur...
Et les mains prolongeant leur caresse (infinie,
M'ouvraient les portes du Bonheur.

Les yeux extasiés, je me penchai vers elles
Pour les fleurir de mes baisers,
Mais je les vis trembler sous mes lèvres (mortelles,
Pareilles à des lys brisés.

Car elles dédaignaient l'hommage de mes (lèvres
Où semblaient s'attarder encor
Les parfums maladifs de mes anciennes (fièvres
Et l'âcre arome de la Mort.

Elles craignaient les cris déments de mon (cœur ivre
Devant leur doux geste apaisé
Et le ressouvenir des volupté de vivre
Sous les roses de mon baiser.

Aussi, pour effacer mon antique souffrance
Elles s'unirent sur mes yeux
En un bandeau d'amour, de songe et d'es- (pérance
Divinement religieux.

Et je n'entrevis plus derrière leur doux (voile
Qui m'avait paru lourd d'abord,
Qu'un grand ciel de lumière où s'ouvrait (une étoile
Dans une apothéose d'or.

GEO. MARLOW.

LA HOUILLE BLANCHE

Un confrère écrit :

La mission et le travail économique du XXe siècle se dessinent déjà fort nettement dès son entrée dans le monde des affaires.

Ainsi l'on peut affirmer sans crainte de se tromper: que, par l'extension et la régularisation des canaux, au point de vue des "transports" commerciaux par l'électricité que l'on fera produire à ses courants et à ses chutes, au point de vue "industriel," l'eau cet élément partout répandu par les bienfaits de la Providence jouera son très grand rôle dans la vie économique des peuples au XXe siècle.

D'ores et déjà les nations s'empressent de faire la statistique de ce qui porte le nom de "La houille blanche des glaciers."

En France, on utilise 250,000 chevaux hydrauliques, mais la réserve est grande, car il y a, du Mont-Blanc aux Basses-Alpes 5 millions de chevaux disponibles; et dans les Pyrénées, le massif central, les Vosges et le Jura, encore 5,000,000; au total, dix millions de chevaux hydrauliques français utilisables.

La France a commencé son inventaire de ce genre de richesses par les soins du ministère des travaux publics, et de celui de l'agriculture. Vous verrez qu'à la fin l'eau enrichira plus encore la France que son vin. Dans le département des Alpes maritimes, les eaux du Var, amenées par un canal de 550 mètres développent par leur chute, une force de 2,200 chevaux en courants électriques, soit 5,500 volts. Cette force est affermée à la société des Tramways de Nice et sert à actionner les voitures de son réseau urbain et de la banlieue.

La Suisse procède à son inventaire qui sera magistral; elle utilise environ 200,000 chevaux hydrauliques.

L'Italie qui n'a pas de mines de charbon noir, et payait déjà, en temps normal, son charbon fort cher, a été amenée, par la crise de la houille à vouloir substituer l'électricité à la vapeur, partout où la chose sera possible.

Grâce à la large ceinture de hautes montagnes qui dominent la vallée du Pô, elle dispose de rivières aux cours rapides et aux eaux abondantes qui sont des sources précieuses d'énergie électrique.

Un essai important va être tenté sur les lignes de la Valteline, de Lecco à Colico, de Colico à Sandrio et Chiavenna, soit 160 kilomètres. Si cette expérience donne les résultats espérés, le système sera généralisé et appliqué à tous les chemins de fer de la haute Italie.

D'ores et déjà une vaste usine vient d'être créée sur les bords de l'Adda. Elle actionnera simultanément deux trains directs, cinq trains d'intérêt local, un train de marchandises. La vitesse sera de 60 kilomètres pour les trains de voyageurs, et de 30 pour les trains de marchandises.

RHUMES.

Le moyen le plus expéditif de se débarrasser d'un rhume, c'est de prendre de l'émulsion d'huile de foie de morue de Scott.

Vous verrez que l'irritation disparaîtra en une nuit ; et en trois ou quatre jours vous vous demanderez si après tout le rhume était grave.

C'est là du soulagement. Si vous l'attaquez de bonne heure, le soulagement est prompt ; si vous attendez, vous n'aurez pas de soulagement — vous savez comme un rhume se prolonge.

Nous vous en enverrons un peu pour l'essayer, si vous le désirez.

SCOTT & BOWNE, 409 rue Pearl, New-York

Dr. Humphreys.

Depuis plus de cinquante ans le Spécifique du Dr Humphrey jouit de la plus grande popularité et sa vente est la plus considérable que l'on ait jusqu'à ce jour consignée dans l'histoire, ceci est dû à ses mérites intrinsèques. IL GUERIT LES MALADES.

No.	GUERISONS.	Prix.
1	FIEVRES. Congestions, Inflammations	.25
2	VERS. Frissons, Coliques	.25
3	DENTITION. Colique, pleurs, Insomnie	.25
4	DIARRHEE, d'enfants ou d'adultes	.25
7	TOUX. Rhumes, Bronchites	.25
8	NEVRALGIE. Maux de dents, oreillons	.25
9	MAUX DE TETE. Bilieux, Vertige	.25
10	DYSPEPSIE. Indigestion, Faiblesse d'estomac	.25
11	MENSTRUATIONS Pénibles, Suppressions	.25
12	LEUCORRHEES, Menstruation trop abondante	.25
13	CROUP. Laryngite, Enrouement	.25
14	PITUITE. Erysipèle, Eruptions	.25
15	RHUMATISME. Douleurs rhumatismales	.25
16	MALARIA. Frissons, Fièvres et fièvres intermittentes	.25
19	CATARRHE. Grippe, Rhume de cerveau	.25
20	COQUELUCHE	.25
27	MALADIE DES ROGNONS	.25
28	DEBILITE NERVEUSE (Faiblesse des organes urinaires)	$1.00
30	FAIBLESSES URINAIRES	.25
77	GRIPPE. Fièvre des foins	.25

En vente chez tous les Pharmaciens, sur réception du prix.

Le "Vade Mecum" du Dr Humphrey, traitant de ces diverses maladies sera expédié franco.

- Cie Médicale du Dr Humphrey, coin des rues William et Jean, New-York.

LES LAUREATS DES ECOLES DU SOIR

Les élèves dont les noms suivent ont reçu des récompenses à l'Ecole Sarsfield :

William Hutchison, Walter Roy, Henry Kinsella, Edward Miles, Robert Surgeon, James Biggs, Paul Cartier, James McDonough, John Polan, John Odonnell, Frank Clements, Joseph Choquette, Adélard Poirier, Frank Kenny, Armand Borduas, Eugène Legault, Avila Fréchette, Avila Levreault, Henri St-Cyr, François Bélanger, Narcisse Brassard, J. Connors, H. Dubé, P. Jones, S. Savard, E. Murphy, S. Millaire, M. Black, F. Smith.

L'HOTEL RIENDEAU CHANGE DE MAINS

M. Joseph Riendeau vient de vendre son hôtel à M. J. Arthur Tanguay, gérant de cet important établissement depuis plus de quatorze ans. M. Tanguay prendra possession de l'établissement dès aujourd'hui.

M. Riendeau était depuis onze ans le propriétaire de l'hôtel de ce nom.

M. Riendeau continuera encore quelque temps à habiter l'hôtel.

POUR LE DOCTORAT

Cet après-midi, à 2 h. 30, M. T. M. Holt, avocat, soutiendra sa thèse sur les assurances pour le degré de docteur en droit. L'examen aura lieu dans la salle des conférences (au 1er étage), à l'Université Laval.

LES COLPORTEURS DE FRUITS

Les Colporteurs de Fruits tiendront une grande assemblée lundi soir, à 8h., à la salle Dionne, rue Ste-Catherine, No 1342. Tout colporteur désirant se pourvoir d'un permis au 1er mai devra se rendre lundi soir à l'assemblée.

A. RIVET,
Secrétaire.

FAILLITE A WESTMOUNT

M. F. H. Thompson, de Westmount, a déposé son bilan à la demande de M. C. T. Williams. Passif, environ $4,142.

MADAME ALBANI

Elle s'embarquera pour Liverpool le 18 mai prochain

Madame Albani s'embarquera le 18 mai prochain à Montréal sur le "Tunisian," de la ligne Allan, pour Liverpool. Parmi les autres montréalais qui s'embarqueront à la même date sur le même vaisseau, citons :

M. et Mme W. R. Miller, Mme Robert Reford et Mlle Reford, M. E. Goff Penny, Mme J. R. Meeker et Mlles Meekin, Mlle G. Robertson, Mlle Mackenzie, Mlle G. Smith, M. et Mme A. F. Riddell et leur famille, Mlle E. Irwin et M. J. E. McIntyre.

L'empire des Mers

Londres, 19.—Le "Globe" jette un cri d'alarme parce que la France va dépenser 10,500,000 francs pour mettre en état de défense le port de Dakar, 10,000,000 pour celui de Diego-Suarez et 3,000,000 pour Saïgon. "L'Ingénieur" à qui le "Globe" emprunte ces chiffres, trouve que Bizerte menace déjà Malte et Gibraltar et qu'avec Dakar, Diego, Suarez et Saïgon la France créera un triangle dont la puissance sera formidable et donnera à la flotte française un énorme avantage en cas de guerre avec l'Angleterre.

Naturellement en Angleterre, on considère ces mesures comme dirigées contre elle, car elles sont destinées à lui couper ses communications avec l'Afrique du Sud, les Indes et l'Australie.

Le "Globe" réclame en conséquence la mise en état de défense des colonies

POUR PREVENIR L'INCENDIE

Le chef Benoit fait l'inspection des grands édifices de la ville

Il en est beaucoup de défectueux

Depuis quelques semaines le chef Benoit a procédé à l'inspection de tous les grands édifices de la ville pour voir si la fuite de ceux qui les habitent est possible en cas d'incendie et s'ils sont construits de manière à permettre aux pompiers de combattre les incendies qui pourraient s'y déclarer.

Interviewé par un reporter du "Journal", le Chef s'est exprimé ainsi:

"Je suis peiné de constater que beaucoup d'édifices à Montréal sont de véritables boites à incendie. En certains endroits où beaucoup de jeunes élèves sont réunis, il n'y aurait pas de fuite possible en cas de feu. Dans une maison d'éducation où les fuites ne sont pas ménagées, le dortoir est au cinquième étage: pensez à ce qui arriverait si le feu prenait là-dedans!

"Dans beaucoup de maisons de commerce, j'ai vu des marchandises empilées de cave au grenier, de sorte qu'il serait impossible pour les pompiers de se frayer un passage à travers et aller combattre l'incendie. D'autres édifices sont si mal divisés que le feu se propagerait en un clin-d'œil.

"Il faudra faire d'importants changements si l'on veut prévenir les incendies désastreux. Avec nos rues étroites, il convient de construire les maisons de manière à faciliter le travail des pompiers.

"Aussitôt que j'aurai terminé ma tournée, j'en ferai un rapport à la commission des incendies. Dans ce rapport, je désignerai toutes les maisons qui ne sont pas pourvus de moyens de sauvetage ou qui sont mal construites. Mes révélations feront sensation, mais l'intérêt des citoyens avant tout!"

LE CONCERT DES AVEUGLES

On y entendra, outre du Beethoven, du Berlioz. etc., une œuvre nouvelle de M. Achille Fortier

Pourquoi les aveugles sont supérieurs aux voyants, en musique

C'est la semaine prochaine que nous aurons le concert des aveugles, et si l'on en juge par l'empressement que l'on met à échanger les billets pour des sièges réservés, il y aura foule le 25 au soir dans la grande salle de la rue Mance.

C'est que le public amateur sait bien que les musiciens aveugles sont en général plus que les voyants, doués du sentiment musical. Placez-vous en face d'un orchestre de voyants composé des exécutants les plus consommés, conduits par le chef le plus habile ; cet orchestre joue pour la vingtième fois la symphonie que vous entendez ; voyez cependant les efforts du chef pour maintenir dans l'exécution l'ensemble et la précision ; comme sa baguette s'agite ! comme il a l'œil à droite, à gauche ! comme il presse celui-ci, comme il retient celui-là ! qu'il leur fasse défaut un seul instant, tout va de travers et bien heureux si l'on peut atteindre la fin.

Allez voir ensuite une masse chorale ou un orchestre d'aveugles ; le chef donne le mouvement du morceau, l'exécution sommence et elle se poursuit d'elle-même jusqu'au bout avec un ensemble parfait, comme si les artistes étaient animés d'un seul et même sentiment, comme si tous n'avaient qu'une seule âme.

Si donc les aveugles sont, sous d'autres rapports, inférieurs aux voyants, quand il s'agit de musique ils leur sont supérieurs. La nature semble leur dire : "En vous privant de la vue, je vous ai ménagé une compensation ; vous serez plus aptes que tous autres à produire comme à goûter les incomparables jouissances du musicien."

Et voilà pourquoi le concert de Nazareth est toujours un succès. Il le sera cette année surtout par l'excellence de son programme. Beethoven, Gluck, Berlioz, Gounod, Saint-Saëns, Guilmant, Widor, Délibes, Paladilhe, c'est-à-dire les plus grands maîtres de la musique en font les frais. On y entendra aussi avec plaisir et non sans fierté une œuvre remarquable que notre distingué compositeur canadien, Achille Fortier, a bien voulu composer pour la circonstance.

Rendons-nous au concert du 25 ; avec une bonne heure de réjouissance intellectuelle on y goûtera l'harmonie dans le bien et l'accord dans la charité ; deux choses infiniment précieuses qui se trouvent rarement ailleurs.

Les dames sont priées d'enlever leurs chapeaux pendant l'audition.

Billets en vente chez Granger Frères, 1699 rue Notre-Dame, chez Edmond Hardy, 1676 rue Notre-Dame, et à l'institution, 2009 rue Ste Catherine.

LE CONCERT DE Mlle MARIER

(Spécial au "Journal")

Québec, 19.—Lundi soir à la salle Y. M. C. A. avait lieu un fort joli concert donné par les élèves de Mlle Marier, professeur de chant, avec le gracieux concours de Mlle Audette, violoniste, qui a charmé son auditoire par sa richesse de son ; de Mlle Annette Bertrand, mignonne pianiste de 6 ans, élève de Mlle Franchère, de Montréal, et de Mesdemoiselles Bernadettes Dufresne (artiste bien connue des Trois-Rivières), Alice Dion, de Lévis, et Jeanne Gagnon, de Québec, toutes trois fortes pianistes qui se sont très bien acquittées de leur rôle d'accompagnatrices.

Les élèves de Melle Marier ont étonné leur auditoire par les brillants progrès qu'ils ont faits en moins de deux ans d'étude ; on a surtout remarqué Miles Dion, Guérard, de Montréal, Bender, Bergeron, Mainville, et Panneton. L'élite de la société québecquoise assistait à cet intéressant concert.

—M. le Dr F.-X. L. Duplessis, de Richmond, est en ville. Il rapporte que les communications entre Melbourne et Richmond n'ont pas encore été rétablies.

ELLE GAGNE 9½ LIVRES

Par l'usage des Pilules Milburn

Victoria, C.A., 8 Mars 1901.

The T. Milburn Co, Limited,
Toronto, Ont.

Chers Messieurs,—Il y a quelque temps ma fille, âgée de 18 ans, fut affectée par de graves maux de tête et le manque d'appétit.

Elle était fatiguée et nonchalante la plus grande partie du temps, et elle maigrissait.

Son système était terriblement miné, mais ayant entendu parler si élogieusement de vos Pilules pour le Cœur et les Nerfs, je m'en procurai une boîte, et après l'avoir épuisée elle avait gagné 9½ livres en poids et maintenant elle est en parfaite santé.

Bien à vous,

E. H. CURTIS.

LA SANTE
C'est la Richesse!
LA SANTE
C'est le Bonheur!

Et vous pouvez être riche, vous pouvez être heureux, puisque vous avez à votre disposition un remède qui donne la santé et ce sont les

PILULES DE LONGUE VIE
(BONARD)

Voici une jeune fille qui était bien malade, et lisez ce qu'elle nous écrit :

Mlle Joséphine Lizotte.

CIE MÉDICALE FRANCO-COLONIALE, 202 rue St-Denis.

MESSIEURS :—

J'éprouve un très vif plaisir à vous écrire tout le bien que j'ai éprouvé à prendre les PILULES de LONGUE VIE (Bonard).

J'étais sujette à de fréquentes attaques de palpitations de cœur, ma faiblesse était grande et ma digestion difficile.

J'étais pâle et sans courage. En réponse à votre offre libérale, j'écrivis pour une boite-échantillon de vos pilules. Je les employai selon la direction et encouragée par leur effet bienfaisant j'en achetai six boites et aujourd'hui je suis contente de pouvoir vous apprendre que je suis parfaitement rétablie. Je me sens forte et courageuse, je suis grasse, rougeaude et ma digestion se fait facilement et je suis charmée de recommander votre remède à toutes les personnes qui souffrent comme j'ai souffert. Votre reconnaissante,

Mademoiselle JOSEPHINE LIZOTTE,
Sandy Bay, Co. Matane

Hommes, Femmes et Enfants, vous qui souffrez, qui êtes faibles, nerveux, pourquoi attendre, pourquoi souffrir, quand pour une somme minime vous pouvez faire l'essai des

Pilules de Longue Vie du Chimiste BONARD

50¢ La boîte
BEAUTÉ
50¢ La boîte
FORCE
B
SANTÉ
PROLONGATION DE LA VIE

DEMANDE POUR ÉCHANTILLON

Messieurs : —Veuillez trouver sous ce pli un timbre de 2 cents pour lequel veuillez m'expédier par le retour de la malle une boite échantillon de vos PILULES DE LONGUE VIE.

NOM..

ADRESSE..

....

ETES-VOUS BELLE? SI NON, LISEZ CECI ET APPRENEZ COMMENT AVOIR UN BEAU TEINT.

Tout le monde admire les femmes et filles qui ont un beau teint clair et sans taches. Leurs joues roses et leur peau douce, veloutée et délicate les rendent attrayantes. Rien ne détruit plus le bonheur et la beauté que les taches de rousseur, boutons à têtes noires et autres, peau jaune ou boueuse, taches, rides, nez ou figure rouge, teint basané, éruptions, décolorations, ou taches de n'importe quelle nature. Ils enlaidissent les hommes et les femmes et les font paraître vieux. Toutes ces affections sont promptement et facilement guéries par les Cachets de Miller pour le Teint. C'est le plus merveilleux embellisseur qui ait jamais été fait. Ces cachets sont tout à fait inoffensifs et agissent très rapidement. Leur emploi régulier, pendant quelques jours seulement démontrera, hors de tout doute, leur remarquable pouvoir embellisseur. POUR DAMES ET MESSIEURS.—Ces cachets font disparaître complètement et permanemment toutes les éruptions, pustules, décoloration et taches chez les dames et messieurs. Ils rajeunissent les vieilles gens, embellissent la figure, le cou, les épaules et la bras. Ils donnent au teint les teintes délicates de la jeunesse. Ceci peut vous paraître impossible, mais c'est la pure vérité. Rappelez-vous que ces cachets ne sont pas un cosmétique, mais une nourriture pour la peau. VOUS POUVEZ LES ESSAYER GRATUITEMENT.—Pendant quelque temps nous continuerons à envoyer un Paquet d'essai Gratis de CACHETS DE MILLER aux lecteurs de ce journal. Vous pourrez ainsi vous convaincre gratuitement des merveilleuses propriétés qu'ils ont d'embellir. Envoyez immédiatement votre nom et votre adresse postale avant que cette offre libérale soit discontinuée. Echantillons envoyés sous enveloppes ordinaires cachetées. Inclure un timbre pour de poste. THE MILLER CO., Boite 2800, Toronto, Canada.

CARABINE A AIR GRATIS

Donnée aux personnes qui vendront seulement que [illegible] de paquets de graines de Pois d'odeur à 10c. chacun. Chaque paquet en contient une grande variété des plus odorantes et de toutes les couleurs.

Cette Carabine est des mieux faite et du dernier modèle, avec baril en nickel poli, elle est pourvue d'une garde détente, et plaques de côté, ainsi que de mires globes améliorées, d'une gachette pistole et d'une crosse. Elle tire avec une grande force et une exactitude parfaite. Envoyez-nous cette annonce et nous vous expédierons les Graines. Vendez-les, remettez-nous l'argent et la Carabine vous sera envoyée, franco, par express. La saison pour vendre de la graine est courte, par conséquent envoyez votre commande immédiatement Cie. Seed Supply, Toronto. Can.

Evitez les imitations de la SAUCE de

LEA & PERRINS

En vous assurant que le nom est écrit en blanc, en travers de l'étiquette rouge....

J. M. DOUGLAS & CIE. - - Agents Canadiens.

FINANCE & COMMERCE

LOURDEUR ET LIQUIDATION

L'ensemble du marché a été lourd, bien que la fermeté de quelques valeurs lui aient donné une apparence d'irrégularité

LE DOMINION COTTON SOUTENU

Après avoir perdu un point le cours se relève au niveau d'hier. Le Cable Commercial est très ferme

(Des bureaux du "Journal.")

Vendredi, 19 avril.

La physionomie générale du marché était orageuse aujourd'hui et les conditions au début suggéraient une prudence extrême. Les opérations ont révélé de fortes liquidations de part et d'autres et particulièrement sur le Dominion Cotton, pour qui le malaise ressenti hier n'est pas terminé. En face du trouble qui règne depuis deux jours les porteurs sont inquiets et se trouvent trop lourdement chargés.

Néanmoins les ventes de près de 2,000 actions aujourd'hui n'ont eu qu'une faible influence sur le cours, qui après avoir fléchi d'un point, fut ramené lentement dans l'après-midi au niveau d'hier. Les opérations de la fin dénotaient une meilleure tendance qu'ont illustrée surtout le Câble Commercial, qui est en profression importante, le Gaz qui, après un accès de faiblesse au début, se ranime et finit en progression, le "Street" et enfin le Richelieu et Ontario qui sont bien soutenus, avec tendance à la hausse. La Royale n'a pas suivi le Gaz et est restée en arrière, mais pour peu que son accolyte accuse plus de fermeté demain elle ne sera pas lente à répondre à l'impulsion, qu'aura crée l'épuisement d'une longue réaction.

Le Câble Commercial s'est échangé ce matin à 174, puis cet après-midi gagna successivement une fraction à 174 3-4, alors qu'il s'éleva subitement à 176 1-8, gagnant 3 1-8 sur hier. Le "Street" s'est retrouvé à 281 ce matin, gagna une fraction, revint à 281 et clôtura cet après-midi à 281 1-2, soit 1-4 au-dessus du niveau de la veille.

Le Richelieu et Ontario s'est échangé ex-dividende de 3 pour cent et s'inscrivit ferme à 109 3-4.

Le Gaz a débuté à 240 1-2, abandonna la fraction, remonta à 241 et clôtura à 241 1-4, en progression de 1-4 sur hier. La Royale Electrique est boudeuse et perdit une fraction sur hier à 239 1-2. Le Toronto, négligé depuis quelques jours, se défend bien à 109.

Le Pacifique est soutenu aux environs de 95, ouvrant à 95 1-4, et clôturant à 94 3-4.

Le Twin City est lourd, et ouvrant en légère progression à 75, perdit 1-2 et clôtura à 74 1-2.

Le Dominion Cotton, ouvrit à 74, baissa, à 73, flotta longtemps entre ces deux chiffres, puis finalement après de nimbreuse opérations s'inscrivit en clôture à 74, au niveau d'hier.

Les mines sont mieux soutenues et Republic gagne 2 points à 22. La balances des transactions ne présente que quelques ventes isolées et sans importance.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui à MM. L. J. Forget & Cie:

Grand-Tronc, 1er pref.—95 7-8; 2e, 72 1-4; 2e, 28 1-4.

Pacifique Canadien—97 1-4

Anaconda—10 1-8.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1713 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant :

Vendredi, 19 avril.

VALEURS	Demande	Offre	Demande	Offre
	19 Avril 12.30 a.m.		19 avril 3.00 p.m.	
Pacifique Canadien	94½	94¼	94¾	94¼
Duluth Com	7	6	7	6
Do pref	18	16	18	16
S. R'y, Montréal	281½	281	281½	281¼
Do Do nouveau	277	276	277	276
Do Toronto	109¼	108¾	109¼	108¾
Do Halifax	89	86½	89	86
Do St. Jean	117½	114¼	117½	114¼
Twin City Transit	75	74½	74¾	74¼
Do do préf				
Tramways U., Détroit				
Tram. Elec., Winnipeg	120		120	
Cie Rich. & Ont	110	109½	109¾	109
Cable Commercial xd	175	174	177	176½
Télégraphe, Montr'l, xd	168	166	170	166
Téléphone Bell, xd.	175	168½	175	168
Gaz, Montréal	241½	240½	242½	241½
Halifax Heat Light				
Royale Electrique	241½	240	240¾	240
Coton, Montréal	185	180	185	180
Do Dominion	73¾	73½	74	73¾
Do Can. Coul.	72½	68	74	69
Do Marchands	128			
Do Montmorency	110	105	110	105
Laurentide Pulp Co	115	100	115	100
Can. Gen. Elec. Co				
National Salt	47½	46½	47½	46
Do do pref	81	78½	81	79
Dom. Iron Steel	38	34½	34½	30
Do do pref	87	85½	87½	86
MINES				
War Eagle	.30	.28½	.31	.25
Republic	.21	.20½	.22	.20
Payne	.31½	.30½		
Montreal London				
Virtue	.11	.10½	.11	.10½
North Star	76			
Dominion Coal Com	37	36½	37	36
Dom. Coal Com. préf xd	115	113½	115	113½
Inter. Coal Com	60		60	
Do do pref	100		100	
Flem Coal & Coke				
BANQUES.				
Banque de Montréal				
do Ontario		124		124
do Molsons	200	198	200	198
do de Toronto	250	238	250	240
do B. N. A.		127½		127½
do des Marchands				158½
do Royale xd	180	175	180	175
do de la N. E.	235	230	235	230
do des Cant. de l'Est				
do Commerce		154½		154½
do Hochelaga	146	140	146	140
do Ottawa				
do Union	106		106	
do de Québec				
do Nationale				
DEBENTURES.				
N. W. Land		45		45
Com. Cable Coupon Reg	105	102	105	102
Peoples Heat & Light	65	35	50	35
Halifax Electric Ry	104	100	104	100
Land Grant	112	110	112	110
Can. Col. Cotton Bds	100	99	100	
Dominion Coal Bds	110½		110½	
Laurentide Pulp	104½	103½	104½	103½
Téléphone Bell	113		113	
National Salt				
Dom. Iron Steel	88½	88	88½	88

Ventes de la matinée:

Can. Pac.—10 à 95 1-4; 25 à 94 3-4.

Mo. St. Ry.—500 à 281; 25 à 281 1-2 75 à 281.

New Mo. St. xd—4 à 277; 10 à 276.

Tor. Ry. — 200 à 109.

Twin City—25 à 75.

Rich et Ont. xd—25 à 109 3-4.

Republic—5000 à 20; 500 à 21; 100 à 22; 2500 à 21.

Dom. Cotton — 25 à 74; 50 à 73 1-2 25 à 73 1-4; 100 à 73; 375à 73 1-2; 325 à 73 3-4; 100 à 73 1-2; 150 à 73 3-4; 50 à 73 1-2; 75 à 73 3-4; 10 à 74; 25 à 73 3-4; 75 à 73 5-8; 15 à 73 3-4.

Mo. Gas—50 à 240 1-2; 350 à 240; 25 à 240 1-4; 25 à 240 1-2; 225 à 241.

Roy Elect. xd.—100 à 240; 50 à 239 1-2.

Windsor Hotel—25 à 80; 3 à 80.

Dom Steel Com — 25 à 34 3-4.

Dom Steel Pfd—15 à 86 1-2; 25 à 87.

Bk of Montreal—8 à 259; 20 à 259.

Com Cable—100 à 174.

Bell Tel Bds—500 à 110.

Bell Tel'ne—13 à 170.

Mols. Bank—1 à 199.

Mo Cotton — 1 à 130.

Ventes de l'après-midi:

Com Cable—125 à 174 1-2; 25 à 174 3-4; 25 à 176 1-8.

Mo St. Ry—100 à 281 1-4.

Mo Gas—9 à 240 1-4; 500 à 241 1-4.

Rich et Ont—113 à 109 3-4.

Virtue Co—1000 à 11.

Dom. Cotton—265 à 73 3-4; 5 à 74; 150 à 73 3-4; 75 à 74.

Twin City—50 à 74 7-8; 50 à 74 5-8; 50 à 74 1-2.

MARCHE MONETAIRE

Les prêts à demande sont à Montréal 4 1-2 à 5 pour cent ; à Londres 3 1-2 ; à New-York, 3; Banque d'Angleterre, 4.

Entre banque.	Ach.	Ven.
N. Y. Funds	3-64	1-16
Stg. 60 jours	9 1-16	9 5-32
Stg. demande	9 13-16	7 7-8
Stg Cables	9 15-16	
Stg. traites de commerce, 60 jours	8 5-8	
Stg. traites de commerce, 3 jours	9 1-2	
Francs, longue éch.	5.18 1-8	
Francs, brèv éch.	5.15	1-16
AU COMPTOIR—		
N. Y. Funds	1-8	
Stg. 60 jours	9 1-4	9 3-8
Stg. demande	10	10 1-8
Stg, Cables	10 1-4	
Francs, brève	5.13 1-2	

BOURSE DE LONDRES

Londres, 19. — L'argent a été en bonne demande et facile aujourd'hui et les escomptes ont été soutenus.

A la Bourse, l'horizon s'est éclairci considérablement et les courtiers ont été mieux disposés. Les consolidés ont été actifs et cloturèrent soutenus. Les chemins de fer sont irréguliers. Les valeurs américaines ont renouvellé leur hausse, notamment l'Atchison. Le Northern Pacific n'a pas été affecté d'une façon appréciable par la nouvelle officielle de la consolidation du Nord-Ouest. Le St-Paul est surtout fort. Le Louisville, le Southern Pacific et le Union Pacific ont été proéminents.

Le Grand-Tronc a été ferme. Les valeurs Cafres sont restées indifférentes à la déclaration que la taxe des mines serait laissée de côté pendant 2 ou trois ans.

BOURSE DE NEW-YORK

VALEURS	Ouver.	Clôture	Ouver.	Clôture
	18 avril		19 Avril	
Amer. Tobacco Co	129¼	128¼	129	128½
Am. Sugar Refin. Co	150½	147½	148	149
Do do pref				
Anaconda Mining Co.	50¾	50¾	51	50½
A. Top & St. Fe	67½	69½	69¾	70½
Do do pref	96	96½	97	97¼
A. S. W.				45
Baltimore & Ohio	92¼	92½	93½	97½
Do do pref			92½	92½
Brooklyn Rapid Trans.	84¾	83¾	84½	84¼
Canadian Pacific				
Canada Southern	66	68	68½	77
Ches. & Ohio	46¼	45	46¼	45½
Chic. Burl & Quincey	193½	194½	195½	194¾
Chicago Gas	114½	114½	115	115½
Chic. & N. W.		205		204
Chic. R. I. & Pac.	152½	153½	153½	156
Chic. Mil. & St. Paul	158¾	156	157½	161¼
Continental Tob. Co	47¼	47½	47¾	47½
Do Pref.	104½	104½		
Consolidated Gas N. Y.	231½	233		234½
Colorado Fuel & Iron	89½	93	91½	95
Cleveland C. C. & St. L.	87½	89	89½	89½
Delaware & Hudson	170½	179½	180½	181
Denver & Rio Grand.			94	94½
Do do pref				
Duluth S. Shore & Atl.	6½	6½		6½
Do do pref				
Federal Steel				
Do do pref				
General Electric	220½	225½		224
Glucose com xd				
Ill. Central				
Jersey Central	155	155		157
Kansas & Texas pref				
Lake Erie & Western		61½		68
Louisville & Nashville	104¾	105	105½	106½
Manhattan Elevated	127	127½	128½	128½
Misouri Pacific	104¼	104½	105½	106
Metropolitan Trac.	171	174	173½	178
National Lead Co.		19		
Do pref xd				
Nor Pacific Com. new	102½	103	104½	103
Do do pref. xd	98	97½	98	97½
N. Y. Central & Hud	152½	152½	152½	154½
N. Y. Lake Erie & West	38½	40	40½	41½
" " II pfd.	58	58	59	59½
" " I pfd.	70½	70½	71½	71
N. Y. Ontario & West	34	34	34½	34½
Omaha, com				
Pacific Mail				
Pressed Steel, com	46½	46½	45¾	46
Pressed Steel, pref				
Phil. & Read all paid	36¾	36½	37	36¾
Pullman		211		
Southern Ry. Com	27½	29½	29½	29½
Do do Pref	84½	84½	84½	84
Southern Pacific	46½	46	46½	47½
Tenn. Coal & Iron	66½	68	66½	65½
Texas Pacific	42	42½	42½	46½
Twin City				
U. S. Leather Co	14½	12½	13½	13½
Do do pref	79½	78½	78	78½
U. S. Rubber Co	21	21		
Do do pref	61½	61½		
Union Pacific Com xd	93½	93½	97	99½
Do pref xd	85	89½	86½	89½
Wabash		20		20½
Do pref.	39½	39½	40	40½
Western Union	91½	93½	94	94½
Great Northern		182	182½	182½
Dom. Iron & Steel				

New-York, 19— Le marché d'aujourd'hui a été le plus remarquable que nous ayons eu depuis le commencement de cette période de spéculation sans exemple. Non seulement par le total des ventes qui sont élevées à 2,193,000 actions, mais à tous les points de vue, la journée d'aujourd'hui a été entièrement sans précédent dans l'histoire de Wall Street. Il y a eu une constante élévation de prix aussi irrésistible qu'une pression hydraulique.

Même les ventes sur réalisation qui ont eu lieu pendant la dernière heure, et qui naturellement ont été considérables, après une hausse ausi considérable et d'aussi larges profits s'arrêtèrent au premier point gagné sur presque toutes les grandes et actives valeurs et la hausse reprit de plus belle, le marché clôturant dans une explosion de spéculation telle que les vieillards déclarent n'avoir jamais rien vu de semblable.

Pendant les dernières cinq minutes on enregistra des transactions comme 6,000 actions du Pennsylvania à 160, et 5,000 actions de Union Pacific à 99 7-8; 6,000 à 100; 3,000 à 99 7-8; 6,000 à 100 et une transaction finale de 10,000 actions à 100; le plus haut point atteint par cette valeur. Il y eût des transactions de 1,000 à 5,000 actions changeant de mains, pendant toute la journée.

Il n'y a qu'un seul facteur, qui a pu provoquer une fermeté aussi générale et c'est le relâchement notable opéré sur le marché monétaire et la perspective d'un très favorable rapport des banques demain. La consécration de la transaction du Burlington al eu sans doute une influence notable sur le sentiment, bien que le Burlington, le Northern Pacific et le Great Northern n'aient pas été proéminents dans le mouvement.

L'air est du reste saturé de rumeurs de projets de ce genre.

Un violent contraste à la force générale du marché a été la lourdeur des actions du U. S. Steel. Voici une courte liste des grains enregistrés par les valeurs en vue.

St-Paul, 6 7-8, Baltimore et Ohio, 5 1-4; Union Pac. 4; Amal'd, Copper, 4 3-8; Rock Island 3 1-2; Texas and Pacific 3 1-2; Kansas and Texas, 3 5-8; Vanderbilts, de 2 à 10 1-2, Canada Southern, Americain Express, 5, Wells Fargo 5 1-2. Pacific Coast ordinaire et 2e préf, 5 1-2 à 6 respectivement et un grand nombre d'autres valeurs de 2 à 3 points

Le marché de New-York a ouvert fort : Amal. Copper, 124 1-2, Atchison préf., 97 Burlington, 195 à 195 1-2 Brooklyn Rapid Transit, 84 1-4; Erie, 40 7-8 do 1ère préf. 71 5-8 Louisville 105 7-8, Manhattan, 128 1-2; Miss. Pac. 105 1-2; N.-Y. C., 152 3-4; Northern Pac 103 3-8 N. Y. C 152 3-4 R Island, 153 1-2 ; Reading, 37, do 1ère préf, 75 3-4 do 2 préf. 52 3-4;1 St-Paul, 157 à 158; Sucre 148; Southern, 29 3-4 à 29 7-8; Southern Pacific, 89 1-2 Southern Pacific 46 1-2 à 46 5-8; Tabac, 129; Union Pacific, 97 à 97 1-2 ; U. S. Steel (when issued) 47 1-2, do préf (when issued) 95.

Actualites Financieres

Londres, 19.—Consolidés au comptant 94 13-16 ; idem, à terme, 94 15-16.

Atchison, 71 1-2 ; C. P. R., 97 ; St-Paul, 161 1-2 ; Illinois Central, 145 ; Louisville, 108 1-2 ; U. P., préf., 88 ; N.Y.C., 135 3-4 ; Rrie, 41 1-4 ; Pennsylvania, 81 3-8 ; Reading, 18 7-8 ; Erié, 1re préf., 73 1-4 ; Northern Pacific, préf., 100 1-2 ; G.T.R., 8 7-8 ; Anaconda, 10 7-8 ; Rand Mines, 41 3-4.

Londres, 19.—Argent lingot, soutenu à 27 3-8d. de l'once.

Les taux d'escompte au marché libre sur les billets à courte échéance sont 3 3-8 pour cent ; do, à trois mois, 3 3-8 à 7-16 pour cent.

Londres, 19.—Le montant en espèces retiré de la Banque d'Angleterre aujourd'hui a été de £26,000.

Paris, 19.—Le trois pour cent de reste est coté à 101 francs 26c à terme.

Echange sur Londres, 25 francs 17 sur lettre de change.

Le quatre Espagnol, 73.25.

Berlin, 19.—Le change sur Londres fait 20 marcs 43 pgs sur lettres de change. Les taux d'escompte sur les billets à courte échéance sont de 3 1-4 pour cent; sur les billets à trois mois, 3 1-2 pour cent.

New-York, 19.—Argent à vue soutenu à 2 1-2 à 4 1-2 pour cent.

Dernier prêt 2 1-2 pour cent.

Premier papier de commerce, 4 à 4 1-2 pour cent change sterling ferme à 4.87 7-8 à 4.88 à demande et à 4.84 3-4 à 7-8 à soixante jours.

Taux affichés, 4.85 1-2 à 4.89.

Billets de commerce, 4.81 à 1-2.

Argent lingot, 59 1-8.

Piastres mexicaines, 48.

Garanties du gouvernement, faibles.

L'état hebdomadaire de la Chambre des compensations de Montréal, pour la semaine dernière, accuse les changements suivants:

	Comp.	Balance
Sem. 18 avril 1901:	$18,173,376	$2,572,097
Sem. corr. 1900:	12,343,246	1,530,699
Sem. corr. 1899:	14,119,019	2,046,003
Sem. corr. 1898:	12,263,517	1,866,658

La compensation des banques des principales villes du Canada ont été cette semaine:

	Comp.	Augm.
Victoria	615,927	60.9
Montréal	18,173,376	47.2
Toronto	12,380,036	57.6
Winnipeg	1,688,861	9.3
Halifax	1,572,862	36.9
Hamilton	851,936	32.9
St-Jean, N.-B.	738,151	40.8
Vancouver	807,862	8.4
Totaux	36,838,011	46.3

Les recettes de la Compagnie du Twin City Rapid Transit pendant la 2me semaine d'avril ont été:

1901	$52,287.65
1900	49,069.20
Augmentation	$3,218.45
Du premier janvier:	
1901	$798,175.75
1900	735,692.50
Augmentation	$62,483.25

M. Mathys élu dernièrement directeur de la Cie Minière Payne est parti hier pour Stocan, C. A., dans le but d'aller lui-même examiner des travaux de la mine et de rendre compte du progrès accompli.

Les directeurs de la Compagnie Minière Virtue se proposent de substituer l'électricité à la vapeur, comme force motrice dans les usines de la Compagnie. Les directeurs estiment que cette amélioration sera très avantageuse à la Compagnie, qui réalisera ainsi de gros profits, dans l'économie du combustible.

LE COMMERCE A MONTREAL

Le commerce de gros à Montréal pendant la semaine dernière a été modérément actif et en somme nous constatons une amélioration. Les commandes de la campagne augmentent et le commerce en général a enregistré beaucoup d'affaires. Les préparatifs pour l'ouverture de la navigation sont poussés avec vigueur et une grande quantité de fret est prêt pour l'expédition.

(Bradstreet.)

GRAINS ET FARINES

Vendredi, 19 avril.

D'après les avis reçus ce matin au Board of Trade, le blé de passage, à Londres, était tranquille mais soutenu; il ne faisait aucune affaire en maïs.

Cargaisons de blé Walla-Walla, avril et mai, 28s 6d ; blé d'Australie, de passage, 29s 4 1-2d ; La Plata, en chargement, 28s 5 1-2d.

A Liverpool le blé sur place était soutenu, et le maïs ferme.

Blé No 1 Standard Cala., 6s 1 1-2d à 6s 2d ; Walla-Walla, 6s à 6s 0 1-2d ; No 2, roux d'hiver, 5s 10 1-2d à 5s 11 1-2d ; No 2, du printemps, 5s 8 1-2d à 6s 1d.

Maïs américain, vieux, 4s 2 1-4d à 4s 2 1-2d ; nouveau, 4s 1 3-4d.

Les futurs ont ouvert comme suit : blé tranquille, mai, 5s 9 1-4d ; juillet, 5s 9 1-2d.

Maïs nominal, mai, 4s 0 3-4d ; juillet, 3s 11 1-8d ; sept., 3s 11 1-4d.

Le marché de Paris a ouvert faible : blé, avril, 18.45 ; mai et août, 18.95 ; farine, avril, 23.10 ; mai et août, 23.80.

Les exportations de la République Argentine se chiffrent comme suit :

Pour l'Angleterre : 1,048,000 minots de blé contre 608,000 la semaine précédente ; 272,000 minots de maïs contre 136,000.

Pour le continent : 352,000 minots de blé, contre 512,000 ; maïs, 88,000 minots, contre 56,000.

D'après les avis officiels, les conditions climatériques de l'Argentine sont généralement très favorables aux travaux de l'agriculture.

D'après les avis reçus cet après-midi le blé de passage à Londres était plus tranquille et presque sans demande. Le maïs était ferme mais inactif.

Cargaisons de blé No 1 Standard Cala, avril et mai, 29s 3d.

Maïs américain, en navire, 20s.

A Liverpool le blé sur place était soutenu et le maïs ferme.

Les futurs ont clôturé comme suit : blé soutenu, mai, 5s 9d ; juillet, 5s 9 1-8d ; maïs soutenu, mai, 4s 0 5-8d ; juillet, 3s 10 7-8d ; sept., 3s 11d.

Le marché de Paris a clôturé tranquille : blé, avril, 18.45 ; mai et août, 19.00, farine, avril, 23.10 ; mai et août, 23.80.

A MONTREAL

Le marché aux grains est plus actif. La demande est forte pour l'avoine et les prix sont fermes.

Sur le marché local, l'avoine No 2, est ferme et se vend de 34 à 34 1-4.

Nous cotons le blé du printemps, No 1, 76 1-2 à 77 à flot ; les pois, 73 1-2c, le sarrasin, 58 1-2c ; seigle, 58 1-2 à 59; l'orge, No 2, 50 1-2c ; et l'avoine de 35 à 35 1-2c, pour le No 1, et 34 1-4 à 1-2c, pour le No 2.

Le marché au farines est tranquille et les prix sont soutenus.

Nous cotons :

Les patentes du printemps, $4.30, les patentes d'hiver, $3.65 à $4, straight rollers, $3.25 à $3.40 ; en sacs, $1.55 à $1.65 ; fortes de boulangers, $4.00.

Le son est en bonne demande.

Nous cotons le son du Manitoba, en sacs, $18.00, celui d'Ontario, en grenier, $18.50.

Les arrivages de grain à Montréal aujourd'hui ont été :

	C.P.R.	G.T.R.
Blé	15,000	19,400
Avoine	9,000	1,300
Farine	750	

A CHICAGO

Chicago, 19. — Les violentes manipulations à la hausse du maïs et la violente réaction du lard ont été les incidents de la journée sur le marché. Le blé a clôturé 1-4 en baisse, le maïs 1-4 en hausse. L'avoine une petite fraction en baisse et les provisions irrégulières.

Arrivages demain : blé, 30 chars ; maïs, 120 ; avoine, 245 ; porcs, 14,000.

Les principales valeurs ont clôturé comme suit :

Blé, No 2, mai, 70 3-4 à 7-8, juillet, 71 1-8.

Maïs, No 2, avril, 43 3-4, mai, 44 1-8 à 1-4, juillet 43 5-8 à 3-4.

Avoine, juillet 24 7-8 à 25.

Lard, mai $14.40, juillet $14.60.

Saindoux, mai $8.07, juillet $8.02 1-2, sept. $8.02 1-2.

Côtes, mai $8.17 1-2, juillet $7.97 1-2 sept. $7.90.

	Arrivages.
Farine	27,000
Blé	79,000
Maïs	112,000
Avoine	246,000
Seigle	6,000
Orge	19,000
	Expédition.
Farine	22,000
Blé	156,000
Maïs	250,000
Avoine	776,000
Seigle	2,000
Orge	71000

LE FOIN

Le marché local est actif et les prix sont fermes à la hausse.

Nous cotons: No 1, $11 à $11.50 ; No 2, de $10 à $10.50; mêlé de trèfle, $8.25 à $8.75 par lots de char.

BEURRE ET FROMAGE

Il est arrivé aujourd'hui 3 boîtes de fromage. Le marché ne présente nul changement sur les conditions de la semaine dernière. Les détenteurs de fromage tiennent bon et obtiennent leur prix, par petits lots, sur le fromage blanc. Il n'y a pas de demande pour le fromage coloré.

Le premier est coté de 9 1-2 à 5-8d ; le second de 9 à 9 1-4d.

La nouvelle saison de fabrication commence lentement à l'extrême et souffre de la dépréciation actuelle du marché. On signale quelques ventes de produits nouveaux d'Ontario de 8 à 8 1-4c la livre.

Le marché au beurre est encore lourd et les prix sont soutenus à la baisse. Les crémeries se vendent à 19c et se détaillent 20c. Le beurre conservé est hors du marché.

Il est arrivé aujourd'hui 759 colis de beurre.

New-York, 19. — Beurre tranquille ; crémeries fraîches, 16 à 21 ; à la manufacture, 11 1-2 à 13 1-4c ; imitation de crémerie, 14 à 18 ; de ferme, 15 à 20.

Fromage soutenu : fancy grand coloré, 11 à 11 1-4 ; blanc, 10 3-4 à 11 ; petit coloré, 12 à 12 1-4 ; blanc, 11 3-4 à 12.

PRODUITS DE LA FERME

Il est arrivé aujourd'hui 740 caisses d'œufs. Le marché est soutenu et en Les œufs frais se sont vendus aujourd'hui de 11 à 12c la douzaine.

Le sirop d'érable nouveau se vend de 75 à 85 cents le bidon et le sucre se vend à 10 cents la livre.

Le miel est en demande modérée. Les premières qualités de blanc sont de 14 1-2 cents ; le brun, 10 à 12 cents ; et le blanc coulé, 8 1-2.

Les patates sont à prix soutenus. Elles se vendent aux commerçants de 38 à 40 cents la poche de 90 livres par lots de char, sur le marché de détail, on cote 45 cents la poche.

MARCHE AUX PROVISIONS

Il est arrivé ce matin 188 porcs abattus.

Il n'y a pas de changement important sur le marché, et le commerce est assez actif. Les prix sont soutenus.

Nous cotons le lard canadien à $19.50 à $20.00; le lard de l'ouest est coté de $20.00 à $20.50; le jambon de 13 cents à 14 cents la livre, le lard fumé, de 14 à 15 cents et le saindoux pur, de 11 1-2 cents la livre, le saindoux composé, 7 1-4 à 1-2c.

Les porcs se vendent de $8.50 à $9.50 suivant qualité.

Chicago cote au comptant le lard au baril 14.25 à 14.30 le saindoux 8.25 à 8.27 1-2 par 100 livres; les épaules, 6 3-4 à 76 7-8.

A Liverpool, le lard, 83s. jambons, 44 s 6d; le lard fumé, 44s à 39s 9d; saindoux, raffiné, 43s 9d; prime de l'Oueat, 42s 3d.

MARCHE AUX BESTIAUX

Le marché local est actif et la demande est forte particulièrement pour le bœuf.

Les prix sont refermes pour le gros bétail. Il y avait en vente jeudi aux abattoirs de l'Est environ 300 bêtes à cornes, 1200 veaux, 50 moutons et agneaux. On a payé:

Bœufs de choix, la livre sur pied, 4 3-4 à 5 cents.

Bœufs bons, la livre, sur pied, 4 à 4 1-2 cents.

Bœufs moyens, la livre, sur pied, 3 1-2 à 4 cents.

Bœufs communs, la livre, sur pied, 2 1-2 à 3 cents.

Agneaux: de $2.50 à $5.00 la pièce,

Veaux, la pièce, $1.00 à $6.00.

Porcs gras, les 100 livres, sur pied, $6.75 à $7.00.

Chicago, 19— Bêtes à cornes arrivages 1,500 ; bouvillons de choix $5 à $6, moyens 3.90 à 4.95; les autres lents de 2.75 à 4.90 ; vaches 2.85 à 4.60; génisses 2.85 et 4.85; animaux de conserve 2.10 à 2.75; taureaux 2.75 à 4.30; veaux 3.40 à 5; bouvillons nourris du Téxas, 4.25 à 5.35; bouvillons de prairie 3.50 à 4; taureaux 2.75 à 3.90 ;

Porcs, arrivages, 14,000; mêlés et de boucherie, 5.65 à 6.10 ; de choix, lourds, 5.90 à 6.15; communs lourds 5.75 à 5.85; légers 5.65 à 6.00; prix moyens 5.95 à 6.0.

Moutons, arrivages, 6,000; sujets de choix, 4.75 à 55, de choix mêlés 4 10 à 4.70; moutons de l'ouest, 4.65 à 5.00 agneaux indigènes, 4.65 à 5.35; agneaux de l'ouest, 4.90 à 5.35.

COTON

New-York, 19— Les futurs ont ouvert tranquilles et faciles :

Mai, 8.06; juin, 8.00, juillet, 8.03; août, 7.69; sept. 7.48; octobre 7.38; Novembre, 7.30; Déc. 7.29 ; jan. 7.30.

Ils ont clôturé soutenus :

Août, 8.08, mai, 8.09; juin, 8.03, juil. 8.08, août, 7.73; sept., 7.43, oct. 7.34, nov. 7.28; déc. 7.26; jan. 7.27.

Le coton sur place a clôturé tranquille ü Middling ups 8 -8; do golfe 8 5-8; Ventes 27 balles

VALEURS MINIERES

Le rapport suivant nous est fourni par MM. DeBlois Thibaudeau, courtier en mines, édifice de la New-York Life Coy, Tél. Main 3828.

Vendredi, 19 avril

VALEURS	Dem.	Offre	Dem.	Offre
	18 avril 12.30 a.m.		18 avril 3.00 p.m.	
Payne	35	30½	33	31
War Eagle	31	28	35	25
Republic	21	20	21	20½
North Star	78		80	
Virtue	15	10	14	10½
Montreal London	4	3½	4	3½
Big Three	1½	1½	2	1½
Brandon G. C.				
California	5½			4
Canada G. Fields	7½	6	7	6
Cariboo Hyd		1.28		1.28
Evening Star	7		7	
Gold Hills Dev	2½		2½	
Knob Hill	56	55	61	55
Monte Christo	2		2	
Montreal G. F	3		2½	
Noble Five	10	7	10	7
Novelty	1½	½	1½	½
Old Ironsides	90	80	90	80
Virginia	2½		2½	
Rambler Car.	30		30	
Bullion	25		25	
Morrisson	6½		6½	
Golden Star	7½	2	7½	2
Slocan Sov	4	3	4½	3
Winnipeg	7½		7½	
Deer Trail Cons			2½	1
Dupont Mg. Co			25	
VALEURS NON INSCRITES				
Decca	1½	1		1
Dominion Con	3½	1½	3½	1½
Oregon	6½	5	6½	4
Granby Smelter	60	50	60	50
Majestic	5½		6	
Fairview		2½		
Giant	4½		4½	
White Bear	4		4	
Grey Eagle	65	55	65	55
Certainty	5½	2	5½	2

Ventes de l'avant-midi :

Decca—1,500 à 1.

North Star—1,500 à 76.

Oregon —1,000 à 6 1-3.

Virtue—1,000 à 11.

Republic—1,500 à 28 1-2, 500 à 20 1-2.

Ventes de l'après-midi:

Republic—500 à 20 1-2.

Oregon— 2,000 à 6.

A TORONTO

Toronto, 19— Ventes de l'avant-midi.

Republic— 1,000, 1,000 à 19 1-2.

Golden Star—1,000, 1,000, 2,000, 2,000 1,000 à 6 3-4.

Granby—1,000 à 58.

La situation ouvrière en Russie

Londres, 19. — Une dépêche de Saint-Pétersbourg à l'agence Reuter dit que, si les étudiants restent calmes, les autorités sont préoccupées de l'attitude des ouvriers et des désordres sont inévitables, pense-t-on, le 1er mai. Les ouvriers essaient d'introduire la coutume de faire observer le chômage du 1er mai. En fait, tous les employés de la Steel Company, de Saint-Pétersbourg, immense société qui fabrique aussi le matériel d'artillerie, ont demandé, pour le 1er mai, demi-congé et paye entière. Leur demande fut refusée; ils se précipitèrent alors dans le bureau du directeur; les hauts employés, pour ne pas être tués, durent s'enfuir, laissant leurs manteaux de fourrures qui furent mis en pièces, ainsi que leurs livres et des papiers importants qui furent brûlés. La police et les gendarmes à cheval chassèrent les émeutiers et les dispersèrent.

Bismarck contre Guillaume

Berlin, 19.—Le prince Herbert de Bismark a fait un discours, à Burg, dans lequel il a critiqué la conduite ondoyante et diverses de l'empereur Guillaume, citant les paroles du chancelier de fer: "Le gouvernement marche à sa ruine en faisant d'abord ceci et ensuite cela, et en promettant aujourd'hui ce qu'il ne fait pas demain."

Une collision à Malte

Valetta (île de Malte), 19.—Le cuirassé d'escadre "Hood", en quittant hier matin le port, a abordé le paquebot français "Eugène-Péreire". Un désastre n'a été évité que par une habile évolution du cuirassé. Le "Hood" a eu deux canots écrasés, et "l'Eugène-Péreire" de légères avaries.

Le nonce quittera Lisbonne

Lisbonne, 19.—Le "Seculo" annonce que le nonce du saint-siège sera obligé de quitter Lisbonne, à cause des reproches du ministre des affaires étrangères, au sujet de la publication de la lettre du pape adressée au patriarche sans avoir consulté le gouvernement portugais.

En mer

Londres, 18 avril.—Le vapeur "Buffalo" de la ligne Wilson, parti de New-York le 6 avril pour Hull, est passé aujourd'hui au large des Scilly et a rapporté que, hier, à 278 milles dans l'ouest, il a rencontré le vapeur "Bulgaria" qui avait perdu son hélice et cassé son arbre de couche depuis le 12 avril. Le "Bulgaria" est parti de New-York le 6 avril à destination de Hambourg. Une dépêche, arrivée à l'instant, signale son passage aux Scilly.

L'éducation russe

Saint-Pétersbourg, 19. — Le général Vannovsky, ministre de l'instruction publique, a publié une circulaire annonçant que des réformes immédiates sont imminentes; il invite les maîtres à entretenir avec les étudiants des relations plus intimes, à placer l'éducation sur une base de respect et d'affection réciproques; il demande aux étudiants d'avoir confiance dans les mesures du gouvernement, de reprendre tranquillement leurs études, et annonce enfin la nomination du sénateur Meschanioff comme adjoint du ministre de l'instruction publique. La circulaire produit une excellente impression. Le ministère de l'intérieur a révoqué MM. Skobelzin et Chatelain, professeurs de l'institut électrotechnique, qui avaient signé la protestation contre la conduite de la police et des troupes pendant la journée du 4 mars. L'institut électro-technique ne dépend pas du ministère de l'instruction publique, c'est ce qui justifie l'intervention du ministère de l'intérieur.

La Cocueluche—BAUME RHUMAL

ECHOS ET GLANURES

—Lafemme Annie Higgins, de la rue St-Bernard, a été condamnée à $5 d'amende, (et les frais) ou 15 jours de prison pour avoir battu sa voisine la femme Cooney ; Carnet de police

—M. Benjamin Austin, depuis 29 ans gérant de la succursale de la Banque des Cantons de l'Est à Coaticooke, sera le gérant de la succursale que cette institution doit établir dans l'édifice Temple, rue St-Jacques, au 1er mai. Il est remplacé à Coaticooke par M. Edward N. Robinson, gérant de la succursale de Huntingdon, et M. Robinson, par M. Watson, comptable de la succursale de Waterloo.

—Willwell et Elisha O. Stevens se sont associés sous le nom de W. J. Stillwell & Co., pour tenir hôtel.

—E. A. Baldwin, de Stanstead, J. C. Rose, de Westmount, et W. S. Laflamme, de Montréal, se sont associés pour la condensation du lait. Raison sociale: "The Baldwin Condensed Milk Co."

—La commission de la voirie a fait ouvrir les barrières conduisant aux quais.

—Un certain nombre des grévistes de Grand'Mère étaient hier de passage à Montréal, en route, les uns pour le Maine, les autres pour l'Etat de New-York, où ils espèrent se placer.

—L'administration du service des vidanges prétend qu'il est impossible, pour une voiture, à cette saison de l'année, de pénétrer dans les ruelles. D'ailleurs, le nettoyage des ruelles n'a ordinairement lieu que vers le 10 mai.

—On dit qu'à l'assemblée annuelle du Conseil des Femmes du Canada, mercredi prochain, Mme Dandurand proposera la fondation d'un conservatoire des Arts du Canada.

—Jeudi soir, en répondant à une alarme un superbe cheval attelé à la voiture des échelles du poste No 14 s'est donné la mort. La voiture est venue en collision avec le tramway No 538 rue Saint-Dominique, et le cheval s'est fracturé une jambe.

—En se penchant en dehors d'un wagon en mouvement pour constater l'état d'un frein, un nommé Pierre Lamirande, employé sur le convoi d'Ottawa (C.P.R.) s'est heurté à un poteau, près de la gare d'Hochelaga. Il a été transporté sans connaissance à l'hôpital Notre-Dame, où son état s'est beaucoup amélioré depuis. Lamirande âgé de 32 ans, demeure à Ottawa. Echos

—Isaac Vandandaigne, étudiant en médecine, a obtenu l'autorisation de procéder "in forma pauperis" contre la Abbey Effervescent Salt Co., dont il réclame $5,000 pour fausse arrestation.

—La construction des nouvelles usines du Canada Atlantic à Dépot Harbor a été confiée à M. James T. Davis, de Montréal, qui s'est adjoint son frère M. M. P. Davis, d'Ottawa, pour les exécuter.

—Mercredi dernier, est décédé à Gaspé, à l'âge de 81 ans, M. Joseph J. Kavanagh, autrefois percepteur des douanes à cet endroit. Il était bien connu à Montréal.

—M. Robert Pownall, qui fut pendant longtemps à l'emploi de la Canada Life Ins. Co., est mort mercredi à l'hôpital Général.

Vers 9.15 heures, jeudi soir, à l'angle des rues Peel et Ste-Catherine, le tramway No 680, venant de l'ouest, a déraillé à la hauteur de la rue Peel et la circulation des tramways s'est trouvée interrompue durant une heure et demie sur les lignes Ste-Catherine et Windsor.

Voici en résumé quels sont les règlements qui motivent la tournée de M. Benoit.

Dans les hôtels ou autres édifices occupés pendant la nuit par plus de 30 personnes, les lumières doivent être allumées du crépuscule à l'aurore, et ces maisons doivent être munies de cloches destinées à donner l'alarme en cas d'incendie. Dans toutes les chambres à coucher, doivent être affichés des avis indiquant les moyens de fuite. Il faut de plus, à chaque hôtel un veilleur de nuit.

Aucune construction de deuxième ordre affectée à l'instruction publique, ne devra avoir plus que trois étages.

En outre, toute construction dépassant deux étages, quelle que soit sa destination: hôtel, école, maison de pension, manufacture, etc., devra être pourvue de moyens de fuite facile, c'est-à-dire d'un escalier de fer en dehors, ayant un palier à chaque étage.

—L'abolition du poste de police No 15, décrétée pour le 1er mai, n'affectera en rien la patrouille de la rue des Commissaires. Le capitaine Clarke, qui est actuellement à la tête de ce district, remplacera au poste No 4, le capitaine Leggatt qui vient d'être nommé inspecteur. Les constables du poste aboli seront répartis entre les postes Nos 12, 7 et 11, dont les capitaines auront chacun la surveillance d'une partie du port.

Il y a en tout 25 hommes employés à la police du port; de l'avis de certains membres de la commission de police il en faudrait un cent durant l'été. La commission n'a pas encore reçu la réponse du gouvernement à sa requête pour l'établissement d'une police fédérale dans le port.

LE CHATEAUGUAY ET NORTHERN

Les habitants de St-Jacques de l'Achigan désirent qu'ils passe par cette paroisse

Une délégation des citoyens de St-Jacques l'Achigan, parmi lesquels se trouvaient le curé et le maire, est venue hier auprès de M. Mullarkey, dans le but de discuter avec lui le projet de faire passer le chemin de fer Châteauguay et Nord à St-Jacques l'Achigan.

M. Mullarkey s'est déclaré très favorable à ce projet et a donné aux délégués l'espoir qu'il sera fait droit à leur demande.

SUCCES REMARQUABLE

D'une nouvelle cure pour le catarrhe

Une grande et toujours croissante majorité du peuple américain souffre du catarrhe. Cela n'est pas entièrement dû à notre climat variable, mais parce que les recherches modernes ont prouvé clairement que beaucoup de maladies sous d'autres noms, sont réellement le catarrhe. Autrefois, le nom du catarrhe n'était donné presque exclusivement qu'au catarrhe nasal ; mais la gorge, l'estomac, le foie, la vessie, le rein et les intestins sont sujets aux maladies catarrhales tout autant que la cavité du nez.

De fait, là où il y a de la membrane muqueuse, il y a un champ favorisant le développement du catarrhe.

Les remèdes ordinaires, inhalateurs, vaporisateurs, douches ou poudres, sont virtuellement inutiles, lorsqu'il s'agit d'obtenir plus qu'un soulagement temporaire, parce qu'ils ne font que sécher les sécrétions muqueuses, sans avoir le moindre effet sur le sang et le foie, qui sont la vraie source des maladies catarrhales.

On sait depuis plusieurs années que la guérison radicale du catarrhe ne peut s'obtenir au moyen d'applications locales, mais seulement au moyen d'un remède interne, agissant sur le sang et chassant le poison catarrhal du système.

Une nouvelle préparation interne qui est sur le marché depuis peu de temps a eu un succès remarquable comme cure véritable du catarrhe.

On peut le trouver dans toutes les pharmacies sous le nom de Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, — de grosses pastilles, d'un goût agréable, composées principalement d'ingrédients antiseptiques, Eucalyptol, Guaiacol, Sanguinaria, Hydrastine et spécifiques semblables contre le catarrhe.

Le Dr Ainslee, parlant du nouveau remède contre le catarrhe, dit : J'ai essayé le nouveau remède, les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, sur trente à quarante patients avec un succès très remarquable. Elles nettoyent le nez et la gorge plus efficacement et d'une façon plus durable qu'aucune douche ou inhalateur que j'aie jamais vus, et quoiqu'elles soient ce qu'on appelle un remède breveté et vendu par les pharmaciens, je n'hésite pas à les recommander parce que je sais qu'elles ne contiennent ni cocaïne ni opiats, et qu'même un petit enfant peut s'en servir sans le moindre danger.

Toute personne souffrant de catarrhe nasal, d'affections de la gorge ou des bronches, du catarrhe de l'estomac, du foie ou de la vessie, trouvera les Tablettes de Stuart contre la Catarrhe très efficaces, agréables et commodes et votre pharmacien vous dira qu'elles ne contiennent aucune drogue malsaine.

9-11-13

Buvez les eaux de vie pures D'OTARD..
Buvez les eaux de vie pures D'OTARD...
Un vrai produit du Raisin français
J. M. DOUGLAS & CIE
AGENTS

Thés de Ceylan et des Indes
VERTS OU NOIRS
"La supériorité d'un produit est toujours reconnue."
Et c'est pourquoi les planteurs de thés des possessions britanniques ne craignent nullement de comparer leurs produits à ceux de Chine et du Japon ; ils le désirent, étant assurés de leur succès.
Il suffit d'en faire l'essai pour être convaincu.
Demandez-le et insistez auprès de votre épicier pour le
Thé Vert de Ceylan.

Outils de Jardin, les plus modernes, à des bas prix
Glacières, nouveau système à air sec, depuis $6.00 à $30.00.
Congélateurs, pour crème à la glace de $2.25.
Fontaines pour l'eau, depuis $3.00.
Filtres, depuis 25c.
Boyaux d'Arrosage, depuis 10c le pied.
L. J. A. SURVEYER,
6, RUE ST-LAURENT.

Le Moyen d'etre bien

La bonne santé est le trésor le plus précieux qu'un homme ou une femme puisse posséder. Mais on ne peut obtenir ce résultat qu'en conservant au sang sa richesse et sa pureté. Les nerfs doivent aussi être forts. Si on laisse le sang s'appauvrir, tout le système s'affaiblit et devient sujet aux maladies.

Aux faibles les mois d'hiver sont dangereux ; un frisson peut entraîner la pneumonie, et un rhume la consomption. La grippe fait de nombreuses victimes, ses effects sont désastreux et souvent fatals.

LES Pilules Roses DU Dr Williams

sont ce qu'il y a de mieux pour enrichir le sang et donner de la vigueur aux nerfs. Depuis la première à la dernière dose cet effet se fait sentir. Les personnes malades et pâles deviennent actives, fortes et brillantes de santé.

En voici une preuve :

Au Canada la grippe sévit tous les hivers et fait des victimes nombreuses. La grippe est une maladie perfide. On se croit guéri, et le moindre rhume cause une rechute. Elle laisse ses victimes dans un état de débilité qui les expose à des complications dangereuses. Le sang est appauvri, les nerfs sont ébranlés ; les maladies de cœur et l'abattement général arrivent souvent à la suite de cette maladie.

Le témoignage suivant de M. Daniel Clossey, cultivateur bien connu de West Brome, P.Q., dépeint bien les suites de ce fléau. M. Clossey dit :

"Il y a quelques années j'eus une attaque de grippe ; après que les premiers symptômes avaient cessé, ma santé s'affaiblissait, et j'avais souvent mal à la tête et des étourdissements, je devais chercher un appui pour ne pas tomber. Bientôt la faiblesse m'empêcha de me livrer au moindre travail. En plein été j'avais les jambes et les pieds froids comme en hiver. Au moindre effort le cœur battait avec violence. Cet état lamentable dura trois ans, et les soins de trois médecins ne m'apportèrent aucun soulagement. En lisant le récit de la guérison d'un cas semblable par les Pilules Roses du Dr Williams, je me décidai à en faire l'essai. Le succès fut tout simplement merveilleux. Douze boîtes de ces pilules eurent un effet que trois années d'un traitement médical très coûteux n'avait pu produire, je veux dire de me ramener à la santé, de me rendre la vigueur pour travailler comme de coutume. Je suis sincèrement convaincu que les Pilules Roses du Dr Williams m'ont sauvé la vie, et je fais cette attestation pour l'avantage de ceux qui souffrent, espérant qu'ils emploieront le même remède."

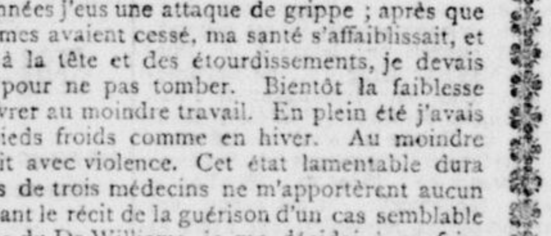

Il y a bien des imitations de ce grand remède et le public doit être mis en garde. Les véritable pilules portent l'étiquette : **"Les Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pales"** autour de l'enveloppe, et sur chaque boîte tel que le comporte la vignette ci-contre. Si votre vendeur ne vous donne pas ces pilules, adressez-vous directement à la The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et ces pilules vous seront adressées franco au prix de 50 cents ou six boîtes pour $2.50.

Faguet académicien

Paris, 19 — M. Emile Faguet, le critique dramatique, a été reçu hier membre de l'Académie française ; M. Emile Ollivier a répondu au récipiendaire.

Les fraudes n'étaient pas très considérables

Manille, 19 — On ne connaît pas encore l'étendue des irrégularités du commissariat, mais il est possible qu'elles soit bien moindre qu'on ne le supposait d'abord.

Plus de bœuf étranger

Londres, 19 — En répondant à une interpellation à la Chambre des Communes aujourd'hui, lord Stanley, secrétaire financier du War Office, a confirmé le rapport disant que tous les contrats qui étaient faits maintenant excluaient les viandes étrangères des provisions fournies aux troupes du royaume-uni.

LE DRAPEAU RUSSE A MONCHOUANG

Le sous-secrétaire du bureau des affaires étrangères, lord Cranborne, a dit en réponse à une interpellation, que le drapeau russe flottait encore sur la douane de Niou Tchouang et que les droits de douanes étaient perçus par des fonctionnaires chinois et remis aux Russes qui les gardaient en dépôt pour règlement futur.

La fête des arbres

Québec, 19 — La fête des arbres a été fixée à jeudi le 25 avril dans le district de Montréal, et à jeudi le 2 mai dans le district de Québec.

Réunion du cabinet

Londres, 19 — L'assemblée hebdomadaire ordinaire du cabinet a eu lieu aujourd'hui sous la présidence de M. A. J. Balfour, premier lord du trésor.

Un nouveau règlement à Terreneuve

Saint-Jean, Terreneuve, 18 — C'est aujourd'hui qu'entre en vigueur le nouveau règlement relatif à la boette. Jusqu'ici les pêcheurs n'avaient pas permis la pêche au moyen de seines, des harengs qui servent d'appât aux bateaux-pêcheurs de la colonie. Aujourd'hui, l'embargo n'existe plus, mais il est rigoureusement défendu de transporter le hareng à Saint-Pierre.

Un aviso garde-côtes a été dans les parages où se pêche le hareng, pendant deux semaines, surveillant les fraudeurs.

A Saint-Pierre, les bateaux français sont très gênés par le manque de boette et n'ont pu encore partir pour le Grand Banc.

La Grippe—BAUME RHUMAL

PARLEMENT FEDERAL

Spécial au "Journal".

Ottawa, 19.— A l'ouverture de la séance, cet après-midi, M. Kendry (Peterboro) s'est levé sur une question de privilège. Il a lu une dépêche envoyée par l'Association du Labeur, de Peterborough, refusant de reconnaître M. Q. D. McGregor comme représentant. Ce McGregor avait télégraphié, il y a quelque temps, à M. Ralph Smith que la filature de laine de Peterborough fonctionnait jour et nuit depuis trois ans. Or, M. Kendry, gérant de cette manufacture, avait affirmé la veille, dans son discours sur le budget, que le tarif de faveur des libéraux avait causé la fermeture de son usine. La discussion s'est faite entre les deux députés, chaque côté de la Chambre, et le président a dû régler plusieurs question d'ordre et de procédure avant que l'explication fut complète.

M. Thompson, député libéral de Haldimand, a fait un excellent discours sur motion d'ajourner en comité des subsides. Il a parlé sur la milice et donné des observations générales qui ont vivement intéressé les militaires. On sait que ceux-ci savent se faire valoir dans la Chambre. Ils ont eu la journée à eux aujourd'hui.

La Chambre a voté une partie des crédits du ministère de la milice,

Il y a eu une longue discussion sur l'opportunité d'avoir des cantines dans les camps. M. Gourley (Colchester), dans une des nombreuses envolées d'éloquence qui se sont échappées pendant la discussion s'est écrié : "Quoi ! un Canadien a plus de gros bon sens que mille Anglais attachés ensemble !" Le maj.-gén. Ohaly O'Grady, qui était dans la galerie, en civil, avec quelques-uns de ses officiers, a rougi jusqu'aux oreilles.

Les bills suivants ont été adoptés en troisième lecture et envoyés au Sénat :

Bill (No 61) "acte concernant la Cie E. B. Eddy, tel qu'amendée par le comité des bills privés ; M. Rosamond.

Bill (No 70) "Acte concernant la Cie E. B. Eddy, tel qu'amendée par le comité des bills privés ; M. Champagne.

Bill (No 79) "acte concernant la Cie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygon et Pontypool ; M. Vrooman.

Bill (No 57) "acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer du Sud du Nid de Corbeau, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes ; M. Galliher.

Bill (No 75) "acte concernant la Cie du chemin de fer Canadien du Nord, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes ; M. McCreary.

Bill (No 83) "acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer Central de Koutenay, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes ; M. Galliher.

Bill (No 84) "acte concernant la Cie de chemin de fer et de houille d'Alberta, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes ; M. Oliver.

Bill No 85 "acte constituant en corporation la Cie du chemin de fer Central d'Alberta, tel qu'amendé par le comité des chemins de fer, canaux et télégraphes ; M. Oliver.

AU SENAT

A la discussion du bill amendant la loi des terres, M. Ferguson dit que les colons venant au Nord-Ouest, des autres provinces du Canada, ne devaient pas être considérés immigrants et jouir par conséquent de l'extension de temps accordé à l'établissement d'une ferme. Autrefois, les colons venant d'Europe étaient seuls appelés immigrants ; aujourd'hui, ce nom convient aux colons des différentes provinces qui viennent s'établir au Nord-Ouest.

Le président propose de régler la question en stipulant que toute personne étrangère venant s'établir aux Territoires du Nord-Ouest aura droit au privilège accordé aux immigrants.

Cette proposition sera discutée plus tard.

En dépit des protestations de sir Mackenzie Bowell, le Sénat a adopté la clause autorisant le ministre de l'Intérieur de signer lui-même les baux de location des terres de la Couronne, sans référence à la Chambre.

LE BILL CONTRE L'USURE

L'honorable M. Borden chef de l'opposition l'appuie

(Du correspondant du "Journal")

Ottawa, 19— Le comité des banques et du commerce a discuté, ce matin, le bill des prêteurs d'argent.

M. Madore a amendé son bill de façon à laisser à un juge le soin de fixer d'abord le taux de l'intérêt quand il y a contestation. Le bill fixait d'abord le taux maximum à 20 p.c. par année.

Le principe du bill a été adopté. Mais le bill a été référé à un sous-comité composé de MM. Madore, Bickerdike, Demers, Russell, Galliher, Henderson, Fowler qui fera rapport au comité sur certains amendements suggérés par M. W. J. Trennear, avocat de Toronto, représentant des courtiers.

La discussion a été très animée. M. Trennear a demandé l'institution d'une commission qui devra s'enquérir de l'existence de l'usure dans les diverses provinces et de rendre l'acte exécutoire dans les seules provinces où cette politique existe. Il a nié que l'usure se pratiquât en Ontario. Il a mis en doute la juridiction du gouvernement fédéral.

M. Russell a contourné cette dernière difficulté, en suggérant de faire un crime de l'usure.

A M. Tarte, M. Trennear a admis que les courtiers de Toronto prêtait à 2 1-2 o|o par mois, sur les petites sommes et 5 o|o par mois sur les gros montants que nombre d'ouvriers empruntent à ces taux et que le prêteur assure sa créance par une hypothèque doublant le montant du prêt et plus, sur les meubles de ménage, sur ceux même que la loi exempte de la saisie.

M. Trennear a aussi prétendu que l'effet du bill est d'établir des différences entre une classe de prêteurs et une autre classe.

M. Henderson, conservateur, dit qu'il n'aurait jamais cru qu'on prêtât à ces taux dans Ontario, mais que Dieu merci ! Toronto n'est pas toute la province.

Il craint que le bill rende soupçonneux les prêteurs qui rendent service aux cultivateurs, et nuise ainsi à ces derniers.

L'honorable M. Tarte montre que ce n'est pas une classe de désœuvrés ou de mauvais caractères qui sont victimes de l'usure à Montréal. Ce sont des étudiants, des gens de profession, d'honnêtes artisans, qui pour racheter une première faute, à l'insu des parents, de la famille, se jettent dans les bras de l'usurier comme d'un sauveur, et n'en sortent toujours que flétris. M. Tarte propose de soumettre le bill aux autorités légales de la Chambre, pour la modifier selon les amendements suggérés.

M. Dey, vieux courtier de Toronto, qui fait la besogne de prêteur depuis 21 ans, dit qu'il n'a jamais constaté à Toronto l'état de choses déplorable que l'on dit exister à Montréal. Il préférerait voir l'institution d'une commission d'enquête. Ce bill nuirait aux cultivateurs, aux inventeurs, aux jeunes ménages qui empruntent pour acheter comptant, plutôt que d'acheter par paiements mensuels. Le bill est une mesure prohibitive, qui n'aura pas plus d'effet que la prohibition contre la boisson.

Il facilitera la tâche aux institutions borgnes. M. Day dit qu'il n'y a pas plus que $100,000 de prêtés à la semaine à Toronto. Il prête, lui à 2 1-2 o|o par mois, sur des sommes variant entre $100 à $200. Ce taux n'est pas pour douze mois, mais pour deux ou trois mois.

M. Fielding ayant fait remarquer à M. Dey que le bill ne fixe aucun taux d'intérêt maximum, mais laisse cette formalité à la discrétion du juge. M. Dey a répété qu'il préférait une commission d'enquête. Il acceptait toutefois cet amendement, plutôt que le bill tel qu'il se présentait d'abord.

M. Clancy a refusé de reconnaître à un juge le pouvoir extraordinaire de fixer le taux d'intérêt d'un prêt contesté. C'est d'abord des frais de cour, puis c'est une jurisprudence différentielle.

M. Brock dit que les jeunes gens qui ont été ruinés par l'usurier, ont mérité de l'être, que ce sont des jeunes gens ou des personnes ne méritant aucunement la protection du gouvernement. Le bill favoriserait le chantage au détriment du prêteur.

L'honorable M. Ross a rassuré les adversaires du bill en disant que là où l'usure ne se pratique pas, le bill n'aura aucun effet.

L'honorable M. Dandurand a fait valoir l'argument irrésistible que ce qui est bon pour l'Angleterre doit être bon pour le Canada et que le bill tel qu'amendé est une décalque de la loi anglaise. Un juge forcé souvent d'accorder jusqu'à 120 pour cent d'intérêt ne trouvera pas exorbitant de fixer le taux à 20 et 30 pour cent dans un cas contesté. Le prêteur de bonne foi n'a ainsi rien à craindre du bill.

M. Edwards, le champion de toutes les libertés, a combattu le bill, qui a une tendance à faire oublier les contrats passés. Le taux de l'intérêt est fixé sur le caractère et le crédit de l'emprunteur.

MM. Galliher et Russell ont contesté vigoureusement cette assertion.

MM. Russell et R. L. Borden, chef de l'opposition, ont appuyé le bill, et le comité plus haut nommé a été chargé d'étudier le bill.

CHRONIQUE LAURENTIENNE

Effluves du printemps

Quand tout renaît à l'espérance
Et que l'hiver fuit loin de nous ! "

En ces jours de perturbations atmosphérique et miasmatiques devant l'ancienne capitale (attendant avec impatience, l'ouverture de la navigation d'été), le grand fleuve roule ses flots, alourdis par d'énormes glaçons ; minuscules banquises, débris attardés de notre longue hiver qui encombrent le port. Ainsi, ces îlettes flottantes, aux fantaisistes contours, détachées du pont de glace, elles montent et descendent au gré de la marée ; reflétant dans l'onde glacée leurs formes blanches, elle semblent à plaisir s'éterniser sur nos rives laurentiennes, tantôt s'entassant, s'amoncelant au bout de la jetée Louise ; tantôt cotoyant, longeant les quais tout au bas de la falaise escarpée de Lévis.

Est-ce par hasard, elles ne voudraient plus partir, préférant (soudainement animées) fondre sur place, ou s'évaporer sur le rivage familier qui leur sert d'asile.

Mais bientôt la saison, le soleil, le vent et le courant aidant, ce ne sont plus quelques morceaux, mais un amas formidable de glaces à la dérive vers le Golfe immense, naturel et glacial réceptacle de cette débâcle printanière. Alors ce n'est pas un simple écoulement de la source à l'embouchure, mais un débordement, un déchaînement, une force brutale, et vertigineuse qu'entrave nulle digue, nulle barrière ; qui (à un moment donné), déverse sur la campagne le trop plein de ses eaux torrentielles et congelées, emportant avec elle chaque année, quelques ponts ou chaussées postées là sur son parcours.

Du sommet des montagnes avoisinantes, des torrents dans la vallée descendent avec fracas de cascade en cascade et de leur volume d'eau mugissante, viennent grossir cette crue fluviale. C'est l'époque des inondations locales, des "surprises" de la saison pour les propriétaires riverains.

Cependant le soleil poursuit toujours son œuvre fécondante ; sous ses rayons plus ardents, la terrestre croute absorbe, s'amolit, se réchauffe et s'assèche à vue d'œil. Puis suit un temps d'arrêt moment décisif, entre l'instant passif de la morte saison qui finit et l'instant actif de la nouvelle qui s'ouvre.

Alors soudain, de cette surface boueuse, de cette substance inerte et noirâtre, trempée de neige fondante, s'échappe une vapeur blanche, une exhalaison humide, et chaude, premier signe sensible de vie organique, après de longs mois de léthargie. On dirait un nuage d'encens qui du fonds de la vallée monte en spirale dans l'air : symbolique rogation de la terre à l'astre roi, qui prépare et active en son sein d'étonnantes et fructueuses ressources.

Sous l'effet de sa lumière régénératrice, déjà fermentent les germinations promises aux travailleurs qui non contents du labeur quotidien de leurs robustes bras, requièrent et demandent ce sourire providentiel pour l'avenir abondant de la moisson prochaine.

Jusqu'au fond des forêts l'action solaire se fait sentir : la sève monte aux arbres, leurs branches se détendent et se couvrent de bourgeons naissants ; quelques fleurs sauvages au bord des haies et des fossés pousseront par touffes : violettes, myosotis et lis de la vallée, qui vivront et qui vivent les roses leurs sœurs aux parterres des jardins enclos.

Pour le moment c'est la saison des "sucres" dans la forêt du Nord d'Amérique : au tronc des gigantesques érables, on pratique de profondes incisions, au-dessous desquelles on suspend de petites chaudières, où coulera goutte à goutte le sucré et délectable produit de ce prince de nos bois nationaux. Si la terre Bretonne est couverte de chênes ! le sol canadien est couvert d'érables !

Que de joyeux souvenirs d'enfance, ces joviales et patriarchales coutumes, ces tournées et parties de plaisir "à la cabane" ne rappellent-elles pas à plus d'un citadin !

Quel plaisir en effet quand nous la maisonnette en bois rond, tous réunis, jeunes, et vieux parents assemblés pour la fête "au sucre" ! Lorsque faisant cercle autour du chaudron légendaire ; on suit, on active des yeux et de nos rires la lente cuisson du liquide en ébullition ;

Qu'armé d'une palette,
Le bon moment on guette
De faire la trempette
A la bonne franquette !

Enfin (dernier secret de la rustique recette) sur une neige immaculée, en lichettes bronze-dorées, on étend l'allèchante tire, pour lui donner cette consistance et ce goût natif qui lui est propre.

Voici le moment du festin arrivé. A table mes amis : œufs, crèpes et pain doré au sirop, cassots de tire et pain de sucre, composent le frugal menu. Sur la fin du repas joyeux, une voix mâle entonne la channson populaire, à laquelle répondent en chœur les joyeux convives :

Mangeons à la gamelle,
Vive le son,
Vive le son
Du chaudron !

"Les plus beaux jours ont leur déclin !" la fête terminée, heureux et content chacun chez lui s'en est allé.

J. S. L.

Avril 1901.

LA ST LAWRENCE POWER CO.

Son bill suscite un poignant débat

"Vous etes un imbécile" dit M. Fitzpatrick à sir Louis Davies

(Du correspondant du "Journal")

Ottawa, 19—Le comité des bills privés a discuté, ce matin, le bill du St-Lawrence Power Co. Au cours de la discussion sir Louis Davies et l'honorable M. Fitzpatrick ont eu une prise de bec très corsée. C'est la deuxième depuis hier. M. Fielding et sa rupture avec le trio le plus puissant du cabinet se complète peu à peu.

Pendant la discussion, M. Fitzpatrick parlait du bill comme de "notre bill", "notre charte", "nos pouvoirs". A un moment donné, pendant que la discussion s'échauffait devant l'opposition suscitée au bill par sir Louis Davies, M. Fitzpatrick laissa échapper l'apostrophe : "Vous n'êtes qu'un imbécile !"

Sir Louis Davies riposta aussitôt en disant : "Cela se peut, mais je n'ai jamais employé ma position de membre de ce comité pour faire passer un bill privé !" (Tableau !)

Ce bill requiert des pouvoirs extraordinaires, comme on peut le voir par l'énoncé des privilèges demandés :

"(a) produire, utiliser, fournir et en disposer, de l'électricité, de l'eau et du gaz, et de la force hydraulique ou autre au moyen de fils métalliques, câbles, conduites, machines et autres appareils ; et construire, entretenir et faire fonctionner des usines pour leur production, vente et distribution ; et pour les fins susdites, elle pourra construire, acquérir, utiliser, entretenir et exploiter des canaux, cours d'eau, coursiers et pouvoirs hydrauliques dans le fleuve Saint-Laurent ou y contigus, en tous endroits à l'est de Dickinson's-Landing, dans le comté de Stormont et la province d'Ontario, et construire des barrages, digues en ailes, écluses, conduites et bâtiments s'y rattachant ; néanmoins, les travaux ainsi autorisés ne seront pas commencés avant que les plans n'en aient été soumis et approuvés par lui ;

"(b) acquérir des droits de brevets, brevets d'invention, procédés, droits d'achat et autres droits et privilèges, et en disposer ;

"(c) fabriquer, acquérir et faire le négoce du bois à pâte, de la pâte de bois ou de leurs dérivés ;

"(d) fabriquer et vendre du carbure de calcium et tous les produits dérivant de sa fabrication, du gaz acétylène et autres gaz et produits dérivée du carbure de calcium ;

"(e) ouvrer et vendre tous minéraux et leurs dérivés ; construire des hauts fourneaux, fours et alambics pour la réduction de ces minéraux ;

"(f) construire des tramways, quais, docks ou bassins, bureaux et tous autres bâtiments nécessaires, et acheter, noliser, construire et réparer des navires pour les besoins de la compagnie ;

"(g) construire, acquérir et faire marcher à l'électricité, la vapeur ou autre force motrice, des navires pour le transport des voyageurs et marchandises, ou pour remorquer des barges ou autres navires sur le fleuve St-Laurent et ses lacs, canaux et rivières qui s'y relient.''......

Avec, en plus, un droit d'expropriation comme celui qui est réservé jusqu'ici aux chemins de fer.

Les promoteurs du bill sont le fils du secrétaire d'Etat, M. Scott, M. R. J. Devlin et autres citoyens d'Ottawa. Le bureau principal serait à Ottawa.

Sir Louis Davies a montré l'étendue des pouvoirs demandés par la compagnie St-Lawrence Power. Ainsi, elle aurait le pouvoir d'opérer des navires à l'est de Dickinson's Landing, dans le comté de Stormont jusqu'à Gaspé. Elle aurait de plus le droit d'exproprier tout ce qui serait gênant à son ambition.

Le comité s'est divisé également sur ce dernier privilège. Le président, M. Carroll, a voté contre ce privilège. M. Scott a retiré le privilège de navigation jusqu'à Gaspé et l'a limité entre Dickinson's et le pied du canal Soulanges. Il a demandé en échange le pouvoir d'expropriation qui vient de lui être refusé, mais sir Louis Davies a dit qu'il soumettrait la question à ses collègues.

La Bronchite—BAUME RHUMAL

La Havane, 19 — Le marquis de Santa Lucia, président de la convention et premier président de la république de Cuba, depuis la dernière révolution, déclare que l'attitude actuelle de la convention au sujet de l'amendement Platt est nécessaire pour la protection même des délégués ; il faut, en effet, compter, ajoute-t-il, avec le caractère des constituants, mais, plus tard, la convention acceptera l'amendement.

Le gouverneur général Wood croit encore que la convention finira par accepter l'amendement.

Conformément au sentiment public, le général Wood a commué la peine de mort prononcée contre deux Cubains, Dunbar et Sosa, en celle de l'emprisonnement à perpétuité.

M. Betancourt a été choisi pour remplir la vacance, créée par la démission de M. Berriel, dans la commission nommée par la la convention constitutionnelle cubaine pour aller à Washington. La commission partira samedi prochain.

Déroulède parle encore

Saint-Sébastien, Espagne, 19 — Hier, M. Déroulède a fait une intéressante déclaration relative au but poursuivi par les nationalistes. Il a dit :

"Nous voulons une république comme celle des Etats-Unis. Le président devrait être choisi par le peuple, par le même système que le président des Etats-Unis, ce qui fortifierait sa position. M. Carnot, M. Casimir-Perier et même M. Loubet se sont tous plaints de leur manque de pouvoir vis-à-vis de leurs ministres. Les nationalistes combattront jusqu'à ce qu'ils aient atteint ce but."

La Consomption—BAUME RHUMAL

Pas de trust

New-York, 19 — Les officiers des compagnies d'Express à New-York ont dit aujourd'hui qu'il n'était pas vrai qu'un trust dut se former. Le sénateur Platt, qui est le président de la United States Express Company, a dit que les élections d'hier ne signifiaient pas qu'il y aurait communauté d'[illegible]

UNE GRANDE MARQUE DE SUPERIORITE,

— C'EST-A-DIRE —

"Le Décernement du Grand Prix"

— A —

JOHN DEWAR & SONS. 8

The Canada Sugar Refining Co.
Redpath (Limited),
MONTREAL.

Manufacturiers des Sucres rafines de la marque bien connue

Redpath

De la meilleure qualité, de a plus complète pureté, fabriqués par les procédés les plus récents et les machines les plus nouvelles et les meilleures, sans supérieurs nulle part

Sucre en Pain, par boîtes de 50 et de 100 livres.
"Crown" Granule, marque spéciale, la plus belle qui puisse être fait
Extra Granule, qualité très supérieure.
Sucres "Cream" (non séchés.)
Cassonades de toutes qualités.
Sirops de toutes qualités en barils et demi-barils.
Seuls Fabricants de sirops de [illegible] ière classe, en boîtes de 2 et 8 livres.

Améliorez votre Position.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre [illegible] si vos perspectives d'avenir sont peu brillantes ; [illegible] de cette position ; parvenir à vous créer une po[illegible] père ? Désirez-vous posséder votre propre maison [illegible] les chances de réussite sont illimitées et où le succès [illegible] où le travail est en abondance, permanent, et les salaires rémunérateurs ? Désirez-vous vous fixer dans un endroit où nombre d'importantes manufactures assureront du travail, bien rétribué, pour vous et pour vos enfants, quand ils seront en âge ? Avez-vous besoin de travail actuellement ?

S'il vous est possible de répondre "Oui" à une, ou à chacune de ces questions, allez visiter **Shawinigan Falls**, la Cité Electrique du Canada, située au-dessus de la ville de Trois-Rivières, sur les rives de la rivière St-Maurice ; c'est l'endroit où vous trouverez les moyens d'améliorer votre position. Les travaux de construction actuellement en cours, procureront du travail à tout artisan ou ouvrier et, quand la construction des manufactures sera terminée, les services d'un nombre considérable d'hommes seront requis pour occuper de bonnes positions, bien rétribuées.

Des **terrains à batir** peuvent être acquis à très bas prix et à des conditions d'une facilité telle, qu'elles en permettent l'acquisition à toute personne, n'importe sa situation de fortune. Tout ouvrier est en position de posséder sa maison. On peut se rendre à **Shawinigan Falls**, soit par le Pacifique Canadien, soit par le chemin de fer du Grand Nord.

Pour plus amples details, cartes et plans, s'adresser à la

SHAWINIGAN WATER & POWER CO. - - Shawinigan Falls, P.Q.

La Pharmacie C. BEAUPRE

COIN N.-O. RACHEL ET SAINT-HUBERT.

La Pharmacie C. Beaupré, qui compte un grand nombre de clients dans toutes les parties de la ville, va se rapprocher d'eux au mois de mai. Elle s'établira au **coin N.O. des rues Rachel et St-Hubert**, dans la bâtisse **Landes, Quartier St-Jean-Baptiste**, qui est en voie de devenir le centre de tout Montréal.

Je profite de cette occasion pour remercier mes clients de l'encouragement qu'ils m'ont donné, et leur demande la continuation de leur patronage. Je sollicite aussi le patronage de tous ceux qui ont eu la bonne habitude de faire leurs achats argent comptant, paiement sur livraison, et qui encouragent ce système, le seul pratique, le seul qui assure la prospérité des familles comme celle des commerçants.

La Pharmacie C. Beaupré ne tient aucun livre, et ne livre absolument aucun article sans qu'il soit **payé sur livraison, invariablement.**

Prescriptions et ordonnances de médecins, assortiment complet de pharmacie. **Prix raisonnables** et conformes à la qualité requise. Spécialité : l'incomparable tonique **ROBUR** pour renforcir.

C. BEAUPRE,

Pharmacien licencié de l'Association Pharmaceutique P.Q., en 1874.

99-sn

SPORT

BASE-BALL

LIGUE NATIONALE

A St. Louis :

		R	H	E
St-Louis	200220100—	7	15	1
Chicago	000413000—	8	17	2

Batteries : Powell, Ryan et Nichols ; Taylar et King.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
Philadelphie	000010001—	2	4	0
Brooklyn	01421002x—	10	8	0

Batteries : Townsend et Douglass ; McCann et McGuire.

A Boston :

		R.	H.	E.
Boston	00112003x—	7	15	2
New-York	000000000—	0	5	2

A Cincinnati :

L'état détrempé du terrain a forcé la remise à demain de l'inauguration des séries à Cincinnati.

AUTRES PARTIES

A Schenectady, partie d'exhibition :

		R.	H.	E.
Syhenectady	200300000—	5	7	3
Rochester	01000203x—	6	13	4

Batteries : Donovan, Hurley, Mills, André et Young ; Phelps, Morse et Malarkey.

A Worcester :
Exhibition.
Score :

		R.	H.	E.
Worcester	111210004—	10	16	1
Syracuse	000000000—	0	5	0

Batteries : Pappalau, Ferry et Doran ; Horton, Flaherty, McManus et Roach.

Après-midi :

		R.	H.	E.
Worcester	700000002—	9	18	4
Providence	000020002—	4	4	2

Batteries : Magee, Klobedanz et Clements ; Dunkle et McCauley.

A Détroit, Mich. :

	R.	H.	E.
Détroit	6	11	2
Grand Rapids	3	7	3

La partie Pittsburg-Cincinnati est remise à demain à cause du mauvais temps.

ATHLETISME

COURSE MARATHON

Boston, 19 avril.—La grande course, sous les auspices de la St. Patrick A.A.A. a été gagnée par les coureurs de Hamilton. John J. Caffrey, en 2 heures et 23 minutes.

Les 25 milles ont été parcourus d'après les effectives sans difficultés, Frank Jeffries est le vainqueur.

Une femme ne doit pas se contenter du témoignage de sa conscience, elle doit encore chercher celui du monde.

SAINT JEROME.

A LOUER — Un bureau comprenant deux pièces, 7 Place d'Armes, chauffage et usage de l'ascenseur compris. S'adresser à l'Alliance Nationale, 7 Place d'Armes. 105-6

ON TROUVERA une femme de journée au No 1501 rue St Denis. 105-3

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à son bureau principale, 176 rue St Jacques,

MARDI, LE 7 MAI PROCHAIN, A 1 HEURE P. M.

pour la réception du rapport annuel et autres états et l'élection des directeurs.

Par ordre du bureau des Directeurs.

HY. BARBEAU,
Gérant.

Montréal, 30 mars 1901. 88-30

A LOUER — A Ste Anne de Bellevue, un cottage en brique, contenant 14 chambres, bain et w. c., fournaise à eau chaude ; le tout en excellente condition ; jardin, environs bien ombragés, vue magnifique sur la rivière et sur le lac des Deux-Montagnes ; le propriétaire louerait pour la saison d'été ou pour l'année entière, à des prix très modérés. S'adresser à Bisaillon et Brossard, 17 Côte de la Place d'Armes, Montréal. 96 e.o.d.

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure — Dame Mary Jane Williams, épouse commune en biens de William Henry Minogue, maître-charretier, des Cité et District de Montréal, a ce jour, institué contre le dit William Henry Minogue, une action en séparation de biens.

Montréal, 11 avril 1901.

FONTAINE & LABELLE,
Avocats de la demanderesse.
99 13-20-27-4

JE ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom.

J. U. CARRIERE,
1597 de Montigny.
104-5

COUPON de PRIME pour AVRIL

Valeur d'une Piastre pour Dix Centins

Coupon donnant droit à la Prime du JOURNAL publiée sur papier extra

10 Coupons donnent droit à une Gravure

Valeur d'UNE PIASTRE

POUR

10 CENTINS

Comment orner son Intérieur pour Rien !

L'Edition de Pâques du JOURNAL était épuisée quelques heures après sa publication. Ça été un immense succès. Des particuliers en ont acheté à la douzaine pour adresser à leurs amis, jugeant qu'une œuvre aussi artistique constituait un joli cadeau de Pâques.

Nos gravures sur papier de luxe ont été jugées dignes d'encadrement ; mais le nombre de ceux qui n'ont pu s'en procurer est considérable. C'est pourquoi le JOURNAL a décidé d'en faire tirer une certaine quantité sur papier extra.

Chacun pourra donc s'en procurer un exemplaire pour orner sa maison.

Il suffira d'apporter au bureau du JOURNAL, ou de présenter aux différents dépôts du JOURNAL, dix coupons pour avoir droit à l'une des cinq magnifiques gravures qui ornaient notre Edition de Pâques.

Chaque gravure vaut au moins UNE PIASTRE et le JOURNAL l'offre au public pour **Dix Centins**.

Cet offre n'est valable que d'ici à la fin du présent mois d'Avril.

OBSERVATIONS METEROLOGIQUES

Bureau météorologique. Toronto, 19, 8 p.m.—Il a plu aujourd'hui dans la vallée du St Laurent ; mais il a fait beau dans les autres parties du Canada. Il fait plus doux dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. La perspective, ce soir, est à un temps beaucoup plus doux dans la province d'Ontario.

Températures minima et maxima : Victoria, 44-54 ; Kamloops, 42-62 ; Calgary, 32-60 ; Qu'Appelle, 26-48 ; Winnipeg 18-44 ; Port Arthur, 18-40 ; Parry Sound, 28-46 ; Toronto, 32-42 ; Ottawa, 36-44 ; Montréal, 40-42 ; Québec, 42-46 ; Halifax, 40-48.

Probabilités :

Vallée d'Ottawa et région de Montréal—Principalement beau ; température stationnaire ou un peu plus élevée.

Région de Québec et Golfe—Quelques averses locales, mais principalement nuageux à beau et frais.

LA VENTE DU GRAND-NORD

Les intéressés nient qu'elle soit accompli

Certains journaux ont annoncé hier que la ligne de chemin "Le Grand Nord" avait été vendue à la compagnie du Canada Atlantic. Renseignements pris à une source autorisée, nous sommes en mesure de dire que cette nouvelle n'est pas fondée.

La rumeur n'en persiste pas moins à dire que la transaction aura lieu bientôt.

UNE PILULE SUCREE

Par suite de l'impot dont le gouvernement va frapper les sucres

Les Canadiens devront eux aussi payer l'impot à la guerre

Une dépêche nous a appris hier que, par suite d'une taxe imposée sur le sucre par le gouvernement anglais, le prix de cette denrée a augmenté d'un demi-penny par livre, dans le détail.

Il y a lieu de croire que le marché canadien sera affecté par cette imposition onéreuse, qui est une des conséquences de la guerre sud-africaine. Nous pouvons nous attendre à voir le prix du sucre augmenter au Canada, dans le commerce de détail, comme dans celui de gros, puisque la mesure passée par le gouvernement anglais a eu son contre-coup aux Etats-Unis.

Le prix du sucre, dans le gros, a déjà monté à New-York, dans la même mesure qu'à Londres.

Il serait donc prudent de faire provision de sucre avant la hausse, si l'on veut s'épargner une dépense inutile.

C'EST A SA FEMME

Les deux actions prises par le collecteur de l'Accise, M. Lambe, contre M. William Mann, pour vente illicite de boisson, ont été renvoyées par Son Honneur le juge Desnoyers, le gérant du cafà de sa Majesté (ou s'est vendue la boisson), M. P. Poulin ayant juré que cette établissement appartient à Mme Poulin. Il est plus que probable que celle-ci sera poursuivie à son tour.

LE BOER SANDELIN

Le Boer François-Joseph Sandelin est parti de Montréal pour le Sault-Ste-Marie, où il essaiera de se placer. Il a l'intention de retourner au Transvaal quand les Anglais n'y seront plus.

VOYEZ LA LISTE

Voyez la liste des attractions pour Dimanche prochain au Parc Sohmer.

BRAVO, LE SAULT !

Une nouvelle usine au capital de $50,000,000 et qui employera dix milles hommes

Detroit, Mich., 19—L'"Evening News" de cet après-midi, dit : Les arrangements finals ont été faits aujourd'hui, à la Russell House, pour l'établissement d'une usine pour la fabrication du fer et de l'acier au Sault Ste-Marie, Ont., qui devra employer 10,000 hommes et qui sera capitalisée à $50,000,000.

MEURTRE, SUICIDE, OU MORT NATURELLE ?

Un vieillard disparu de chez lui depuis six ou sept jours est trouvé mort dans le parc Mont-Royal

Suicide ou meurtre? C'est ce que révèlera l'enquête du coroner qui aura lieu ce matin.

Le gardien du Parc Mont-Royal, en faisant sa ronde, hier soir, vers 9 heures, a découvert le cadavre d'un vieillard âgé d'environ 66 ans, du nom de J. H. Golden.

Depuis cinq à six jours ce vieillard était disparu de sa demeure, No 472 rue St Laurent. Sa famille, inquiète, avait averti la police de sa disparition.

Le surintendant du parc, ayant été prévenu de la lugubre découverte, en a averti à son tour les autorités de la morgue, où le cadavre a été transporté.

M. ALPHONSE MORIN, CHEF DE POLICE

M. Alphonse Morin, de Montréal, vient d'être nommé chef de police de Lachine en remplacement de M. Robert, démissionnaire.

LE PORT LIBRE

Le meilleur endroit pour voir le fleuve est certainement la Promenade du Parc Sohmer qui domine tout ce qu'il y a d'intéressant à voir ; de plus, Dimanche prochain, il y a un excellent programme et des plus variés.

POURQUOI

Le Grand Tronc a préféré Portland à Montréal

Les récents débats, sur le port de Montréal, ont donné naissance à une foule de conversations. Un des directeurs du Grand-Tronc s'étonne que M. Bickerdike ait reproché à cette compagnie d'avoir dépensé plus d'argent en améliorations à Portland qu'à Montréal. "Il y a deux ans, dit-il, nous avons tenté d'améliorer notre terminus à Montréal et nous avons même dépensé $900,000.00 à ces fins. Nous fûmes arrêtés par la ville au moment où nous allions ajouter $200,000 à ces améliorations et nos travaux restèrent sans efficacité. Si Montréal se plaint aujourd'hui que nous lui avons préféré Portland, elle n'a en prendre qu'à elle-même qui semble avoir déployé du zèle à décourager la Compagnie du Grand-Tronc.

UNE PARTIE DE ST-HENRI EST DETRUITE PAR LES FLAMMES

La fabrique de chaussures Lafleur et une dizaine de maisons sont réduites en cendres

Les pompiers de Montréal et de Westmount sont appelés--Héroisme du capitaine Gibeaud et de plusieurs autres--Cinq ou six personnes blessées--L'incendie a été précédé d'une explosion.

Vers les deux heures hier après-midi, un incendie se déclarait à St-Henri, dans la fabrique de chaussures de M. Clément Lafleur. En moins de trois-quarts d'heure, l'établissement était réduit en cendres, et à neuf heures hier soir, les flammes s'acharnaient encore aux maisons voisines.

Les dommages sont estimés à $95,000, les assurances s'élèvent, paraît-il, à $45,080.

Une heure après le repas du midi, les ouvriers dela fabrique, qui étaient alors activement à l'ouvrage, entendirent une forte détonation. La secousse fut si forte et si subite que l'immense édifice frémit de la base jusqu'au faîte ; les vitres des fenêtres tombèrent brisées en mille fragments. Un nuage de poussière et de fumée jaillit des fenêtres du sous-sol, en même temps qu'une véritable bordée de briques, de pierres, de chaux et de débris de toutes sortes.

Quelques instants après, trois gigantesques colonnes de flammes, une à la devanture et les deux autres aux extrémités, se pressaient contre les murs de bois de l'édifice.

Le ouvriers n'eurent que le temps de s'échapper par l'escalier principale.

On explique l'incendie de différentes manières. Mais la théorie la plus généralement acce[illegible] résent est qu'un jeune employé adonné à la cigarette se serait permis, malgré la défense sévère du patron et de ses représentants d'allumer une cigarette dans la fabrique. Pour échapper à la surveillance des contremaîtres, le jeune homme serait descendu dans la cave, où étaient empilés des barils de ciment, d'acide et ingrédients employés dans la préparation des cuirs et à la confection des chaussures, et c'est à ces ingrédients qu'il aurait accidentellement mis le feu.

Mais tout cela n'est que supposition ; l'enquête de la commission des incendies jettera peut-être quelque lumière sur le mystère.

En entendant la détonation, un des employés de la fabrique que l'on dit être un nommé Malo, fut pris de folie soudaine. Quelques-uns de ses compagnons cherchèrent à l'entraîner de force au dehors, mais il résista à leurs efforts. Malgré la flamme et la fumée qui s'engouffrait dans l'atelier, il persistait à y rester et menaçait ceux qui risquaient leur vie pour l'arracher à une mort affreuse. Enfin, on parvint à maîtriser le récalcitrant et à le sortir de l'atelier. Inutile de dire que ceux des ouvriers qui se tenaient à la porte, dans la rue Turgeon, attendaient avec une fiévreuse impatience l'apparition des retardataires.

Il y avait dans la fabrique près de 35 filles et une vingtaine d'hommes lorsque l'incendie se déclara. Une jeune fille dont on n'a pu encore se procurer le nom fut prise d'hystérie: elle allait se jeter par une fenêtre, du côté de la boutique de M. Bolduc, lorsqu'un jeune homme qui passait l'enleva prestement dans ses bras et la porta saine et sauve sur le trottoir d'en face.

Toutes ces scènes n'avaient duré que quelques minutes.

Entre temps, on avait appelé les pompiers.

Les pompiers de Saint-Henri comprirent la gravité de la situation en arrivant sur la scène, et arès une courte consultation, ils demandèrent du secours à Montréal et à Westmount.

Le capitaine Gibeaud, de Saint-Henri, prit l'initiative de combattre les flammes du côté le plus menacé, c'est-à-dire à la façade de l'édifice, rue Turgeon.

A droite, la propriété de M. Bolduc, forgeron, brûlait, ainsi que le toit de la maison en brique de M. Lussier.

L'incendie se communiqua rapidement à l'arrière de la fabrique, donnant sur la rue St-Augustin. A un moment donné neuf édifices étaient en flammes.

Les sinistrés sont : MM. Lafleur, 110 rue Turgeon; C. Bolduc, forgeron, 16 rue Turgeon ; Louis Sanscartier, plombier, et Félix McConnack, couvreur, 107 rue Turgeon; F. X. Lussier, et Théophile Gauthier, 106 rue Turgeon ; Bruno Grondin, 118 rue Turgeon; James Morgan et William Morgan, rue Notre-Dame; MM. Nicholson et Cie, 124 rue St-Augustin ; la maison inhabitée portant le No 120, rue St-Augustin, et, sur la même rue : MM. Jos. Beaudoin cordonnier, No 119, Edwin Leroux, boucher, 118; Antoibe Papineau, Cloutier, Hilaire Chrétien et Philippe Tremblay, 115; John Dauphin, tonnellier, Jos. T. Perreault, cordonnier, Jovite Nantel, coupeur de cuir; Jean Tanguay charpentier, et madame Julie Leduc.

Les entrepôts de M. George Nicholson sont aussi détruits. Il devait y avoir en cet endroit beaucoup de matières inflammables, car, de temps à autres, à mesures que les flammes avançaient, des explosions très dangereuses pour les pompiers avaient lieu.

La bâtisse de la fabrique ayant été consumée par les flammes, on put voir à la fois, pendant quelques minutes l'intérieur des quatres étages de la construction, supportés par de minces colonnes. Les machines fondaient comme du plomb dans ce brasier si ardent que les habits du capitaine Gibeaud, qui se tenait à une dizaine de pas, prirent feu.

Des ouvriers s'écriaient en pleurant : "Quel malheur de voir mon gagne-pain détruit !"

Malgré la pluie battante, ces braves gens restaient tous là les yeux fixés sur l'élément destructeur, l'angoisse au cœur et des larmes plein les yeux. M. Lafleur qui était au milieu d'eux, les encourageait.......

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, arriva sur la scène de l'incendie dès la deuxième alarme. Les voitures des autres hôpitaux la suivirent de près.

Déjà cinq accidents avaient eu lieu.

M. Patrick O'Reilly, pompier du poste No 10, avait un jambe affreusement contusionnée par la chûte d'une colonne de fer, Alfred Champigny s'était brûlé au bras droit; Amédé Daigneault, en voulant prêter main forte aux pompiers, s'était fracturé le bras gauche; John Milno, en s'aventurant dans un logement en flammes rue St-Augustin, pour aider au sauvetage des meubles, était tombé du haut d'un escalier et s'était infligé une profonde blessure au cuir chevelu.

Les docteurs Daoust, médecin des pompiers de Montréal, Archambeault et Séguin, tous deux de St-Henri, eurent beaucoup à faire. Le docteur Séguin a prodigué ses soins à cinq blessés dont il ne se rappelle pas les noms. Le docteur Ethier, médecin de l'hôpital Notre-Dame, a deux fois vu la mort de près. Il était occupé à soutenir un blessé, lorsque tout à coup une machine hydraulique tirée par deux chevaux lancés à fond de train, fondit sur lui. Il n'eut que le temps de se jeter de côté avec son précieux fardeau. Il venait à peine d'échapper à ce péril, lorsqu'un volet de fenêtre se détacha du quatrième étage de la fabrique et tomba sur le pavé, près de lui.

M. Ulric Ducap, mécanicien de la compagnie No 2, à St-Henri, a sauvé la vie à un étranger suffoqué par la fumée.

Albert Lepitre a empêché un nommé Blouin, qui était en état d'ivresse, de se précipiter du haut du deuxième étage de la maison de Mme Leduc où il avait pénétré on ne sait trop comment.

Les pompiers de Westmount et de Ste-Cunégonde ont travaillé jusqu'à une heure avancée hier soir.

Le capitaine Gibeaud est un Canadien qui n'a pas peur du feu. Vers les 9 heures, planté au milieu des ruines fumantes, il dirigeait lui-même une lance sur les entrepôts Nicholson qui flambaient encore. Tout à coup, il cria à ses subalternes : "Par ici, dirigez sur moi une lance : je brûle !" En effet, un baril de ciment et un baril de benzine venaient de prendre feu sous une masse de décombres, sous ses pieds. Pendant une dizaine de minutes il disparut aux yeux des spectateurs dans un tourbillon de fumée. Lorsque la fumée fut dissipée, on vit le capitaine Gibeaud, encore debout, tenant à la main sa lance comme si rien d'étrange ne fût arrivé.

Plusieurs vols ont été commis hier soir. Les sinistrés avaient déposé sur le trottoir des effets sauvés hâtivement des flammes ; des misérables ont profité de l'obscurité, de la fumée et de la pluie battante, pour emporter une partie de ces effets.

NEUF MANUFACTURES FERMENT LEURS PORTES

Les Cigariers se mettent en grève et se réunissent hier soir

ILS VEULENT L'UNIFORMITE DES SALAIRES

Huit cents Cigariers chomeront à partir d'aujourd'hui

L'UNION DES CIGARIERS ET LA GREVE

L'Union des Cigariers (No 58) s'est réunie hier soir à la Salle de l'Etiquette Bleue. La Salle n'était pas assez grande pour contenir l'assemblée. Seuls les six cents premier arrivés ont réussi à entrer. Le corridor et l'antichambre étaient aussi remplis.

Le comité chargé de visiter les manufacturiers rapporte que les manufacturiers ont répondu à ses demandes en fermant leurs portes hier soir.

Les fabriques qui ont fermé leurs portes sont les suivantes :

Stonewall Jackson Cigar Factory,
S. Davis & Sons
Goulet Frères
L. O. Grothé et Cie,
Hirsch & Sons
North American cigar Co.
M. Nulty, McKay & Co
Harris Harioness.
Green, Fisher & Co.

Les ouvriers cigariers de St.Jérôme, employés à la Smith Fishel Cigar Co., ont quitté le travail hier soir, n'ayant pas reçu de réponse favorable à leurs demandes.

Six cents cigariers sont par conséquent en grève aujourd'hui.

Un des principaux fabricants de cigares de Montréal, interrogé hier par un reporter du "Journal", a fait la déclaration suivante :

"Il y a quelques jours, une députation de l'Union Internationale des ouvriers-cigariers visita les différentes fabriques, quelles que fussent leurs relations avec l'Union, et leur soumit un tarif de salaires et des conditions qu'elles devaient accepter par écrit le ou avant le 20 avril sous peine de voir se déclarer une grève générale.

"Continuant dans cette voie, ils visitèrent la principale fabrique syndicale de la ville, et sous le prétexte le plus futile, y ordonnèrent une grève pour demain matin.

"Cet acte était si injuste, cette conduite de l'Union si arbitraire, que tous les patrons, en signe de protestation, résolurent de fermer leurs établissement à 5 heures ce soir, pour ne les ouvrir que lorsque l'horizon se sera éclairci et que les unionistes auront repris leurs sens.

"Il y a une chose certaine, c'est que le tarif soumis aux patrons est injuste et d'une application impossible, car il causerait la ruine de notre industrie.

"En tout cas, lespatrons sont bien résolus à ne traiter qu'avec leurs ouvriers individuellement, et ne permettront jamais à une société ouvrière étrangère de leur dicter la conduite de leurs affaires."

Plusieurs chefs cigariers ont été interrogés hier par les reporters du "Journal" et tous s'accordent à dire que la grève ne se fait pas en vue de l'augmentation des salaires mais de leur égalisation ; on demande que les ouvriers de chaque spécialité soient uniformément salariés.

Jusqu'aujourd'hui, certain s manufacturiers payant les prix de l'Union se trouvaient à payer plus cher que les manufacturiers employant des non-unionistes. C'est afin d'imposer des prix uniformes à chaque spécialité dans toutes les manufactures, que les cigariers se sont mis en grève.

COURRIER DU TRAVAIL

L'Union des Briquetiers a tenu son assemblée régulière hier soir sous la présidence de M. Jos. Corbeil.

Le rapport des délégues au Conseil Fédéré a été approuvé.

Deux nouveaux délégués ont été nommés, ce qui porte le nombre total à 5: ce sont MM. Jos. Monette et Hector Bernier.

LES TAILLEURS DE PIERRE

L'Union des Tailleurs de Pierre s'est réunie hier soir, sous la présidence de M. A. Latreille, pour discuter une infraction à la loi fédérale prohibant les sous-contrats dans les travaux publics.

L'entrepreneur des travaux en pierre au nouveau bureau de poste d'Hochelaga a fait un sous-contrat pour une partie de ces travaux, que le sous-entrepreneur fait exécuter à la tâche, contrairement à la loi. Les ouvriers, aux prix offerts, ne peuvent gagner plus de $1.50 par jour, quand le salaire fixé par le gouvernement est de $3.00 par jour.

M. V. Dubreuil, commissaire du gouvernement, est à faire une enquête sur ce sujet, et si un règlement satisfaisant n'est pas effectué sous peu, il y aura grève.

LES TAILLEURS DE CUIR

L'Union des Tailleurs de Cuir, s'est réunie hier soir en assemblée régulière. Le rapport de l'organisateur a été approuvé. Une somme de $25 a été votée aux Cordonniers Monteurs, pour aider les grévistes de la fabrique Ames-Holden.

Les Cordonniers en turns ont aussi hier soir reçu et approuvé le rapport de l'organisateur.

VICTOIRE OUVRIERE

Chicago, 19.—Les mécaniciens grévistes ont remporté une victoire signalée, hier. La Hines Lumber Co s'est engagée à n'employer que des ouvriers unionistes sur ses bateaux. La flotte Hines se compose de neuf steamers.

UNION DES COMMIS DE BAR

Dimanche prochain, à huit heures du soir, grande assemblée à la salle de l'Etiquette Bleue, No 560 rue Dorchester, de tous les membres de l'Union locale, No 245. Le but de la réunion est de faire le choix des candidats aux élections qui auront lieu le 5 mai.

Que tous les membres soient présents:

L'ARBITRAGE A GRAND'MERE

Ottawa, 19.—M. W.L. King, sous-ministre du Labeur est parti pour Grand'Mère, à la demande des grévistes. M. Rodolphe Boudreault, secrétaire particulier de sir Wilfrid Laurier, l'accompagne.

L'ORGANISATION A ST-HYACINTHE

M. Z. Lespérance, l'organisateur de l'Union Internationale des cordonniers, sera à St-Hyacinthe lundi pour mettre la dernière main à l'alliance des cordonniers de cette ville.

Rome, 19 avril.—Plusieurs des équipages des navires de la Navigation générale italienne, qui s'étaient mis en grève mardi, gênant ainsi considérablement le service de la poste et forçant le gouvernement à mettre en réquisition des transports militaires et des torpilleurs, reprennent maintenant le travail à Genes, mais les négociations continuent en vue de mettre fin à la grève.

Proctor's

F. F. PROCTOR, Propriétaire.
J. AUSTIN FYNES, Gérant.

LE POPULAIRE THEATRE DES FAMILLES

DESTINÉ A LA REPRESENTATION CONTINUE DE VAUDEVILLE DE HAUT TON.

PRIX ATTRAYANTS

LE SOIR
ORCHESTRE.......... 50c
BALCON.......... 25c
GALERIE.......... 10c
SIEGES DE LOGE $1.00

APRES-MIDI ENTIER
ORCHESTRE.......... 25c
BALCON ET GALERIE.. 10c
SIEGES DE LOGE.......... 50c

Numéros choisis spécialement pour les Dames et les Enfants

...UN AUTRE FORT PROGRAMME...

JOSEPH HART et CARRIE DE MAR,
Dans le caprice original de M. Hart, "Visite du Dr Chauncey."

KATHRYN OSTERMAN & CO.,
Représentant "La Veuve," un brillant acte de comédie.

LES SŒURS DOHERTY, Chanteuses et Danseuses.
WARREN et BLANCHARD, Duos comiques.
R. H. MOHR, Caricaturiste et ventriloque.
CARRINGTON et HOLLAND. Vocalistes.
LES FRERES PETCHING, comédiens.
LE KALATECHNOSCOPE, Nouveaux tableaux animés.
VUES DE VOYAGE.

L'APRES-MIDI A 2 Hrs. LE SOIR A 8 Heures.

"ON CRIE AU MEURTRE"

Le président de la commission de l'incinérateur adresse la lettre suivante au public, en réponse aux critiques dont le service des vidanges est l'objet depuis quelques jours:

"Un peu de patience s'il vous plait.

"Tous nos charretiers sont à l'œuvre; les rues et ruelles seront nettoyées avant les chaleurs.

"Je dois dire au public qu'il nous est cependant impossible de faire mieux pour aujourd'hui.

"La commission des finances, qui avait $50,000.00 de moins à sa disposition pour 1901, a cru bon de retrancher $5,000.00 à la commission de l'Incinération: nous avons donc moins d'argent à notre disposition.

"Montréal augmente, et ce cher public qui veut tout avoir crie au meurtre si on ne se rend pas à sa demande.

"Je comprends qu'il est important de ne rien négliger pour la santé publique; si d'un autre côté nous dépensons plus que nos appropriations, on nous dira incompétents pour la position que nous occupons.

"On vide les caves et les cours, on emplit boîtes et quarts de papier, ce que nous avons droit de refuser; et si le tout ne disparaît pas en les plaçant sur la rue on crie au meurtre.

"Si vous avez des plaintes, soit par accident ou autrement, faites votre rapport au bureau de santé et nous y verrons le plus tôt possible.

"La commission étudie à chaque séance le moyen d'améliorer la position.

"Votre bien dévoué,

"LE PRESIDENT."

LE CHIMISTE ARNOLD

Le nommé W. A. Arnold, dont le "Journal" annonçait la disparition il y a quelques mois, vient encore de faire parler de lui. Le disparu faisait partie de la raison commerciale de A. Watt & Cie, actuellement en faillite.

Tous les détails des agissements du fugitifs ont été racontés longuement dans le temps.

Le premier mars dernier, la police locale apprenait qu'Arnold était à la Nouvelle-Orléans et que, de cet endroit, il avait adressé une lettre à la Burroughs Manufacturing Co., de Baltimore, Maryland, leur demandant de l'emploi comme chimiste. Il s'était nommé W. G. Reddie et avait donné comme "références" plusieurs pharmaciens bien connus de Montréal. M. Reddie existe réellement: il est connu des pharmaciens de Montréal, qui l'ont en haute estime.

Sur réception d'une lettre de MM. Burroughs, l'un des apothicaires montréalais nommés par Arnold trouva étrange que M. Reddie eût adressé une semblable requête de la Nouvelle-Orléans, au moment même où la lettre avait été écrite, il était au Frontenac, à Québec.

M. Reddie, mis au courant de cette affaire par dépêche, se mit en relation avec la maison de Baltimore, à laquelle il demanda une description du faussaire. C'est alors que se dessina la binette d'Arnold.

Il se pourrait bien que le faussaire fut arrêté et extradé.

MORTE D'AVOIR MANGEE DE LA CREME A LA GLACE

Une petite fille du nom de Angéline Couillard, âgée de 13 ans, fille de M. Frs. Couillard, est morte hier à St-Henri d'avoir mangé de la crême à la glace débitée par des Italiens ou des Syriens. Il y a longtemps que les autorités de la police demandent à la commission d'hygiène de faire analyser les ingrédients qui entrent dans l' "ice cream" que les enfants achètent au coin des rues: cette demande est restée sans réponse.

Dans le cas de la jeune Couillard, le coroner n'a pas jugé à propos d'instituer une enquête.

LE JOURNALISME SE DISTINGUE

Dans la course à la surintendance des vidanges

La commission de l'Incinération s'est réunie hier soir pour examiner des aspirants à la surintendance du service des vidanges.

Les candidats suivants ont passé l'examen: Elie Aubain, D. H. Nadeau, Jos. Pagé, J. A. Leguerrier, Denis Poitras, L. A. Roberge, F.-X. Lafond, J. O. Monday, H. A. Brunet, H. Plante et A. Charest.

M. Bausset, secrétaire de la commission, agissait comme examinateur. Les candidats ont eu à écrire en français sous la dictée de M. Bausset, et traduire ensuite la même lettre en anglais.

Les aspirants eurent enfin à subir à tour de rôle l'épreuve de l'examen oral, conduit par M. l'échevin Gallery. Puis la commission, après avoir délibéré à huis-clos sur le mérite de chacun des candidats, adopta à l'unamité la résolution suivante, proposée par M. l'échevin Lavallée.

"Résolu que, conformément à la résolution du conseil, le comité fasse rapport sur le résultat des examens des candidats, et qu'il soit déclaré au dit rapport que dans l'opininion de ce comité, MM. Plante, Poitras, Roberge, Leguerrier et Charrest, ont subi les examens les plus satisfaisants."

M. Poitras, ancien directeur gérant du "Monde", est arrivé bon premier, mais suivie de très près par MM. Plante et Roberge. Est-ce ici le cas de dire que le journalisme mène à tout... pourvu qu'on en sorte?

La commission décide ensuite de faire commencer le nettoyage des ruelles le 6 de mai prochain par toute la ville.

Monument National—SOIREES DE FAMILLE
Jeudi, le 25 avril 1901, à 8 hrs p.m.
"Les Boulinard"
Comédie en 3 actes, par M. ORDONNEAU
Précédée de "LES JURONS DE CADILLAC,"
Comédie en 1 acte.
Billets en vente au Magasin de Pianos HURTEAU, No. 1680 Rue Ste-Catherine.
Prix populaires: 15c, 25c, 35c. Tous les jours, excepté le vendredi. 105

CONSTABLE ET CHEF DE MUSIQUE

Les musiciens étrangers engagés par le chef de la fanfare municipale lors des funérailles de l'échevin Lareau, ont touché chacun la somme de $2 hier après-midi. Ils avaient attendu six mois!

Le constable Cordenier, qui a protesté contre cette injustice, a été averti hier soir qu'à partir de ce matin il devra faire la patrouille comme les autres constables bien qu'il dirige la fanfare.

LE CONJUNGO NE LUI PLAIT PAS

Au cinquième étage de la maison située au No 32, place Jacques-Cartier, Madame Filion attend vainement le retour de son mari, qui l'a quitté quatre fois depuis leur mariage, il y a 30 ans. La première fois, Filion disparut sans raison apparente. Il fut absent sept ans, pendant lesquels il ne prit jamais la peine d'écrire un traître mot à sa femme, qui était le seul soutien de trois enfants en bas âge. Il restra un jour au logis avec $5 dans sa poche, acheta un peu de pain, flâna pendant six semaines, puis, un beau matin, il repartit ; cette fois il fut absent cinq longues années. On le croyait mort, lorsque, sur l'heure de minuit, un soir de tempête, il restra en tapinois dans l'humble logis. Pendant quinze jours il mena une existence oisive, puis il disparut de nouveau. Il y a dix jours il revenait et demandait grâce de ses incartades, mais cédant une quatrième fois à son penchant pour les aventures, il reprit le chemin de l'inconnu.

Malheur à lui, si jamais il revient à Montréal.

SERA-CE M. CAMPEAU ?

Le sous-chef de la sureté a des chances sérieuses, dit-on, de succéder au chef Hughes

Plusieurs échevins réunis hier-matin à l'Hôtel de Ville, ont discuté la question de la succession du chef Hughes. La majorité des voix s'est prononcé en faveur de M. Olivier Campeau, sous-chef de la Sûreté. On dit maintenant que le choix se fera entre M. Campeau et le chef de Québec, M. Pennee. Mais il ne faut jurer de rien.

MESSIEURS LES CONSTABLES, TIREZ LES PREMIERS

Le lieutenant Landriault, inspecteur de la police, a pris les arrangements nécessaires pour l'inauguration de la salle de tir des constables, au sous-sol de l'Hôtel de Ville. Avant-hier, il recevait une cible qui a coûté $12.00.

Décès à Verchères

Verchères, 19. — Dame Louise Pominville, épouse de M. Edmond Charron, l'un des principaux citoyens de la ville, marguillier et frère de M. Félix Charron, tailleur à Montréal, est décédée ce matin. Son service aura lieu lundi à 8 1-2 heures.

Madame Charron s'était fait une fort enviable réputation à Verchères tant par sa grande charité que par son urbanité envers tout le monde.

GRAND CHOIX
d'Objets de Piété
Pour RETRAITES et MISSIONS
A LA LIBRAIRIE
Napoléon Giroux
1641 RUE NOTRE-DAME, - MONTRÉAL
Renseignements fournis sur demande

Photo-Gravure...

Vignettes et Gravures pour Catalogues, Pamphlets, Livres illustrés, Journaux, etc.

Spécialités: Demi-Ton (Half-Tone)

J. L. Smeaton
1784 NOTRE DAME ST.

Toutes vos commandes sont exécutées dans le plus court délai possible. 50-n-m j s

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Electrique, Limitée, propriétaire. Milton McDonald, gérant. 75 rue St Jacques.